

Catastrophe en Algérie

■ Les inondations dans le nord du pays ont fait 343 morts, dont 316 à Alger

■ Les quartiers populaires ont été les plus touchés

■ La presse dénonce l'imprévoyance et le laisser-aller du pouvoir

■ La France envoie des secours

Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 18

► www.lemonde.fr/algerie

Le recul des talibans ouvre la route de Kaboul

● Les talibans refluent dans tout le nord de l'Afghanistan et dans l'Ouest ● Les troupes de l'Alliance du Nord progressent rapidement et se disent prêtes à attaquer la capitale afghane
● Trois journalistes, dont deux Français, ont été tués dans une embuscade au nord-est du pays

SOMMAIRE

● La guerre contre Al-Qaida : Les talibans ont subi de lourds revers dans tout le nord de l'Afghanistan. Ils paraissent en déroute, mais leurs reculs pourraient être un repli stratégique. L'Alliance du Nord progresse rapidement. Les opposants au pouvoir taliban sont aux portes de Kaboul et se disent prêts à attaquer la capitale. Mais les Etats-Unis ne souhaitent pas qu'ils entrent dans Kaboul les armes à la main. Ils continuent d'exercer leur pression afin d'obtenir un accord politique susceptible de permettre la constitution d'un gouvernement représentatif de toute la société afghane. Les Britanniques confirment qu'ils ont déployé des troupes sur le sol afghan. p. 2 et 3

● Trois journalistes tués : Deux journalistes français et un allemand sont morts, dimanche 11 novembre, alors qu'ils accompa-



gnant des forces de l'Alliance du Nord tombées dans une embuscade. Il s'agit de Johanne Sutton, 35 ans, de Radio France internationale, Pierre Billaud, 31 ans, de RTL, et d'un journaliste de Stern dont l'identité n'était pas connue lundi matin. p. 3 et la chronique de Pierre Georges p. 36

● Sur le front diplomatique : A l'ONU, George W. Bush appelle toutes les nations à renforcer la coalition contre le terrorisme. A propos des attentats du 11 septembre, il a déclaré : « Le temps de la sympathie est maintenant passé. Le temps de l'action est venu. » Le président américain a également évoqué l'éventualité d'attaques terroristes au moyen d'armes biologiques, chimiques et nucléaires. Pervez Moucharraf, le président pakistanais, a obtenu un plan d'aide des Etats-Unis et de l'Union européenne. Vu et entendu sur Al-Jazira. p. 4 et 5

► www.lemonde.fr/dossier-special



DOCUMENT

Bush négociait avec les talibans

Le Monde publie des extraits d'un livre à paraître le 14 novembre, *Ben Laden, la vérité interdite*. Les auteurs révèlent que, sur fond d'intérêts pétroliers, les Etats-Unis négociaient avec les talibans, avant le 11 septembre, pour qu'ils livrent Ben Laden. Et que l'action antiterroriste du FBI en avait été entravée. p. 14 et 15

Quand la Chine consommera

■ L'ADHÉSION de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), samedi 10 novembre, donne accès à 1,3 milliard de consommateurs potentiels. La forte baisse des droits de douane, la fin des quotas et la levée des restrictions des investissements étrangers ouvrent l'appétit des entreprises européennes. A l'inverse, les secteurs du textile et de l'électroménager, qui étaient protégés, pourraient pâtir des importations chinoises. A Doha, les membres de la conférence ministérielle de l'OMC ont conclu un accord sur l'accès aux médicaments pour les pays en voie de développement.

Lire pages 8 et 20

► www.lemonde.fr/economie

Les sept commandements adressés à Hollywood par la Maison Blanche

LOS ANGELES

de notre correspondant

Dans un hôtel très chic de Beverly Hills, le 11 novembre, un émissaire de la Maison Blanche, Karl Rove, est venu discuter avec les patrons de Hollywood de leur contribution à la guerre contre le terrorisme. L'affiche, pour un dimanche californien pluvieux, est prestigieuse : Jack Valenti, le pugnace représentant des studios, flanqué de Sumner Redstone et Jonathan Dolgen (Viacom), Sherry Lansing (Paramount), Bob Iger (Disney), Amy Pascal (Sony), la direction des chaînes, des guildes, des exploitants en salles.

« Il s'agit de mettre à contribution l'imagination créatrice, les talents de persuasion susceptibles d'aider cet effort de guerre, afin que les Américains puissent à nouveau vivre des vies normales... », explique Jack Valenti, aussi solennel que vague, à la sortie de cette réunion au sommet, tout en démentant que la démarche de Washington ait le moindre parfum de censure ou de propagande : « Je le précise tout de suite, il n'a pas été question de contenu des films. » Ces films, en tête des exportations américai-

nes, s'apprennent à battre un record intérieur avec des recettes en salles atteignant 8 milliards de dollars pour 2001. Ils représentent autant de vecteurs de diffusion tentants pour un pays en guerre qui cherche à remonter le moral de sa population et à forger son opinion. D'autant que les Américains continuent d'aller au cinéma depuis le 11 septembre, et que le marché international est toujours preneur.

« C'est l'industrie qui décidera de ce qu'elle fera, et de quand elle le fera », a renchéri Karl Rove, précisant dans un rappel historique préventif que, « contrairement à ce que les gens pensent, le gouvernement n'a pas dirigé l'industrie du cinéma pendant la deuxième guerre mondiale ». Il se démarquait des messages patriotiques diffusés par certains films à une époque où le président Roosevelt qualifiait Hollywood d'« industrie essentielle à la guerre ». Pourtant, la Maison Blanche est venue dans la capitale du cinéma avec « sept thèmes pour Hollywood » dans ses bagages : guerre contre le terrorisme et non l'islam ; guerre contre le Mal ; appel aux volontaires ; soutien aux trou-

pes ; caractère global de l'attaque ; nécessité de rassurer, surtout les enfants. Septième, et dernier thème : « Pas de propagande... Nous préférons l'information concrète racontée honnêtement », a conclu l'envoyé de Washington.

« Ce n'est que le tout, tout premier pas » : Sherry Lansing, elle, au moins, avoue son ignorance et celle de ses collègues quant à la nature exacte de l'effort demandé par le gouvernement républicain. Mais cette démocrate militante est la preuve même d'une nouvelle cohabitation politique entre Hollywood et Washington. « Oui, c'est vague », concède aussi Bryce Zabel, chairman de l'académie de la télévision, qui vante la rapidité de diffusion de son médium face à celle du cinéma, et confirme que des vedettes de la télé vont organiser des spectacles pour divertir les troupes. On apprécie déjà une campagne de pub très drôle orchestrée par l'agence BBDO : Woody Allen en patins à glace, Robert De Niro, Kevin Bacon, Ben Stiller, Barbara Walters y vantent le « miracle de New York »

Claudine Mulard

Pour comprendre la violence



LAURENT MUCCHIELLI

POUR le sociologue Laurent Mucchielli, la violence des banlieues exprime la révolte d'une partie de la jeunesse contre une société jugée « injuste et raciste ».

Lire nos informations page 12 et notre entretien page 17

► www.lemonde.fr/securite

Afrique CFA 1 000 F CFA, Algérie, 36 DA, Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 \$ CAN; Danemark, 15 KRØ; Espagne, 250 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 £ (1,78 €); Italie, 3000 L (1,55 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRØ; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KRØ; Suisse, 2,40 FS; Tunisie, 1,5 DT; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1113 - 7,90 F - 1,20 €



PRIX MEDICIS

BENOÎT DUTEURTRE

Le voyage en France
roman

GALLIMARD

POINT DE VUE

La leçon de la non-affaire Strauss-Kahn

par Jean Veil

LA fin heureuse des démêlés judiciaires de Dominique Strauss-Kahn, comme celle que Robert Hue espère très prochainement, doit conduire à s'interroger sur l'adaptation de la procédure d'instruction française à notre société moderne. L'exigence justifiée de la transparence, ajoutée à l'emprise du système médiatique, rend insupportables les conséquences de l'application stricte des règles du code de procédure pénale, dont l'architecture date de deux siècles.

Le droit légitime de savoir, revendiqué par tous les citoyens, a rendu illusoire le concept de présomption d'innocence, et le soupçon pèse sur quiconque est simplement interrogé par un juge. Paradoxe : plus le visiteur du juge se voit reconnaître de droits, plus il apparaît comme suspect aux yeux de tous. L'inculpation, même rebaptisée « mise en examen », stigmatisée de manière indélébile toute personne soupçonnée.

Or les droits de la défense interdisent au juge qui veut et doit inter-

roger celui sur qui pèse le soupçon de le faire sans lui avoir notifié sa mise en examen et les motifs de celle-ci. Le juge a beau jeu de rappeler à celui qui proteste que cette notification lui ouvre droit à l'assistance d'un avocat et lui donne accès au dossier qui contient les charges. La belle affaire !

Il ne faut pas penser que le développement du concept de « témoin assisté », succédané de celui de « mis en examen », modifiera cette situation, qui ne résulte évidemment pas du substantif utilisé.

L'enquête et la procédure d'instruction peuvent durer plusieurs années - celles de l'affaire dite de la Société générale, dont les faits remontent à 1988, viennent de s'achever, et le dossier sera examiné par un tribunal pour la première fois en mai 2002.

Lire la suite page 16

Jean Veil est avocat. Il était l'un des défenseurs de M. Strauss-Kahn.



RUGBY

XV de France, jeunes et forts

La victoire du XV de France sur l'Afrique du Sud (20-10), samedi 10 novembre au Stade de France, a consacré une nouvelle génération de jeunes joueurs. Elle a aussi confirmé l'influence d'anciens, comme Raphaël Ibanez, auteur de l'essai français. Le match nul (1-1) des footballeurs français en Australie et les autres résultats dans nos pages Sports. p. 26 à 28



MUSIQUE

Mick Jagger, ego en solo

Le 20 novembre paraîtra *Goddess in the Doorway*, quatrième album en solitaire du chanteur et coleader des Rolling Stones. Dans un entretien au Monde, le dandy quinquagénaire explique comment il s'est entouré pour cet album, l'inflexion religieuse de ses nouvelles compositions et décrit la pression liée à son statut de rock star. p. 31

International.....	6	Aujourd'hui.....	26
France.....	9	Météorologie-Jeux.....	29
Société.....	11	Carnet.....	30
Régions.....	13	Culture.....	31
Horizons.....	14	Guide culturel.....	33
Entreprises.....	20	Kiosque.....	34
Communication.....	22	Abonnements.....	34
Tableau de bord.....	23	Radio-Télévision.....	35

OFFENSIVE Après la conquête de la ville de Mazar-e-Charif, vendredi 9 novembre, les forces anti-talibans paraissent progresser rapidement dans le nord et l'ouest de

l'Afghanistan. Plusieurs villes et provinces seraient passées sous leur contrôle, alors que les troupes talibanes se seraient repliées vers Kaboul. ● L'ALLIANCE DU NORD se dit prête

à marcher sur Kaboul sans pour autant investir la ville. Les Etats-Unis ont à nouveau répété, ce week-end, qu'ils ne souhaitent pas que l'opposition armée prenne la ville.

● **DEVANT LES NATIONS UNIES**, George W. Bush a lancé un nouvel appel à intensifier la lutte contre le terrorisme. Le président pakistanais Pervez Moucharraf a assuré que l'arsenal

nucléaire de son pays était sous bonne garde. ● **M. BUSH n'a pas rencontré Yasser Arafat** et de nombreux pays arabes l'ont accusé de s'être « soumis au souhait israélien ».

Les talibans abandonnent peu à peu le nord et l'ouest de l'Afghanistan

Les forces de l'Alliance du Nord revendiquent la prise de plusieurs villes et provinces importantes et progresseraient rapidement vers la capitale. Outre l'impact des bombardements américains, des défections de certains chefs locaux ont facilité ces avancées territoriales

APRÈS la chute de Mazar-e-Charif à la fin de la semaine dernière, les troupes de l'Alliance du Nord ont pénétré dans Hérat, à l'ouest de l'Afghanistan, lundi 12 novembre. Les talibans ont pratiquement perdu tout le contrôle de la région nord. Ils se sont repliés au sud, dans leur fief pachtoun. La dernière province du Nord, celle de Kunduz, serait également tombée dans la matinée de lundi laissant le champ libre aux forces de l'opposition.

● **Objectif Kaboul.** L'opposition armée est sur le point de lan-

cer une offensive sur la capitale afghane, mais n'a pas l'intention d'y entrer, a déclaré le général Afzal Aman. Elle ne s'attend pas à une vive résistance de la part des talibans. Les Etats-Unis ont appelé l'Alliance du Nord à ne pas entrer dans la ville alors que des entretiens se poursuivent pour la formation d'un gouvernement de transition. La population de Kaboul ne cache pas son inquiétude à l'approche des forces de l'opposition, responsables d'exactions et de combats fratricides, lors de leur passage au pouvoir de 1992 à 1996.

● **Le pilonnage des B-52.** Des bombardiers américains B-52 continuent de larguer des bombes sur les positions talibanes au nord de Kaboul notamment près de la base aérienne de Bagram et de la localité de Karabagh, position-clé qui contrôle l'ancienne route conduisant à la capitale. La concentration des forces talibanes semble plus forte dans Kaboul, où des barrages ont été mis en place. Tous les véhicules sont fouillés. L'annonce des succès du Front uni a fait monter la tension chez les Pachtonnes et provoque des remous au Pakistan.

● **La mort de trois journalistes.** Trois journalistes, deux Français, Johanne Sutton de RFI (Radio-France international) et Pierre Billaud de RTL, ainsi qu'un reporter allemand de Stern, ont été tués dimanche soir lorsque les troupes de l'Alliance du Nord qu'ils accompagnaient sont tombées dans une embuscade talibane sur le front nord-est de Shatarai. Tous étaient montés sur un véhicule blindé avec un groupe de reporters.

● **Les Anglais dans la bataille.** Pour la première fois, le ministre britannique de la défense, Geoff

Hoon, a révélé que des troupes britanniques étaient déployées en Afghanistan aux côtés de l'Alliance du Nord. On ignore leur nombre et à quelles unités ils appartiennent.

● **Ben Laden et l'arme atomique.** Le Pentagone a indiqué, samedi 10 novembre, qu'il doutait que le réseau Al-Qaïda ait des armes nucléaires, même s'il prenait « très au sérieux » ses efforts pour acquérir des armes nucléaires et chimiques. « Cela est invraisemblable » a, de son côté, déclaré Vladimir Poutine. En revanche,

Geoff Hoon a estimé qu'Oussama Ben Laden « possède un certain nombre de substances capables de contribuer à la fabrication d'une arme nucléaire ».

● **Première aide.** La première livraison d'aide humanitaire de l'ONU depuis l'Ouzbékistan devait avoir lieu lundi 12 novembre, a annoncé, à Tachkent, le ministre des situations d'urgence ouzbek, Rovchan Khaïdarov. Elle sera transportée par barges sur le fleuve Amou-Daria qui sert de frontière naturelle entre l'Ouzbékistan et l'Afghanistan.

Malgré les pressions américaines, l'Alliance du Nord veut combattre jusqu'« aux portes » de Kaboul

JABAL-UL-SARAJ
(plaine de Shomali)
de notre envoyé spécial

Comme les moudjahidinns opposés au pouvoir de Kaboul l'espé-

REPORTAGE

Le Front uni fait sauter l'un après l'autre les verrous stratégiques du Nord

raient ardemment, la victoire militaire à Mazar-e-Charif aura eu un effet dévastateur pour les forces talibanes dans le nord de l'Afghanistan. Le Front uni (Alliance du Nord) progresse extrêmement rapidement dans toutes les provinces situées entre les frontières tadjike et ouzbèke et le front sud, face à la capitale afghane. Cet enchaînement de conquêtes est apparemment dû à divers facteurs : des victoires militaires obtenues les armes à la main ; des changements d'alliance de chefs de guerre locaux, soucieux de conserver leur pouvoir sur une région, une ville ou un village ; et parfois des retraits sans combattre des soldats du mollah Omar et des volontaires d'Oussama Ben Laden.

Pour le Front uni, c'est un véritable tournant dans la guerre. Des maquisards qui peinaient à maintenir leurs positions sur 10 % de l'Afghanistan sont en train, deux

mois après la mort de leur chef historique, Ahmed Chah Massoud, de conquérir l'un après l'autre les verrous stratégiques du nord du pays. Les combattants anti-talibans reconnaissent que ces succès sont rendus possibles par le soutien désormais efficace de l'aviation américaine. Emporté par l'ivresse de la victoire, Dr Abdullah, le chef de la diplomatie du Front uni, a déclaré, dimanche 11 novembre, que les moudjahidinns contrôlaient à présent « 50 % de l'Afghanistan », une estimation qui paraît très nettement exagérée en dépit de l'ampleur des percées.

La situation n'était pas encore claire, lundi matin 12 novembre, sur les conquêtes exactes des moudjahidinns, les talibans démentant la chute de Taloqan, refusant de confirmer les chutes des villes de Baghlan, Pol-e-Khomri et Bamiyan, ni l'avancée de leurs ennemis vers Kunduz et Hérat, pour ne citer que les principales revendications du Front uni. L'opposition afghane affirmait aussi avoir sécurisé la frontière avec l'Ouzbékistan.

La conquête du verrou stratégique de Mazar-e-Charif et les avancées qui viennent d'avoir lieu représentent non seulement pour le Front uni une première victoire significative depuis la mort du commandant Massoud, les attentats aux Etats-Unis et le déclenchement des raids aériens américains, mais aussi les premiers succès d'envergure en

sept années de lutte contre les « étudiants en religion ». Dr Abdullah a confié qu'il n'était « pas surpris » par l'enchaînement des événements. « Nous savions qu'un effondrement quelque part, a-t-il raconté en référence à l'épisode de Mazar-e-Charif, pouvait avoir un effet domino. Je suis en revanche surpris que les talibans ne se soient pas retirés plus tôt du nord du pays. Si leur commandement militaire avait été plus intelligent, il aurait ordonné un repli, car cette défaite est catastrophique pour eux. Les talibans n'ont pas seulement perdu le Nord, ils ont perdu là-bas leurs principales forces militaires. » Le Front uni pense que le mollah Omar et Oussama Ben Laden avaient jeté leurs meilleurs bataillons dans la défense de Mazar-e-Charif et de Kaboul, et que les premiers, pourchassés au sol par les moudjahidinns et dans les airs par la chasse américaine, sont désormais perdus pour le pouvoir taliban. Si les talibans évoquent un « repli stratégique », un terme presque toujours utilisé par les armées en déroute, il semble que l'essentiel de leurs troupes du Nord soient désormais piégées dans la région de Kunduz.

Le diplomate de l'opposition afghane a reconnu que certaines de ces conquêtes, comme à Bamiyan et partiellement à Taloqan – si elles sont confirmées – sont dues au retournement de chefs locaux contre les talibans et leurs alliés étran-

gers. « Ces changements d'alliance faisaient partie de notre stratégie », a-t-il précisé. Sur les lignes de front d'Afghanistan, du côté de l'opposition, les commandants ne cachent pas qu'ils sont souvent en contact avec les Afghans armés vivant en territoire taliban, pour des échanges d'information et parfois des promesses de trahison en cas d'offensive victorieuse. Dr Abdullah a ajouté que le Front uni, qui ne va « pas envoyer [ses soldats] à l'assaut du sud du pays », des régions majoritairement pachtonnes, pense qu'« il y aura là-bas aussi des soulèvements » contre les talibans.

En ligne de mire des moudjahidinns, il y a dorénavant Kaboul. Les combattants ont reçu vendredi l'ordre de se tenir prêts à attaquer. L'opération serait imminente, mais reportée de jour en jour. A Jabal-ul-Saraj, le quartier général de la plaine de Shomali, on évoque à la fois les pressions politiques des Etats-Unis, qui ne souhaitent pas que les moudjahidinns entrent dans la capitale afghane les armes à la main, et des raisons techniques, comme le fait que l'aviation américaine concentre ses efforts sur la chasse aux talibans dans le Nord et ne peut apporter un soutien efficace ces jours-ci.

Agacé par le débat sur Kaboul, Dr Abdullah a répété que « le Front uni n'a jamais annoncé qu'il allait pénétrer dans Kaboul ». Ce qui est exact : l'opposition évoque

toujours une offensive menant ses combattants « aux portes de Kaboul ». Mais est-il imaginable que des soldats arrêtent soudainement leurs colonnes dans les faubourgs en cas d'attaque victorieuse ? Le chef de la diplomatie a esti-

« Il est incompréhensible que la politique américaine soit guidée par le Pakistan »

Dr Abdullah

mé que Washington se trouve sous l'influence de son allié pakistanais, déterminé à ce que le Front uni ne prenne pas le pouvoir en Afghanistan. « Nous comprenons parfaitement la dimension politique d'une offensive vers Kaboul, a commenté Dr Abdullah. Il est en revanche incompréhensible que la politique étrangère américaine soit guidée par le Pakistan. Incompréhensible. Nous sommes la cible de la machine de propagande pakistanaise. Il est faux de dire que les Kabouli craignent l'arrivée du Front uni ! » Pour Washington et Islamabad, bien que pour des raisons

sans doute différentes, il faut éviter que la capitale afghane soit livrée à une lutte entre factions moudjahidinns. Cela fut le cas en 1992, marquant le début d'une guerre civile de quatre ans qui vit la destruction de Kaboul et la mort de 50 000 de ses habitants.

Le Front uni a donc répété qu'il s'apprêtait à attaquer en direction de la capitale afghane, sans prévoir d'en donner l'assaut. « Avancer vers Kaboul est différent d'avancer dans Kaboul, a déclaré Dr Abdullah. Kaboul, c'est la capitale de l'Afghanistan, et la ville doit servir la cause de la paix. » Revenant sur l'effondrement de l'armée du mollah Omar dans le Nord, il a estimé que « les talibans devraient songer à Kaboul très sérieusement ».

L'opposition armée afghane espère que le scénario de Mazar-e-Charif puisse se répéter à Kaboul, c'est-à-dire qu'une fois les lignes de front percées, une fois les faubourgs atteints, les talibans ne se lancent pas dans une guerre urbaine, rue par rue, maison par maison, mais qu'ils évacuent la ville menacée. Reste à savoir si les Etats-Unis croiront en ce scénario d'une offensive qui ne ferait pas souffrir la capitale de l'Afghanistan, et s'ils apporteront le soutien aérien qui fut si décisif dans le nord du pays.

Rémy Ourdan

Les talibans semblent se replier

Retour au calme

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Dans un effet de dominos prévisible, les talibans ont quasiment perdu durant le week-end la moitié nord de l'Afghanistan où la composition ethnique de la population joue en leur défaveur. Ils semblent se replier pour la défense de Kaboul et de leur fief pachtoun, plus au sud du pays, où ils peuvent compter sur un large soutien populaire. En grande majorité pachtonnes, les talibans n'ont jamais été très à l'aise dans les provinces du nord, principalement habitées par des Ouzbeks ou des Tadjiks ; à l'exception des lignes de front, leur présence n'y a jamais été très importante.

Après Mazar-e-Charif, les talibans ont donc successivement abandonné, sans combats : à l'ouest les provinces de Faryab, Jozjan, Sar-e-Pol et Samangan. Partenaire de l'Alliance du Nord, la coalition de minorités ethniques opposée aux talibans, Ismaïl Khan, l'ancien gouverneur d'Hérat, aurait pris dimanche la capitale de la province de Baghdis, Qala-i-Nau. Selon Ismaïl Khan, le front se trouvait alors à 24 km d'Hérat, la grande ville de l'ouest, proche de la frontière iranienne et abritant dans plusieurs camps quelque 300 000 personnes déplacées. Lundi en fin de matinée, cependant, la représentation de l'Alliance du Nord à Douchanbé (Tadjikistan) a annoncé la prise de la province d'Hérat, ce qui n'a pu être confirmé de source indépendante.

A l'est, les talibans ont semble-t-il perdu la ville de Taloqan, capitale de la province de Takhar, qu'ils avaient prise au feu commandant Ahmed Chah Massoud en septembre 2000. La seule poche qu'ils conservent au nord est la région de Kunduz et Baghlan, où habite une importante minorité pachtoun. Lundi, l'Alliance du Nord à Douchanbé a annoncé la prise de ville de Kunduz, ce qui n'a pas davantage pu être vérifié.

Des combats se dérouleraient autour de Pul-i-Khumri dans la province de Baghlan, et la chute de cette ville aux mains de l'opposition fermerait aux talibans encore à Kunduz toute voie de repli facile vers Kaboul. Des informations contradictoires circulent sur la situation à Bamiyan, la capitale du Hazarajat, mais il ne serait pas étonnant que cette région à majorité chiite soit passée aux mains de l'Alliance du Nord. Les talibans y avaient très peu de troupes et leurs alliances avec des commandants locaux étaient susceptibles de retournements.

LE RETOUR DE LA MUSIQUE

Conquête samedi, la capitale du nord afghan, Mazar-e-Charif, 200 000 habitants environ, est restée calme et la plupart des magasins avaient rouverts dimanche. Selon des habitants joints par téléphone, les nouvelles autorités sont conjointement aux mains du général ouzbek, Abdul Rachid Dostom, du chef tadjik Mohammad Atta et



Costa
CROISIÈRES

Au départ de Paris ou de Province pour la Guadeloupe

Les plus belles îles des Caraïbes en 2 itinéraires au choix
Au départ de Paris ou de Province sur vol Air France ou autre grande compagnie
Tous les samedis du 15.12.01 au 13.04.02

Cet hiver, pourquoi se limiter à une seule île quand avec Costa vous pouvez en découvrir plusieurs ?

Et si vous changiez vos habitudes de vacances ? Si vous choisissiez plusieurs destinations à la fois ? Costa Croisières vous emmène pour une semaine à travers les Caraïbes pour des vacances pleines de richesse... Chaque jour une nouvelle île, un nouveau paysage... Vous découvrez les vacances itinérantes à bord du Costa Romantica, un des paquebots nouvelle génération les plus luxueux. Dans un confort exceptionnel, vous voyagez la nuit et chaque matin, une île différente vous attend... A bord, vous apprécierez l'excellence du service Costa Croisières, première compagnie européenne.



Les Perles des Tropiques



Les Perles des Antilles

A PARTIR DE 1490 €/pers. soit 9774 Fr.

OFFRE SPECIALE FAMILLE : Des vacances magiques pour les enfants, et de plus, la croisière est gratuite pour eux (Enfants moins de 18 ans, logeant dans la cabine de 2 adultes. Sauf frais aériens et taxes portuaires soit 670 €).

VOYAGES DE NOCES : Réduction de 160 €/cabine (1050 Fr). Valable pour votre 1^{ère} croisière effectuée dans les douze mois qui suivent votre mariage et sur présentation du livret de famille ou du certificat de mariage.

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE : Sur certains départs, réduction de 230 €/cabine (1509 Fr) si vous fêtez vos (5-10-15-20-25-30-35-40-50 ou 60 ans de mariage. Hors suites et mini-suites et hors croisière du Jour de l'an.

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATION AUPRES DE VOTRE AGENCE DE VOYAGES

L'avancée de l'Alliance du Nord



BOMBARDEMENTS AMÉRICAINS DES DERNIÈRES 24 HEURES
PRINCIPALES ZONES CONTRÔLÉES PAR L'ALLIANCE DU NORD
POSITIONS AVANT LA PRISE DE MAZAR-E-CHARIF

Source : AFP/Le Monde

Londres confirme la présence de ses forces spéciales au sol

LONDRES

de notre correspondant

Un secret de Polichinelle est devenu, dimanche 11 novembre, à Londres, une vérité officielle : des soldats britanniques combattent en Afghanistan. Deux mois après les attentats anti-américains de New York et de Washington, cinq semaines après le déclenchement des opérations contre le régime de Kaboul, le ministre britannique de la défense, Geoff Hoon, a confirmé, au micro de la BBC, la présence « de membres des forces armées sur le terrain, dans le nord de l'Afghanistan en liaison avec l'Alliance du Nord pour leur fournir conseil et assistance ».

C'est la première fois que Londres reconnaît l'engagement de soldats britanniques sur le sol afghan, que la presse mentionne régulièrement depuis plusieurs semaines. On ignore qui sont ces soldats, depuis quand et où ils opèrent. Seule indication du ministère de la défense : ces soldats sont en « petit nombre ». Sans doute s'agit-il d'éléments des forces spéciales : SAS (Special Air Service) et (ou) SBS (Special Boat Service), sur les activités desquelles les autorités ont pour stricte habitude de garder un silence total.

ACTIONS DE COMMANDOS

Le SAS comprend quatre escadrons de cinquante soldats chacun, opérant habituellement en petites unités très spécialisées de quatre à huit hommes. Ces commandos d'élite passent pour l'une des unités les plus qualifiées au monde. Vêtus comme la population locale, parlant sa langue, pourvus d'armes miniaturisées et très sophistiquées, ils se déplacent à pied sur de longues distances. L'une de leurs grandes forces tient à leur autonomie, jusqu'à sept semaines en Irak pen-

dant la guerre du Golfe. Ils connaissent bien le terrain afghan pour avoir aidé les moudjahidines dans leur guerre contre l'armée soviétique entre 1979 et 1989.

Selon les experts militaires, les SAS peuvent remplir en Afghanistan trois types de missions : recueillir les renseignements que n'auront pu obtenir les satellites et les avions de reconnaissance, « illuminer » (c'est-à-dire désigner à un avion) en avant-garde les objectifs des tirs de missile-laser, mener des actions de commandos très ciblées. Les SAS ont servi aux Malouines, dans le Golfe et dans les Balkans. En bonne logique militaire, au cas où l'intervention terrestre prendrait de l'ampleur, les SAS seraient soutenus par les Royal Marines, spécialistes des opérations en zone montagneuse sous conditions hivernales (ils s'entraînent habituellement en Norvège).

Quelque deux cents membres des Royal Marines sont mobilisés depuis le 26 octobre dans la région du Golfe sur le navire de transport amphibie *Fearless*, et quatre cents autres sont en état d'alerte maximale en Grande-Bretagne.

Ces six cents fusiliers-marins appartiennent à la 40^e compagnie de la 3^e brigade des Royal Marines. Celle-ci a été créée, en 1943, à la demande de Winston Churchill. Jusqu'à présent, l'armée britannique n'a participé que de manière marginale aux opérations en Afghanistan. Ses sous-marins ont tiré six missiles Tomahawk au début des frappes. En revanche, les avions-citernes, VC10 et Tristar, jouent un rôle important. Ils ont ravitaillé en vol 20 % des appareils américains engagés.

Jean-Pierre Langellier

au sud, dans leur fief pachtoune à Mazar-e-Charif

du chef chiite Mohammad Mohaqiq. Leurs miliciens armés ont été déployés aux principaux carrefours de la ville. Des annonces par haut-parleurs appellent la population au calme. Défiant l'ordre taliban qui imposait la barbe non taillée à tout homme adulte, certains ont commencé à se faire raser, et la musique, interdite par les talibans, s'entend dans les rues. Si la prise de Mazar est le résultat des intenses bombardements américains sur les lignes de front taliban, plutôt que de combats acharnés, il semble que des jeunes Pakistanais venus faire le djihad aux côtés des talibans n'aient pu se replier à temps. Selon des habitants, une centaine de cadavres gisaient samedi dans les rues de la ville.

Environ 300 à 400 Pakistanais qui s'étaient regroupés dans une école à l'ouest de Mazar-e-Charif auraient, toujours selon des habitants, été touchés dimanche par le tir de deux roquettes américaines. Il y aurait eu plusieurs morts et blessés, ainsi qu'environ 250 à 300 prisonniers. L'ordre de repli des talibans des provinces du nord avait semble-t-il été donné il y a plusieurs jours et avant même la chute de Mazar-e-Charif. Cela expliquerait qu'aucune concentration de troupes n'a été signalée sur les routes du retrait. Apparemment, le gros des forces talibanes a pu s'échapper et l'arrière garde a sans doute choisi de se disperser dans les montagnes, afin de rejoindre Kaboul et le sud. Selon des témoins, la présence des talibans à Kaboul était beaucoup plus impor-

tante samedi, sans que l'on sache s'ils venaient du nord ou du sud. Pour éviter toute infiltration ennemie, les talibans ont édifié des barrières dans Kaboul où les miliciens contrôlent les véhicules à la recherche d'armes. Encore traumatisée par le souvenir des 50 000 morts du règne des moudjahidines entre 1992 et 1996, les Kabouli craignent plus que tout l'entrée de l'Alliance du Nord dans la capitale. Durant ces quatre années précédant l'arrivée des talibans, les différentes factions de moudjahidines – celles de l'ex-président Barhanuddin Rabbani avec son ministre Ahmed Chah Masoud, d'Abdel Rachid Dostom, de Gulbuddin Hekmatyar et des chiites du Hezb-e-Wahdat – avaient transformé Kaboul en zone de guerre, chaque groupe contrôlant ses quartiers. Des zones entières avaient été détruites à coups de roquettes et de mortiers.

Les victoires de l'opposition dans le nord ont été accueillies sans enthousiasme au Pakistan et chez les Pachtoune afghans qui craignent de voir leur influence remise en cause. En l'absence d'une alternance politique aux talibans qui refléterait la diversité ethnique du pays, et alors que l'Alliance du Nord annonce son offensive sur Kaboul, les succès de l'opposition pourraient compliquer la situation en resoudant tous les Pachtoune contre les autres minorités et en affaiblissant le président pakistanais, Pervez Mousharraf.

Françoise Chipaux

Trois journalistes occidentaux trouvent la mort dans une embuscade

Les reporters de RFI, RTL et de l'hebdomadaire allemand « Stern » accompagnaient le Front uni

TROIS JOURNALISTES, deux Français et un Allemand, sont morts dimanche 11 novembre en Afghanistan. Johanne Sutton, envoyée spéciale de Radio France Internationale, Pierre Billaud, qui couvrait le conflit pour RTL, et un reporter de l'hebdomadaire allemand *Stern*, sont les premières victimes occidentales depuis le début des frappes américaines en Afghanistan, le 7 octobre. Ils ont été tués dans la soirée de dimanche, lorsque les troupes de l'Alliance du Nord, qu'ils accompagnaient, sont tombées dans une embuscade tendue par les forces talibanes. Ce violent accrochage s'est déroulé sur le front nord-est de Shatarai, dans la province de Takhar, proche de la frontière avec le Tadjikistan, où d'intenses combats se sont déroulés ces derniers jours.

Les journalistes se trouvaient, avec quelques-uns de leurs confrères, sur un char de l'Alliance au moment de l'attaque. « *Nous sommes tombés dans une embuscade classique, avec notamment des tirs de roquette. Certains d'entre nous sont tombés du char qui allait très vite et a continué sa route* », a déclaré à l'AFP Véronique Rebeyrotte, journaliste à France Culture. Celle-ci, ainsi qu'un journaliste canadien de *La Gazette de Montréal* et un photographe allemand, qui étaient montés sur le blin-

dé, s'en sont sortis indemnes. Les corps des trois victimes ont été retrouvés plus tard sur la ligne de front par les soldats de l'Alliance du Nord. Ils étaient criblés de balles, selon certains de leurs confrères.

Les corps ont été transportés lundi matin au poste de Shatarai, tenu

Le premier ministre, Lionel Jospin, a fait part de sa « très grande tristesse »

par les adversaires des talibans. Le premier corps à avoir été retrouvé est celui de Johanne Sutton, dont le décès a été connu dès dimanche soir. Née à Casablanca en 1966, elle était grand reporter à RFI depuis 1997.

Selon ses confrères, elle était une journaliste exceptionnelle, « non seulement par son intelligence, son courage, son intégrité, mais aussi et avant tout par ses qualités humaines ». Des qualités dont témoigne un journaliste qui l'a accompagnée au cours de ce mois de reportage en Afghanistan : « *Si on a tenu aussi longtemps dans des conditions aussi*

difficiles, dans les montagnes afghanes à l'approche de l'hiver, c'est aussi grâce à elle, grâce à sa gentillesse, aux mots réconfortants qu'elle avait toujours pour chacun. Elle ne cherchait pas le sensationnel, elle cherchait à comprendre et à faire comprendre ».

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'École supérieure de journalisme de Lille, Johanne Sutton, célibataire, était entrée à RFI au moment de la guerre du Golfe. Après avoir été correspondante à Londres de 1996 à 1997, elle avait pris la direction du service reportages et société de RFI mais préférerait peu après se consacrer totalement au reportage et au journalisme d'investigation. Elle avait notamment couvert la guerre en Macédoine et au Kosovo et le conflit au Proche-Orient.

Dès la confirmation de sa mort, Gilles Schneider, directeur des antennes de RFI a tenu à lui rendre hommage en déclarant que Johanne Sutton, qui allait avoir trente-cinq ans le 1^{er} décembre, était « un grand reporter morte au champ d'honneur de l'information ».

De son côté, le premier ministre, Lionel Jospin, a fait part de sa « très grande tristesse » dans un communiqué publié dimanche soir. Pour sa part, le président Jacques Chirac a exprimé, lundi, son « émotion » et sa « tristesse » après l'annonce de la

mort de Johanne Sutton et de Pierre Billaud, a indiqué un porte-parole de l'Elysée.

Ce n'est que lundi matin que la nouvelle de la mort du journaliste de RTL et de son confrère allemand a été connue. Agé de trente et un ans, Pierre Billaud était grand reporter au service étranger de RTL depuis septembre 1999, après avoir commencé sa carrière à Radio France. Originaire du Lot-et-Garonne et diplômé de l'IUT de journalisme de Bordeaux, il avait couvert ces dernières années les conflits en Israël et Palestine, au Kosovo, en Algérie. Il se trouvait en Afghanistan depuis le 23 octobre. « *On est effondré*, a réagi Noël Couedel, directeur de l'information à RTL. *Pierre était magnifique de générosité, il exprimait une grande joie de vivre. Bien qu'encore très jeune, il était très solide et expérimenté, c'était l'un des piliers de la rédaction, quelqu'un d'irréprochable* ».

L'identité du journaliste de *Stern* n'était pas connue lundi matin. Ces dernières années, cet hebdomadaire a perdu plusieurs journalistes lors de conflits armés, un en Tchétchénie en 1995 et deux au Kosovo en 1999.

Antoine Jacob
(avec AFP, Reuters)
Lire aussi la chronique
de Pierre Georges page 36

En Ouzbékistan, Termez s'ouvre à l'aide humanitaire

La première barge devait traverser l'Amou-Daria lundi 12 novembre

TERMEZ (Ouzbékistan)

de notre envoyé spécial

Dans les jardins de la mairie de Termez, abondamment fleuris de chrysanthèmes et d'œillets d'Inde,

REPORTAGE

La chute de Mazar-e-Charif semble avoir débloqué la situation

des Volga enrubbannées s'arrêtent dans un concert de klaxons, le temps pour les jeunes mariés d'une séance de photos devant les jets d'eau. Les marchands de glaces profitent de la douceur de l'été indien. Les employés de bureaux déjeunent aux terrasses ombragées des maisons de thé. Qui croirait que cette ville est aux portes de la guerre ?

Ses maisons basses, soigneusement peintes en vert, bleu ou ocre, lui donnent un air d'immense village méridional. A la frontière sud de l'Ouzbékistan, Termez (300 000 habitants) n'a plus son visage revêché de ville de garnison, cité interdite à l'époque de l'URSS. Mais elle en a gardé de vieux tics. Ainsi, il est interdit de photographier les chars alignés devant l'école militaire, comme si ces pièces de musée exposées en pleine rue pou-

vaient conserver quelque intérêt stratégique.

Sur l'autre rive du fleuve Amou-Daria commence l'Afghanistan. Mazar-e-Charif n'est qu'à une heure de voiture. Pourtant, qu'elle paraît loin la guerre ! Ces dernières semaines, Termez la paisible est restée sourde aux échos de la bataille. Elle n'a pas plus réagi à la prise de Mazar-e-Charif. Au bout du pont aujourd'hui fermé, que les Soviétiques avaient baptisé « pont de l'amitié » lors de la conquête en 1979, c'est un autre monde qui commence. Bien peu de Termezis y sont allés, n'entretenant aucun lien de cousinage avec les Ouzbeks d'en face : « *Ce sont avant tout des Afghans* », explique Komil, un fonctionnaire de la mairie. Des étrangers que tout sépare : l'histoire soviétique ici, britannique là-bas –, la langue, etc. Des voisins turbulents que l'on ne comprend pas : « *Cela fait plus de vingt ans qu'ils se battent, ils ne se souviennent même plus pourquoi* », ironise un étudiant.

Termez n'a pas vu passer la guerre, mais c'est par elle que va transiter l'aide humanitaire. Pour l'heure, les grilles du port fluvial, mangées par la rouille, restent cadenassées. En face, le « Bar du port » périclité doucement. Les grues sont figées au garde-à-vous depuis 1997, date de la fermeture de la frontière. Une seule trace de

vie subsiste, dans les miradors, d'où des paires de jumelles scrutent la rive opposée de l'Amou-Daria. Dans un hangar, l'Unicef (Fonds international de secours à l'enfance) a rassemblé 300 tonnes d'aides diverses, et le Programme alimentaire mondial 1 200 tonnes de blé. Une misère pour des locaux qui peuvent en contenir 20 000.

Tout va changer très vite et la noria humanitaire s'accélère. Sadik Safaev, le vice-ministre des affaires étrangères d'Ouzbékistan, est venu sur place pour le dire, dimanche 11 novembre : le tiers de l'aide humanitaire pour l'Afghanistan passera par là. Dans un premier temps, le pont restera fermé. Les marchandises seront chargées sur des camions, eux-mêmes mis sur des barges qui traverseront l'Amou-Daria. Chacune a une capacité d'au moins 500 tonnes. De l'autre côté, les camions n'auront plus qu'à prendre la route de Mazar-e-Charif.

A terme, a rappelé le dirigeant ouzbek, 16 000 tonnes emprunteront cette voie chaque mois. « *Les infrastructures, largement dimensionnées pour les besoins de l'armée soviétique, nous permettront de traiter de gros volumes dans des délais très courts* », se félicite Rupa Joshi, la porte-parole d'Unicef Ouzbékistan.

Une première barge devait traverser le fleuve-frontière lundi

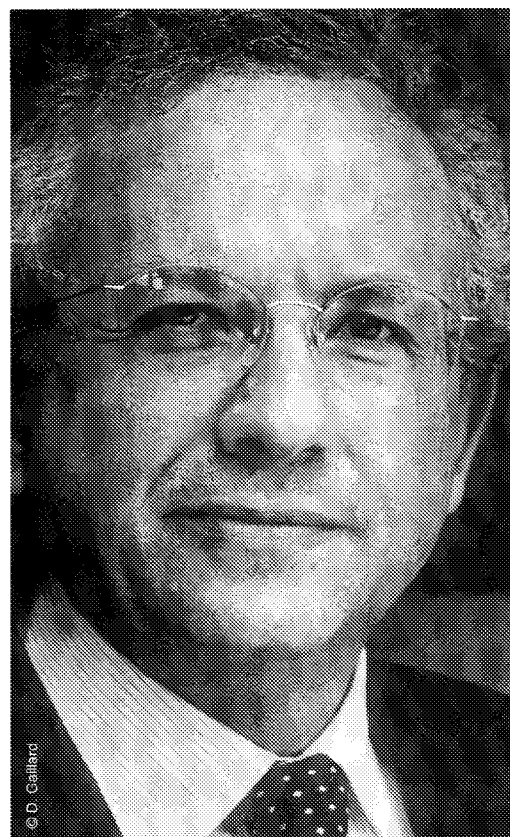
12 novembre. Auparavant, des spécialistes des Nations unies devaient procéder à une évaluation des conditions de sécurité sur l'autre rive, en principe évacuée par les talibans. Jusque-là, les négociations entre les responsables de l'ONU et le ministre des situations d'urgence, Ravchan Khaidarov,

Les agences de l'ONU vont renforcer leur présence sur place et les ONG arrivent en rangs serrés

avaient piétiné. L'Ouzbékistan, inquiet à l'idée d'entrouvrir sa frontière, exigeait des « assurances » sur les conditions de distribution de l'aide du côté afghan.

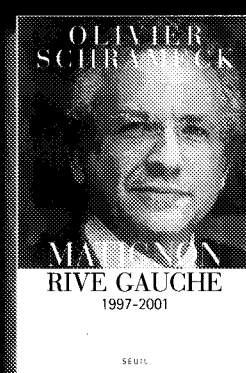
La chute de Mazar-e-Charif semble avoir débloqué la situation. Dès cette semaine, les agences des Nations unies vont étoffer leur présence sur place, et les ONG, qui se hâtaient lentement pour implanter des bureaux à Termez, tant que les conditions d'ouverture de la frontière restaient floues, arrivent en rangs serrés.

Jean-Jacques Bozonnet



Olivier Schrameck

MATIGNON RIVE GAUCHE . 1997-2001



La publication du livre d'Olivier Schrameck constitue un geste politique important et inédit.

Alain Duhamel, RTL

Je vous invite tous à lire ce livre qui nous concerne, un livre à débattre, à discuter. Un livre qui nous oblige à réfléchir à notre avenir commun.

Edwy Plenel, Le Monde des Idées, LCI

Un livre en 2001 peut encore faire l'événement.

Bruno Frappat, La Croix

www.seuil.com

Seuil

M. Bush appelle les nations à renforcer la coalition contre le terrorisme

Dans son allocution, lors de la première journée de l'Assemblée générale des Nations unies, le président américain a soutenu que la guerre engagée contre le réseau Al-Qaida était la raison même de l'organisation fondée après la seconde guerre mondiale

NEW YORK

de notre envoyé spécial

Les publics américains applaudissent chaque phrase, ou presque, des discours que George Bush leur adresse, depuis celui du 20 septembre au Congrès. Samedi 10 novembre, l'Assemblée générale de l'ONU est restée, elle, silencieuse pendant l'allocution du président américain et l'a applaudi, à la fin, sans chaleur. Il faut dire qu'accueilli de façon très protocolaire, seul orateur à utiliser ces prompts invisibles qui permettent de s'adresser à l'auditoire sans paraître lire son texte, M. Bush, dont c'était la première intervention dans cette enceinte, a d'emblée tranché avec le style habituel des discours « onusiens ». Très vite, il est apparu que son réquisitoire contre le terrorisme était aussi un sermon adressé à l'Assemblée générale.

Reprenant des propos tenus par lui-même ou par son gouvernement, au cours des dernières semai-

nes, sur le fait que les attaques du 11 septembre ont tué, à New York, presque autant d'étrangers que d'Américains, M. Bush est parti du principe que le combat contre un ennemi tel que le terrorisme est la raison d'être de l'ONU. Rappelant que l'organisation internationale est issue de la seconde guerre mondiale et de la lutte de l'humanité contre le crime, le chef de l'Etat américain a affirmé : « *Ce mal est revenu, et cette cause doit de nouveau être défendue.* »

Toute une partie de son discours s'adressait, sans nommer personne, à ceux qui pourraient sous-estimer la malversation des réseaux terroristes, ou leur trouver des excuses, ou se croire à l'abri de leurs coups. M. Bush a remercié l'ONU pour la promptitude et la clarté avec laquelle elle a condamné les attentats et s'est engagée à agir, sur tous les plans, contre ceux qui les ont organisés. Il a remercié aussi les Etats islamiques qui ont collectivement

condamné de tels actes. Mais il s'est surtout attardé à mettre en garde ceux qui « *ferment les yeux* » et ceux qui « *soutiennent et hébergent* » les terroristes.

Ce que la Maison Blanche appelle, depuis quelques jours, la « doctrine

Plusieurs chefs d'Etat d'Amérique latine ont regretté que les dirigeants américains ne se préoccupent pas davantage des racines de la colère

ne Bush » a été réaffirmé avec force et insistance : « *Les alliés de la terreur sont également coupables de meurtre et également tenus de rendre des comptes à la justice.* » Le président n'a donné aucune indication sur les Etats visés par cet avertissement, au-delà de l'Afghanistan ou, plus exactement, du régime taliban, dont les Afghans, a-t-il dit, ont hâte d'être « *débarrassés* ». Dans un entretien accordé au quotidien britannique *The Sun*, qui l'a publié samedi, Richard Cheney, le vice-président, a refusé de répondre à la question d'une éventuelle implication de l'Irak dans les attentats du 11 septembre ou dans les contaminations par le bacille du charbon. M. Bush n'en a pas dit un mot.

Le président a précisé, en revanche, les obligations qui incombent

aux Etats dans la lutte contre le terrorisme : démanteler ses filières de financement, partager le renseignement, coordonner les initiatives des polices, refuser aux terroristes « *tout abri, tout sanctuaire, tout passage* », ne pas leur procurer d'armes et empêcher que des opérateurs privés ne leur en procurent. Ce n'est pas tout.

Pour les Etats-Unis, il doit être clair qu'il n'existe pas de « bon » terroriste et que les actes de ce type ne peuvent être justifiés par aucune cause. Le refus du terrorisme doit conduire, enfin, à ne pas tolérer les « *mensonges vicieux* » diffusés au sujet du 11 septembre. Cela s'adresse aux pays arabes et musulmans, où se colporte la « théorie » selon laquelle ces attentats seraient imputables aux juifs.

Personne n'a critiqué, sur l'essentiel, ce que le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, qualifiait de « *discours de mobilisation* ». M. Bush ayant évoqué de nouveau, dans son discours, la menace d'un terrorisme chimique, biologique ou nucléaire, et un journal pakistanais ayant publié des propos de Ben Laden prétendant disposer d'explosifs nucléaires, le ministre britannique des affaires étrangères, Jack Straw, a abondé dans le sens du président américain. Le chef d'Al-Qaida « *menace notre paix et notre sécurité à tous* », a dit M. Straw.

Les réserves du président iranien, Mohammed Khatami, ne portaient pas sur le discours, mais sur les actes : des bombardements qui, « *inspirés par la fierté et par la rage* », risquent d'alimenter le terrorisme plutôt que de le réduire.

Louis Michel, le ministre belge, dont le pays préside le Conseil européen, estimait au contraire que ces bombardements « *servent à quelque chose* » tant que les talibans sont encore au pouvoir.

Plusieurs chefs d'Etat d'Amérique latine - vénézuélien, brésilien, chilien -, tout en se déclarant entièrement solidaires des Etats-Unis contre le terrorisme, ont regretté que les dirigeants améri-

a pris en compte l'attente de son auditoire plutôt qu'il ne lui a fait la leçon. Pour le reste, son propos s'adressait à l'opinion américaine autant qu'à la communauté internationale.

D'ailleurs, dans son allocution hebdomadaire à la radio, diffusée samedi après son discours à l'ONU, M. Bush a rendu compte aux Américains des avertissements qu'il venait de lancer. Dimanche, en fin

L'Iran, les Etats-Unis et les armes chimiques

La plupart des intervenants au débat sur le terrorisme se sont abstenus de critiques frontales, samedi et dimanche, contre la campagne militaire en Afghanistan, tout en appelant le président Bush à s'attaquer d'urgence aux racines de la violence : injustices, pauvreté, globalisation mal partagée. Le président iranien Mohammed Khatami a été beaucoup plus sévère. « *Nous devrions nous efforcer d'éviter le piège consistant à alimenter - plutôt que réduire - le terrorisme par des pratiques unilatérales trouvant leur source dans la rage et l'orgueil, a-t-il dit. Les armes les plus destructrices et les plus modernes sont utilisées dans l'un des pays les plus pauvres du monde contre des populations opprimées et déshéritées.* »

M. Khatami a toutefois souligné « *une concordance, aujourd'hui, entre les peuples des Etats-Unis et de l'Iran, qui ont fait l'expérience du massacre brutal quoique muet causé par les armes chimiques* », dans une référence à la guerre de son pays avec l'Irak. - (Corresp.)

cains ne se préoccupent pas davantage des racines de la colère et du ressentiment qui existent dans le monde. Il est vrai que M. Bush n'a parlé qu'en passant de la pauvreté et du sida. Former le vœu que « *deux Etats* » coexistent un jour sur les rives du Jourdain, l'un des deux se nommant « *Palestine* », ne lui a pas pris davantage de temps, mais lui a valu, en revanche, beaucoup d'éloges (lire page 5).

C'est, dans ce discours, le seul moment où le président américain

de matinée, il a emmené Kofi Annan, secrétaire général, et une délégation de l'Assemblée générale, sur les lieux où se dressaient les deux tours du World Trade Center, devant les décombres encore fumants où sont ensevelies 3 748 personnes de 86 nationalités. Les noms de ces pays ont été énoncés un à un, pendant que leurs drapeaux étaient hissés dans le vent qui soufflait sur Manhattan.

Patrick Jarreau

La Colombie dénonce le manque de soutien de la communauté internationale

La tragédie qui a touché New York et Washington, le 11 septembre, a « *dépoilé nos mots de déguisements, a écarté la duplicité de nos discours, a relégué au passé le monde en tonalités grises auquel nous étions habitués et l'a remplacé par un monde sans équivoques, en noir et blanc* », a déclaré samedi 11 novembre le président colombien, Andres Pastrana, devant l'Assemblée générale des Nations unies.

Il a insisté sur le fait que son pays avait souffert pendant des années d'un conflit intérieur et avait été victime de la « *dépendance mondiale aux drogues illicites* », ajoutant que la Colombie avait sacrifié ses ressources pour lutter contre un délit « *mondial* ». Le terrorisme, a-t-il dit, « *nous en avons souffert dans notre chair depuis très longtemps, bien que nous n'ayons pas toujours senti le ferme soutien de la communauté internationale à notre côté* ». - (AFP.)

« Le temps de la sympathie est maintenant passé. Le temps de l'action est venu »

VOICI les principaux points de l'intervention du président américain George W. Bush, samedi 10 novembre devant l'Assemblée générale de l'ONU :

« Les Etats-Unis d'Amérique n'oublieront pas le 11 septembre. Et le peuple de mon pays se souviendra de ceux qui ont comploté contre nous. Nous sommes en train d'apprendre leurs noms. Nous apprenons à reconnaître leurs visages. Aucun recoin sur terre ne sera assez éloigné, assez sombre pour les protéger. Aussi longtemps que cela prenne, l'heure de la justice viendra. (...) »

« Au moment même où nous parlons, les terroristes préparent de nouveaux meurtres, peut-être dans mon pays, peut-être dans le vôtre. Ils tuent parce qu'ils veulent dominer. Ils cherchent à renverser des gouvernements, à déstabiliser des régions entières. (...) »

« Dès qu'ils en seront capables, on peut s'attendre qu'ils utilisent des armes chimiques, biologiques et nucléaires. On ne peut ignorer cette menace. On ne peut l'apaiser. (...) »

« Certains gouvernements ferment encore les yeux

sur les terroristes, espérant être épargnés par la menace. Ils ont tort. »

« Il y a un prix à payer par chaque régime qui soutient la terreur, et il sera payé. Les alliés de la terreur sont tout autant coupables de meurtre et responsables devant la justice. (...) »

« Je fais cette promesse à toutes les victimes de ce régime : les jours des talibans qui protègent les terroristes, font du trafic d'héroïne et brutalisent les femmes sont comptés. Et les Etats-Unis travailleront avec les Nations unies pour soutenir un gouvernement post-talibans représentatif de tout le peuple afghan. »

« Après la tragédie, il y a un temps pour la sympathie et les condoléances. (...) Mais le temps de la sympathie est maintenant passé. Le temps de l'action est venu. »

« Il n'y a pas de bon terroriste. Aucune aspiration nationale, aucun tort passé ne peut justifier le meurtre d'innocents. »

« Nous n'avons pas demandé cette mission, mais il y a de l'honneur dans cet appel de l'Histoire. Nous avons l'occasion d'écrire l'histoire de notre époque, celle du courage défaisant la cruauté et de la lumière triomphant des ténèbres. Cet appel est digne de toute existence et digne de tout pays. »

NEW YORK (Nations unies)

de notre envoyée spéciale

Il y a deux ans, pendant la campagne électorale aux Etats-Unis, un reporter de Boston s'était mis en tête de tester les connaissances du candidat Bush en politique étrangère. Sans prévenir, il lui avait demandé de citer le nom des dirigeants de quatre points chauds de la planète, dont le Pakistan, où venait de se produire un coup d'Etat militaire. La réponse avait fait se gausser les démocrates. Non seulement George W. Bush ne connaissait pas le nom de Pervez Moucharraf, mais d'après ce qu'il avait entendu dire, « *ce type* » qui venait « *d'être élu* » - « *heu, non, pas élu. Il a pris le pouvoir* » - était un « *facteur de stabilité* » pour le pays, et son coup d'Etat « *une bonne nouvelle pour le sous-continent* ».

Depuis le 11 septembre, le nom de Pervez Moucharraf ne peut plus

échapper au moindre téléspectateur américain, pas plus que la nouvelle alliance entre les Etats-Unis et ce Pakistan, que son président n'a pas craint de placer « *au cœur de la coalition antiterroriste* ». Samedi et dimanche, le général a partagé la vedette avec le président américain, à New York, non sans laisser percer, à l'occasion, une certaine jubilation pour un tel retournement de situation.

« QUELLE GUERRE ? »

On l'a vu tenir conférence de presse sur conférence de presse, avec ou sans M. Bush ; donner des interviews (lui au *New York Times*, le premier ministre indien Vajpayee au *Washington Post*) ou encore s'entretenir de l'Afghanistan avec le voisin iranien Khatami - « *nous avons comparé nos notes* » - dans la foulée de son escalade-surprise à Téhéran sur le chemin de New York. Toujours avec le même air tranquille de celui qui n'est pas loin de se demander si le « *sacrifice* » actuel ne finira pas par « *renforcer le bien dans le monde* ».

Devant ses différents auditoires, M. Moucharraf a offert des propos rassurants : l'arsenal nucléaire pakistanais est sous bonne garde et dans « *de très bonnes mains* ». Il aurait même été redéployé dès le 13 septembre, selon le *Washington Post*, dans six endroits secrets. M. Moucharraf n'a pas apprécié que la presse américaine évoque des scénarios

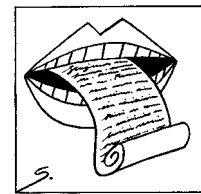
catastrophe dans lesquels des commandos occidentaux seraient obligés de venir « *neutraliser* » la bombe pakistanaise. Ce genre d'informations a « *un impact très négatif sur le public* », a-t-il souligné.

Côté guerre - « *Quelle guerre ?* », a-t-il rectifié ; « *il n'y a pas de guerre, il y a une opération contre les terroristes et ceux qui les abritent* » -, il a de nouveau plaidé pour une action « *aussi courte et ciblée que possible* », mais sans même plus mentionner l'approche du ramadan.

Côté contrepartie, M. Moucharraf, surtout, n'a pas caché ses souhaits. Dès avant l'ouverture de la conférence, on pouvait lire dans le *New York Times* une interview réclamant la récupération des 28 chasseurs F-16 achetés aux Etats-Unis mais gelés en 1990 après le développement du programme nucléaire pakistanais. Un « *geste de gratitude* » qui montrerait à quel point le Pakistan est rentré en grâce, a-t-il espéré. George Bush n'a rien promis sur les F-16, mais il a annoncé un plan d'aide au Pakistan de plus de 1 milliard de dollars.

Selon le ministre belge Louis Michel, l'Union européenne a accepté aussi de mettre la main au portefeuille : aide au développement de 100 millions d'euros et facilités d'accès aux marchés européens pour la confection pakistanaise.

Corine Lesnes



VERBATIM

« Au moment même où nous parlons, les terroristes préparent de nouveaux meurtres, peut-être dans mon pays, peut-être dans le vôtre. Ils tuent parce qu'ils veulent dominer. Ils cherchent à renverser des gouvernements, à déstabiliser des régions entières. (...) »

Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Polo Match®... mais vrai.

● Et si vous doutez encore, venez dès aujourd'hui découvrir la Polo Match® qui vous propose de série : 4 airbags, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, direction assistée, climatisation manuelle, système audio Volkswagen, vitres avant électriques, verrouillage centralisé, sièges avant réglables en hauteur... oui, c'est incroyable... mais vrai.

Une liste d'équipements de série incroyable

Crédit Abrégé
200 €/mois
1 311,91 F/mois

3615 Volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute) - 0 825 20 25 25 (0,98 franc la minute). Consommations 99/100 CE (l/100 km) poids à vide minimal - maximal : cycle urbain / extra-urbain / mixte : 8,5 - 8,8 / 4,9 - 5,0 / 6,2 - 6,4 / CO₂ (g/km) : 149 - 154.

MBA d'E.M.LYON*
Portez un nouveau regard sur votre carrière.
04 78 33 78 65 ou www.em-lyon.com/mba

EM LYON Graduate
School of Management

E.M. LYON - 183C - Septembre 2001. *Nouvel nom du Groupe ESC Lyon.



MIKE SEGAR/REUTERS

■ **NEW YORK.** Yasser Arafat, peu avant son intervention à la tribune des Nations unies, le 11 novembre. Le président de l'Autorité palestinienne a exprimé « sa plus grande gratitude » à George W. Bush pour sa déclaration.

Echanges de bons procédés entre journalistes de CNN et d'Al-Jazira

LES ÉCHANGES de bons procédés entre Al-Jazira (la chaîne d'information en continu arabe) et CNN (sa consœur américaine) ne cessent de nous surprendre. Sur CNN, le cor-



respondant d'Al-Jazira à Washington, Hafadh Al-Merazi, a reconnu que sa chaîne a coupé « cinq minutes environ » du dernier message d'Oussama Ben Laden – « des menaces » principalement (lire *Le Monde* du 8 novembre). En passant d'un écran à un autre, les journalistes étonnent par leur facilité d'adaptation. Sur Al-Jazira, Matthew Chance et l'arabophone Ben Widman, en commentant la chute de Mazar-e-Charif, sont restés « prudents », car, comme le veut la chaîne qatarie, il ne s'agit pas d'une victoire de l'Alliance, mais d'une conséquence des frappes américaines. En bons complices, les deux reporters de CNN ont confirmé que « l'Amérique a joué un grand rôle » et que tout a été facilité à l'Alliance du Nord.

Al-Jazira – qui n'a pas de correspondants au nord de l'Afghanistan – a quotidiennement interviewé les principaux acteurs de l'opposition afghane : un peu par souci professionnel, et souvent pour les mettre devant leurs contradictions. Le porte-parole d'un des principaux chefs de guerre de l'Alliance du Nord, Mohammed Atta, n'a pas été ménagé ce week-end : « Maintenant que vous êtes à Mazar-e-Charif, allez-vous vous venger sur la population civile ?

– Mais non...
– Vous voilà revenu au point où vous étiez il y a cinq ans. Allez-vous vous entre-tuer à nouveau ?

– Mais non ! »...

Pour autant, entre Al-Jazira et l'Alliance du Nord, le fil, toujours tendu, n'a jamais été rompu. Dans un entretien, l'ancien président afghan Hekmatyar concède à Al-Jazira : « Si l'Alliance du Nord entre à Kaboul avec des troupes étrangères, ce sera une catastrophe, les Afghans ne l'accepteront pas. » Par ailleurs, il s'insurge contre « les associations caritatives islamiques qui ne se sont jamais solidarisées avec "leurs frères" du nord de l'Afghanistan ». Si Kaboul tombait, qu'advient-il de Teyssir Allouni, le correspondant d'Al-Jazira ? « Kaboul est militairement à la portée de tous, mais politiquement toujours inaccessible », dit-il calmement.

IMAGES POIGNANTES

Le malheur de la guerre continue à endeuiller des civils kaboulois, et le journaliste d'Al-Jazira trouve encore des histoires et des images poignantes pour qu'on ne l'oublie pas. Dimanche, c'est un autobus qui est touché : 35 morts, annonce Teyssir Allouni. Reportage à l'hôpital : un vieil Afghane vient voir si son fils n'était pas parmi les passagers. Il en ressort effondré après avoir identifié deux de ses fils. « Je craignais pour un, j'en ai perdu deux. »

A Kandahar, l'envoyé spécial Youssef Echoulli annonce la destruction de deux villages : « Une centaine de morts, estime-t-il. Principalement des pauvres, ceux qui n'ont pas les moyens de s'enfuir. » A part ça, l'électricité est revenue à Kandahar après plus d'un mois d'interruption : « Du coup, les gens ici ont l'impression que les talibans sont "constructifs", puisqu'ils arrivent à réparer les dégâts causés par les "destructeurs". »

Tewfik Hakem

Le président américain n'a pas rencontré Yasser Arafat à l'ONU

Les pays arabes l'accusent « de s'être soumis au souhait des Israéliens »

NEW YORK (Nations unies) de notre correspondante

La grande majorité des orateurs, aux premiers jours du débat de l'Assemblée générale de l'ONU, les 10 et 11 novembre, a évoqué la situation au Proche-Orient comme étant une des sources du terrorisme international. Le Proche-Orient a aussi été au cœur des entretiens des principaux dirigeants de la planète présents à l'ONU pour le débat général.

Les rumeurs concernant l'annonce d'une initiative américaine pour relancer le processus de paix ont cependant été déçues, en raison, selon des sources proches du dossier, d'« une divergence profonde et de plus en plus visible » entre l'approche de la conseillère de la Maison Blanche, Condoleezza Rice, et celle du secrétaire d'Etat, Colin Powell. Ce dernier aurait plaidé auprès du président Bush pour qu'il rencontre le président palestinien, Yasser Arafat, ou « au moins lui serre la main ». L'occasion s'est présentée à deux reprises : dans la salle de l'Assemblée générale, et lors du déjeuner offert aux chefs d'Etat par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, au cours duquel, selon les témoins, le président Bush « a ignoré Yasser Arafat ».

Cette occasion manquée a provoqué frustration et colère chez les représentants des pays arabes ; ils accusent George W. Bush de « s'être soumis au souhait des Israéliens » en évitant cette rencontre, alors qu'il avait reçu le premier ministre israélien, Ariel Sharon, à Washington. Très actifs sur le dossier du Proche-Orient, les Européens aussi ont « regretté », selon l'expression du ministre français des affaires étrangères, « une occasion manquée, sur le plan humain et politique ». Pour sa part « personnellement offensé et profondément irrité », M. Arafat a refusé jusqu'à la dernière minute avant son départ, de rencontrer le secrétaire d'Etat Colin Powell.

L'atmosphère s'est améliorée après l'intervention de M. Bush devant l'Assemblée générale, dans laquelle il a affirmé que Washington maintenait son engagement

« pour une paix juste et durable au Proche-Orient ». L'administration américaine, a dit M. Bush, « fera tout pour ramener les deux parties à des négociations » ; il a souhaité qu'un jour « deux Etats – Israël et la Palestine – vivent ensemble en paix dans des frontières sûres et reconnues, comme stipulent les résolutions des Nations unies ». M. Bush a toutefois prévenu que « la paix ne viendra que lorsque tous auront répudié pour toujours l'incitation à la violence et la terreur ».

Ces déclarations ont été accueillies avec satisfaction par les Israéliens qui estiment, selon l'ambassadeur israélien à l'ONU,

« Il faut ramener la violence à zéro, ramener l'incitation à la violence à zéro et revenir au plan Mitchell »

Colin Powell

Yehuda Lancry, que George W. Bush a fait de l'arrêt des violences « un préalable » à la reprise du dialogue avec les Palestiniens. Plus prudents, les Palestiniens ont mis quelques heures avant d'approuver eux aussi les propos de M. Bush. Selon Nabil Chaath, ministre de l'information palestinien, c'est la « première fois qu'un président américain se prononce aussi publiquement en faveur d'un Etat palestinien, avec référence aux résolutions de l'ONU ». Les Palestiniens auraient préféré, dit encore M. Chaath, « un peu plus de détails ».

Malgré cela, Yasser Arafat a décidé d'ajouter de sa main quelques paragraphes à son discours : « Nous saluons les positions positives prises par le président George Bush qui a appelé à l'établissement d'un Etat palestinien », a dit M. Arafat de la tribune de l'Assemblée dimanche, « cela constitue un pas significa-

tifs sur la voie d'une cessation du conflit et de la paix au Proche-Orient ». M. Arafat a de nouveau réclamé l'envoi d'observateurs internationaux dans les territoires palestiniens pour « observer la guerre d'agression ». Cette demande est refusée par les Israéliens, et Washington avait opposé son veto en mars dernier à une résolution dans ce sens au Conseil de sécurité.

Pour le président palestinien, les Etats-Unis, la Russie, l'Union européenne ainsi que les pays arabes et musulmans devraient présenter « un cadre global pour une solution permanente » permettant aux Israéliens et Palestiniens d'en négocier « sans délai » les détails. Il a beaucoup insisté aussi sur un rôle dans les négociations pour l'ONU et son secrétaire général. Dimanche soir, Kofi Annan, Colin Powell, le ministre russe des affaires étrangères Igor Ivanov, et le représentant de l'Union européenne pour la politique extérieure, Javier Solana, se sont réunis. « Il y aura du travail », a dit M. Powell en sortant de la réunion : « Il faut ramener la violence à zéro, ramener l'incitation à la violence à zéro et revenir au plan Mitchell. » Ce plan prévoit notamment l'arrêt des violences et l'adoption de mesures de confiance entre les parties, préalables à une reprise du dialogue. Quant à une rencontre entre George W. Bush et Yasser Arafat, Colin Powell s'est dit confiant qu'elle aurait lieu « en temps opportun ».

La demande américaine qu'Arafat « se montre plus ferme contre le Hamas, est très difficile à réaliser alors que les Israéliens se trouvent toujours dans les territoires palestiniens », commente un diplomate. Les Israéliens exigent sept jours de calme comme condition préalable à l'application du plan Mitchell, ce qui « étant donné leurs propres actions, nous semble une condition intenable », poursuit ce diplomate.

Le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, doit intervenir devant l'Assemblée générale mardi 13 novembre.

Afsané Bassir Pour

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

En attendant les interventions de M. Powell et M. Pérès...

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La timidité du discours du président américain George W. Bush à propos du Proche-Orient était attendue. Il n'a donc pas véritablement déçu les Palestiniens et les Israéliens, qui ont pu trouver matière à satisfaction dans la symétrie entre l'évocation d'une future « Palestine » et celle de la fin indispensable des violences qui reste un préalable pour Israël à toute reprise des discussions. Des deux côtés, on estimait, lundi 12 novembre, que les interventions du ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, et surtout celle du secrétaire d'Etat, Colin Powell, permettraient, en revanche, d'en savoir peut-être un peu plus à la fois sur les intentions des Israéliens et sur l'initiative américano-européenne pour sortir de l'impasse.

M. Pérès, qui se targue depuis plus d'une semaine de disposer d'un plan, doit cependant composer avec un premier ministre, Ariel Sharon, qui n'entend pas lui laisser la bride sur le cou. Les deux hommes se sont

longuement entretenus avant le départ du ministre pour New York où il est d'ailleurs flanqué du fils de M. Sharon, Omri, qui continue de jouer les *missi dominici* avec les Palestiniens, en dépit des vives critiques que cela soulève en Israël. M. Pérès, selon la presse israélienne, envisagerait la proclamation rapide d'un Etat dans les actuelles zones autonomes palestiniennes. Mais cette idée se heurte à la fois à une opposition de principe des Palestiniens et au problème du démantèlement de certaines colonies, notamment à Gaza, auquel M. Sharon reste opposé.

Sur le terrain, un militant du Hamas a été tué près de Naplouse, dans la nuit de dimanche à lundi, par l'armée israélienne. Selon la radio, ce militant avait été mêlé au meurtre de deux colons israéliens, il y a trois ans. Ce raid a été effectué quelques heures après une fusillade dans un village agricole israélien, situé au nord-est de Tel-Aviv.

Gilles Paris

7 A/R
par jour

4H05

Paris/Cologne,

tout confort

des affaires qui roulent.

Paris • Bruxelles • Cologne • Amsterdam • Genève

Informations et réservations : 08 92 35 35 36 (2,21 € soit 0,34 € la minute), agences de voyages agréées, gares et boutiques SNCF, www.thalys.com.

THALYS





Le Maghreb entre sécheresse et pluies torrentielles

APRÈS la sécheresse, les trombes d'eau et des centaines de morts... Certains des habitants d'Alger doivent se considérer comme les premières victimes du changement de climat pronostiqué à l'échelle de la planète par les spécialistes : depuis des mois, il n'était pas tombé une goutte de pluie sur le pays.

Début octobre, dans la capitale, les autorités avaient mis en place une sorte de plan Orsec limitant la distribution d'eau, y compris dans les quartiers chics, à un jour sur trois, à raison de quelques heures par jour. Prendre une douche était devenu un luxe et les Algérois avaient redécouvert l'image, jusqu'ici réservée aux campagnes, de tracteurs tirant dans les rues des quartiers populaires des citernes remplies d'eau vendue l'équivalent de 20 francs le mètre cube. Ces derniers jours, la rumeur courait à Alger que l'eau ne serait bientôt plus disponible qu'un jour sur cinq. Symbole de l'inquiétude de la population, le ministère des affaires religieuses avait appelé à des prières dans les mosquées pour implorer Dieu de faire venir la pluie.

Cela fait des années que l'Algérie est en proie à une sécheresse dont l'agriculture est le premier secteur à faire les frais. Les récoltes de céréales des dernières campagnes ont été médiocres. Mais ces contre-performances ont été masquées par les bons résultats du secteur des hydrocarbures. Grâce aux devises engrangées par les exportations de pétrole et de gaz, l'Algérie a pu importer des denrées agricoles qui lui faisaient défaut. Seule, l'importance de l'exode rural, qui contribue à gonfler les bidonvilles dans le nord du pays, témoigne de la crise du secteur.

L'Algérie n'est pas le seul pays du Maghreb confronté à une sécheresse persistante. La Tunisie est logée à la même enseigne et son agricultu-

re pâtit depuis des années du manque d'eau. La crise agricole est contrebalancée, il est vrai, par les résultats satisfaisants de l'industrie et du tourisme.

Paradoxalement, c'est le Maroc, c'est-à-dire le pays qui a davantage investi dans la construction de barrages que les autres Etats du Maghreb, qui souffre le plus de cette sécheresse. Dans ce pays, aucun secteur d'activité n'est à même de faire oublier les aléas du climat. Que le ciel se montre clément et la croissance économique affiche des taux exceptionnels ; mais lorsque la pluie se fait rare, les performances sont en berne. Pour tenter de gommer l'incidence climatique, Hassan II, peu de temps avant de disparaître, avait décidé de ne plus faire coïncider l'année budgétaire avec l'année civile. Trop complexe, l'expérience a été rapidement abandonnée. En revanche, un nouveau programme de construction de barrages a été lancé.

DEVENUE LA NORME

La sécheresse de ces dernières années explique dans une large mesure les chiffres décevants de l'économie marocaine. Au cours de la décennie écoulée, la croissance n'a pas dépassé 3 % en moyenne (à l'exception de 1998) alors qu'il faudrait qu'elle atteigne, de façon durable, 6 % à 7 % l'an pour que le pays puisse espérer sortir du sous-développement.

Cette année n'a pas échappé à la malédiction. Le souvenir des pluies de l'hiver dernier est loin et, depuis, les prévisions de croissance pour 2001 ont été sans cesse revues à la baisse, faute de précipitations. Les responsables marocains sont aujourd'hui convaincus qu'il leur faut intégrer dans leurs prévisions le manque d'eau comme une donnée chronique. La sécheresse est devenue la norme et des pluies

abondantes un atout exceptionnel.

Ironie du sort, samedi, alors qu'Alger affrontait coulées de boue et glissements de terrain, à Marrakech, au Maroc, s'achevait la conférence chargée de remettre sur les rails le protocole de Kyoto sur la réduction des émissions à effet de serre. Comme s'il s'agissait de rappeler que les pays du sud sont les premières victimes du réchauffement de la planète...

Jean-Pierre Tuquoi

Un pays riche mais dont la population s'appauvrit, selon un rapport de la FIDH

L'ONG souligne le désengagement presque total de l'Etat

L'ALGÉRIE est un pays riche, mais dans lequel, paradoxalement, la population s'appauvrit. La réglementation y est pléthorique mais ne protège pas les citoyens. Quant au climat d'insécurité, il sert à limiter les droits des individus. Telles sont les principales conclusions d'un document « alternatif » élaboré par la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), et rendu public le 12 novembre, pour faire contre-poids au rapport que doit présenter l'Algérie jeudi prochain devant le Comité des Nations unies sur les droits économiques, sociaux et culturels.

Grâce à une hausse importante des prix du pétrole, rappelle la FIDH, l'Algérie disposerait actuellement de réserves de change d'un montant d'environ 15 milliards de dollars. Si les programmes d'ajustement structurels conclus avec les institutions de Bretton Woods en 1994 et 1995 ont abouti au rétablissement des équilibres macroéconomiques et financiers, cela s'est fait au prix d'un recul considérable du niveau de vie d'une grande partie de la population. Le PNB par habitant continue de chuter et les inégalités en terme de consommation sont criantes. Le chômage s'est stabilisé à un niveau dramatique depuis 1994 (autour de 35 % de la population

active) et touche plus particulièrement les jeunes, (80 % des chômeurs ont moins de trente ans) tandis que les créations d'emplois restent dérisoires. Les droits sociaux des Algériens ont reculé depuis dix ans, l'accès aux biens publics s'est profondément dégradé et les conditions de logement y sont les plus difficiles de la région. Le taux officiel d'occupation moyen par logement est de 7,3 personnes, alors qu'au Maroc, par exemple, il est de 5,7 personnes, et en Egypte de 4,9. On estime à sept millions le nombre de logements manquants en Algérie et le plan de relance décidé l'été dernier par le gouvernement risque d'avoir le plus grand mal à combler les besoins dans ce domaine.

MOINS DE 1 DOLLAR PAR JOUR

Face à tous ces problèmes, souligne encore la FIDH, le désengagement de l'Etat est devenu la règle : suppression du soutien des prix et des subventions, réduction des dépenses publiques dans les secteurs sociaux, liquidations et (ou) privatisations d'actifs publics, licenciements, etc., sans que le secteur privé prenne le relais. Conséquence indirecte - mais réelle - des programmes d'ajustement structurels, les systèmes éducatif et de santé se dégradent dangereusement avec la rédu-

tion des dépenses budgétaires qui leur étaient attribuées. D'où la centième place qu'occupe l'Algérie dans le classement établi par le PNUD et basé sur l'indicateur de développement humain.

Selon diverses estimations, dont celles du Conseil économique et social algérien (CNES), plus de sept millions de personnes, soit 23 % de la population, vivent en dessous du seuil de pauvreté, disposant d'un revenu quotidien inférieur à un dollar. Ce chiffre passe à quatorze millions de personnes, soit plus de 40 % de la population, si l'on considère un revenu quotidien inférieur à 2 dollars. Les classes moyennes ont de ce fait disparu pour rejoindre le lot des plus démunis. Seul un groupe de nouveaux riches a vu sa situation s'améliorer sur fond de spéculation commerciale et financière. La prolifération des sociétés d'import-export (plus de quarante mille) en est le signe le plus visible. Cette situation est d'autant plus préjudiciable à l'économie nationale qu'une grande partie de ces revenus n'est pas déclarée et échappe ainsi à la fiscalité. Conséquence : 20 % des plus pauvres ne représentent que 7 % de la consommation nationale quand 20 % des plus riches en représentent 48,6 %.

Florence Beaugé

C'EST LE MOMENT DE FAIRE DES AFFAIRES ACHETEZ UN IBM NETVISTA

ET PROFITEZ DE LA LIVRAISON GRATUITE JUSQU'AU 21 DECEMBRE 2001*

Si vous cherchez un poste de travail élégant, facile à déployer et à gérer, vous êtes certain de trouver un modèle adapté à vos besoins dans la gamme IBM NetVista. Tous les NetVista sont conçus pour fournir aux utilisateurs la puissance, la polyvalence et l'évolutivité dont ils ont besoin.

L'essentiel de l'informatique sans contrainte pour votre budget. Les connexions modem ou Ethernet intégrées vous relient indifféremment à internet ou à votre réseau d'entreprise. Les quatre ports USB permettent la configuration "plug-in" des périphériques : imprimantes, scanners, lecteurs externes...

Disponibilité hors pair. Au quotidien, vous apprécierez le service et le support IBM, l'accès direct à des fonctions d'aide, des conseils et des mises à jour en ligne par téléphone, internet ou via la touche Access IBM. Les deux modèles que nous vous proposons offrent une même fiabilité qui tient au choix de leurs composants et au soin apporté à leur fabrication. Tous deux s'assortissent d'une garantie de 3 ans.

Pour commander, il suffit d'un coup de fil ou d'un simple clic. Et profitez de la livraison gratuite de votre NetVista jusqu'au 21 décembre*.

NetVista A21

Un PC économique, simple à mettre en oeuvre et à utiliser

Modèle de bureau 3 x 4 ivoire

Processeur Intel® Celeron™ 900 MHz

Mémoire 128 Mo

Disque dur 20 Go

Ecran 17" ivoire

Lecteur de disquettes 3,5"

Clavier et souris IBM, 4 ports USB

Ethernet 10/100

Microsoft® Windows® 98

Licence Lotus SmartSuite Millennium et Notes Client 5.0

Norton AntiVirus et nombreux logiciels utilitaires

Garantie 3 ans retour atelier

Ref. PBD37FR (UC) + MFRMP03 (écran)

873 € HT

5 736,50 F HT

1 044,11 € TTC - 6 848,89 F TTC

35,46 € TTC - 232,60 F TTC/mois**

NetVista A22p

Un PC professionnel puissant et complet

Modèle microtour anthracite

Processeur Intel® Pentium® 4 1,50 GHz

Mémoire 128 Mo

Disque dur 40 Go

Lecteur CD-ROM 48x

Ecran 17" anthracite

Lecteur de disquettes 3,5"

Clavier et souris IBM, 4 ports USB

Vidéo nVidia Vanta 16 Mo AGP 4x

Ethernet 10/100

Microsoft® Windows® 2000

Microsoft® Office® XP Edition PME

Norton AntiVirus et nombreux logiciels utilitaires

Garantie 3 ans retour atelier

Ref. PCS71FR (UC) + MFRMP01 (écran)

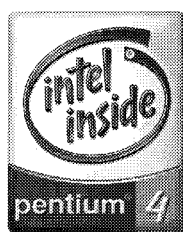
1 375 € HT

9 019,41 F HT

1 644,50 € TTC - 10 787,21 F TTC

51,25 € TTC - 336,18 F TTC/mois**

Modèle A22p photographié avec écran plat TFT.
Modèle proposé livré avec écran cathodique.



Contactez IBM

Connectez-vous sur **ibm.com/fr**

Ou téléphonez au **0 810 185 810***

pour acheter en direct ou connaître le revendeur le plus proche de chez vous.

NavCode: Obtenez rapidement nos dernières informations produits et prix. Mentionnez le NavCode par téléphone ou internet : **2AA15LN11**

Les PC IBM utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell

Prix ibm.com et prix moyen constaté au 5 novembre 2001, chaque revendeur restant libre de ses prix. Offres valables dans la limite des stocks disponibles. *Livraison gratuite en France métropolitaine pour les commandes reçues entre le 5 novembre et le 21 décembre 2001. L'acceptation des offres implique l'acceptation des conditions de vente IBM. IBM se réserve le droit de modifier les caractéristiques et prix de ses produits à tout moment et sans préavis. TVA en vigueur : 19,6%. **Loyer mensuel donné à titre indicatif. Offre de location SuccessLease sur 36 mois, réservée au marché professionnel sous réserve de l'acceptation du dossier par Factobal. SuccessLease est une marque d'IBM Corporation, utilisée sous licence. Factobal est une filiale de FactoFrance Heiler, opérateur agréé par IBM France. 1-Numéro Azur : prix d'une communication locale. Intel, le logo Intel Inside, Pentium et Celeron sont des marques ou des marques déposées d'Intel Corporation ou de ses filiales aux Etats-Unis et dans les autres pays. Microsoft et Windows sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Les autres marques appartiennent à leurs entreprises respectives. Photos non contractuelles. Copyright IBM, 2001. Certains produits logiciels Microsoft® fournis avec cet ordinateur peuvent inclure des technologies de protection contre la copie. VOUS NE SEREZ PAS ALORS EN MESURE D'UTILISER LE PRODUIT SI VOUS NE RESPECTEZ PAS LES PROCEDURES D'ACTIVATION. Ces procédures d'activation du produit et la politique de Microsoft® en matière de confidentialité seront détaillées lors du lancement initial du produit ou de certaines réinstallations des produits logiciels ou reconfigurations de l'ordinateur et peuvent être réalisées par Internet ou par téléphone (coûts de communication éventuellement applicables).

La presse dénonce « l'incompétence et l'impunité » du gouvernement

« QU'ATTENDENT les responsables pour démissionner ? » Le journal arabophone *El Youm* donnait lundi matin en manchette la tonalité générale d'une presse se faisant l'écho de la rage des Algériens à l'égard des pouvoirs publics, au lendemain du désastre qui a entraîné la mort de centaines de personnes. Incompétence, incurie, impunité : les commentaires n'épargnent personne, ni le gouvernement ni le président de la République. « Quand un gouvernement est incapable, il démissionne. (...) Qu'attendent donc ces responsables pour démissionner, pour l'honneur, pour préserver les institutions et ce qui reste de crédit de la République ? », s'interroge le directeur d'*El Youm*, parlant d'un « peuple orphelin » et fustigeant le chef de l'Etat, « qui veut être président à 100 %, mais qui ne veut pas assumer le moindre devoir ».

« Sous la ville devenue cimetière, la dernière digue qui maintenait un semblant de lien entre les gens et l'Etat s'est peut-être rompue », écrit *Le Quotidien d'Oran*, tandis qu'*El-Watan* considère que « le divorce est définitivement consommé entre les gouvernants - dont certains ont un quasi-statut de coopérants étrangers - et un peuple qui le leur rend bien à sa manière : le mépris et l'émeute, qui, suprême dérision, ne les émeuvent même plus ».

La *Tribune*, journal connu pour sa pondération et sa mesure, n'est

pas en reste : « Les crues ont mis à nu l'absence de courage politique des responsables à reconnaître leurs défaillances dans la gestion de la cité et, par conséquent, leur incompétence multipliée », estime-t-il. Pour *Le Matin*, le pouvoir n'a pas d'excuse, puisqu'il avait été averti par la météo. « Le pouvoir savait mais n'a rien fait pour épargner ce malheur de plus aux Algériens, moins par mépris que par cette incompétence ordinaire qui caractérise les régimes illégitimes et obsolètes, fermés autant à leurs peuples qu'à leur époque, enrage-t-il. Les hommes qui nous dirigent ne savent pas comment donner suite à un bulletin météo : ils n'ont ni la qualification, ni l'intendance, ni même l'esprit à cela. »

La presse traduit bien le sentiment des Algériens, à savoir qu'ils n'ont plus d'Etat et qu'ils doivent encore et toujours se débrouiller tout seuls. « Des Algériens ont été emportés par les eaux dans un pays où il n'y avait plus d'Etat, et ceux qui les ont exposés à la mort, Bouteflika, Benflis, Zerhouni, fiers de l'impunité d'un système mafieux, n'osent même pas envisager de démissionner. Après eux, le déluge », écrit *La Tribune*, en pensant à l'avenir et en soulignant que, pour le moment, « la rue ne s'est pas encore remise du choc. L'heure est au constat et au recueuillement. Les jours qui viennent risquent de provoquer un autre raz de marée. Humain cette fois-ci ».

A Doha, un accord de principe se dessine sur l'accès aux médicaments

Il donne satisfaction au Brésil et doit encore être soumis aux pays en développement

Un accord de principe est intervenu, dans la nuit de dimanche à lundi 12 novembre, sur l'un des dossiers les plus sensibles traités à la réunion de

l'OMC : l'accès aux médicaments et les droits de propriété intellectuelle. Un compromis, qui doit encore être accepté par les pays en voie de déve-

loppement, leur permettrait « pour protéger la santé publique » d'avoir un accès facilité et bon marché à certains traitements.

DOHA (Qatar)

de nos envoyées spéciales

Les Américains ont pris de vitesse les Européens, dans la nuit de dimanche à lundi 12 novembre, dans la recherche d'une solution pour l'accès des pays en voie de développement aux médicaments à faible coût, et ce, grâce à une alliance inattendue avec le Brésil, leur principal opposant sur ce dossier extrêmement sensible.

Le texte, qui doit encore faire l'objet d'un consensus avant d'être adopté en séance plénière, prévoit que rien dans l'accord sur la propriété intellectuelle (Adpic/Trips) « ne puisse empêcher les membres de prendre des mesures pour protéger la santé publique ». Il autorise les Etats membres à « protéger la santé publique et en particulier à assurer l'accès aux médicaments pour tous ».

Cette nouvelle version élargie est une concession de la part des Etats-Unis, qui voulaient limiter aux principales pandémies le recours à des médicaments génériques. Elle clarifie les possibilités déjà offertes par l'accord Trips, soumises jusqu'à maintenant à des interprétations contradictoires. Au début de l'année, les Américains avaient même attaqué le Brésil devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en lui reprochant de violer les brevets des groupes pharmaceutiques en fabriquant des médicaments génériques contre le sida.

Or, le Brésil ne faisait que mettre en application des dispositions prévues, notamment en cas d'urgence nationale, dans l'accord Adpic. En contrepartie du respect et de la protection des droits de propriété intellectuelle, cette convention multilatérale autorise les Etats membres de l'OMC à recourir aux licences obligatoires et aux importations parallèles. Les premières autorisent un pays à utiliser un médicament breveté sans l'autorisation du détenteur du brevet, pour des raisons tenant à l'intérêt général. Les secondes permettent d'acheter un médicament non pas auprès de la maison mère, mais dans un pays tiers où il coûte moins cher.

UN TEXTE CONCURRENT

La pandémie de sida, avec ses 22 millions de morts et ses 35 millions de séropositifs vivants pour 90 % d'entre eux dans les pays du Sud, a tragiquement illustré les difficultés d'accès aux médicaments. L'action de pays comme le Brésil ou la Thaïlande, l'offre de médicaments génériques par des firmes indiennes, le procès intenté à l'Afrique du Sud par 39 laboratoires pharmaceutiques ont ému l'opinion internationale. Les Etats-Unis ont abandonné leurs poursuites contre le Brésil et les laboratoires pharmaceutiques ont retiré leur plainte contre Pretoria et baissé le prix de leurs médicaments contre

le sida. Pour autant, ils n'ont pas abandonné la partie. Il n'est pas étonnant de voir qu'à Doha, les positions les plus hostiles à une interprétation souple de l'accord Adpic ont été défendues par les Etats-Unis et la Suisse, qui possèdent tous deux une puissante industrie pharmaceutique.

Les pays du sud voulaient obtenir une déclaration selon laquelle rien dans l'accord ne puisse les empêcher de prendre des mesures pour protéger la santé publique. Jusqu'à présent, les Etats-Unis, le Canada, et la Suisse jugeaient que l'accord existant offrait suffisamment de souplesse pour garantir aux pays du sud l'accès aux médicaments. Ils refusaient toute interprétation qui nuirait aux droits des grands groupes et les dissuaderaient d'investir dans la recherche médicale, faute de garantie de retour sur leurs investissements.

Pour parvenir à ses fins, le négociateur américain Robert Zoellick a commencé par essayer de faire exploser la coalition des pays en développement en faisant des propositions à ceux qui n'ont pas d'industrie pharmaceutique. Le premier jour de la conférence, vendredi 9 novembre, il a fait deux offres : la première accordée aux 49 pays les moins avancés (PMA) un report de la mise en œuvre de l'accord sur la protection des brevets pharmaceutiques jusqu'en 2016, au lieu de 2006. La seconde

garantit à ceux de l'Afrique subsaharienne qu'aucun recours ne sera engagé contre eux auprès de l'OMC pendant cinq ans dans le cas où ils feraient appel à des médicaments à bas prix dans le traitement du sida et d'autres pandémies.

Cette stratégie a suscité des réserves de la part des pays en développement. Les représentants du Nigeria et du Brésil s'étaient interrogés sur ce qui se passerait au-delà de la période de cinq ans. Le négociateur égyptien avait dit ne pas comprendre comment on pouvait définir une dérogation sur une base géographique – l'Afrique subsaharienne – alors que ni les pandémies ni la pauvreté ne se limitent à cette région. L'Afrique du sud s'était dit « humiliée » par cette proposition de moratoire et avait souhaité que les droits et obligations liés à l'accord Adpic ne soient pas limités dans le temps.

Pour contrer l'offre américaine, la Commission avait préparé un texte concurrent se voulant lui aussi un compromis entre la position des pays en développement et celle des Etats-Unis. Il affirme le droit des membres « à prendre des mesures pour protéger leurs intérêts essentiels de santé publique dans le cadre de l'accord sur la propriété intellectuelle ».

Martine Laronche et Babette Stern

TROIS QUESTIONS À...

GERMAN VELASQUEZ

1 **Spécialiste de la question de l'accès aux médicaments, vous êtes l'un des trois représentants de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à la conférence de Doha. Qu'en attendez-vous ?**

L'OMS est extrêmement satisfaite que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) débattre de l'accès aux médicaments. C'est déjà un succès en soi. Comme l'a souligné le docteur Gro Harlem Brundtland, directrice générale de l'OMS, dans un texte daté du 9 novembre, pour la première fois en cinquante ans d'existence du système multilatéral de commerce, une déclaration

ministérielle distincte est à l'étude sur la propriété intellectuelle et les questions de santé publique. C'est une occasion historique de veiller à ce que l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Adpic) ne barre pas l'accès aux médicaments indispensables, notamment dans les pays les plus démunis.

2 **Comment expliquez-vous le fait que ce débat ait fini par forcer les portes de l'OMC ?**

Le procès de Pretoria, dans le contexte dramatique de la pandémie de sida, a mis la question des brevets et de l'accès aux médicaments sur le tapis. Cela a également abouti, en juin, à l'assemblée générale des Nations unies consacrée à cette crise de santé publique, qui a lancé

le Fonds global pour lutter contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Même si les attentats du 11 septembre, que nous condamnons évidemment sans réserve, risquent d'avoir des effets négatifs sur les engagements financiers pour le Fonds, ils ont aussi, à leur façon, réposé la question de l'accès aux médicaments – certains antibiotiques – aux Etats-Unis mêmes.

3 **Les positions défendues, d'une part, par les Etats-Unis, la Suisse, le Canada et le Japon, et, d'autre part, par soixante pays, dont le Brésil, l'Inde et les Etats africains, divergeaient fortement. L'accord qui se dessine a-t-il des chances d'aboutir ?**

Nous espérons que l'on parviendra à un consensus, d'autant que

la Chine, qui vient d'être admise à l'OMC, a apporté son soutien à la position des pays du tiers-monde.

» L'OMS va continuer à soutenir les pays qui le demandent pour mettre en œuvre l'accord Adpic, en utilisant ses dispositions au mieux de leurs intérêts et en analysant son impact sur la santé. La directrice générale de l'OMS vient de le rappeler : « L'accès aux soins est un droit universel, et nous avons tous obligation de veiller à sa réalisation progressive. Il implique l'accès aux services de santé, à la prévention, aux soins, aux traitements, au soutien et, bien sûr, aux médicaments indispensables. »

Propos recueillis par Paul Benkimoun

Des milliers de personnes manifestent à Genève et en France

ENVIRON cinq mille manifestants se sont retrouvés, samedi 10 novembre, devant le siège de l'OMC à Genève pour dénoncer la réunion ministérielle de Doha et les « effets dévastateurs de la mondialisation néolibérale ». A l'appel d'un collectif d'une trentaine d'associations, de syndicats et de partis de gauche, les protestataires ont défilé pendant deux heures à travers la ville, avant d'être tenus à bonne distance des bâtiments de l'OMC, protégés par un important dispositif de sécurité.

« Les gouvernements se sont réfugiés à Doha pour fuir ceux qui les ont élus », a déclaré un député Vert au Parlement helvétique et secrétaire général d'un syndicat de paysans. Les manifestants étaient aussi nombreux que lors de la conférence ministérielle qui s'était tenue à Genève en mai 1998. Contrairement aux violents incidents qui s'étaient alors produits, la manifestation s'est déroulée sans incident majeur.

En France, des rassemblements ont eu lieu samedi dans la plupart

des villes à l'appel d'une quarantaine d'associations et d'organisations politiques et syndicales, pour dénoncer les « prétentions » de l'OMC. A Paris, 5 000 manifestants ont défilé de la place de la Bourse à celle de la Bastille, derrière la banderole « Le monde n'est pas une marchandise », dans un cortège où se mêlaient comités locaux d'Attac, militants de la Confédération paysanne, syndicalistes du Groupe des Dix, de la FSU, de la CGT, étudiants de l'UNEF, militants de la

LCR, jeunes grévistes d'un McDonald's parisien.

Plusieurs responsables politiques de la majorité plurielle se sont joints au défilé, parmi lesquels deux candidats à la présidentielle, Robert Hue, pour le Parti communiste, et Noël Mamère, pour les Verts. On notait également la présence d'Harlem Désir, député socialiste européen, ainsi que celle de Georges Sarre, président du Mouvement des citoyens. Dans le reste du pays, les manifestations ont réuni 1 500 personnes à Marseille, un millier à Lille et à Lyon, 350 à Nice, 300 à Bordeaux, Bayonne, Montpellier ou Grenoble.

FUGACE HAPPENING

A Doha, les ONG peinent à se faire entendre. Chaque jour, elles sont une cinquantaine à participer à un fugace happening pour manifester leur opposition, captant l'attention de caméras en mal d'images. Vendredi, une quarantaine de personnes, la bouche scotchée, bloquaient l'accès à la salle où devait se tenir la séance inaugurale. Samedi, elles perturbaient la conférence de presse de Robert Zoellick, le représentant américain du commerce. Dimanche midi, elles improvisaient une pièce de théâtre pour caricaturer la négociation.

« Les Etats-Unis doivent mettre en place les conditions pour lutter contre les inégalités au lieu de se servir des attentats du 11 septembre pour pousser leurs intérêts commerciaux », estimait Maud Barlow, de Council of Canadians, exprimant un point de vue partagé par de nombreuses organisations.

Victoire électorale pour le premier ministre australien

CANBERRA. Le premier ministre conservateur australien, John Howard, a enregistré, samedi 10 novembre, une très nette victoire lors du scrutin législatif. Il est ainsi réélu à son poste. Sa coalition, qui regroupe les Libéraux et le Parti national, devrait disposer d'une majorité de 10 sièges au Parlement, qui en compte 150.

L'opposition travailliste n'avait besoin que d'une hausse de 0,8 % de ses résultats électoraux de 1998 pour remporter la majorité parlementaire. Mais son soutien de la politique gouvernementale de lutte contre l'immigration irrégulière semble avoir provoqué la colère d'une partie de ses électeurs traditionnels. Le chef du Labour, Kim Beazley, a annoncé qu'il renonçait à la direction de son parti. Les Verts, qui ont toujours été favorables à l'accueil des boat people, ont progressé (4,3 % des voix, soit + 2,3), tandis que le mouvement d'extrême droite, One Nation, a pratiquement disparu du paysage politique. – (Corresp.)

L'Allemagne subit un important manque à gagner fiscal

BERLIN. Mauvaise nouvelle pour le déficit budgétaire allemand : le très fort ralentissement économique provoque un manque à gagner important sur les recettes fiscales, selon des estimations communiquées vendredi 10 novembre à Berlin. Cette année, les recettes devraient être inférieures de 6,6 milliards d'euros au niveau escompté en mai, puis de 9,8 milliards d'euros, en 2002.

Ces chiffres sont supérieurs à ceux dont la presse allemande s'était fait l'écho ces derniers jours. Ils vont avoir pour conséquence de creuser le déficit public : celui-ci devrait se rapprocher du seuil limite de 3 % défini par le pacte de stabilité et de croissance, plaçant l'Allemagne dans une position délicate vis-à-vis de ses partenaires européens, tout en réduisant les marges de manœuvre du gouvernement pour soutenir l'activité. Selon des estimations confirmées par le ministre des finances Hans Eichel, mardi, le déficit allemand devrait atteindre 2,5 % en 2001 et 2,6 % en 2002, bien au-delà des engagements pris (1 %). – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE** : plusieurs centaines de militants antinucléaires ont manifesté, dimanche 11 novembre, dans la région de Gorleben (Basse-Saxe) contre le passage d'un convoi de déchets nucléaires parti le même jour de France et attendu côté allemand lundi. La manifestation la plus importante a eu lieu à Splietau, où environ 2 000 militants selon les organisateurs (850 selon la police) ont bloqué les routes à la sortie de la ville, bravant ainsi l'interdiction des autorités. Ces dernières ont déployé près de 18 000 policiers. Samedi, une manifestation avait réuni à Lunebourg 10 000 personnes, selon les organisateurs. – (AFP.)

■ **BULGARIE** : les électeurs retourneront aux urnes le 18 novembre pour élire le président de la République, le premier tour de dimanche 11 novembre n'ayant pas atteint les 50 % de participation requis par la Constitution. Ce deuxième tour opposera le président sortant, Petar Stoitchev, au candidat du Parti socialiste (PSB, ex-communiste) Gueorgui Parvanov, qui sont pratiquement à égalité au terme du scrutin de dimanche, selon les instituts de sondages. Les deux concurrents obtiendraient chacun autour de 35 % des suffrages, selon des décomptes officieux. – (AFP.)

■ **YOUGOSLAVIE** : le vice-amiral à la retraite Miodrag Jokic, inculpé par le Tribunal pénal international (TPI) de crimes de guerre commis en Croatie, a quitté, lundi 12 novembre, Belgrade pour La Haye, où il se rend volontairement au tribunal, a rapporté la presse. Il est inculpé avec trois autres officiers de l'armée yougoslave du meurtre de plus de 40 civils lors des bombardements sur Dubrovnik et sa région entre octobre et décembre 1991. Mira Markovic, l'épouse de l'ex-président Slobodan Milosevic, a pris le même avion que M. Jokic pour rendre visite à son mari. – (AFP.)

■ **CENTRAFRIQUE** : l'ex-chef d'état-major de l'armée, le général François Bozizé, qui s'est réfugié au Tchad après l'échec d'une épreuve de force militaire à Bangui avec le président Ange-Félix Patassé, ne sera pas extradé en Centrafrique, a annoncé, dimanche 11 novembre, un porte-parole de la présidence tchadienne, qui affirme vouloir « faciliter une issue heureuse » du conflit, chez son voisin, par la négociation. – (AFP.)

direction financière

Ça n'arrive qu'une seule fois par an...

Pierre Vince
Directeur financier
d'une commune de
17 500 habitants.

et c'est exceptionnel à chaque fois.

Pierre Vince est un spécialiste des flux en torrent. Comme ceux qu'il analyse dans ses bureaux. Cette quête d'exception et cette exigence sont au cœur de ses choix professionnels.

C'est pourquoi Pierre Vince est au SMCL tous les ans... mais sans son kayak!

Analyse des flux

SMCL 2001

SMCL : le rendez-vous annuel des Elus et des Décideurs Territoriaux

Les 20-21-22 novembre 2001 à Paris-Expo - Porte de Versailles
Pour vous inscrire en ligne : www.localmundi.fr
Une manifestation du GROUPE MONITEUR

NEUBAUER

607 PEUGEOT

ENTRE LA ROUTE ET VOUS, UNE NOUVELLE HISTOIRE D'AMOUR.

NEUBAUER à Paris Porte de Champerret
9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

ELECTIONS Avec la diffusion, à partir du lundi 12 novembre, d'un bilan de « cinq ans d'actions et de réformes passées à la loupe », le Parti socialiste franchit une étape vers

l'élection présidentielle. ● PRÉSENTÉ sous la forme d'un magazine de quarante pages, ce document doit être diffusé à six millions d'exemplaires. ● DES MEETINGS, au cours des mois

de novembre et de décembre, feront office de précampagne électorale. ● PARALLÈLEMENT, le PS poursuit l'élaboration de son « projet 2002 », qui sera ratifié avant l'entrée officiel-

le en campagne du candidat socialiste à la présidentielle, en février. ● LE CONSEIL NATIONAL du PS doit examiner, samedi 17 novembre, la liste des circonscriptions « réservées » aux

femmes, d'une part, et à leurs alliés politiques, de l'autre. ● A PARIS, les femmes socialistes devront patienter jusqu'en 2007 pour obtenir la parité aux législatives.

Le PS vante le bilan gouvernemental avant l'entrée en campagne de M. Jospin

Dans un magazine diffusé à six millions d'exemplaires, les socialistes proposent l'examen de cinq ans « d'actions et de réformes ». Dominique Strauss-Kahn, Martine Aubry, François Hollande et onze ministres participeront à des rencontres régionales clôturées par un meeting à Paris

LA SCÈNE se déroulait le 27 septembre à la mairie de Nantes. Devant des militants socialistes qui avaient besoin d'être requinqués, Lionel Jospin avait évoqué le « beau rendez-vous » de 2002, celui de l'élection présidentielle, avec une « chance de victoire ». Plus candidat implicite que jamais, le premier ministre avait loué la « force », alors encore « ensommeillée », du Parti socialiste. « Quand elle va se mettre en mouvement, avait-il pronostiqué, je pense que ça va (...) faire du bien. »

A moins de six mois de l'élection présidentielle, le PS franchit, lundi 12 novembre, une nouvelle étape de sa mise en mouvement. Il diffuse à six millions d'exemplaires un bilan de « cinq ans d'action et de réformes passées à la loupe », présenté simultanément par Alain Bergouinioux et Vincent Peillon à Paris, François Hollande à Tulle et Martine Aubry à Lille, et dans plusieurs fédérations. Une précampagne électorale, avec meetings régionaux, suivra, à laquelle participeront onze ministres, mais aussi M^{me} Aubry et Dominique Strauss-Kahn (à Bordeaux), M. Hol-

lande devant conclure par un meeting national le 6 décembre au Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris.

Remis plusieurs fois sur le métier, le bilan s'est révélé plus difficile que prévu : depuis cinq mois, le ralentissement économique a fait remonter le chômage, écornant la plus belle réussite du gouvernement – avec un million de chômeurs de moins en quatre ans – et surtout l'empêchant d'achever la législature sous la barre des 2 millions de chômeurs ; les réformes les plus emblématiques – 35 heures, emplois-jeunes, couverture maladie universelle – paraissent déjà lointaines et ne répondent plus aux priorités de l'heure des Français, plus préoccupés par la sécurité, la crise internationale et la morosité économique.

Le PS y a vu des raisons supplémentaires de rafraîchir la mémoire de l'électorat, même s'il est obligé d'être plus mesuré dans ce rite d'autocélébration. Délaissant le catalogue austère des mesures prises par le gouvernement depuis juin 1997, il a choisi la formule d'un

magazine de quarante pages, avec des textes courts et de nombreuses illustrations.

En couverture, l'intitulé s'étale en lettres rouges « la France qui change ». Le bilan est décliné autour de neuf thèmes – « emploi, économie, argent public », « sécurité-justice », « environnement-agriculture », « société libérée », « santé-solidarité-retraite », « éducation et culture », « famille-logement », « territoire-démocratie », « Europe-monde » – avec, pour chacun, plusieurs entrées, des graphiques, des repères et... des comparaisons avec le bilan 1993-1997 de la droite.

La photo de M. Jospin n'apparaît que deux fois, en couverture et à l'intérieur, en compagnie de M. Hollande, qu'il semble écouter attentivement... Les interviews sont distillées au compte-gouttes : Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale ; M^{me} Aubry annonçant le « projet 2002 », qui lui aussi fera l'objet d'un magazine après son adoption le 26 janvier ; le premier secrétaire du PS et deux autres maires – Bertrand

Delanoë pour Paris et François Rebsamen pour Dijon – invités à parler de la sécurité. Aucun ministre ne défend son propre bilan.

L'objectif de ce premier round de campagne est bien sûr de démontrer que, selon la formule de M. Hol-

M. Hollande veut convaincre que toutes les idées « décapantes » ne sont pas mises de côté pour... le candidat

lande, « nous pouvons au moins dire que ce que nous avons dit, nous l'avons fait ». Le premier secrétaire enfonce le clou : « Nous n'avons pas changé de politique au lendemain des élections. Nous n'avons pas renon-

cé au premier coup de vent. Nous n'avons pas usé du pouvoir comme d'une chasse gardée. » Mais il tempère son autosatisfaction en reconnaissant que « toutes les difficultés n'ont pas été réglées comme par enchantement, des retards ou des insuffisances peuvent toujours apparaître ici ou là ».

Anticipant l'étape suivante, celle du « projet 2002 », qui sera ratifié avant l'entrée officielle en campagne, en février, de M. Jospin, M. Hollande esquisse le cap d'« une France vivante mais aussi rassurante ». « Nous y avons contribué mais il reste beaucoup à faire », ajoute-t-il, avant de fustiger la droite, qui « préférera avancer masquée ». « La droite veut refaire demain ce qui n'a pas marché hier », en plaçant, précisément, au premier rang les privatisations de services publics, chapitre sur lequel le magazine du PS est muet, malgré les nombreuses « ouvertures de capital » d'entreprises nationales réalisées par M. Jospin.

Au-delà du bilan, le PS poursuit l'élaboration de son « projet

2002 » : samedi 17 novembre, un conseil national va en adopter le volet social. M. Hollande veut, à cet égard, crédibiliser sa démarche, qui a d'autant plus de mal à mobiliser les cadres du PS qu'ils ont le sentiment que « le beau rendez-vous » de 2002, c'est d'abord la présidentielle, le programme du candidat prenant le pas sur le projet du parti (Le Monde daté 21 au 21 octobre). M. Hollande a fait taire les critiques qui montaient à l'encontre de M^{me} Aubry. Des meetings régionaux mettront en musique le projet jusqu'à l'ouverture, mi-février, du « temps du candidat ». Pour « le temps du PS », M. Hollande s'efforce de convaincre que le projet comporte des « idées-phares » – réformes institutionnelles, démocratie sociale, aide au développement, éducation tout au long de la vie, contrat d'autonomie pour les jeunes, sécurité de proximité – et que toutes les idées « décapantes » ne sont pas mises de côté pour... le candidat.

Michel Noblecourt

« Pour nous, c'est Lionel », proclame la Gauche socialiste

La Gauche socialiste est le premier courant du PS à lancer une campagne incitant les élus à parer la candidature de Lionel Jospin. « Nous apporterons notre signature à Lionel Jospin, et à lui seul », affirme ce texte signé par quarante élus locaux. La Gauche socialiste, qui a souvent contesté M. Jospin, juge qu'« il incarne dans le monde une alternative possible au modèle libéral dominant. Loin de s'abriter derrière le perpétuel argument des contraintes techniques et économiques, Lionel Jospin a introduit en France des mesures de rupture qui ont redonné espoir à de nombreux peuples de rupture. » Les signataires font de « l'instauration de la taxe Tobin » leur premier objectif. Un autocollant, labellisé « La République sociale, le club de la Gauche socialiste », affirme : « Pour nous, c'est Lionel ».

Les socialistes s'efforcent de faire de la place aux femmes et à leurs alliés politiques

LE PS prépare aussi les élections législatives de juin 2002. Samedi 17 novembre, son conseil national devra entériner la liste des circonscriptions « réservées », pour les femmes d'abord (à hauteur de 40 % des 577 circonscriptions), pour les alliés ensuite, c'est-à-dire les Verts et le Parti radical de gauche (PRG). Le 16 octobre, devant le bureau national, François Hollande avait rappelé que ce double objectif « valait pour tout le monde », pour tous les courants du PS.

La liste, préparée par Bruno Le Roux, secrétaire national aux élections, François Rebsamen (fédérations) et Michèle Sabban (femmes) devait donner lieu à une première discussion, mardi 13 novembre, au bureau national. Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 3 décembre, les militants commençant à voter le 4. La convention nationale d'investitures est fixée au 15 décembre.

Pour les femmes, d'ultimes

contentieux locaux restent en suspens (lire ci-dessous). « On fait dans la dentelle », explique M^{me} Sabban. Sur les 555 circonscriptions de métropole, le PS devrait présenter 500 ou 510 candidats, selon le nombre de circonscriptions accordées aux Verts. Les candidatures du PRG, qui a la même association de financement, sont déjà incluses. A la date du 12 novembre, 207 circonscriptions ont été « réservées » à des femmes, contre 165 en 1997, soit plus de 40 % (41,4 % sur 500 et 40,6 % sur 510). L'outre-mer devrait faire baisser le pourcentage.

NÉGOCIATIONS EN COURS

La règle est que là où un député sortant ne se représente pas, sa circonscription doit être « réservée » à une femme ou à un allié. Selon M^{me} Sabban, il y a « 35 % de nouvelles circonscriptions femmes » et « 20 % à 25 % d'entre elles sont jouables ». Quatorze départements (dont les Landes, l'Aude, l'Indre et

la Lozère) échappent à la règle et certains sortants font de la résistance, comme Louis Mexandeau dans le Calvados, que le PS ne souhaite pas voir se représenter. Marie-Noëlle Lienemann devrait quitter l'Essonne et se présenter à Béthune, dans le Pas-de-Calais.

Avec les alliés, les négociations se poursuivent. Elles sont particulièrement dures avec les Verts. Ces derniers refusent les dernières propositions des socialistes : une quarantaine

de circonscriptions, dont 15 à 17 « gagnables ». « La base de travail, aujourd'hui, est de tendre vers l'objectif de 20 gagnables, fixé dès le départ par François Hollande, indique M. Le Roux. Au-delà on ferait de l'affichage. » A Paris, le PS propose deux circonscriptions « jouables » (la 1^{re} et la 11^e) aux Verts mais ils en réclament trois. Au PRG, qui a quinze sortants, les socialistes offrent une petite trentaine de circonscriptions, ce qui leur donnerait

trois ou quatre élus de plus. Les amis de Laurent Fabius ont du mal à accepter que dans la 6^e circonscription de Seine-Maritime, Paul Dhaille, sortant PS passé au PRG, soit investi. Pour l'heure, le PS présentera des candidats contre tous les sortants du Mouvement des citoyens (MDC), quitte à reconsidérer la question entre les deux tours de l'élection présidentielle.

M. N.

La laborieuse mise en œuvre de la parité pour 2002

LES SOCIALISTES parisiennes vont devoir patienter jusqu'en 2007 pour obtenir la parité aux législatives. Le résultat de plusieurs semaines de discussions au sein de la fédération de Paris risque, en effet, d'être décevant pour celles qui s'étaient félicitées d'une arrivée massive des femmes, en mars, dans le nouvel exécutif (18 femmes contre 15 hommes). Le PS devrait proposer de réserver 9 circonscriptions parisiennes aux femmes. Pas une de plus qu'en 1997.

A Paris, comme ailleurs, la conciliation des règles imposées par François Hollande – laisser les sortants se représenter tout en dégageant des places pour les femmes et pour les partenaires de la gauche plurielle, notamment les Verts – a transformé l'exercice en casse-tête. Car sur les 21 circonscriptions parisiennes, on ne compte pas moins de 8 députés sortants – tous des hommes souhaitant se représenter – et les accords en cours devraient réserver au moins deux circonscriptions aux Verts, une au PRG et une au MDC.

Les règles se sont, parfois, avérées contradictoires et il a fallu trancher. Le cas de Michel Charzat, maire du 20^e arrondissement et député de la 21^e circonscription, conquis à l'occasion d'une élection partielle en 1999, a alimenté une polémique entre la secrétaire nationale aux droits des femmes, Michèle Sabban, le patron de la fédération de Paris, Patrick Bloche, François Hollande et jusqu'à Laurent Fabius.

Pour assurer une progression de la parité aux prochaines législatives,

il était prévu que, a minima, toutes les circonscriptions réservées aux femmes en 1997 le restent en 2002. Cette règle devait, s'appliquer à la 21^e, la seule circonscription parisienne gagnée par une femme socialiste, Véronique Carrion-Bastok, aux dernières législatives. Problème : c'est un homme, M. Charzat, alors sénateur de Paris qui, deux ans plus tard, avait obtenu l'investiture du PS après la démission de sa collègue. Evidemment, il réclamait que s'applique, à son cas, la règle concernant les sortants.

BRAS DE FER

Malgré les efforts conjoints de M^{me} Sabban et de Annick Lepetit, secrétaire fédérale aux droits des femmes et maire du 18^e arrondissement, M. Charzat devrait finalement obtenir l'investiture. Du coup, un autre fabiusien, Pierre Castagnou, battu aux législatives de 1997 mais élu depuis maire du 14^e arrondissement pourrait devoir céder sa place, non pas à un femme mais à un Vert.

En juin 1997, Michèle Sabban avait commencé une bande dessinée sur la parité au PS. Aujourd'hui, elle pourrait en faire un roman... Les femmes ont déjà bénéficié de la parité aux municipales de mars, puis aux sénatoriales de septembre, rôle-t-on dans les fédérations. Après l'élection au Sénat d'Odette Herviaux (Morbihan), M^{me} Sabban fait un « bras de fer » pour y obtenir « deux circonscriptions gagnables ». Fin août, M^{me} Sabban avait envoyé une lettre « salée » à Lionel Jospin, et à M. Hollande. « Tiens bon, conti-

nue ! », lui a-t-on répondu, en substance.

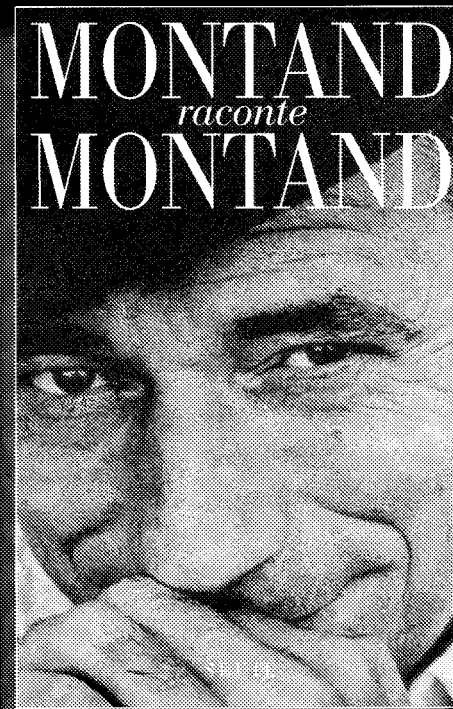
La règle d'or selon laquelle les 165 circonscriptions réservées aux femmes en 1997 doivent être reconduites est souvent écornée. Il a fallu effectuer des « trocs » pour faire, malgré tout, de la place aux femmes. La 9^e circonscription de Seine-Maritime, réservée à Frédéric Bredin en 1997, restera aux mains de son successeur, Patrick Jeanne, élu en octobre 2000, après la démission de M^{me} Bredin. Sur les douze circonscriptions de Seine-Maritime, il y en aura « deux gagnables pour les femmes ». Nicole Péry, qui entend désormais se consacrer à sa « carrière de grand-mère », laisse la 5^e circonscription des Pyrénées-Atlantiques à son suppléant, Jean Espiondo. Celui-ci lui avait succédé quand elle était devenue secrétaire d'Etat.

Le deuxième commandement – tout homme qui ne se représente pas laisse sa place à une femme – a été aussi détourné. Après avoir annoncé qu'il ne se représentait pas, après son élection comme président du conseil général de l'Ariège, en mars, Augustin Bonrepaux rempile ! A l'inverse, Jean-Paul Bret, devenu maire de Villeurbanne, rétrocède la 6^e circonscription du Rhône à l'une de ses adjointes. L'ancien député Didier Boulaud, élu au Sénat en septembre, laisse la 3^e circonscription de la Nièvre à une femme. Merci le Sénat...

Clarisse Fabre et Christine Garin

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

Montand raconte son plus beau rôle, sa vie.



Entretiens inédits avec Hervé Hamon et Patrick Rotman

www.seuil.com

Seuil



Pour le RPR, le chômage et l'insécurité signent le « dépôt de bilan » du gouvernement

Ce document sera suivi, mardi, de la publication des premiers éléments d'un projet d'alternance

A la demande de Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR, le mouvement gaulliste a élaboré un contre-bilan de l'action de Lionel Jospin, qui

devait être rendu public, lundi 12 novembre, le jour même où le Parti socialiste divulguait son propre bilan. A la veille de son vingt-cinquième

anniversaire, mi-décembre, le RPR doit publier, par ailleurs, la première partie du projet qu'il appliquerait en cas d'alternance.

LE DISPOSITIF est à mèche courte. Lundi 12 novembre à midi, la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, devait rendre public un contre-bilan de l'action du gouvernement baptisé « Le (dépôt de) bilan Jospin ». Mardi 13 à la même heure, en compagnie de Jean-François Copé, secrétaire national adjoint chargé du projet, elle doit présenter un volumineux numéro spécial de la revue *Une certaine idée*, créée sous la présidence de Philippe Séguin, contenant la synthèse des huit premiers forums consacrés à la préparation du « projet d'alternance » du principal parti d'opposition. Cette double offensive, décidée au cours de l'été, a deux explications. Au moment où le Parti socialiste présente le bilan du gouvernement (lire page 9), le mouvement gaulliste cherche à se faire un petit plaisir : « On veut pourrir la semaine de Jospin et de Hollande », dit un des responsables du RPR. Par ailleurs, concède-t-il, « on s'est carrément fait engueuler après Quimper », où la réunion des universités d'été des jeunes RPR, les 1^{er} et 2 septembre, marquée par un optimisme ostensiblement affiché, avait été sévèrement jugée par Jacques Chirac.

Le RPR est donc à la manœuvre, et il entend le faire savoir. Le vingt-cinquième anniversaire du mouvement, à la mi-décembre, sera l'occasion d'un vaste rassemblement à la porte de Versailles, à Paris. Le « dépôt de bilan » devait être accessible sur le site Internet du parti (rpr.org) dès lundi après-midi. Un numéro spécial de *La Lettre de la Nation* doit en faire connaître aux militants l'essentiel du

contenu. La version originale est un document de trente-sept pages, scindé en neuf chapitres : l'insécurité, l'emploi, les impôts, les retraites, l'école, la santé, la famille, l'environnement et la réforme de l'Etat. Sa tonalité, due en grande partie au directeur des études du RPR, Pierre-François Mourier (*Le Monde* du 31 octobre), est encore plus virulente que celle que le RPR adopte habituellement pour dénoncer la politique gouvernementale. « Lionel Jospin est satisfait de son action. Les socialistes sont satisfaits du premier ministre. Le gouvernement lui-même baigne dans l'autosatisfaction : c'est la maison du bonheur. Cela valait bien, a-t-on décidé à Matignon, un magazine en couleur, tiré de des millions d'exemplaires », lit-on dans les premières lignes.

Alors que l'insécurité est redevenue le premier sujet de préoccupation des Français, le RPR fait figurer l'« explosion de la délinquance » au

premier rang des reproches formulés, avant le fait que la gauche plurielle n'ait pas su tirer profit des années de forte croissance qu'elle a connues entre 1997 et 2000 : « Le pouvoir d'achat des Français a stagné » et, cinq ans plus tard, « il n'y a plus un sou dans les caisses » de l'Etat. Deux critiques déjà formulées par le chef de l'Etat dans son intervention télévisée du 14 juillet. Le RPR veut répondre au « second tract électoral du candidat Jospin (le premier étant naturellement le formidable best-seller de M. Schramek) », le directeur du cabinet du premier ministre.

« ÉCHEC IMPARDONNABLE »

Le premier chapitre, et le plus volumineux, est donc consacré à la sécurité et à l'« échec impardonnable » de la gauche, accusée de « prendre systématiquement le parti du délinquant plutôt que celui de la victime ». Un graphique, qui pointe la remontée du

nombre de faits délictueux, fait toutefois apparaître que ceux-ci sont nettement moins nombreux... que sous le gouvernement d'Edouard Balladur. Au passage, le RPR s'en prend – ce qui n'est pas le cas habituellement – à la « presse de gauche ». C'est ainsi que, si la gauche a refusé d'appliquer la doctrine de la « tolérance zéro », c'est, explique-t-on, « par peur de devoir affronter sa propre presse ». Le RPR dénonce, par ailleurs, « une volonté systématique de conciliation, en Corse, avec des groupes politiques étroitement liés à diverses activités criminelles ».

En chaque occasion, le contre-bilan dressé par le RPR vise, à travers le premier ministre, le futur concurrent de M. Chirac à l'élection présidentielle. Ainsi, à propos des difficultés du système éducatif, « les Français n'ont pas oublié qui, à la fin des années quatre-vingt, était (déjà !) ministre de l'éducation nationale ».

Le mouvement gaulliste n'est pas moins critique sur l'emploi, estimant que la période 1997-2001 a été marquée par « une contre-performance française ». Il s'en prend vigoureusement aux 35 heures, facteur de développement des inégalités entre les salariés, sans toutefois envisager de supprimer formellement les lois Aubry. La « nouvelle réponse sociale » du RPR consisterait, en cas d'alternance, à « proposer aux partenaires sociaux de négocier eux-mêmes la meilleure façon de dépasser les 35 heures », sans avoir recours à un nouveau « monstre législatif ».

Jean-Louis Saux

Marie-George Buffet installe à la tête du PCF une nouvelle direction

Deux instances dirigeantes vont devoir coexister

MARIE-GEORGE BUFFET entend bien être la patronne du Parti communiste. La secrétaire nationale du PCF a appliqué à la lettre les nouveaux statuts, adoptés fin octobre, qui lui offrent une prérogative essentielle : celle de composer, à son initiative, les instances dirigeantes de sa formation. Réuni samedi 10 novembre, le conseil national du PCF a ainsi avalisé l'exécutif composé par M^{me} Buffet, fruit de dosages subtils. L'exercice était, cette fois, d'autant plus compliqué que deux structures vont désormais se partager les tâches d'animation et de direction au sein du PCF. L'ancien collège exécutif est en effet remplacé par un comité exécutif resserré – sorte d'équipe restreinte autour de M^{me} Buffet – de seize membres, à côté duquel doit coexister une présidence du conseil national, étoffée à vingt-deux membres, censée jouer un rôle nouveau dans l'élaboration des positions du PCF.

Si les équilibres sont respectés – des personnalités soucieuses de mutation comme le fondateur Roger Martelli ou Michel Deschamps intègrent le comité exécutif, aux côtés de Nicolas Marchand, qui fut proche de Georges Marchais, ou de représentants de l'appareil tels Jean-François Gau, Paul Lespagnol ou Michel Laurent, patron de la fédération de Seine-Saint-Denis –, cette redistribution a néanmoins fait une victime : Patrick Braouezec, député de Seine-Saint-Denis et maire de Saint-Denis, la plus grosse ville aujourd'hui détenue par le PCF. Ce dernier, jusqu'à présent membre du collège exécutif, ne figure plus ni au nouveau comité exécutif ni à la présidence du conseil national. « Il n'a rien demandé, mais on ne lui a rien proposé. L'espère que personne ne pense au PCF qu'on peut se passer d'un type comme Braouezec », commentait M. Deschamps à l'issue du conseil national. « Il est fâché, mais pas mortifié », souligne un responsable national, pour qui M. Braouezec paie sans doute la position d'« indifférence » qu'il avait adoptée à la direction du PCF depuis plusieurs mois. Jean-Paul Magnon quitte lui aussi l'exécutif, mais à sa demande, pour rejoindre l'équipe de campagne de Robert Hue.

La présidence du conseil national, à la tête de laquelle a été main-

tenue Dominique Grador, risque de s'avérer plus remuante. Une représentante de la très orthodoxe fédération du Pas-de-Calais, Cathy Apourceau, y fait son entrée. Des personnalités critiques comme l'ancien directeur de *L'Humanité*, Pierre Zarka, ou Serge Guichard, de la fédération de l'Essonne, l'intègrent également, tout comme le fondateur Alain Bertho, dont la nomination a été l'objet de multiples tractations.

Cette superposition de structures laisse songeurs plusieurs responsables du PCF, qui craignent des conflits de compétence, voire des mini-guérillas entre les différentes instances exécutives. « Il y aura le cabinet du président du PCF, Robert Hue, celui de la secrétaire nationale, Marie-George Buffet, le comité exécutif, la présidence du conseil national. Tout cela risque d'être compliqué à gérer », souligne l'un d'entre eux. Le « parlement » du parti entend moins que jamais être « une simple chambre d'enregistrement » et il a regretté, samedi, ne pas avoir été davantage associé à la composition des instances de direction. A l'issue de sa

Patrick Braouezec, maire de Saint-Denis, fait les frais de la redistribution des responsabilités

réunion, M^{me} Buffet a déclaré que « les communistes [devaient] maintenant se déployer avec confiance ». Ils doivent à présent « faire des propositions visibles et lisibles » sur les grands débats de société, a-t-elle ajouté, estimant qu'ils disposent désormais « des outils qu'il leur faut ». La secrétaire nationale du PCF a annoncé son intention de rencontrer tous les responsables fédéraux du PCF et d'accompagner parfois M. Hue, le candidat à l'élection présidentielle, dans ses déplacements. Ce dernier, qui a prévu de présenter, jeudi, son équipe de campagne, se rendra dès le lendemain à Rouen, avec la secrétaire nationale.

Caroline Monnot

Le Parti radical, réservé sur François Bayrou, lorgne vers Jacques Chirac

CE n'est certes pas un rejet mais une défiance certaine vis-à-vis de l'UDF que les membres du Parti radical ont exprimée, samedi 10 novembre, lors de leur 102^e congrès. Cette composante de l'UDF a choisi à une très nette majorité de rester au sein de la confédération centriste. Seules 80 voix se sont exprimées en faveur de la sortie. Pour autant, le Parti radical n'entend pas se diluer dans l'UDF et refuse de s'engager automatiquement derrière la candidature de son président, François Bayrou. Ce n'est qu'en février 2002, lors d'un congrès extraordinaire, qu'il choisira le candidat qu'il soutiendra pour l'élection présidentielle. Si une délégation du parti se rendra au congrès de l'UDF qui doit, les 1^{er} et 2 décembre, entériner la candidature de M. Bayrou, son président, François Loos, n'en fera pas partie.

Au cours des trois prochains mois, les radicaux entendent s'entretenir avec les autres formations de l'opposition. La motion finale votée par le congrès, soutenue par les principales personnalités du mouvement, comme André Rossinot, Didier Bariani ou encore Jean Leonetti, précise ainsi que « le Parti radical prendra contact avec des personnalités et des formations politiques proches afin de participer à toutes discussions et actions qui portent sur l'organisation des prochaines échéances électorales et au projet politique de l'alternance ». Un appel du pied évident lancé aux membres de l'Union en mouvement, structure impulsée par Alain Juppé et qui fédère les partisans de la candidature de Jacques Chirac.

Au-delà de l'élection présidentielle, les radicaux entendent aussi poser des jalons pour les

législatives. A travers cette motion, ils signifient à l'UDF qu'ils ne souhaitent pas lui laisser le soin de négocier seule avec les autres partis de droite les circonscriptions qui leur seront réservées. La motion réclame ainsi la désignation des candidats de la droite et du centre « avant février », et non pas seulement au lendemain de la présidentielle, comme le souhaitent les partisans de M. Bayrou.

Réélu très largement lors du congrès par 429 voix – contre 71 à son adversaire Stéphane Baumont, partisan d'un départ de l'UDF –, M. Loos a déploré que l'UDF soit transformée en « écurie présidentielle ». Il a fustigé l'« idée absurde de primaires généralisées entre le RPR et l'UDF », et a invité les membres de son parti à « entrer sans complexes dans les instances de l'Union en mouvement ».

Le MNR d'Ile-de-France s'oppose au financement de projets d'« économie solidaire »

LE HAILLAN (Gironde) de notre envoyé spécial

L'« Internet solidaire », qui a fait l'objet, du 8 au 10 novembre, au Haillan (Gironde), des premières Rencontres européennes du multimédia et de l'Internet citoyen et solidaire (Remics, *Le Monde* du 8 novembre), n'a pas que des partisans. Ainsi, la région Ile-de-France, présidée par Jean-Paul Huchon (PS), qui a mis en œuvre, pour le contrat de plan 2000-2006, une convention spécifique « économie sociale et solidaire », dotée d'un budget de 1 million de francs, se heurte aux résistances de certains élus, notamment d'extrême droite. Ce dont témoigne l'épisode qui a eu lieu, jeudi 8 novembre, lors d'une commission permanente chargée de voter des aides financières à des projets associatifs s'inscrivant dans ce cadre.

Parmi les huit dossiers soumis au vote figurait notamment celui présenté par les Pénélopes, une association de militantes féministes

ayant développé un site, non subventionné, dont l'objet est « de diffuser, d'échanger et de transmettre des informations de, pour et par les femmes ». Le projet transmis au conseil régional visait à « utiliser Internet pour rendre visibles les initiatives, souvent isolées, de femmes engagées dans son développement au niveau de la région parisienne et à les mettre en réseau ». Les élus du Mouvement national républicain (MNR), emmenés par Jean-Yves Le Gallou, le délégué général du parti d'extrême droite, ont opposé à cette demande une motion de renvoi. Les représentants de Bruno Mégret estimaient que les Pénélopes, qualifiées d'« association lesbienne d'extrême gauche », défendent des positions « sans rapport avec le développement de l'économie solidaire en Ile-de-France ».

« Cette motion de renvoi est calomnieuse, ordurière et mensongère », estime Joëlle Palmieri, la présidente de l'association, qui a lancé, à l'issue des rencontres du Haillan, un

appel à la mobilisation auprès de l'ensemble des acteurs de l'« Internet citoyen ». Francine Bavay, vice-présidente (Verts) du conseil régional, chargée des solidarités, de l'action sociale et de la santé, estime, pour sa part, que ces « soubresauts de très mauvais goût » recouvrent des « enjeux de fond » et que « ce ne sont pas seulement les Pénélopes qui sont visées mais l'ensemble de l'économie solidaire ». En effet, si l'association féministe a concentré les invectives du MNR, les huit projets présentés devant la commission, « à l'exception de celui d'une association lancée par un élu RPR », précise l'élu Verte, ont été recalés, les conseillers du RPR et de l'UDF ayant menacé de joindre leurs voix à celles de l'extrême droite. La vice-présidente a finalement dû se résigner à ne pas les soumettre au vote afin qu'ils ne soient pas définitivement enterrés.

« La droite est opposée au développement de l'économie solidaire, car celle-ci remet en question les valeurs

de l'économie classique », analyse M^{me} Bavay. Elle entend cependant faire auditer les projets par la commission des affaires sociales avant de les représenter en décembre. Ce qui ne rassure pas la présidente des Pénélopes : « Il est fort probable qu'ils ne passeront plus jamais en commission. » Quand bien même les dossiers reviendraient à ce stade, les élus du MNR ne dissimulent pas leur intention de les vouer à un sort identique, espérant bénéficier du même appui du RPR et de l'UDF, qui « ont clamé haut et fort que les projets ne passeront ni aujourd'hui ni jamais ». Aussi la vice-présidente de l'Association pour la promotion de l'économie sociale et solidaire (Apress), Geneviève Lacamp, entend-elle sensibiliser les élus de gauche « afin d'éviter l'opprobre à la plus riche région de l'Union européenne ».

Guillaume Fraissard et Stéphane Mandard (*Le Monde interactif*)

37 % des Français souhaitent voir M. Chevènement au second tour

PLUS de tiers des français (37 %) souhaitent que Jean-Pierre Chevènement soit présent au second tour de l'élection présidentielle de 2002, selon un sondage CSA-France 3 - France-Info, réalisé auprès d'un échantillon de 1 000 personnes et publié dimanche 11 novembre. Les électeurs de gauche sont 44 % à souhaiter voir l'ancien ministre de l'intérieur devancer l'une des deux têtes de l'exécutif, au soir du premier tour, tandis qu'ils sont 40 % à droite.

Invité de l'émission « France Europe Express », dimanche soir, sur France 3, le maire de Belfort a estimé que son « pari » était « en passe d'être relevé ». « Mon problème, a déclaré le fondateur du Mouvement des citoyens à propos de Lionel Jospin et de Jacques Chirac, est de les battre tous les deux. Dans quel ordre ?, s'est-il interrogé. On verra ! »

DÉPÊCHES

■ GAUCHE : 41 % des Français ne souhaitent pas voir Dominique Strauss-Kahn jouer à l'avenir un rôle important dans la vie politique, alors que 26 % d'entre eux déclarent le souhaiter, selon un sondage IFOP publié dans *Le Journal du dimanche* et réalisé après la relance de l'ancien ministre de l'économie dans l'affaire de la MNEF (*Le Monde* du 9 novembre). 33 % des personnes interrogées ne se prononcent pas.

■ VERTS : Noël Mamère, candidat des Verts à l'élection présidentielle, s'est rendu, dans la nuit de samedi 10 au dimanche 11 novembre, à une rave party qui a rassemblé 8 000 personnes à Saint-Pierre-de-Varengueville, près de Rouen. Le maire de Bègles, qui s'était opposé à l'obligation de déclaration préalable de ces rassemblements, adoptée récemment par l'Assemblée nationale, s'est notamment entretenu avec les organisateurs de cet événement, ainsi qu'avec des membres de l'association Techno-Plus et des raveurs.

■ RÉFORME DE L'ÉTAT : le Comité interministériel pour la réforme de l'Etat (CIRE) présentera, samedi 15 novembre, de nouvelles mesures pour simplifier les rapports de l'usager avec l'administration et donner plus d'autonomie aux fonctionnaires, annonce le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, dans une interview au *Journal du dimanche*. Ainsi, détaille M. Sapin, « d'ici à 2005, toutes les procédures devront être mises en ligne. Chacun d'entre nous pourra, de chez lui, effectuer par Internet la totalité des démarches : demander une carte d'identité, un permis de conduire, une carte grise, une inscription à la crèche... Ceux qui n'ont pas Internet pourront, « dans tous les points administratifs, s'adresser au fonctionnaire présent, qui, lui, aura accès à toutes ces données, quelle que soit sa spécialité professionnelle », précise M. Sapin.

OFFRE EXCEPTIONNELLE
Valable du 15/10 au 15/11/01

Finsbury
of England

Chaussures de Luxe - Fabrication artisanale - Très vaste choix en demi-pointure et plusieurs largeurs - Montage cousu "Goodyear Véritable".

2 paires = 1.750 Frs

- 22, avenue de l'Opéra, 75001 Paris
- 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- 3, rue de Rivoli, 75004 Paris
- 112 bis, rue de Rennes, 75006 Paris

GAP

www.gap.fr

Technicien Supérieur devenez **INGENIEUR** Diplômé en **Organisation des Sites Industriels**

Cycle de Formation Continue en Alternance
Accès : bac +2 avec 5 ans d'expérience
Démarrage en Janvier

Tél : 03 27 51 13 12
ISIV - Université - Le Mont Houy
59313 VALENCIENNES Cedex 9

ÉDUCATION Près de 5 000 personnes se sont rassemblées, samedi 10 novembre, à Quimper (Finistère), pour défendre l'intégration des écoles Diwan dans le service public,

après l'annulation par le Conseil d'Etat, le 30 octobre, du protocole d'accord signé entre les écoles associatives bretonnes et le ministère de l'éducation nationale. ● DES REPRÉ-

SENTANTS de Diwan et du ministère se sont réunis, vendredi 9 novembre, à Paris, pour esquisser des solutions qui permettraient de ne pas renoncer à l'intégration : soit un sta-

tut d'école expérimentale, soit plutôt une clarification de la méthode d'apprentissage de la langue par immersion. ● BERNARD POIGNANT, député européen (PS), déclare, dans

un entretien au *Monde* : « *Diwan n'est pas mon modèle éducatif : je défends l'enseignement du breton dans l'école publique de la République* ».

Jack Lang veut poursuivre l'intégration des écoles Diwan dans le service public

Quelque 5 000 personnes ont manifesté, samedi 10 novembre, à Quimper, pour protester contre la suspension, par le Conseil d'Etat, du protocole organisant l'intégration des écoles bretonnes Diwan dans l'éducation nationale. Le ministre veut préciser le cadre de l'apprentissage des langues régionales par immersion

« **UNE BELLE RÉUSSITE** », commentait Andrew Lincoln, le président de Diwan, à l'issue de la manifestation qui, samedi 10 novembre, à Quimper (Finistère), a rassemblé près de 5 000 personnes (9 000 selon les organisateurs). Sous le soleil, les cornemuses, binious et « gwenn ha du » (les drapeaux bretons) fournissaient le son et la couleur. Un manifestant portait une pancarte « *Interdit de cracher par terre et de parler en breton !* », rappel d'une injonction courante dans le passé. Des applaudissements ont salué les mots d'Andrew Lincoln selon lequel « *le Conseil d'Etat donne l'impression d'être coupé du pays réel ici en Bretagne* », après sa décision du 30 octobre de suspendre le protocole d'intégration des écoles associatives Diwan au service public (*Le Monde* du 1^{er} novembre).

Le président (PS) du conseil général du Finistère, Pierre Maille, participait au rassemblement, où la gauche était largement représentée, du PCF à la CFDT. Christian Troadec, maire (div. gauche) de Carhaix (Finistère), et ancien président du Festival des vieilles charries, a réclaté du gouvernement une modification de la Constitution et la ratification de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires avant les élections de 2002, estimant que « *le contraire voudrait dire que le scénario pour Diwan était cousu de fil rose* ».

Vendredi, à Paris, les représentants de Diwan et le ministère de l'éducation nationale ont esquissé les solutions qui permettraient de ne pas renoncer à l'intégration des écoles bretonnes au service public : soit un statut d'écoles expérimentales ; soit, plutôt, une clarifi-

cation des textes suspendus par le Conseil d'Etat. En situation financière difficile, l'association Diwan s'est, selon ses détracteurs, montrée à la fois trop pressée et trop gourmande, en voulant voir valider par l'Etat la méthode immersive qui fait du breton la langue de l'enseignement et de la communication dans ses établissements. En réalité, les réunions tenues dans ses collèges, comme les jeux de ses cours de récréation, se déroulent en français, tempère désormais la Rue de Grenelle.

Les textes ministériels précisent donc le cadre de l'immersion. Mais aussi, autre point d'achoppement, le caractère volontaire, et non obligatoire, d'une inscription dans une école Diwan. « *Le chemin est très étroit entre une déstabilisation de la méthode de l'immersion et les textes constitutionnels concernant l'obligation pour les établissements publics d'utiliser le français* »,

précise Andrew Lincoln, qui veut « *maintenir le cap d'une rentrée 2002 sous statut public* ». En attendant que le Conseil d'Etat se prononce sur le fond, d'ici quelques mois, la préparation technique de l'intégration de Diwan peut néanmoins se poursuivre. Les députés ont voté, jeudi 8 novembre, la titularisation dans la fonction publique pour 2002 de 194 personnels enseignants et non-enseignants contractuels de Diwan.

« LE DROIT A BON DOS »

L'important, martèle le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, demeure sa « *volonté politique* » en faveur des langues régionales. Exaspéré par le jacobinisme des mouvements laïques, M. Lang estime que « *le droit a bon dos* ». S'il « *est objectivement interprété* », de l'accord avec Diwan. Et de s'interroger : « *Faut-il arrêter aussi le bilin-*

guisme en Alsace ? Les sections internationales doivent-elles cesser ? » En présentant, le 25 avril, son plan pour les « *langues de France* », le ministre avait affirmé qu'il n'était « *nul besoin d'une ratification de la Charte européenne des langues régionales pour avancer* ». Cette ratification, rendue impossible par le Conseil constitutionnel, aurait certes offert « *un bouclier juridique plus protecteur* », convient aujourd'hui M. Lang. Mais la mauvaise surprise de l'ordonnance rendue par le Conseil d'Etat est qualifiée d'« *incident de parcours* ». Le ministre veut retenir le bon côté de l'affaire. « *Les choses avancent. Il y a dix ans, envisager un tel accord avec Diwan eût été impossible* ».

Reste qu'une annulation pure et simple des textes concernant l'immersion aurait une portée générale. « *On est dans l'interdiction de l'usage des langues régionales* », affirme déjà Jean-Louis Blénet, pré-

sident du mouvement occitan Calendreta. Occitans, Catalans ou Basques, qui se méfient de négociations avec l'éducation nationale, ne sont toutefois pas prêts à se mobiliser pour le protocole Diwan. « *Je ne vais pas défendre un protocole que je n'ai jamais voulu accepter* », précise ainsi Michel Etcheverry, président de Seaska (écoles basques). Bien que l'actualité ne s'y prête pas, il faut, défend-il, une loi pour garantir la survie des écoles en langues régionales.

Au pire, le système actuel du contrat d'association sera maintenu à la rentrée prochaine pour Diwan. M. Lang estime aussi que son ministère a manqué de pédagogie dans cette affaire : il va réunir autour du linguiste Claude Hagège un colloque sur l'efficacité de la méthode de l'immersion.

Nathalie Guibert et Vincent Durupt, à Quimper

2 616 élèves scolarisés

● **Effectifs.** De l'école au lycée, 152 557 élèves des secteurs public et privé sous contrat ont appris en 2000-2001 une langue régionale, dont 20 697 le breton. Les écoles associatives en langue régionale ont été placées sous contrat avec l'Etat en 1994. En Bretagne, Diwan scolarise 1 726 élèves du primaire, 400 collégiens et 490 lycéens.

● **Le cadre législatif.** L'article 2 de la Constitution dispose que « *la langue de la République est le français* ». La loi du 4 août 1994, dite « *loi Toubon* », dispose que le français « *est la langue de l'enseignement, du travail, des*

échanges et des services publics », et que « *la langue de l'enseignement, des examens et des concours (...) est le français, sauf exceptions justifiées par les nécessités de l'enseignement des langues et cultures régionales ou étrangères* ».

● **Les textes annulés.** Le Conseil d'Etat a suspendu, le 30 octobre, la circulaire du 5 septembre relative à la mise en œuvre de l'enseignement bilingue par immersion dans les établissements de langues régionales, l'arrêté du 31 juillet relatif à la mise en place d'un enseignement bilingue en langue régionale et le protocole d'intégration de Diwan au service public signé le 28 mai.

Bernard Poignant, député européen (PS)

« Je défends l'enseignement du breton dans l'école publique de la République »

« **Ancien maire de Quimper, vous avez remis à Lionel Jospin, en 1998, un rapport qui préconisait l'adoption par la France de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires. Que pensez-vous de l'ordonnance du Conseil d'Etat ?**

— En 1977, Diwan est née de la carence de l'école publique : l'Etat, le ministère de l'éducation nationale, les syndicats d'enseignants ont commis l'erreur de ne pas vouloir entendre parler du breton. La décision du Conseil d'Etat marque l'aboutissement de la difficulté pour l'école publique d'intégrer les langues régionales. Diwan demande l'intégration au service public et elle est appuyée par les élus locaux, qui cherchent aussi à régler ainsi la question de financement. Il était normal que l'Etat traite cette demande. Dans les projets de textes, on pouvait pressentir des difficultés sur la place de la langue française à partir de la scolarité obligatoire, en cours préparatoire. Je pense cependant que la discussion peut reprendre sur ce point. Il va falloir redéfinir à partir de quel moment on introduit le français dans le cadre de la pédagogie par immersion, qui est une vieille technique d'apprentissage de la langue, pratiquée par Jules Ferry lui-même il y a un siècle pour le français.

» Mais les textes suspendus par le Conseil d'Etat disent autre chose : la langue bretonne n'est pas simplement la langue de la classe, c'est la langue de l'établissement, c'est-à-dire de la cantine et de la récréation. Cela devient un problème à partir du moment où Diwan devient une école publique. Quand les enfants sont à l'extérieur de la classe, la langue doit être libre. D'autre part, un enfant de CE2 qui voudrait rejoindre une école Diwan en CM1 ne peut pas le faire car il n'a pas suivi tout le cursus. C'est une façon de dire : « *Les enfants étrangers dehors* ». Les principes fondateurs de notre vie en commun n'autorisent pas cela.

— **Peut-on sortir de l'impasse actuelle ?**

— La décision du Conseil d'Etat sera confirmée au fond. Il faut que le gouvernement et Diwan se remettent à discuter, que Diwan accepte une évolution sur la place du français. A défaut, chacun ira dans le mur.

— **Le gouvernement a-t-il échoué à défendre les langues régionales, comme l'affirment certains mouvements associatifs ?**

— L'ordonnance du Conseil d'Etat est une douche froide. Mais on ne peut pas accuser l'Etat de ne pas soutenir les langues régionales, ni le gouvernement d'afficher un maigre bilan. C'est le président de la République qui, en saisissant le Conseil constitutionnel, en mai 1999, a arrêté les modifications proposées par Lionel Jospin dans le cadre de la Charte européenne des langues régionales. On finit aussi par perdre de vue que la grande masse des enfants de Bretagne se retrouve dans l'école publique ou privée sous contrat. Certes, la demande sociale pour les langues régionales grandit, mais on part de très bas. L'Etat la satisfait petit à petit, dans le service public, et l'enseignement du breton n'existe pas qu'à Diwan. Diwan n'est pas mon modèle éducatif : je défends l'enseignement du breton dans l'école publique de la République.

— **La question des langues régionales ne risque-t-elle pas d'être enterrée ?**

— L'Europe, la nation, l'identité, la citoyenneté, la décentralisation... toutes ces problématiques vont être présentes dans la campagne pour l'élection présidentielle. La question linguistique s'y trouve et exige des réponses. Il faut réaffirmer que la République française n'est pas fermée à l'apprentissage des langues parlées sur son territoire. Il faut une évolution vers la fraternité des langues. Mais cet apprentissage doit reposer sur le volontariat, et le français doit rester la langue nationale. »

Propos recueillis par Nathalie Guibert



Plus de 3 000 officiers de police ont manifesté à Paris contre les agressions dont ils sont la cible

Une journée « commissariat mort » et d'autres mouvements de protestation sont prévus

Plus de 3 000 officiers de police ont manifesté, samedi 10 novembre à Paris, à l'appel du Syndicat national des officiers de police et de la CGT-

Police, en signe de protestation contre les récentes agressions dont ils ont été victimes. Fustigeant la loi sur la présomption d'innocence de

juin 2000, qualifiée de « loi pour les voyous », ils ont rendu hommage à leurs sept collègues morts en service depuis le début de l'année.

POUR UNE FOIS, il n'y aura pas de querelle de chiffres. La manifestation des policiers, samedi 10 novembre à Paris, a rassemblé plus de 3 000 personnes entre les abords du Châtelet et la place de la Bastille, ont estimé les organisateurs, le Syndicat national des officiers de police (SNOP) et la CGT-Police. La préfecture de police s'est exceptionnellement abstenue de rendre public son propre comptage, qui sert d'ordinaire de chiffre officiel. Au terme du défilé, les policiers ont respecté une minute de silence à la mémoire de leurs sept collègues morts en service cette année, avant d'entonner *La Marseillaise*. La première manifestation d'officiers de police depuis 1991 s'est ensuite dispersée dans le calme. Lundi 12 novembre, une journée « commissariat mort » était prévue par le Syndicat général de la police (SGP), affilié à Force ouvrière. De son côté, l'UNSA-police, organisation majoritaire, appelait à un nouveau mouvement, samedi 24 novembre. Une autre manifestation pourrait être organisée, le 22 novembre, à l'initiative du Syndicat national des policiers en tenue (SNPT).

Dans le froid glacial de la matinée du 10 novembre, les officiers, venus de toutes les régions de France, étaient les premiers à manifester. Dès les premiers rassemblements, place du Châtelet, les slogans et les cibles étaient clairs.

« Poulet plus très Vaillant », affichait une pancarte de la délégation des Alpes-maritimes. « Je veux une peau lisse pas trouée », revendiquait une autre, faisant allusion aux policiers blessés ou morts en service. La loi du 15 juin 2000 sur la présomption d'innocence et son initiatrice étaient particulièrement visées : « Loi Guigou, loi pour les voyous », scandaient les manifestants.

quatre gardiens de la paix des brigades anticriminalité ont été blessés lors de deux affaires différentes. »

« POULET D'ABATTAGE »

Des officiers des Alpes-Maritimes s'étaient affublés de panneaux représentant des cibles de tir. La peur d'être transformé en « poulet d'abattage » ou victime de « tirs aux pigeons » est devenue le symptôme

de la manifestation, Dominique Achispon, secrétaire régional du SNOP-Ile-de-France.

Dans le cortège, les revendications catégorielles des officiers avaient également la part belle, comme l'illustrait une banderole « Du blé pour les poulets ». « Nous souffrons d'une gestion calamiteuse de la police », s'est plaint le commandant Jean-Marie Theron, délégué régional Méditerranée du SNOP. Dans les années à venir, 50 % des officiers vont partir à la retraite. Toutes les carrières sont bloquées. Et il n'y a aucun plan, aucune prévision. Tout se fait au coup par coup. » Une femme officier parisienne affectée à l'ordre public et la circulation dénonçait de son côté « le sous-effectif de son service, sacrifié à la police de proximité ». « En plus, nous sommes censés passer aux 35 heures, dans des conditions qui nous font craindre le pire » ajoutait-elle.

« Le cas de la France n'est malheureusement pas isolé », constatait Gérard Greneron, secrétaire général du Conseil européen des syndicats de police. Partout dans l'Union, nos collègues manquent de moyens et de considération ». Lundi matin, sur LCI, Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur, a indiqué qu'il travaillait à « une démarche stratégique sur cinq ans » pour la police nationale, applicable dès l'an prochain.

Pascal Ceaux

Les actes de violence dans les trains en hausse en 2001

La SNCF constate une augmentation du nombre des actes de violence recensés à bord de ses trains et sur les voies ferrées, qui progressent désormais au même rythme que ceux enregistrés sur l'ensemble du territoire, a expliqué, vendredi 9 novembre, Paul Mingasson, secrétaire général de l'entreprise ferroviaire. Au premier semestre 2001, les « atteintes » (menaces ou violences) contre les voyageurs (1 678 cas) et les agents (639 cas) ont augmenté en moyenne de 14 %, soit une hausse comparable à celle enregistrée sur la voie publique, a expliqué M. Mingasson. « Les trains n'échappent plus à la progression nationale », a-t-il résumé. En 2000, les actes de violence à l'encontre des voyageurs avaient déjà augmenté de 19 %, pour atteindre 2 800 cas, soit trois actes recensés par million de voyageurs et par jour. Le train reste, il est vrai, cinq fois plus sûr que la voie publique, où quinze actes de violence par million de personnes avaient été recensés quotidiennement en 2000, a rappelé M. Mingasson.

« Dans les Pyrénées-Orientales, a expliqué Robert Bonafo, commandant de police à Perpignan, nous ne sommes pas très touchés par les violences urbaines. Il n'empêche que les agressions contre nous sont en augmentation. Le week-end dernier,

de « l'accumulation de difficultés auxquelles se heurte la profession de policiers », dénoncée par un manifestant venu de Marseille. « La loi du 15 juin 2000 a agi comme une mèche qui a tout fait sauter », indiquait, de son côté, l'un des organisa-

Un administrateur judiciaire pour l'association des handicapés de l'Yonne

UN ADMINISTRATEUR judiciaire a été nommé, jeudi 8 novembre, à la tête de l'association qui gère les foyers de handicapés de l'Yonne, et le tribunal de grande instance d'Auxerre en a profité pour étriller l'association, qui, malgré de sévères mises en garde, faisait depuis des mois la sourde oreille.

L'Association pour adultes et jeunes handicapés de l'Yonne (Apajh) a été rebaptisée Entraide solidarité handicap 89 (ESH) après le scandale des disparues de l'Yonne, et restait dirigée par Georges Decuyper, son président, bien décidé à garder le pouvoir dans une structure qui reste la deuxième employeur de la ville. Or plusieurs anciens membres de l'Apajh 89, dont Pierre Monnoir, l'homme qui a permis, en mai 1997, de lancer l'enquête sur les jeunes femmes disparues, ont attaqué le 11 octobre l'association en référé, choqués par les dérives, notamment financières, dans la gestion des foyers.

Le tribunal leur a donné raison et n'a pas mâché ses mots. « Il est particulièrement choquant de comparer le véritable trésor de guerre constitué par le placement des subventions de fonds publics (...) et ayant entraîné un fonds de roulement de 13,6 millions de francs pour 1999 avec les insuffisances très lourdes relevées quant aux conditions déplorables d'accueil, d'insalubrité et de sécurité dans certains établissements (...) ». Pourtant, « des salaires généreux, accompagnés d'avantages en nature non négligeables, ont été octroyés à certains de ses membres ».

« COMPORTEMENT INDIGNE »

Le juge des référés n'a pas été très aimable avec le président Decuyper, les réponses de l'association relevant, selon les magistrats, « d'une défense qui n'est tournée que vers la justification des actions menées et la légitimité du président de l'association ». Le tribunal a été plus franchement désa-

gréable avec l'une de ses proches, Nicole Charrier. « C'est ainsi que M^{me} Charrier, mise en cause à de nombreuses reprises depuis des années quant à son comportement indigne avec les handicapés et à son incompétence manifeste à gérer un foyer dont elle a été directrice, observe le tribunal, a sans raison particulière été maintenue à son poste avec un salaire particulièrement important et n'a été licenciée par M. Decuyper que sous la pression des autorités de tutelle. » Et encore, avec des indemnités confortables, de plus de 1 million de francs.

Le tribunal considère ainsi que le président, en dépit des mises en cause, n'a « à aucun moment » douté « du bien-fondé de ses options » ni « cherché à s'améliorer » et que « cela justifie amplement » la nomination d'un administrateur provisoire.

Franck Johannès

Un agriculteur jugé pour avoir tenté de dissimuler une vache atteinte de l'ESB

ANGERS

de notre correspondant

Le cas de Daniel Ploquin, éleveur de bovins Maine-Anjou à Freigné (Maine-et-Loire), relève, semble-t-il, de l'inédit. Selon les conclusions de l'enquête qu'Hélène Ledu, vétérinaire, a menée pour la direction générale de l'alimentation (DGAL), cet agriculteur a sciemment inversé des boucles d'identification de vaches en vue de semer le doute sur l'origine d'un animal atteint de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle). Ce subterfuge aurait visé à « innocenter » Lada, une vache née chez lui en 1995 et décédée, chez lui toujours, le 31 janvier 2001, quand, victime d'un accident, elle a été euthanasiée. C'est ce qui motivait la comparaison en citation directe de l'éleveur, vendredi 9 novembre, devant le tribunal correctionnel d'Angers, pour « déclaration mensongère en vue d'obtenir des avantages indus » et « tromperie par altération de chiffres et de signes ».

Daniel Ploquin est, mieux qu'un

éleveur, un sélectionneur. Dans la petite famille de la race à viande Maine-Anjou, ce responsable de la coopérative d'insémination départementale était une référence. Il remportait chaque année plusieurs places d'honneur au Salon de l'agriculture. Ses reproducteurs s'enlevaient au prix fort. Et son fils s'appropriait à prendre sa suite. « Je fais plutôt dans le traditionnel, a-t-il expliqué devant le tribunal. Pas de hors-sol, de l'herbe, de la betterave. » Quant aux compléments alimentaires, « tout venait de la CANA [Coopérative agricole La Noëlle Ancenis], qui présentait toutes les sécurités ». Abasourdi à l'idée de voir « un travail génétique de trente ans » anéanti, il ne pouvait concevoir, selon son défenseur, M^{me} Henri Loiseau, « l'hypothèse d'une contamination de Lada, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'exploitation ».

Ainsi, le 15 février, le directeur des services vétérinaires, venant lui signifier qu'il lui refusait toute dérogation pour monter au Salon, fut très mal reçu. Persuadé qu'il y avait erreur sur la bête, l'éleveur a

demandé des analyses ADN sur la mère présumée de Lada, Hacienda. Selon les résultats donnés par le laboratoire le 23 mars, le prélèvement positif ESB était en effet incompatible avec Hacienda.

HACIENDA OU HARDIESSE

Le même laboratoire fit toutefois remarquer que l'analyse pratiquée sur la mère ne correspondait en rien à celle pratiquée sur le même animal en 1995, dernière analyse dont il avait gardé la trace – ce que l'éleveur ignorait. L'animal présenté comme Hacienda était en fait Hardiesse, autre vache née dans le même troupeau. D'où la suspicion, puis la conviction administrative, d'une inversion volontaire des doubles boucles d'identification entre les deux animaux. Le troupeau de 177 têtes, dont 40 vaches laitières, fut abattu le 22 mai. Mais l'administration a bloqué 70 % des indemnisations, dont le montant total dépasse 3 millions de francs, en raison de la haute valeur génétique du troupeau.

Placé en garde à vue, M. Ploquin a campé sur ses positions. A l'audience, vendredi, face aux questions du président, il a répété : « Je ne peux pas comprendre ce qui s'est passé. Je suis éleveur, pas scientifique. » Le procureur a objecté : « Pour un éleveur comme vous, voir ses animaux suffit pour les reconnaître. Ramener Hardiesse au lieu d'Hacienda, ça n'est pas concevable. » Il a requis à l'encontre de l'éleveur treize mois de prison, dont dix avec sursis.

Aucun agriculteur n'était venu soutenir Daniel Ploquin au tribunal. L'Union de promotion de la race (UPRA) Maine-Anjou, qui prépare un dossier d'appellation d'origine contrôlée, a pris ses distances. La Fédération nationale bovine (FNB), branche de la FNSEA, s'était constituée partie civile, avec pour principal argument : « Si on n'a pas le souci de respecter le processus de traçabilité, c'est la mort de l'élevage de France : le consommateur ne voudra plus acheter. »

Jugement le 14 décembre.

Vincent Boucault

Une enquête préliminaire a été ouverte dans l'affaire de l'anticholestérol de Bayer

Plus de 200 plaintes ont déjà été enregistrées

LA CONTROVERSE autour de la cérvastatine, médicament anticholestérolémiant commercialisé en France sous les noms de Staltor et Cholstat et qui aurait provoqué la mort de 52 personnes dans le monde, se poursuit sur le terrain judiciaire. Fin octobre, le parquet de Nanterre (Hauts-de-Seine) a ouvert une enquête préliminaire, confiée à la division nationale pour la répression des atteintes aux personnes et aux biens de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), visant à établir si ce médicament, retiré le 8 août de la vente par le groupe pharmaceutique allemand Bayer, a été à l'origine en France de « blessures involontaires », ainsi que l'affirmation de nombreux plaignants. Depuis le début du mois de novembre, les policiers ont commencé à recueillir les témoignages de particuliers dont les plaintes – plus de 200 sont déjà enregistrées – ont été systématiquement aiguillées vers le tribunal de Nanterre, le siège français du groupe Bayer se situant dans le département des Hauts-de-Seine.

« VICTIMES DE CRAMPES »

Interrogé par *Le Monde*, l'avocat du géant pharmaceutique, M^{me} Olivier Baratelli, a indiqué, jeudi 8 novembre, que « Bayer attendait avec confiance, et même impatience, les résultats de l'enquête policière ». « Une entreprise aussi importante que Bayer n'aurait jamais mis sur le marché un médicament dangereux », a ajouté M^{me} Baratelli, qui observe que « les plaignants semblent surtout victimes de crampes, ce qui est courant avec ce type de remède ». Le docteur Dominique Courtois, praticien bordelais qui dirige l'Association d'aide aux victimes d'accidents corporels (Aavac) et a recueilli des dizaines de plaintes, assure au contraire que « les victimes ne se plaignent pas de simples crampes » : « Certaines présentent des insuffisances rénales, d'autres des atteintes musculaires irréversibles. » L'Aavac, qui annonce le dépôt d'une quarantaine de plaintes la semaine prochaine à Nanterre, a l'intention de se constituer partie civile afin d'obtenir la désignation d'un juge d'instruction.

La première alerte internationale concernant ce médicament avait

été lancée en juillet, et l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps) avait mis en garde les médecins, le 16 juillet, contre les prescriptions conjointes de cette molécule et d'un autre anticholestérolémiant : le gemfibrozil (ou Lipur des laboratoires Parke Davis). L'association de ces deux médicaments apparaissait de nature à augmenter de manière significative le risque de survenue d'une affection rare caractérisée par de graves lésions musculaires aux conséquences parfois mortelles, connue sous le nom de rhabdomyolyse (*Le Monde* du 19 juillet). On devait par la suite apprendre que le Staltor (ou Cholstat) pouvait à lui seul être impliqué dans l'apparition de troubles ou de lésions musculaires d'intensité variable. En pratique, le bon usage de ce médicament imposait d'interrompre le traitement dès l'apparition de ce type d'effet secondaire. Autant, sinon plus, que la responsabilité du fabricant, la question soulevée est donc celle de l'information donnée par les prescripteurs à leurs patients ayant présenté ce type de manifestation.

Après la décision prise unilatéralement par Bayer de cesser la commercialisation de son médicament sur l'ensemble du marché mondial, l'Afsaps avait, dans un communiqué daté du 8 août, recommandé aux médecins français de ne plus prescrire de nouveaux traitements par Staltor et Cholstat. On ne cachait pas alors, tant à l'Agence européenne du médicament qu'au ministère français de la santé, une certaine irritation devant cette spectaculaire décision. Celle-ci avait été prise sans que les autorités chargées du médicament aient été informées suffisamment tôt pour que les praticiens puissent être avertis. Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, avait alors demandé un rapport à l'Afsaps visant notamment à préciser la chronologie exacte des événements et les éventuelles responsabilités du groupe allemand dans les dysfonctionnements de la circulation des informations. Ce rapport devrait prochainement être remis au ministre délégué à la santé.

Fabrice Lhomme et Jean-Yves Nau

DÉPÊCHES

■ **CORSE** : le préfet Bernard Bonnet, qui sera jugé à partir du 19 novembre à Ajaccio pour l'affaire des paillotes, a affirmé, dimanche 11 novembre sur Europe 1, avoir reçu des menaces de mort et être en danger en Corse. « Ces menaces sont très précises et vont me conduire à saisir dans les prochains jours le procureur général de la Cour de cassation, Jean-François Burgelin, avec une requête manuscrite », a-t-il affirmé.

■ **JUSTICE** : un mineur de 17 ans a été incarcéré, samedi 10 novembre, et deux jeunes de 19 et 20 ans ont été placés sous contrôle judiciaire après avoir été tous trois mis en examen pour « tentative d'assassinat en réunion ». Les trois jeunes avaient été interpellés à Courcouronnes (Essonne) après l'agression à coups de couteau, jeudi 8 à Evry, du demi-frère de l'assassin présumé de Romuald, un adolescent de 14 ans, tué le 8 novembre 2000 (*Le Monde* daté 11-12 novembre).

■ **Le député du Haut-Rhin Marc Dumoulin s'est présenté, lundi 12 novembre au matin, à la maison d'arrêt de Strasbourg**, où il a été incarcéré après sa condamnation à trois ans de prison ferme pour viols sur sa nièce de 12 ans et à la privation de ses droits civiques, civils et de famille (*Le Monde* du 19 octobre). Le 6 novembre, le bureau de l'Assemblée nationale avait autorisé la levée de l'immunité parlementaire du député.

■ **RECHERCHE** : Roger-Gérard Schwartzberg a souhaité, samedi 10 novembre, que la recherche sur les cellules souches embryonnaires puisse être lancée le plus rapidement possible en France, soulignant qu'il comprenait « pleinement » l'appel lancé en ce sens par des scientifiques français, dont quatre Prix Nobel. Le ministre de la recherche souligne que « ces "cellules de l'espoir" ouvrent la voie à la médecine régénérative pour traiter, par greffes de cellules notamment, les affections cardiaques ou hépatiques ».

■ **RELIGION** : Mgr Jean-Pierre Ricard, président de la Conférence épiscopale, a pris la défense du secret et de la protection de la vie privée en clôturant l'assemblée des évêques à Lourdes, samedi 10 novembre. En écartant des « lieux de confidentialité », l'Eglise veut préserver « une écologie des rapports humains », a-t-il affirmé.

Chronique de l'Amérique en guerre

Une enquête en 4 volets à partir de mardi 13 novembre

Le Monde

daté 14

A Toulouse, les « sans-fenêtres » se mobilisent

Avec l'arrivée du froid, les sinistrés de l'explosion de l'usine AZF supportent de plus en plus mal la lenteur des travaux de réparations. Des milliers de gens vivent toujours dans les courants d'air, le plastique et le contreplaqué. La lourdeur des procédures d'assurance est pointée du doigt

TOULOUSE

de notre correspondant régional
Les sinistrés de l'explosion de l'usine AZF ont inventé une nouvelle catégorie de handicapés sociaux : les « sans-fenêtres ». Ils se sont réunis à près d'un millier, dimanche 11 novembre, dans le quartier du Mirail, sur un parking de supermarché ouvert à tous les froids. Habitants des quartiers les plus touchés, personnes âgées, familles immigrées, locataires de HLM ou petits copropriétaires, ils ont témoigné de la précarité de leurs conditions de logements et dit leur colère face à des travaux qui n'avancent que trop lentement alors que le froid, lui, est arrivé. Comme l'expliquait un représentant de la cité du Parc, un ensemble d'immeubles particulièrement endommagés, « nos exigences sont simples, nous voulons des fenêtres ».

On ne pouvait mieux signifier que, près de deux mois après la catastrophe industrielle, l'urgence est toujours là. Le maire avait d'ailleurs voulu précéder le mouvement, vendredi 9 novembre, en lançant « un appel de détresse ». « Ce n'est plus une question de procédure, c'est une question humanitaire », déclarait Philippe Douste-Blazy

(UDF) en demandant que les assureurs « arrêtent les tracasseries ».

Toulouse n'en finit pas de panser ses plaies après l'onde de choc du 21 septembre. 25 000 logements ont été touchés par l'explosion, dont 11 000 détruits ou gravement endommagés. 50 000 personnes environ ont été et sont encore sinistrées plus ou moins gravement. L'administration, les services publics, les services municipaux, les artisans, les milliers de bénévoles ont travaillé d'arrachepied pour aboutir à un premier résultat : depuis une semaine, il n'y a plus aucune famille victime de la catastrophe qui soit sans toit à Toulouse, la moitié environ du millier de demandes de relogements a été satisfaite.

« TROP PATIENTS »

Un effort financier considérable a été consenti, le gouvernement apportant 1,5 milliard de francs, les collectivités locales distribuant des chèques à près de 35 000 familles, les associations apportant des contributions importantes, les concerts de soutien se multipliant, de Zebda à Francis Cabrel, de même que les initiatives sportives ou privées. La

solidarité publique et privée n'a pas manqué à la ville meurtrie.

Sous la pression conjointe du gouvernement et de la mairie, des mesures exceptionnelles ont été prises : réquisition d'une quarantaine de logements, installation d'une centaine de mobile homes, dispense de loyers dans les HLM, réduction des taxes d'habitation, convention pour des indemnités rapides par les assurances, le groupe TotalFinaElf prenant en charge les nombreuses victimes qui n'étaient pas assurées, augmentation du plafond d'assu-

rance au-dessous duquel une expertise contradictoire n'est pas nécessaire (de 100 000 à 300 000 francs), prise en charge des artisans d'autres régions venus prêter main-forte...

A l'évidence, cela ne suffit pas. Des milliers de gens continuent de vivre avec le souvenir d'un choc terrible et, chez eux, un environnement de plastique et de contreplaqué, de courants d'air et de gouttières. Ils ont froid maintenant et le font savoir de manière de plus en plus vive. « Nous avons été trop patients », disaient les habitants réu-

nis dimanche. « Sinistré, c'est un métier à temps complet où on se retrouve tout seul à se battre contre des services qui se renvoient la balle », expliquait l'un d'eux.

Malgré les efforts consentis, la lenteur des travaux de réparation provoque l'exaspération des habitants des milliers d'appartements plus ou moins bien rafistolés. Le retard s'explique souvent par la lourdeur des procédures d'assurance, expertises et contre-expertises paralysant l'action des entreprises. Il a fallu, par exemple, six semaines aux compagnies d'assurances pour se mettre d'accord sur le niveau du plafond d'expertise. Les artisans eux-mêmes sont débordés par l'ampleur de la tâche. C'est l'équivalent d'une ville moyenne qui a été sinistrée par l'explosion. Pour remettre la totalité des logements en état, quelque 10 000 artisans de second œuvre supplémentaires seraient nécessaires pendant un an, soit autant que ce que compte l'agglomération toulousaine. Alors, il faut mettre en œuvre un concept inventé pour la circonstance, le « provisoire durable », c'est-à-dire des travaux qui permettent de placer l'appartement « hors air et hors eau », le temps de

passer l'hiver. Selon la préfecture, 80 % des HLM devraient être dans ce cas d'ici les prochains jours.

Ces difficultés provoquent l'incompréhension des populations de quartiers dont certains ont déjà lourdement handicapés socialement. Ceux du Mirail, d'Empalot ou de Papus n'ont-ils pas observé que les vitrines des boutiques huppées du centre-ville ont été remplacées en quelques jours ? Le sentiment d'injustice pointe. « Après l'avoir subi, nous devons payer les conséquences du désastre », disent les comités de sinistrés. Mercredi 14 novembre, une manifestation est organisée pour exiger que l'Etat avance l'argent des travaux puis se fasse rembourser par TotalFinaElf. « Pour faire passer les morceaux d'Airbus entre Bordeaux et Toulouse, l'Etat n'hésite pas à avoir recours à une loi d'urgence. Mais pour éviter que 50 000 personnes grelottent de froid, on utilise des procédures à l'amiable », s'indigne Jean-François Grellier au nom des habitants de la cité du Parc.

Jean-Paul Besset

► www.lemonde.fr/toulouse

L'inspection générale de l'environnement envisage la fermeture de certaines usines

TOULOUSE

de notre correspondant
A défaut d'expliquer la cause de l'explosion du 21 septembre dans l'usine AZF-Grande Paroisse, le rapport de l'inspection générale de l'environnement en tire les conséquences : il faudra fermer des usines à Toulouse et partout où l'urbanisation a rejoint les industries au point de créer des « situations d'incompatibilité ». « La poursuite de certaines activités ne sera possible à long terme que si l'on peut, par des mesures techniques, réduire les risques à un niveau tolérable compte tenu de l'urbanisation actuelle. Dans les autres cas, il faudra envisager la fermeture de l'usine avec un délai de quelques années pour faciliter la transition », propose le document remis le 24 octobre au ministre de l'environnement, Yves Cochet.

L'auteur du rapport, François Barthélémy, ingénieur général des Mines, précise qu'il suffit d'un décret en Conseil d'Etat pour fermer, « sans indemnisation », toute usine jugée irrémédiablement dangereuse. Pour toutes celles présentant des risques mortels pour leur voisinage, il préconise une réduction des stocks de produits dangereux et leur mise sous « double confinement », comme cela est pratiqué pour le phosgène produit par l'usine SNPE de Toulouse, voisine du site d'AZF. « Les réservoirs de phosgène du site sont fractionnés, enterrés

et confinés. Ils ont pu résister à une agression majeure comme celle du 21 septembre », note le rapport, qui souligne toutefois que « l'explosion aurait pu avoir des conséquences humaines beaucoup plus graves si un wagon de chlore ou d'ammoniac s'était trouvé près de la zone où s'est produite l'explosion ». Le rapport propose de prendre en compte la présence de wagons dans les études de danger.

Ces études, réalisées par les industriels eux-mêmes, devront être « homogénéisées ». Le rapport constate que la zone de danger autour du site de production d'ammoniac à l'usine Grande Paroisse était comprise entre 900 m et 1 600 m, alors qu'une autre usine d'engrais prévoyait des rayons de 4,5 à 7 kilomètres. Il s'appuie sur une étude de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris), qui était en cours au moment de l'explosion, pour affirmer que la maîtrise de l'urbanisation aurait dû s'étendre dans un périmètre de plus de 2 kilomètres.

« La remise en cause des zones de protection aurait soulevé très vraisemblablement d'énormes difficultés locales en mettant en évidence l'incompatibilité entre un important pôle de chimie lourde et un environnement urbain dense et très peuplé », conclut le rapport Barthélémy.

Stéphane Thépot

Troisième aéroport « parisien » : M. Gayssot estime que Chaulnes a « tous les atouts »

LE CHOIX d'implantation du 3^e aéroport « parisien » devrait rapidement être décidé, Jean-Claude Gayssot l'a confirmé dans un entretien au *Parisien Dimanche* du 11 novembre. Le ministre des transports a redit que le site de Chaulnes (Somme) réunissait « tous les atouts ». Samedi, quelques centaines de personnes ont manifesté dans le village voisin de Vermandovillers leur opposition à ce projet, avec le député (UDF), Gilles de Robien, maire d'Amiens. Un pommier a été planté, symbole de la tradition agricole du canton.

LES VERTS ABSENTS

Le même jour, 5 000 personnes ont défilé dans les rues de Paris pour protester contre les nuisances des aéroports de Roissy et d'Orly, réclamant la suppression des vols de nuit à Roissy et l'abandon du projet de nouveau couloir aérien. « Nous sommes quatre millions d'habitants en Ile-de-France à souffrir jour et nuit du bruit des réacteurs. Ce n'est plus acceptable », expliquait un manifestant. Parmi la centaine

d'élus présents, Jean-Paul Huchon, le président (PS) du conseil régional, côtoyait Dominique Strauss-Kahn, député (PS) du Val-d'Oise, Roger Karoutchi, président du groupe RPR de la région. Les élus Verts étaient absents, puisque, comme le ministre de l'environnement, Yves Cochet, ils ne souhaitent pas la création du troisième aéroport, bruyamment réclamé par les manifestants.

« C'est évidemment un dossier extrêmement compliqué, mais la décision doit être prise avant qu'il ne soit trop tard, a soutenu M. Huchon. Le trafic aérien va se développer de toute façon et on ne peut pas le laisser augmenter sur les seuls aéroports parisiens. » Venues des communes riveraines de l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry, des dizaines de manifestants ont dénoncé la proposition de Gérard Collob, maire (PS) de Lyon, d'accueillir une partie du trafic international. « Nous ne voulons pas jouer le rôle de soupe pour Roissy », a expliqué leur porte-parole.

Christophe de Chenay

NOUVEAU
MITSUBISHI PAJERO PININ 1.8
by women

18 900 €*



Ne laissez pas vos rêves d'espace et de liberté en suspens. Partez à bord du nouveau Mitsubishi Pajero Pinin. Son moteur 1.8 à injection multipoints, ses 4 roues motrices permanentes vous emmèneront loin, son prix ne pourra pas vous arrêter tout comme son niveau d'équipement exceptionnel dès sa première version : climatisation, coussins gonflables de sécurité conducteur et passager, vitres et rétroviseurs électriques, condamnation centralisée à télécommande. Sécurité renforcée et maniabilité à toute épreuve, le nouveau Pajero Pinin 1.8 est entièrement conçu pour vous emmener au bout de vos envies dans le plus grand confort.

le meilleur chemin pour y arriver



www.mitsubishi-motors.fr
Gamme à partir de 16 900 € (110 856,73 F) : Pajero Pinin Court 1.8 Adventure

Quand Washington négociait avec les talibans

Les auteurs de *La Vérité interdite* sont proches des milieux de l'espionnage. Jean-Charles Brisard a été responsable du renseignement économique chez Vivendi, puis a enquêté, à la demande d'un service français de renseignement, sur le financement d'Al-Qaïda. Son *Rapport sur l'environnement économique d'Oussama Ben Laden* (Le Monde du 25 septembre) a été présenté à George Bush par Jacques Chirac



lors de sa première visite à Washington après le 11 septembre. Guillaume Dasquié est rédacteur en chef d'*Intelligence Online*, une

lettre spécialisée dans les questions de renseignement. Les négociations entretenues par les Américains avec les talibans et les Etats proches du dossier afghan, en direct ou via le Pakistan ou l'ONU, constituent le premier chapitre du livre. Le reste s'articule autour de trois thèmes : « L'Arabie saoudite, royaume de tous les dangers », « Ben Laden, le mythe du renégat » et « Khalid Ben Mahfouz, une fortune au service du terrorisme ». Les approximations factuelles de la première partie, écrite en urgence, et une tendance des auteurs, par moments, à « tirer » vers le sensationnalisme (une réunion évoquée dans un rapport officiel de Kofi Annan peut difficilement avoir été « secrète ») ne remettent pas en question le grand intérêt de la thèse qu'ils défendent : après son accession au pouvoir, l'équipe Bush a relancé la négociation avec les talibans pour « assainir » la crise afghane, quitte à brider les ambitions des responsables de la lutte antiterroriste. L'échec de cette négociation a été effectif avec les attentats du 11 septembre.

★ *La Vérité interdite*, de Jean-Charles Brisard et Guillaume Dasquié. Ed. Denoël. 20 €, 131, 19 F. En librairie le 14 novembre.

Ce livre est appelé à faire un certain bruit. Son titre, *Ben Laden, La Vérité interdite*, sent l'impératif marketing. A certaines erreurs, on devine qu'il a été écrit dans la précipitation. Ainsi, les auteurs écrivent que le ministre taliban des affaires étrangères a fait une déclaration envisageant l'extradition de Ben Laden au magazine américain *Time*, le 5 février 2001, quinze jours après l'investiture de George Bush. Ils l'interprètent comme un appel du pied direct aux Américains. En fait, la déclaration a été donnée au *Times* de Londres, puis reprise le lendemain par les agences de presse. Mais cela ne remet pas en cause les thèses qu'échafaudent ses auteurs, Jean-Charles Brisard et Guillaume Dasquié. Que disent-ils ? D'abord que, jusqu'au 11 septembre, le FBI américain a été empêché d'enquêter, en Arabie saoudite et au Yémen, sur les commanditaires d'attentats anti-américains, parce que la diplomatie washingtonienne voulait préserver ses relations avec les monarchies du Golfe. Ils présentent, sur ce point, un témoignage « scoop », celui de John O'Neill, numéro deux du FBI, qui en claqua la porte en juillet 2001, précisément parce qu'il se disait bridé dans son action.

Ils affirment, ensuite, que la diplomatie américaine était engagée, depuis des années, dans de multiples tractations avec les talibans et leurs voisins (Pakistan, Russie, républiques ex-soviétiques de la région, Chine, Inde) afin, essentiellement, de répondre aux attentes des compagnies pétrolières américaines. La thèse a été amplement développée par Ahmed Rashid dans *L'Ombre des talibans* (éd. Autrement). Mais son récit s'interrompt fin 1999. Brisard et Dasquié, d'une certaine manière (sans le luxe de détails de Rashid), racontent la suite, confirmant et ajoutant aux informations récemment parues dans la presse américaine. Ils montrent que des négociations ont été reprises, avec fougue, par l'administration Bush, où le lobby pétrolier est aux manettes. Aux « bios » édifiantes de nombreux proches du pré-

Avant le 11 septembre, l'administration Bush a bridé l'activité antiterroriste du FBI parce qu'elle menait d'intenses négociations avec les talibans, s'engageant à les épauler s'ils leur livraient Oussama Ben Laden. C'est la thèse de « La Vérité interdite », un livre à paraître le 14 novembre dont « Le Monde » publie des bonnes feuilles, ainsi que les extraits d'un rapport du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, attestant la réelle activité diplomatique avec les différents acteurs afghans

sident (lire page ci-contre), les auteurs auraient d'ailleurs pu ajouter Zalmay Khalilzad, « *L'Afghan de Bush* » depuis le 11 septembre, qui fut expert pour Unocal, qui négocia avec les talibans de 1995 à fin 1998 le tracé d'un gazoduc traversant leur territoire.

Depuis 1998, pétroliers et diplomates américains étaient convaincus qu'une victoire totale des talibans – qu'ils avaient souhaitée pour « stabiliser » l'Afghanistan – n'était plus envisageable. Il fallait sortir d'un « nouveau grand jeu » où les intérêts opposés, américano-pakistanois d'un côté, russo-irano-indiens de l'autre, empêchaient la victoire d'un camp sur l'autre en Afghanistan. Strobe Talbott, le sous-secrétaire d'Etat américain, l'avait dit dès

juillet 1997 : « *Laissons Rudyard Kipling sur les étagères de l'histoire. Le grand jeu décrit dans Kim fut tout un jeu à somme nulle.* » Pour que le jeu ne soit pas « à somme nulle », il fallait, pour Washington, qu'Américains, Russes, Pakistanais et même Iraniens favorisent un accord entre les fractions afghanes, pour pacifier le pays et ouvrir l'Asie centrale à la manne pétrolière.

Après les attentats attribués à Ben Laden contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie (août 1998), les négociations américano-talibanes vont porter sur l'extradition d'Oussama Ben Laden. En contrepartie, l'administration Clinton fait miroiter aux talibans une reconnaissance de leur régime. D'où la nécessité de ménager leurs parte-

naires : monarchies du Golfe et Pakistan. Au plan international, des mécanismes de pression se mettent en place : l'ONU crée un forum de négociation, intitulé « 6 + 2 » (les six pays frontaliers de l'Afghanistan plus les Etats-Unis et la Russie) pour dégager une sortie de crise, et adopte la résolution 1 267 prévoyant des sanctions contre Kaboul. Le prince Turki al-Fayçal, chef des services secrets saoudiens, échoue par deux fois à obtenir du mollah Omar l'extradition de Ben Laden.

L'administration Bush, de février à août 2001, va tenter d'aboutir. Des talibans sont invités à Washington dès mars. Le dernier contact connu est celui de Christina Rocca, haut-responsable du département d'Etat, avec l'ambassadeur taliban à Islamabad, le 2 août. On apprend ainsi que la *Loya Jirga*, la convocation d'un conseil des tribus autour du roi en exil Zahir Chah, afin de mettre fin au régime unique des talibans, n'est pas sortie du chapeau des diplomates occidentaux le lendemain du 11 septembre. Depuis des mois, l'idée était soumise aux talibans, en direct par Washington, au « 6 + 2 » et dans des négociations discrètes à Rome, à Chypre et à Berlin, menées sous l'égide du représentant spécial de Kofi Annan, l'Espagnol Francesc Vendrell. Les meilleures preuves sont parfois les moins secrètes : ainsi du rapport de Kofi Annan, le 14 août, quatre semaines avant les attentats. Beaucoup de l'intense effort diplomatique, y compris au plus haut niveau, d'avril à juillet, pour imposer une alternative au régime unique des talibans, y est détaillé.

Le marché qui leur est proposé reste le même : livrer Ben Laden et pactiser avec leurs ennemis intérieurs pour former un « gouvernement élargi ». Etait-il accompagné d'une offre de soutien financier et de menaces ? Interrogé dans « Pièces à conviction » (FR3, 18 octobre), l'ex-ministre des affaires étrangères pakistanais Naif Naïk, représentant Islamabad à la session du « Processus de Berlin » qui a réuni Américains, Russes, Iraniens et Pakistanais du 17 au 20 juillet, l'affirme : « Une fois le gouvernement élargi constitué, il y aurait une aide internationale. (...) Ensuite le pipe-line aurait pu arriver. (...)

L'ambassadeur Simons a indiqué qu'au cas où les talibans ne se conduiraient pas comme il faut, et où le Pakistan échouerait à les faire se conduire comme il faut, les Américains pourraient user une autre option qualifiée de « non dissimulée » contre l'Afghanistan. (...) Les mots utilisés étaient « une opération militaire ».

A trois reprises (novembre 2000, mars 2001 et du 17 au 20 juillet), des diplomates chevronnés se sont retrouvés à Berlin autour de Francesc Vendrell. Ce n'était pas un forum officiel : les participants pouvaient donc parler plus librement. En même temps, les propos échangés n'engageaient pas formellement les Etats. [Les auteurs de *La Vérité interdite* confondent Berlin avec les négociations onusiennes officielles « 6 + 2 ».] Nous avons interrogé Thomas Simons, ambassadeur américain au Pakistan de 1996 à 1998. Il a participé à toutes ces réunions. « L'importance réelle du groupe de Berlin a été très modeste, affirme-t-il. Les participants faisaient des rapports à des membres de leurs gouvernements qui les écoutaient avec peu d'intérêt. Il est exact qu'il était demandé aux talibans de livrer Ben Laden et de former un gouvernement d'union. Il n'a pas été fait état de soutien financier, au mieux leur a-t-on fait miroiter une vague reconnaissance [internationale]. »

Nous avons posé la question suivante : « Un Américain aurait dit en juillet aux Pakistanais que si les talibans acceptaient de livrer Ben Laden et de signer la paix avec le Front uni, ils auraient un « tapis d'or », mais que s'ils refusaient, ils s'exposaient à un « tapis de bombes ». Est-ce exact ? » Réponse de Tom Simons : « Nous avons dit en juillet que nous enquêterions sur l'attentat contre le bâtiment USS-Cole [12 octobre 2000 au Yémen], et que s'il y avait des preuves solides de l'implication de Ben Laden, il fallait s'attendre à une réponse militaire. On peut toujours gonfler une telle déclaration pour y voir une menace globale contre les talibans. Mais la déclaration américaine ne portait que sur la réponse à l'USS-Cole. Quant au tapis d'or et au tapis de bombes, nous avons effectivement discuté du besoin d'un plan de reconstruction de l'Afghanistan, qui suivrait un accord politique.

Discussions tous azimuts entre avril et juillet 2001

Nations unies, 14 août 2001
RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL KOFI ANNAN (extraits)

La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales

Evolutions récentes de la situation en Afghanistan Contacts avec les parties afghanes en guerre (...)

2. Au cours des quatre derniers mois, mon représentant personnel et chef de la mission spéciale en Afghanistan, Francesc Vendrell, a eu des contacts fréquents avec les deux parties en conflit. S'agissant des talibans, il s'est entretenu à cinq reprises, à Kaboul ou à Kandahar, avec le ministre des affaires étrangères, Wakil Ahmad Mutawakil. Il a eu des entretiens distincts avec d'autres autorités talibanes (...).

3. En ce qui concerne le Front uni [*Alliance du Nord*], mon représentant personnel s'est rendu à Faizabad le 24 mai pour s'entretenir avec le professeur Burhanuddin Rabbani, président de l'Etat islamique d'Afghanistan. Il s'est également entretenu avec le vice-président et ministre de la défense Ahmad Shah Massoud à Douchanbé, les 23 avril et 27 juillet, ainsi qu'avec le ministre des affaires étrangères par intérim Abdullah Abdullah à Bruxelles, le 15 mai, et à Berlin, le 19 juillet.

4. Ces nombreuses discussions ont permis d'aborder (...) la situation militaire sur le terrain, les perspectives d'un cessez-le-feu et d'un règlement politique, le rôle des Nations unies dans de futures négociations, (...) les programmes politiques respectifs des deux parties et leur conception de la manière dont le conflit afghan pourrait être résolu, leur réaction aux propositions de convocation d'une *Loya Jirga* extraordinaire [*un Grand Conseil des tribus*], le rôle de l'ancien roi et les contacts avec les groupes afghans non combattants qui se trouvent à l'étranger. Par ailleurs, dans ses entretiens avec le ministre taliban des affaires étrangères, M. Vendrell a soulevé à plusieurs reprises la question de la présence continue d'Oussama Ben Laden en Afghanistan et les informations qui continuent de faire état de l'existence sur le territoire contrôlé par les talibans de camps d'entraînement de terroristes internationaux. (...)

5. Les deux parties n'ont pas eu de pourparlers, ni directs ni indirects, au cours de la période considérée. Les talibans ont maintenu leur refus d'entamer, conformément à l'accord écrit du 2 novembre 2000, un dialogue avec le Front uni, en invoquant ce qu'ils considéraient comme un manque d'impartialité de l'ONU. (...)

Contacts avec des Afghans non combattants

6. Mon représentant personnel a entretenu un dialogue suivi avec des personnalités afghanes et des groupes non combattants qui se trouvent à l'extérieur de l'Afghanistan et sont favo-



Le Catalan Francesc Vendrell a été désigné représentant personnel de Kofi Annan et chef de la Mission spéciale de l'ONU en Afghanistan, le 17 janvier 2000. D'avril à juillet 2001, il a rencontré tous les protagonistes – afghans, régionaux et internationaux – impliqués dans le dossier. Plusieurs mois avant le 11 septembre, il proposait à tous la convocation d'une Loya Jirga, un Grand Conseil tribal, pour mettre en place un nouveau régime à Kaboul.

rables à la convocation d'une *Loya Jirga* extraordinaire. (...) Le 16 mai, il s'est entretenu à Rome avec l'ancien roi Mohammad Zahir Chah. (...) Il a également rencontré des représentants du Conseil pour la paix et l'unité nationale en Afghanistan, du Front national islamique d'Afghanistan, ainsi que d'autres groupes et d'ex-commandants moudjahidins. (...) La plupart de ces groupes estiment que seule une *Loya Jirga* convoquée par l'ancien roi bénéficierait de la crédibilité et du soutien voulus à l'intérieur de l'Afghanistan.

Contacts avec les gouvernements intéressés

7. Ces derniers mois, mon représentant personnel a examiné la situation en Afghanistan (...) notamment lors de deux réunions qu'il a eues avec le directeur général du renseignement interarmées pakistanais, Mahmud Ahmad. (...)

9. Mon représentant personnel s'est rendu au Kazakhstan, du 18 au 20 avril, pour s'entretenir avec le président de ce pays, Nursultan Nazarbayev, et le ministre des affaires étrangères, Erlan Idrissov, puis au Kirghizstan, les 7 et 8 mai, pour des entretiens avec le président Askar Akayef et le conseiller aux affaires internationales de la présidence, Askar Aïmatov. Les gouvernements de ces deux pays se sont déclarés disposés à (...) accueillir des pourparlers intra-afghans sous les auspices des Nations unies. (...)

10. Entre le 13 et le 18 juin, mon représentant personnel s'est rendu au Turkménistan et en République islamique d'Iran. (...)

11. Le 1^{er} juin, mon représentant personnel s'est entretenu à Washington avec la sous-secrétaire d'Etat pour l'Asie du Sud, Christina Rocca, ainsi qu'avec d'autres hauts fonctionnaires du département d'Etat et du Conseil national de sécurité. Une séance de réflexion sur l'Afghanistan organisée par le gouvernement britannique à Weston Park a été l'occasion de nouvelles discussions avec des participants membres du groupe « 6 + 2 » [les six Etats frontaliers de l'Afghanistan plus les Etats-Unis et la Russie] et des représentants d'autres gouvernements intéressés. (...)

Evolution de la situation politique

24. Au cours de la période faisant l'objet du présent rapport, l'ancien roi d'Afghanistan a envoyé des délégations en Fédération de Russie, aux Etats-Unis d'Amérique et au Royaume-Uni dans le cadre de son initiative en faveur de la convocation d'urgence d'une *Loya Jirga*. (...)

Evolution des relations internationales en rapport avec l'Afghanistan

26. La période faisant l'objet du présent rapport a été marquée par une intense activité diplomatique en rapport avec l'Afghanistan. Fin avril, le secrétaire du Conseil suprême de

sécurité nationale de la République islamique d'Iran, Hassan Rohani, a eu des entretiens à Islamabad avec les dirigeants pakistanais. Les gouvernements des deux pays ont reconnu (...) que les deux parties en guerre [*en Afghanistan*] devraient se réunir afin de mettre en place un gouvernement assurant une large représentativité. (...) La situation en Afghanistan a été l'un des thèmes abordés par le premier ministre chinois Zhu Rongji lors des entretiens qu'il a eus avec le général Pervez Moucharrarf début mai. Elle a également figuré en bonne place lors des entretiens que le ministre pakistanais des affaires étrangères, Abdul Sattar, a eus à Londres et à Washington à la mi-juin et a également été abordée par la sous-secrétaire d'Etat pour l'Asie du Sud, Christina Rocca, lors de sa visite à Islamabad fin juillet.

27. Les ambassadeurs à Islamabad de la troïka de l'Union européenne se sont rendus à Kandahar et à Faizabad fin avril et début mai. (...)

28. Les préoccupations suscitées par les répercussions en Asie centrale de la situation actuelle apparaissent clairement au vu de la décision prise à Erevan (Arménie) par les présidents russe, kazakh, kirghiz et tadjik, ainsi que par l'Arménie et le Bélarus, de créer une force de réaction rapide pour repousser les incursions de groupes islamiques extrémistes depuis l'Afghanistan. Dans leur déclaration du 15 juin, (...) les présidents chinois, kazakh, kirghiz, russe, tadjik et ouzbek ont convenu de coopérer étroitement (...) contre le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme. (...)

29. Le groupe de travail Etats-Unis-Fédération de Russie sur l'Afghanistan, présidé par le vice-secrétaire d'Etat des Etats-Unis, Richard Armitage, et le premier vice-ministre russe des affaires étrangères, Viatcheslav Troubnikov, qui s'est réuni à Washington les 24 et 25 mai, a convenu que la situation en Afghanistan, notamment l'appui apporté par les talibans en faveur du terrorisme, restait une menace pour les intérêts des deux pays ainsi que pour la stabilité régionale et internationale, que seule une solution politique pourrait permettre de rétablir la paix en Afghanistan. (...) La situation en Afghanistan a (...) également été traitée par les présidents de la Fédération de Russie et des Etats-Unis d'Amérique à l'occasion de leur rencontre à Ljubljana (Slovénie) en juin.

30. Lors du sommet qu'ils ont tenu à Gènes (Italie) en juillet, les dirigeants des sept principaux pays industrialisés et de la Fédération de Russie (G 8) ont réaffirmé leur préoccupation face à la menace terroriste de plus en plus importante trouvant son origine en Afghanistan ; exhorté les talibans à respecter les résolutions 1267 et 1333 du Conseil de sécurité ; et exprimé leur soutien en faveur des efforts déployés par l'ONU et par d'autres instances pour instaurer un processus de paix, que ce soit dans le cadre de négociations politiques entre les parties afghanes ou d'un mécanisme tel qu'une *Loya Jirga*. (...)



Le 11 mars, Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies (deuxième à droite) rencontre à Islamabad Wakil Ahmad Mutawakil, ministre taliban des affaires étrangères (deuxième à gauche).

Il est possible qu'un participant américain ait cru malin, après quelques verres, d'évoquer le tapis d'or et le tapis de bombes. Même les Américains ne résistent pas à la tentation de se croire malins. Mais rien de la sorte n'a été dit durant les réunions, ni par moi ni par aucun autre Américain. » M. Simons ajoute : « Les Pakistanais ont tout intérêt à extrapoler pour faire d'un commentaire une tactique [américaine] de la carotte et du bâton. Vous n'avez aucune raison d'accréditer [cette vision]. » « Faire une lecture rétrospective [de Berlin] à partir de ce qui s'est passé le 11 septembre serait anachronique. »

Que conclure ? Un : l'activité diplomatique s'est effectivement accélérée avec l'équipe Bush. On peut très plausiblement expliquer ce regain d'intérêt pour l'Afghanistan à l'entourage pétrolier du nouveau président. Deux : la Loya Jirga et la réapparition du roi datent de plusieurs mois avant les attentats. Trois : des talibans, au moins une fois, ont laissé croire qu'ils pourraient extraditer Ben Laden. Restent les inconnues. Quelle est la relation réelle entre le mollah Omar et Oussama Ben Laden ? Y a-t-il eu des dissensions entre les talibans, ou répartition des rôles entre eux ? Dans quel état d'esprit discutent-ils, eux qui parfois parlent d'extradition et à d'autres moments se raidissent ? (Invités à Berlin, les talibans ont refusé de s'y rendre, contrairement à l'opposition.) Reste enfin une incertitude : y a-t-il eu de réelles menaces d'intervention américaine lourde contre les talibans avant les attentats ? Les Pakistanais ont-ils joué double jeu ou cherché à amener leurs partenaires à la raison, en leur affirmant qu'une menace militaire pesait contre eux s'ils ne lâchaient pas Ben Laden ? Réécrivent-ils l'histoire a posteriori ?

Un fait est acquis : Al-Qaïda a préparé les attentats du 11 septembre bien avant que George Bush n'entre en fonctions. Un scénario possible pourrait être celui-ci : depuis 1999, les talibans étaient soumis à de fortes pressions politiques. Même s'ils étaient divisés – ce qui n'est pas prouvé –, Ben Laden n'a pas eu de difficulté à convaincre le mollah Omar que, s'il le « lâchait », il serait ensuite broyé lui aussi. L'été 2001, les talibans ont, à tort ou à raison, conclu qu'une intervention militaire lourde se préparait contre eux. Là encore, Ben Laden n'a eu aucun mal à les persuader que, dans ces conditions, mieux valait tirer les premiers. Ou bien l'a-t-il fait sans les informer ? Ses agents dormants aux Etats-Unis n'attendaient que le feu vert. Telle est la conclusion implicite que l'on tire de *La Vérité interdite* et des éléments que nous avons nous-mêmes agrégés autour de cette hypothèse. Cela reste une spéculation, fondée sur des indices réels. Elle présente l'avantage de fournir une cohérence politique à l'engrenage qui, le 11 septembre, a abouti à l'inimaginable.

Sylvain Cypel

L'entourage très pétrolier de George W. Bush

NOUS sommes au commencement de 2001, et voilà donc dans quel environnement intervient Laila Helms [d'origine afghane, nièce de Richard Helms, ex-directeur de la CIA], l'experte en relations publiques des talibans. Au lendemain de l'étrange déclaration (...), le 5 février 2001 [faite à Kandahar par le ministre taliban des affaires étrangères, Abdel Wakil Mutawakil, qui se dit prêt à envisager l'extradition de Ben Laden et], qui invite la nouvelle administration à reprendre le fil des négociations, elle prend en charge la visite aux Etats-Unis de l'ambassadeur itinérant Sayed Rahmatullah Hashimi, représentant le mollah Omar. Pourquoi tant de changements de cap en si peu de temps ? (...)

Bien évidemment, le nombre démesuré de responsables de la nouvelle administration Bush issus

du secteur énergétique pose question. Tous mesurent les enjeux économiques liés à une stabilisation de l'Asie centrale, et aucun d'entre eux n'a oublié les projets de gazonc développés naguère en Afghanistan. Après tout, les compagnies pétrolières et gazières du Texas ne forment-elles pas le groupe des premiers contributeurs de la campagne de Bush junior ? Une fois aux affaires, la nouvelle équipe s'en souviendra, (...) par exemple en rejetant le protocole de Kyoto sur les émissions polluantes, qui déplaît tant au secteur énergétique. Le *curriculum vitae* des nouveaux responsables qui servent W. Bush vaut toutes les explications.

Le vice-président, Dick Cheney, a longtemps dirigé Halliburton, leader mondial des prestataires de service de l'industrie pétrolière, qu'il a quitté au moment de la campagne présidentielle. Condoleezza Rice,

directrice du Conseil national de sécurité, l'organe suprême de sûreté qui chapeaute toutes les agences de renseignement, a passé neuf ans chez Chevron. Au sein de ce géant du pétrole, elle a assumé des fonctions de directrice de 1991 à 2000. Elle intervenait régulièrement sur les dossiers portant sur l'Asie centrale, en particulier le Kazakhstan, où Chevron est très implanté, en sa qualité d'ex-soviétologue accomplie (elle collaborait aux travaux du Conseil national de sécurité, sous Bush père). Donald Evans, secrétaire au commerce, a accompli l'essentiel de sa carrière dans le secteur pétrolier, en tant que président de Tom Brown, de même que Spencer Abraham, secrétaire à l'énergie. Quant à Kathleen Cooper, sous-secrétaire au commerce, elle était la chef économiste du géant mondial Exxon.

A l'intérieur des cabinets ministé-

riels, on retrouve semblables pedigrees. Ce personnel politique particulièrement marqué se montre donc soucieux d'adopter une politique énergétique conquérante. Dès le 29 janvier, quatre jours après l'investiture de George W. Bush, le vice-président Dick Cheney organise une structure informelle, l'Energy Policy Task Force. Ses activités n'ont cessé d'intriguer parlementaires et journalistes politiques chargés de suivre les premiers cent jours de l'administration républicaine.

Le 16 mai 2001, Dick Cheney a juste consenti à diffuser un sommaire du programme énergétique arrêté par cette équipe, simplement présenté sous forme d'objectifs généraux. Le développement de nouveaux partenariats en Asie y figure au nombre des priorités. (...) Piqué au vif par cette opacité, le 10 septembre 2001, l'Office chargé

Les réseaux saoudiens du financement de Ben Laden

PEU après son installation à Khartoum, au Soudan, en 1991, Oussama Ben Laden a participé à la mise en place de plusieurs structures financières et commerciales lui permettant de financer ses activités terroristes. Outre les financements issus des mouvements politiques, (...) les activités économiques d'Oussama Ben Laden sont relayées par une société holding dénommée Wadi Al Aqiq. Elle est administrée à Khartoum par un Soudanais, Abu Al-Hasan. (...) Les principales sociétés concernées et identifiées par le FBI sont les suivantes : Al-Hijrah for Construction and Development Ltd ou Hijrah Contracting Company ; (...) Taba Investment Company Ltd, basée au Soudan, est une société d'investissement dans le secteur agricole, détenant la majorité des cultures de maïs, de tournesol et de sésame du pays ; Gum Arabic Company Ltd, société soudanaise spécialisée dans le traitement et la commercialisation de la gomme ; Ladin International, société d'investissement installée à Khartoum ; Al-Themar Al-Mubarak, société de production agricole basée au Soudan. Al Qudarat, une société de transport.

Mais l'un des principaux investissements de Ben Laden a porté sur une institution bancaire, Al Shamal Islamic Bank, au capital de laquelle il participe à hauteur de 50 millions de dollars à cette époque. Cette banque lui permettait non seulement de financer ses activités, mais également de faire transiter des capitaux vers les fronts du djihad. Le procès des auteurs

des attentats contre les ambassades américaines en Afrique a permis de constater que les comptes bancaires d'Al Shamal alimentaient également l'organisation terroriste Al-Qaïda.

Le directeur général d'Al Shamal Islamic Bank, même s'il nie aujourd'hui la présence d'Oussama Ben Laden dans le capital de l'établissement, a toutefois récemment reconnu que celui-ci disposait de deux comptes dans la banque, ouverts le 30 mars 1992 et inactifs depuis 1997, au nom de la société Al-Hijrah for Construction and Development Ltd. Plus surprenant, il reconnaît également l'ouverture d'un compte, en 1993, au nom de la société holding d'Oussama Ben Laden, Wadi Al Aqiq, dont on apprend qu'il s'agit d'une société de droit saoudien, enregistrée en Arabie saoudite, dont le compte est inactif depuis 1995. Révélation étonnante lorsque l'on sait que, depuis le 6 avril 1994, Oussama Ben Laden s'est vu retirer sa nationalité saoudienne par les autorités du royaume et que l'ensemble de ses actifs est censé avoir été gelé à cette date.

L'un des actionnaires de référence de la banque est la deuxième institution bancaire du pays, Tadamon Islamic Bank, établie le 28 novembre 1981, et dont l'activité a commencé le 24 mars 1983. (...) La banque est présente sur l'ensemble du territoire soudanais, à travers vingt et un établissements. Elle est dirigée par Sayed Altigani Hassan Hilal et Sayed Salah Ali Abu Alnaja. Ses principaux actionnaires en 1998 sont les sociétés National Co for Development and

Trade (15 %) de Khartoum [filiale soudanaise de la banque saoudienne Faisal Islamic Bank], Kuwait Finance House KSC, la Dubai Islamic Bank PLC, Yasién Leather Co, Bahrain Islamic Bank BSC, ainsi que plusieurs actionnaires individuels. (...) Le ministre des affaires sociales des Emirats arabes unis est également présent dans le capital de la banque. Tadamon dispose de plusieurs filiales au Soudan, notamment dans les secteurs agricoles, industriels et immobiliers. (...) La Faisal Islamic Bank [son premier actionnaire de référence], créée en 1977, est dirigée par le prince Mohammad Al Faisal Al Saud d'Arabie saoudite. (...)

Autre banque à avoir facilité des transferts au profit des réseaux d'Oussama Ben Laden, la Dubai Islamic Bank, dont la CIA aurait établi que des mouvements réguliers alimentaient des organisations associées à Ben Laden. L'établissement bancaire islamique, créé en 1975, est dirigé par Mohammed Khalfan Ben Kharbash, qui n'est autre que l'actuel ministre des finances des Emirats.

La banque compte parmi ses actionnaires les gouvernements de Dubaï et du Koweït (à hauteur respectivement de 10 % du capital). La banque est actionnaire de Bahrain Islamic Bank, d'Islami Bank Bangladesh et de Tadamon Islamic Bank, présente dans le capital d'Al Shamal Islamic Bank. La Dubai Islamic Bank était l'un des principaux actionnaires de la BCCI, avec plus de 80 millions de dollars d'actifs dans cette dernière. La banque a été touchée par plusieurs scandales, notamment le blanchiment

d'argent pour 242 millions de dollars au profit de Foutanga, dit Babani Sissoko, milliardaire malien.

On retrouve [le Saoudien] Saleh Abdullah Kamel dans le financement des réseaux d'Oussama Ben Laden en 1999, avec la société de communication Tihama for Advertising, Public Relations and Marketing, filiale du Dallah Albaraka Group. La société a été citée comme étant l'un des relais saoudiens des réseaux de financement des activités terroristes d'Oussama Ben Laden. Saleh Kamel n'a toujours pas été à ce jour inquiété par les développements judiciaires concernant les structures précitées. Seul [le milliardaire saoudien] Khalid Ben Mahfouz, directeur général de Tihama et partenaire financier de Saleh Abdullah Kamel, a été placé en résidence surveillée et démis de ses fonctions de président de la National Commercial Bank d'Arabie saoudite au cours de l'année 2000.

L'Arabie saoudite a-t-elle « joué avec le feu » en soutenant la cause de l'islamisme radical ? A-t-elle été dépassée par ses propres constructions et schémas plus ou moins opaques pour soutenir le fondamentalisme ? Les éléments recueillis nous font douter de cette explication. Il existe en effet des liens étroits et souvent familiaux entre les différents protagonistes de l'islamisme radical, qui ne doivent malheureusement rien au hasard. Cette politique lui assurait la prééminence sur le nationalisme arabe et sur l'Iran dans la promotion de l'islam. Elle condamnait également, et dans le même

de l'information du Congrès a adressé une requête à la Maison Blanche dans des termes plutôt stricts, afin qu'elle publie les détails de son programme déterminé par l'Energy Policy Task Force, et, surtout, la liste des personnalités qui avaient participé à ce programme. Le contrôleur général de cet office, David Walker, a même envisagé d'engager des poursuites judiciaires pour parvenir à ses fins.

Nul ne sait quelle influence ont exercée les considérations pétrolières dans la gestion du dossier afghan. Cependant, les professionnels du secteur n'ont eu qu'à se féliciter de la promptitude de la Maison Blanche à vouloir parler avec les talibans. Pour tout ce secteur, qui, en janvier 2001, a recouvré une place de choix à Washington, l'Asie centrale ne saurait être reléguée au rang des pays du tiers-monde, dont les convulsions n'intéressent plus que les revendeurs de stocks militaires. (...)

Tandis que les Nations unies ont vertement sanctionné Kaboul le 19 décembre [dans sa résolution 1333, le Conseil de sécurité a renforcé les sanctions contre le régime taliban], que plus personne n'est dupe du langage de ses chefs, que le responsable de la lutte antiterroriste du président Clinton est parvenu à la conclusion que les étudiants en religion soutiendraient longtemps le terrorisme, encore et toujours, le pouvoir en place décide donc de négocier avec les talibans. Sur la Côte est des Etats-Unis, Laila Helms a pour mission de présenter les dirigeants afghans sous leur jour le moins négatif. (...)

Au département d'Etat, ces pourparlers à haut risque avec les talibans sont confiés à la directrice du bureau des affaires asiatiques, Christina Rocca. C'est une ancienne fonctionnaire de la CIA, où elle s'occupait déjà de cette région du monde entre 1982 et 1997, en sa qualité d'agent rattaché à la direction des opérations du service de renseignement. Dans cette branche, elle a coordonné durant plusieurs années les relations de la CIA avec les guérillas islamistes et, à ce titre, a supervisé une partie des livraisons de missiles Stinger aux moudjahidins afghans. (...)

★ Extraits du chapitre 6 : « Chronique d'une négociation interdite » (5 février 2001 – 2 août 2001)

© Denoël

★ Extraits du chapitre 8 : « Les réseaux saoudiens du fondamentalisme ».

© Denoël

Etre l'homme de la nation

par Paul-Marie Coûteaux

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT ne progresse pas seulement dans les sondages ; il progresse sur la route du rassemblement national – ceci expliquant cela, bien entendu. Invité l'an dernier à l'université d'été de son petit mouvement, j'exhortais à réunir toutes les forces qui croient encore à la France contre celles, peut-être majoritaires, qui n'y croient plus. Il avait répondu en demi-teinte que, tout en tendant la main à « l'autre rive », il entendait situer son pôle républicain « résolument à gauche ».

Depuis, quelle évolution ! Tandis qu'il parvient, dans ses paroles et ses actes, à dépouiller le vieil homme, et à dépasser un clivage droite-gauche débordé par toutes les urgences de l'heure quand la scène elle-même se dérobe, il éveille l'intérêt d'un nombre croissant de Français de tous horizons, en sorte que, malgré les craintes que nous avons pu nourrir, il a rompu avec son camp d'une façon désormais irréversible.

Ce faisant, il attire des concours nouveaux : une telle dynamique, récurrente dans notre histoire parce qu'elle témoigne envers et contre tout de l'attachement des Français à la France, n'a pas fini d'étonner. L'essentiel est qu'elle ne l'étonne pas lui-même et qu'abandonnant les idoles défraîchies et les anciens tabous, il sache que, pour relever la France, il faut la prendre tout entière – la gauche, la droite et, au-delà, tout son peuple, avec ses colères, ses errances et ses dégoûts. Député réputé « de droite », j'entends l'y aider.

Pour autant, aussi aimables que soient ses actuels « 12 % », il faut plus de quatre fois cela pour « conquérir le pouvoir » – et davantage encore pour le restaurer. Car il n'est plus de politique possible pour la France sans un très large rassemblement national, plus large encore que ce qu'envisagent ses proches. En somme, il est condamné au grand jeu. C'est bien ce que signifie d'ailleurs la belle formule du général de Gaulle, « l'homme de la nation », qu'il a eu la noblesse de relever.

Or sait-on ce que cela suppose ? Il s'agit bien plus que d'accéder à la présidence de la République, position dérisoire quand la République a disparu. Il s'agit d'acquies-

ser une légitimité suffisante pour exercer le pouvoir, c'est-à-dire recréer un peuple avec ce qui n'est plus aujourd'hui qu'une masse de consommateurs, par là recréer une autorité, et par là une souveraineté, afin que chaque citoyen participe, par la France, à la marche du monde – car elle est toujours, la France, notre seul instrument de participation au monde, le seul moyen de faire que l'avenir, rappelés Bergson, ne soit plus « ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire ». Telle est l'authentique prouesse, la seule qui importe : non point la politique, mais l'Histoire.

Mesurons l'ampleur de la tâche : la France étant dépourvue de toute unité naturelle, raciale ou géographique, son tissu est tout entier culturel et politique, en sorte que l'unité nationale ne va jamais d'elle-même. Elle est du

L'essentiel est que Jean-Pierre Chevènement sache que, pour relever la France, il faut la prendre tout entière – la gauche, la droite et, au-delà, tout son peuple, avec ses colères, ses errances et ses dégoûts. Député réputé « de droite », j'entends l'y aider

sens, ou rien. Cette entreprise est d'abord intellectuelle, voire spirituelle, et suppose que l'on ait le courage de regarder sans fard ce qu'est devenu notre pays, sa réalité d'aujourd'hui, telle qu'elle fut par exemple mise en scène l'autre soir au Stade de France.

Bilan terrible pour la suite de gouvernements à peu près nuls, dont Jean-Pierre Chevènement fut membre plusieurs fois, que s'offre notre pays depuis une génération. Car tout est détruit. On s'offusqua d'entendre *La Marseillaise* conspuée tandis que se percevait ici ou là l'hymne algérien : signe, non point seulement d'une crise de la France, ou plutôt d'une crise de l'amour de la France, dont on ressasse les pages noires, et noircies pour la mieux abattre, au lieu d'en illustrer les gloires ; signe, surtout, qu'a disparu ce qui seul lui donne un sens : une voix dans le monde – et même

une voie pour le monde. Des premiers capétiens luttant contre le Saint Empire jusqu'à de Gaulle dressé contre l'hégémonie américaine, la politique étrangère fut toujours, non point l'extérieur de la France, mais sa colonne vertébrale, sans laquelle la nation s'effondrerait.

C'est pourquoi, aussi longtemps que la prétendue Europe ou la prétendue solidarité atlantique la privera de toute voix singulière, donc de sens, la France ne pourra retrouver la moindre unité. Ce qui est valable pour les Corcés, qui ont raison de vouloir être corcés si la France ne signifie plus rien, l'est pour tout Français : chacun a besoin d'une appartenance qui fait sens. Au « *Nous sommes tous américains* » étourdiment lancé par de généreuses élites au lendemain des attentats du 11 septembre, il était fatal que répliquât

L'essentiel est que Jean-Pierre Chevènement sache que, pour relever la France, il faut la prendre tout entière – la gauche, la droite et, au-delà, tout son peuple, avec ses colères, ses errances et ses dégoûts. Député réputé « de droite », j'entends l'y aider

tôt ou tard le « *Nous, nous sommes musulmans* » tombé des tribunes.

Non certes qu'il faille montrer la moindre mansuétude envers M. Ben Laden et ses sicaires pour complaire à telle ou telle communauté : il suffit de montrer qu'il n'est que l'autre face de la pièce mondialiste, sur laquelle s'inscrit la devise du dollar, « *In God we trust* ». La logique de la France est aux antipodes des infernales spirales mondialistes : elle porte en elle un tout autre équilibre du monde, où des nations souveraines coopèrent sur des bases nationales, donc politiques, et laïques, et non sur on ne sait quelle « communauté de civilisation ». Mais Chirac et Jospin, pris dans tous les filets, à la fois européistes et atlantistes, n'ont pas simplement oublié la politique mais le sens, et l'essence, de la France.

Pis : s'il entendait la retrouver tant soit peu, aucun n'aurait une

légitimité suffisante pour lui donner corps. Sans légitimité, nulle politique n'est possible, et si Lionel Jospin n'entreprend aucune réforme, c'est qu'il sait n'en avoir plus les moyens. C'est ainsi que des questions énormes restent pendantes, l'éducation, les retraites, les services publics ou, justement, l'intégration, qui a pu réussir dans les années 1980 mais se trouve désormais impossible, même affublée du sempiternel adjectif « *républicain* » qui, tel un grigri des forêts, nimbe le rationaliste entourage de Jean-Pierre Chevènement d'une vapeur de magie.

L'autorité ne se décrète pas, ni ne procède d'un contrat comme les « *républicains* » s'obstinent à le croire, pas plus qu'elle ne s'acquiert dans la fuite en avant de l'inflation budgétaire : elle procède d'une source plus mystérieuse, la légitimité, sans laquelle il n'est pour l'Etat et ses représentants, ministre ou préfet, policier ou professeur, nulle autorité possible. Or la légitimité a nécessairement un fondement mystique, elle puise à un ressort plus insaisissable que le simple contrat républicain. Le droit divin étant révolu, il ne reste plus pour la fonder que l'Histoire. C'est donc en endossant l'héritage de notre Histoire dans son entier, sa source gauloise, dont certains accents lui déplaisent, je crois, sa source monarchique, dont la grandeur doit être révérée, sa source bonapartiste à laquelle l'Etat doit tant, et bien entendu sa source républicaine, qu'il a su retrouver au prix d'un travail intellectuel auquel il faut rendre hommage, c'est en endossant toutes les traditions du peuple français, seul levier d'Archimède sur lequel refonder le couple légitimité/souveraineté que nous avons appelé « *souverainisme* », c'est en étant l'homme de la nation au sens précis du terme que Jean-Pierre Chevènement restaurera les conditions minimales d'un authentique gouvernement. Y consent-il ? Ce sera de toute façon l'affaire d'une génération entière.

Paul-Marie Coûteaux est vice-président du groupe Europe des démocraties au Parlement européen.

Pour une République nouvelle

par Michel Barnier

LA France de 2002 sera celle des grands changements. En premier lieu, naturellement, le changement positif des pièces et billets en euros, dont chacun a fini par prendre conscience. Mais également les bouleversements apportés par le grand vent de la mondialisation : compétition accrue, volatilité des flux financiers, poursuite de la révolution des nouvelles technologies, immigration et expatriation, risques de dumping social... Auxquels s'ajoute sur un registre plus sombre, depuis le 11 septembre, une menace terroriste tout aussi « *globale* ».

Se préparer à une réalité nouvelle, est-ce s'y plier ou la subir ? Tout est là. Car s'il est une « *exception française* » dont le cours n'a jamais subi une érosion comparable à celle du franc, c'est bien notre capacité à refuser l'avenir dans les moments de doute. L'émiettement de la société, les incivilités, la mondialisation, les attentats maintenant, tout est bon pour les tisserands de la peur. Nous n'aurions plus devant nous comme choix que le camp du refus. Curieux cartésianisme, où il suffit à la France de dire « *non* » pour « *être* », à nouveau.

Ces discours n'est pas nouveau. Je suis en revanche préoccupé de le voir prendre possession de l'idée républicaine pour en chasser la modernité. Ne laissons pas la République à la merci d'occupants sans titre. Ses valeurs fondatrices de liberté, d'égalité et de progrès, si nous voulons vraiment les atteindre, exigent de nous de regarder l'avenir, résolument.

Européen et patriote, j'ai le sentiment que les Français attendent pour se préparer au lendemain, et même simplement au présent, une République nouvelle qui adapte et prolonge celle de 1958, cinquante ans après. Une VI^e République ? L'important est de faire vivre nos institutions et leur esprit d'origine dans le monde d'aujourd'hui : en réaffirmant la prééminence présidentielle, en revalorisant les droits du Parlement, en repensant la représentation des intérêts territoriaux, sociaux et économiques dans notre processus législatif.

C'est une République qui fasse confiance au terrain et aux territoires, qui sache reconnaître que c'est là qu'on mesure les véritables attentes des Français. Environnement, santé, éducation, et avant tout sécurité devraient ainsi être gérés près des citoyens, par les collectivités locales, mais dans le cadre de la loi républicaine.

Dans une Europe où même le Royaume-Uni a su dépasser la tradition centralisatrice, la France doit faire preuve de la même audace. Saurons-nous, par exemple, libérer nos territoires, créer des régions et des départements plus grands, dotés de nouvelles compétences et de ressources autonomes ? De ce point de vue, je persiste à penser que l'essentiel des mesures proposées par Lionel Jospin pour la Corse constitue une bonne base d'expérience, sous réserve que celle-ci bénéficie un jour prochain aux autres régions françaises.

C'est une République où l'on fait de la politique de manière différente, sans prétention à décréter l'intérêt général, mais en écoutant, en consultant, en respectant en permanence les citoyens. Où le contrat l'emporte sur la contrainte. Où le débat public précède vraiment la décision. Partis et syndicats mesurent aujourd'hui ce qu'il en coûte de considérer leurs adhérents uniquement comme les fantasmes de leurs ambitions : à l'heure d'Internet, le risque est réel de voir la vie civile, sociale, associative, s'organiser en dehors d'eux, sans eux.

Une République aussi où l'Etat sache accompagner, aider, favoriser le projet de chacun. Les réformes à mettre enfin en œuvre ne manquent pas : une éducation de qualité, une fiscalité modérée, un droit simplifié, le maintien des services publics essentiels ; là est le rôle de l'Etat. Martin Luther King disait que la Constitution américaine était comme un chèque signé à l'ordre de chaque Américain, une promesse de bonheur et de liberté. Républi-

que, où est ta promesse ? N'est-ce pas ce que demandent tous ceux qui dans nos quartiers refusent de céder à la tentation de la « *débrouille* » et aux sirènes des intégrismes ?

Cette République, enfin, sera européenne plus encore qu'aujourd'hui. Non seulement parce que notre participation à la construction européenne nous donne la garantie d'un environnement économique favorable et stable, l'assurance de la paix avec nos voisins et l'avantage d'exercer nos souverainetés dans l'intérêt commun ; l'euro en est l'exemple. Mais aussi parce qu'être en Europe nous confronte à nos propres faiblesses, nous oblige à être meilleurs.

Regardons autour de nous : fiscalité, protection sociale, santé, politique familiale, sécurité des biens et des personnes, mobilité, qualité et flexibilité des services publics, éducation : sommes-nous « *meilleurs* » ou « *moins bons* » que les autres Européens ? C'est bien là ce qui compte, et vue de Bruxelles, la vie politique française paraît parfois évoluer dans un monde « *à part* », une République éternelle, rêvée bien plus que réelle, prompte à donner des leçons aux autres et rétive à apprendre d'eux.

La France doit passer d'une époque à une autre. D'un monde fermé, clôturé, taxé, centralisé, réglementé, dont certains gardent la nostalgie active, elle doit passer à un monde ouvert aux échanges et à la compétition, où

D'un monde fermé, clôturé, taxé, centralisé, réglementé, dont certains gardent la nostalgie active, la France doit passer à un monde ouvert aux échanges et à la compétition

l'on ne se protège qu'en étant ensemble dans l'Europe et en étant meilleur que les autres. Les échéances de 2002 constituent de ce point de vue un moment unique pour mettre en œuvre les réformes qu'appelle l'évolution du monde et qu'attendent les Français.

Avant dix ans, dans un grand débat centralisateur, nous devons dessiner ainsi les contours d'une République nouvelle, et sans doute d'une nouvelle République. Il s'agira de remettre en perspective des réformes ponctuelles, partielles, utiles, mais désordonnées qui ont, par touches successives, sensiblement modifié le jeu institutionnel : saine du Conseil constitutionnel, transparence sur le financement, parité hommes-femmes, limitation partielle du cumul des mandats, quinquennat enfin.

Il s'agira donc de remettre en question notre conception traditionnelle de l'Etat-nation, bousculée d'en-bas, par les territoires et les régions, et d'en-haut, par l'Europe. A ce moment-là – je le dis en particulier à mes amis gaulistes – il nous faudra choisir l'audace plutôt que le conservatisme.

Michel Barnier, ancien ministre, est commissaire européen, chargé de la politique régionale et de la réforme des institutions.

La leçon de la non-affaire Strauss-Kahn

Suite de la première page

Tandis que depuis quatorze ans des personnes, présumées innocentes, sont désignées comme « mises en examen » avec les conséquences familiales, professionnelles et sociales qui s'y attachent. Les exemples de ce genre pullulent.

Il est manifeste que le secret est devenu à tous égards inacceptable et impossible à faire respecter. C'est pourquoi il faut repenser le déroulement de notre procédure. Celle-ci fait l'objet de critiques fréquentes de la part de la Cour européenne des droits de l'homme : elle n'hésite pas à condamner la France, ce qui est indigne du pays des droits de l'homme.

On ne saurait se satisfaire de la pétition de principe ou du constat fataliste que l'instruction pénale, telle qu'elle est conçue, est irremplaçable.

Le jugement de relaxe de M. Strauss-Kahn succède à une décision de classement et à une ordonnance de non-lieu. Constatons simplement que notre justice est bonne puisqu'elle consacre finalement son innocence et qu'en ce qui la concerne elle aura été diligente – tout est relatif –, puisqu'il n'aura été « ostracisé » que deux ans.

Disons cependant nettement que, compte tenu des éléments dont ils disposaient dans leur dossier, les juges chargés de l'instruction de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) ne pouvaient s'exonérer de leur obligation d'interroger celui qui était ministre à l'époque et qu'ils n'ont fait qu'appliquer les règles strictes du code de procédure pénale qui s'imposaient à eux. Ces impératifs

conduisaient à la mise en examen. Au-delà d'une appréciation personnelle de l'éthique, la démission du ministre devenait alors probable, tant au regard des devoirs de sa charge que des obligations résultant de son appartenance à une équipe.

Dans ce dossier de la MNEF, il est immédiatement apparu que la rémunération de M. Strauss-Kahn correspondait à une prestation effective et ne pouvait constituer la contrepartie de l'emploi fictif dénoncé sans aucune réserve ni précaution par certains journalistes « surs de leur affaire », et donc un moment envisagé par les juges.

Restaient les documents antidatés sans valeur juridique. Les juges pouvaient-ils refermer le dossier ? La loi investit en principe le juge d'instruction d'un simple pou-

Il convient de supprimer le juge de l'instruction en tant que tel et de procéder à une instruction complète à l'audience devant le tribunal ou – pourquoi pas ? – un juge unique

voir de filtre. Il doit instruire à charge et à décharge, obligation schizophrène qui le contraint, Pénélope judiciaire, à défaire un jour ce qu'il a fait la veille. Après quoi, à l'issue de son enquête préparatoire, il doit transmettre au tribunal tous les dossiers susceptibles d'entraîner une condamnation. En l'espèce, les juges ont considéré que les éléments qu'ils avaient réunis devaient être soumis à l'appréciation du tribunal.

Pour bien marquer d'ailleurs le caractère préparatoire de l'instruction, la juridiction de jugement procède à son tour à une « instruction à l'audience ». Deux instructions se succèdent donc. Est-ce utile ? Dès mars 2000, les juges avaient achevé leur instruction. En raison d'aléas

procéduraux, il leur a fallu attendre octobre 2000 pour signer l'ordonnance de renvoi. Le rôle du tribunal de grande instance de Paris est si encombré que l'affaire n'a été examinée qu'un an plus tard. Est-ce raisonnable ?

Le juge d'instruction, sorte de Ponce Pilate transmettant benoîtement les résultats de son enquête à trois collègues formant le tribunal chargé de juger, est au centre d'un système qui a montré ses limites. Il convient de supprimer le juge de l'instruction en tant que tel et de procéder à une instruction complète à l'audience devant le tribunal ou – pourquoi pas ? – un juge unique, que, souhaitable à bien des égards, notamment au plan du nombre des affaires à juger.

A l'issue de l'enquête dirigée par le ministère public, qui aurait auto-

perçues différemment et suscité la critique, qui affecte l'institution qu'il incarne. S'il est acteur, le juge a ses fans comme il a ses détracteurs, ce qui n'est pas acceptable. S'il est acteur, les parties aux procès, leurs avocats respectifs, deviennent ses alliés ou ses adversaires.

Il ne s'agit pas de jeter l'anathème sur les juges d'instruction, mais simplement de constater que, sortant de son rôle d'arbitre, le juge ne peut échapper à la désacralisation.

Au moment où se trouve confirmée bruyamment l'innocence d'un homme public de talent, chacun regrettera les mois et les années passés pendant lesquels les affaires de l'Etat auraient pu bénéficier de ses services. Ces deux années ne se rattraperont jamais. Pensons alors à tous les inconnus qui, meurtris comme lui, ne seront jamais réhabilités publiquement aux yeux de leur famille, de leurs collègues, de leurs relations, aux cadres qui seront dans l'incapacité de retrouver un emploi ou aux dirigeants de petites entreprises qui auront été conduits à les fermer, entraînant dans le drame et la misère leurs salariés et leurs proches, et qui, plus tard, lavés de tout soupçon judiciaire, devront continuer à vivre, s'ils en ont la force, en devinant sur leur passage le murmure lancinant de la formule atroce : « *Il n'y a pas de fumée sans feu*. »

Contrairement à ce que disait il y a peu un haut magistrat : « *L'affaire Strauss-Kahn est certes un peu douloureuse, mais elle est exemplaire en ce qu'elle a permis de mener l'enquête à son terme* », je considère pour ma part qu'elle est exemplaire de l'état d'inadaptation de notre système procédural, et si je peux concevoir que la douleur est consubstantielle à la procédure pénale, alors il faut que cette douleur puisse être gérée dans des conditions de sérénité et de délais convenables, ce qui n'est à l'évidence pas le cas.

Contrairement à ce que disait il y a peu un haut magistrat : « *L'affaire Strauss-Kahn est certes un peu douloureuse, mais elle est exemplaire en ce qu'elle a permis de mener l'enquête à son terme* », je considère pour ma part qu'elle est exemplaire de l'état d'inadaptation de notre système procédural, et si je peux concevoir que la douleur est consubstantielle à la procédure pénale, alors il faut que cette douleur puisse être gérée dans des conditions de sérénité et de délais convenables, ce qui n'est à l'évidence pas le cas.

Contrairement à ce que disait il y a peu un haut magistrat : « *L'affaire Strauss-Kahn est certes un peu douloureuse, mais elle est exemplaire en ce qu'elle a permis de mener l'enquête à son terme* », je considère pour ma part qu'elle est exemplaire de l'état d'inadaptation de notre système procédural, et si je peux concevoir que la douleur est consubstantielle à la procédure pénale, alors il faut que cette douleur puisse être gérée dans des conditions de sérénité et de délais convenables, ce qui n'est à l'évidence pas le cas.

Contrairement à ce que disait il y a peu un haut magistrat : « *L'affaire Strauss-Kahn est certes un peu douloureuse, mais elle est exemplaire en ce qu'elle a permis de mener l'enquête à son terme* », je considère pour ma part qu'elle est exemplaire de l'état d'inadaptation de notre système procédural, et si je peux concevoir que la douleur est consubstantielle à la procédure pénale, alors il faut que cette douleur puisse être gérée dans des conditions de sérénité et de délais convenables, ce qui n'est à l'évidence pas le cas.

Contrairement à ce que disait il y a peu un haut magistrat : « *L'affaire Strauss-Kahn est certes un peu douloureuse, mais elle est exemplaire en ce qu'elle a permis de mener l'enquête à son terme* », je considère pour ma part qu'elle est exemplaire de l'état d'inadaptation de notre système procédural, et si je peux concevoir que la douleur est consubstantielle à la procédure pénale, alors il faut que cette douleur puisse être gérée dans des conditions de sérénité et de délais convenables, ce qui n'est à l'évidence pas le cas.

Jean Veil

Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez
LE MONDE
TÉLÉVISION

Laurent Mucchielli, sociologue

La violence des banlieues est une révolte contre « une société injuste et raciste »

L'apparente « gratuité » des actes délinquants est en réalité le masque de l'ignorance de ceux qui en parlent. La clé se trouve dans les sentiments d'exclusion, d'abandon et de désespoir que ressentent les habitants des quartiers sensibles

« Vous avez étudié les chiffres de la délinquance depuis 1972. Tout le monde parle d'une augmentation de la violence. Qu'en est-il de votre point de vue ?

– Je veux dire d'emblée que certaines aggravations sont incontestables ? mais ajouter aussitôt que, derrière le mot « violence », on amalgame des choses très différentes, du simple regard insistant dans la rue ou de la bousculade dans le couloir de l'école jusqu'au viol ou au meurtre. Dès lors, le mot « violence » n'a plus grand sens. Il faut en réalité bien distinguer ce qui relève de l'insulte et de l'usage du corps dans l'intimidation, choses plutôt banales pour un jeune de quartier populaire ; ce qui relève des bagarres entre groupes de jeunes ; ce qui relève des agressions en vue d'un vol ; ce qui relève de la violence sexuelle ; enfin, ce qui relève des crimes de sang. Il y a là des logiques de comportements et des évolutions différentes.

– Si les bagarres entre jeunes augmentent, les meurtres baissent. En outre, c'est aussi le rapport de notre société à la violence qui change. Les mentalités évoluent (on dénonce beaucoup plus des violences sexuelles jadis cachées) et le seuil de sensibilité des habitants augmente avec l'amélioration de leurs conditions de vie et de santé.

– Les formes de la délinquance ne seraient donc pas nouvelles ?

– Si on compare l'époque des blousons noirs, dans les années 1960, avec la période actuelle, on est frappé par quatre ressemblances. On reprochait aux blousons noirs d'agir en bandes très nombreuses, jusqu'à une centaine d'individus, comme les groupes qui sont descendus sur le quartier de la Défense, en début d'année. On leur reprochait également des vols collectifs, comme on parle de « tournantes » aujourd'hui dans les cités. On leur reprochait des vols qui ciblaient les nouveaux biens de consommation des années 1960 (voitures, mobylettes), comme les portables aujourd'hui. Enfin, on leur reprochait du vandalisme, des actes dits déjà « gratuits ». Dès lors, la seule véritable nouveauté ce sont les drogues, qui ont pénétré

peu à peu les quartiers populaires dans les années 1980, comme objet de consommation et de trafic. Les blousons noirs ne connaissent que l'alcool.

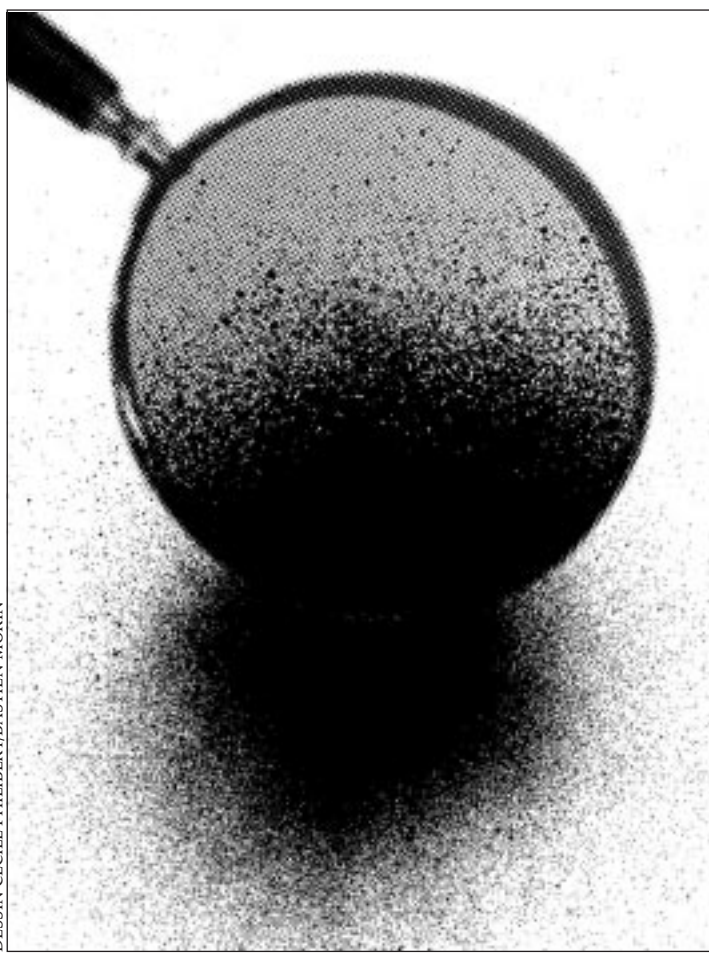
– Pourtant, vous démontrez que les vols avec violences et les coups et blessures volontaires ont fortement augmenté depuis quelques années. Comment l'expliquer ?

– Je n'ai pas de certitude définitive, mais je suis frappé par la chronologie. Dans les statistiques de police, le nombre de coups et blessures volontaires, et celui des destructions et dégradations, ont crû de façon spectaculaire à partir de la fin des années 1980. Et ces années se terminent avec l'apparition des « émeutes urbaines ». Par ailleurs, sur le plan culturel, c'est aussi à la fin des années 1980 que la culture hip-hop est véritablement adoptée par les jeunes des quartiers populaires : les tags se multiplient très rapidement, le break se développe et le rap commence, signes que les jeunes cherchent d'autres moyens pour exprimer leur révolte et leur identité.

– Que s'est-il donc passé dans les banlieues durant ces années 1980 ? Beaucoup de choses : le tournant idéologique de la gauche en 1983, l'accélération de l'effondrement de l'organisation du monde ouvrier et des « banlieues rouges », l'échec des mouvements antiracistes qui venaient de la base et qui constituaient une tentative de traduction politique du malaise des jeunes beurs, l'apparition et l'enracinement du Front national dans le paysage politique, le départ puis le retour de la gauche qui dit avec Mitterrand « on a tout essayé, on ne peut rien faire contre le chômage ». Et si ça ne suffisait pas, en 1989, arrive l'affaire du voile islamique qui stigmatise 4 millions de musulmans de France. Tout cela converge. Ce sont les indices du grand vide politique, du fatalisme et du sentiment d'abandon qui s'installent finalement dans ces quartiers.

– La fin des années 1980 serait donc un tournant, à votre sens. Dix ans après, peut-on considérer que les jeunes des quartiers sont plus violents aujourd'hui qu'hier ?

– Ils sont, logiquement, plus vio-



DESSIN CÉCILE PHILIBERT/BASTIEN MORIN

lents physiquement puisque les moyens d'exprimer leur révolte d'une autre manière se sont réduits. Mais contrairement à une idée reçue, ils ne sont pas plus jeunes qu'auparavant. Les études de criminologie sur les carrières délinquantes montrent que, dans tous les pays occidentaux, il y a à peu près la même courbe par âge de la délinquance : elle commence à la préadolescence, entre 8 et 12 ans, croît pour atteindre un premier pic à 15-16 ans, puis décline durant la vingtaine et disparaît au cours de la trentaine. Autrement dit, il est absolument banal d'observer de la petite délinquance chez les préadolescents. Par contre, il est probable qu'ils attirent davantage l'attention, c'est-à-dire qu'ils commettent des actes qui sont plus visibles, parce que tournés contre les institutions.

– Comment expliquer cette vio-

lence, que beaucoup estiment irrationnelle, voire gratuite ?

– La prétendue « gratuité » des actes délinquants est en réalité le masque de l'ignorance de celui qui en parle. On appelle « gratuit », chez l'autre, ce que l'on ne comprend pas. Certes, il est parfois difficile de comprendre certains actes, notamment des actes de vandalisme, des insultes, des jets de pierres... Mais, en réalité, ils ont du sens, même si les mobiles possibles sont nombreux : intimidation, vengeance, désespoir, volonté de sauver la face devant les autres, etc. La majeure partie de ces faits correspond en général à des formes de révolte contre les institutions : dégradations de bâtiments et d'équipements publics, et naturellement insultes et violences envers les policiers – qui en font généralement de même envers les jeunes blacks et beurs.

– Comment interpréter cette dégradation des relations entre les jeunes et les institutions, dont la police est le symbole ?

– Il faut comprendre la violence contre les institutions comme l'expression de la « rage » ou de la « haine », selon les propres mots des jeunes. Quand on est habité globalement par ce sentiment, on peut parfois se décharger, se défouler sur des biens ou des personnes qui ne sont pas directement responsables de la situation. Ce que l'on appelle les « émeutes urbaines » en est la forme la plus spectaculaire. Lorsqu'un policier a tué un jeune, le mécanisme est évident. Mais l'émeute peut naître

aussi à la suite d'un décès accidentel. Même chose pour des formes de vandalisme ou d'agressivité plus courantes.

– Il n'est pas nécessaire qu'il existe des responsables directs d'une injustice flagrante. Nous ne sommes pas dans une configuration codifiée où une violence répond à une autre de façon proportionnée. C'est ce qui rend difficile la compréhension de comportements qui semblent parfois disproportionnés, voire immotivés. Pourtant il y a du sens. La clé se trouve dans les sentiments d'exclusion, d'abandon et d'injustice que ressentent les gens dans ces quartiers, les jeunes, mais aussi leurs familles. Les relations détestables avec la police font souvent le reste.

– Votre discours ne légitime-t-il finalement pas la révolte des jeunes ?

– Mon propos n'est pas de juger, mais de comprendre. J'observe que certaines violences traduisent une révolte rageuse qui n'a plus d'autres moyens de s'exprimer. Il n'est qu'à lire les paroles des chansons de rap, qui expriment généralement la manière dont beaucoup de jeunes des cités voient la société : ils pensent être victimes d'un complot, ourdi par le reste de la société pour les enfermer dans leur misère. Selon eux, la société est injuste et raciste, la justice protège les gros, les élites politiques sont corrompues. Si on remplace leurs actes dans ce contexte, on comprend mieux.

– Quels sont les ressorts profonds de cette situation ?

– Il y a au moins trois niveaux d'évolution de la société française qui contribuent au durcissement actuel de sa délinquance. D'abord une évolution d'ordre économique et social. C'est le processus de « ghettoisation ». A partir des années 1970, on assiste à la concentration progressive des populations ouvrières les plus pauvres, c'est-à-dire massivement les familles immigrées et leurs enfants, dans des grandes cités HLM aux périphéries des grandes villes, dont la population est très jeune. Le fait est que les quartiers sensibles sont presque toujours les quartiers de la misère. De cette misère découlent des problèmes psychologiques individuels, des problèmes conjugaux et des problèmes familiaux parmi lesquels une diminution de l'autorité parentale sur les enfants.

– Le second niveau est d'ordre moral et politique : nous vivons dans des sociétés de plus en plus individualistes, de plus en plus centrées sur la consommation, qui n'ont plus de grandes croyances collectives et dont les dirigeants sont complètement décredibilisés. Un troisième niveau concerne la disparition des moyens de contrôle infra-institutionnel de la jeunesse. Dans ce qu'on appelait les « banlieues rouges », il existait des formes d'entraide et d'organisation des familles ouvrières. Il y

avait aussi des militants politiques, des syndicalistes, des curés même... Ensuite, il y a eu la raréfaction des éducateurs de rue dont le financement a été transféré aux conseils généraux. On pourrait aussi évoquer la transformation du corps enseignant, qui n'est plus issu du même milieu social que les élèves. Dans les quartiers populaires d'il y a trente ans, les parents n'étaient pas seuls pour encadrer et contrôler les jeunes.

– Comment sortir, à votre sens, de cette situation ?

– On ne sortira pas d'un processus construit durant trente ans par des réformes touchant simplement à la police et à la justice. Vu le vide politique des quartiers dits sensibles, on pourrait commencer par redonner la parole aux acteurs. On verrait que la délinquance n'est pas leur unique, ni même, sans doute, leur principale préoccupation.

– On pourrait néanmoins essayer d'organiser le contrôle des

Quand on est habité globalement par le sentiment de « rage », on peut se défouler sur des biens ou des personnes qui ne sont pas directement responsables de la situation

jeunes par les habitants eux-mêmes, avec un accompagnement public humain et financier. Les municipalités devraient aussi encourager et financer un maximum d'initiatives des jeunes des quartiers populaires. Par ailleurs, on devrait s'interroger en profondeur sur les inégalités et les échecs scolaires. L'égalité des chances est une hypocrisie. La plupart des enfants de pauvres seront à leur tour des pauvres et les enfants de riches des riches. On pourrait s'inquiéter de la dévalorisation symbolique et monétaire du travail manuel. Mais, au lieu de cela, les hommes politiques se livrent à une surenchère sécuritaire qui masque l'indigence de leur analyse de la société française. Enfin, les médias ont leur part de responsabilité, notamment dans la manière dont ils érigent les faits divers en événements prétendus exemplaires, sur fond de catastrophisme permanent. »

Propos recueillis par Cécile Prieur

Un spécialiste de la délinquance

SOCIOLOGUE, Laurent Mucchielli, trente-trois ans, a soutenu sa thèse de doctorat en 1996, à l'École des hautes études en sciences sociales (Ehess), à Paris. Entré au CNRS en 1997, il a rejoint l'équipe de chercheurs du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Ces-dip), un laboratoire qui travaille depuis une trentaine d'années sur les questions de délinquance, de police et de justice. Laurent Mucchielli est spécialiste des questions de délinquance juvénile, des homicides et de l'histoire



LAURENT MUCCHIELLI

de la sociologie de la déviance depuis la fin du XIX^e siècle.

Il a notamment publié *Histoire de la criminologie française* (1994), *La Découverte du social, naissance de la sociologie en France* (1998), *Transformations de la famille et délinquance juvénile* (Problèmes politiques et sociaux, 2001), et *Violences et insécurité, Fantômes et réalités dans le débat français*, La Découverte, 2001. Il codirige la revue *Déviance et société*, et fait partie du conseil d'administration de l'Association française de criminologie (AFC).

José Rossi, député (DL) et président de l'Assemblée de Corse au « Grand jury RTL-« Le Monde »-LCI »

« Le processus de Matignon doit se poursuivre. Ça n'interdit pas de penser à ce qui va se faire après les élections »

« L'ancien préfet de Corse, Bernard Bonnet, doit être jugé dans dix jours, à Ajaccio, dans l'affaire dite des paillotes. Il estime que sa sécurité est menacée. Pensez-vous que le climat de violence en Corse ne permet pas une justice sereine ?

– Je ne suis pas le mieux placé pour parler du préfet Bonnet, tant mes relations avec lui ont été distendues. C'est un euphémisme ! Les conditions dans lesquelles il a agi – comme une sorte de gouverneur dans un pays de type colonial –, ont largement contribué à donner de l'île l'image la plus détestable qui soit. Quant au dépaysement du procès, il faut être clair : ou bien on souhaite la participation pleine et entière de la Corse à la République, ou bien on considère que la Corse est une terre d'exception et on va dans le sens d'une justice d'exception.

– Les craintes du préfet Bonnet ne sont donc pas fondées ?

– En Corse, nous vivons dans un climat de désordre depuis trop longtemps. Mais il n'y a pas plus

de problèmes de sécurité en Corse que dans n'importe quelle grande ville du continent.

– Quelle est votre position sur la question du regroupement en Corse des détenus insulaires, réclamé par les nationalistes ?

– Si on sécurise la prison de Borgho et si on y aménage un centre de détention, ce sera une mesure d'équité pour la population insulaire carcérale. Je suis favorable à la création d'un tel centre d'ici quatre ou cinq ans. Mais il ne faut pas la présenter comme un truc avec qui que ce soit.

– Avez-vous été surpris par la vivacité des réactions à ce sujet ?

– Nous entrons dans une période préélectorale, c'est-à-dire dans une phase éminemment polémique. La majorité et l'opposition ne se feront aucun cadeau. Et l'on ne peut pas faire de grandes réformes dans les six mois qui précèdent une grande élection nationale.

– Cela signifie-t-il que l'actuel projet de loi sur la statut de la Corse est enterré ?

– Ça ne nous interdit pas d'achever la première étape de la réforme engagée et de penser à ce qui va se faire après les élections. On peut avancer, et le processus de Matignon doit se poursuivre. Il ne suffira pas à régler le problème politique corse qui est beaucoup plus vaste, mais il permet de mettre la Corse en mouvement sur la voie de la réforme ambitieuse que je souhaite : un statut de régionalisation à l'européenne, comme on le voit en Italie, en Espagne ou en Grande-Bretagne.

– Comment le projet de loi du gouvernement peut-il aboutir compte tenu du rejet par la majorité sénatoriale de droite de ses dispositions les plus symboliques ?

– Je suis pour une synthèse : si on prenait le meilleur de l'Assemblée nationale et le meilleur du Sénat, on aurait un très bon texte, une bonne synthèse républicaine ouvrant la voie à une première étape qui ne remet en rien en cause la Constitution.

– Ce n'est pas l'analyse de vos

amis de la majorité sénatoriale...

– S'il y a des risques d'inconstitutionnalité, il faut les gommer, tout simplement. Sur l'article 1^{er}, concernant les transferts de compétences, une bonne concertation et une bonne expertise devraient suffire. Quant à l'article 7 sur l'enseignement de la langue corse, le texte voté à l'Assemblée nationale me paraît parfaitement conforme à la Constitution : il ne s'agit pas d'un enseignement obligatoire, mais d'un enseignement généralisé.

– Le pari du processus de Matignon était d'amener les nationalistes dans le jeu démocratique et de rétablir la paix civile dans l'île. Sur ce point, c'est l'échec ?

– Très clairement non. Il faut savoir prendre le temps. Le fait de faire travailler ensemble des élus de tous bords, c'est bon pour l'avenir. Si nous avons prévu une réforme en quatre ans, c'est parce qu'on savait bien qu'on ne réglerait pas le problème d'ici à 2002. C'est sur la période tout entière qu'on vérifiera si on a échoué ou non. On est à mi-parcours.

– Mais la violence ne s'est pas atténuée et les nationalistes n'en ont jamais condamné l'usage...

– La violence dure depuis une trentaine d'années. Tous les gouvernements ont échoué et les Corses ont perdu confiance dans la capacité de l'Etat à rétablir l'ordre public. L'originalité de la démarche engagée aujourd'hui, c'est qu'il y a une volonté collective, approuvée par la droite, la gauche et aussi les nationalistes. Cela ne règle pas d'un coup le phénomène de la violence. Mais on peut imaginer qu'au bout du compte ils en tirent tous les conséquences et fassent très clairement le choix de la démocratie.

– Pensez-vous que Jacques Chirac serait mieux placé que Lionel Jospin pour mener à bien ce processus ?

– Je souhaite que mes amis l'emportent en 2002. Je pense qu'ils seront plus efficaces que la gauche. Tout simplement parce que, si Jacques Chirac était réélu président de la République, il pourrait compter sur le concours plein et

entier du Sénat qu'il aurait vaincu de voter une grande réforme de décentralisation.

– Dans cette hypothèse, que resterait-il du règlement spécifique des problèmes spécifiques de la Corse ?

– Il faut une large décentralisation pour l'ensemble des régions de France et, en même temps, une accélération de la démarche pour la Corse.

– La position ferme de Jean-Pierre Chevènement sur la Corse explique-t-elle son succès actuel ?

– Ça lui a servi, incontestablement... Il y a une tripe populiste en France qui est toujours récupérée par tel ou tel candidat, par Jean-Marie Le Pen à sa manière, puis par Pasqua. Le discours de M. Chevènement fait du mal à la Corse. Il se sert de la Corse pour gagner des voix au plan national. »

Propos recueillis par Patrick Cohen Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Pauvres Algériens

UNE fois de plus, le pouvoir algérien n'a pas été capable de protéger ses citoyens. Alors que les groupes armés continuent d'égorger des civils, une vague de boue déferlant sur les quartiers populaires d'Alger a fait, samedi 10 novembre, plus de 300 morts. Les quelques espoirs qu'avait fait miroiter l'élection à la présidence d'Abdelaziz Bouteflika en 1999 se sont évanouis. Le désastre qui vient de dévaster sa propre capitale symbolise dans l'horreur la faillite non seulement d'un homme, mais d'un système politique. D'autant que le bouleversement climatique du week-end avait été prévu, des jours à l'avance, par la météo et que les autorités semblent n'avoir rien fait.

La presse algérienne ne s'y est pas trompée qui a dénoncé en des termes violents l'incurie du pouvoir. Car le bilan de M. Bouteflika paraît sans appel, malgré les efforts récents du premier ministre, Ali Benflis. Non seulement la violence qui avait failli submerger l'Algérie il y a une dizaine d'années n'a pas été jugulée, mais le pouvoir algérien a perdu le contrôle d'une Kabylie entrée en dissidence civile. L'économie n'a pas redémarré malgré l'annonce de grands plans de relance s'appuyant sur une manne pétrolière qui n'a cessé d'augmenter ces dernières années, en particulier depuis l'élection de M. Bouteflika. De plus en plus d'Algériens, en particulier les jeunes et les plus éduqués qui ne sont pas encore partis, rêvent d'émigrer vers des pays qui pourtant ne se mon-

trient pas toujours accueillants. Comment expliquer qu'avec des coffres regorgeant de pétrodollars, l'Algérie continue de végéter de crise en crise et que sa population, en premier lieu urbaine, sombre dans le désespoir ? L'argent est pourtant là pour remettre en état des infrastructures délabrées depuis des lustres. Les réserves en devises ont atteint cette année le chiffre record de 18 milliards de dollars. Ce n'était pas un secret d'Etat que les égouts, mal entretenus, étaient souvent bouchés ou que l'absence de constructions immobilières en quantité suffisante obligeait les citoyens à s'entasser dans des logements de fortune. Alors que le sud du pays coule sous les richesses de l'or noir, attirant les grandes compagnies pétrolières internationales, le Nord, où réside l'immense majorité des Algériens, donne l'impression d'être laissé à l'abandon.

On comprend la colère de gens las de ne rien voir arriver, désabusés devant l'incapacité de leurs dirigeants à remédier à leurs malheurs quotidiens, malgré les moyens dont ils disposent. A quoi cela sert-il d'exporter ses richesses si cet argent ne profite qu'à une petite élite de privilégiés ? Les autorités algériennes devraient savoir que les gesticulations politiques et la bonne volonté ne valent rien si elles ne se traduisent pas en actes. Et que la colère de la rue arabe et l'attrait que peuvent y exercer les extrémismes se nourrissent avant tout du mépris dans lequel elle tient ses dirigeants.

Japon : entre volontarisme politique et anémie économique

BIEN QUE l'une engage l'avenir et que l'autre soit conjoncturelle, deux nouvelles tombées à la fin de la semaine passée dessinent le futur du Japon à moyen terme. La première est l'envoi de trois unités de la marine japonaise dans l'Océan Indien en soutien à la riposte américaine aux attentats du 11 septembre. Bien qu'il ne s'agisse que d'une mission de reconnaissance, prélude à l'envoi d'une expédition plus importante, ce premier déploiement de la marine japonaise à l'étranger depuis la défaite de 1945 n'en paraît pas moins destiné à infléchir durablement les dispositions pacifiques de la Constitution et repositionne le Japon sur la scène mondiale. La seconde nouvelle est la prévision par le gouvernement d'une contraction de 0,9 % du produit intérieur brut (PIB) au cours de l'exercice fiscal 2001-2002 (qui s'achève en mars), alors que l'on attendait une croissance de 1,7 %.

Quelle image de l'archipel ressort-il de ces deux nouvelles ? Celle d'un pays dont le gouvernement est soucieux d'une plus grande visibilité et apparaît plus volontariste, mais qui est confronté aussi à une détérioration de la situation économique dont on voit mal, à court terme, comment il pourra l'enrayer.

Au cours des six premiers mois du cabinet Koizumi, quelque chose a changé : pour la première fois, l'archipel a une équipe dirigeante qui décide rapidement, qui s'est fixé des objectifs économiques clairs, sans cacher qu'ils sont douloureux, et dont le premier ministre bénéficie d'un soutien important (de l'ordre de 70 %) dans l'opinion. La réponse donnée par Tokyo aux attentats du

11 septembre et à leurs suites est révélatrice d'une reprise en main par l'exécutif du processus décisionnel dans un pays qui est longtemps apparu attentiste : la réaction du cabinet Koizumi tranche avec les atermoiements lors de la guerre du Golfe. La législation permettant l'envoi de forces japonaises à l'étranger a été adoptée en moins de deux mois : ce qui pour le Japon est rapide.

La détermination du gouvernement Koizumi est bienvenue dans un pays qui avait semblé se laisser couler au cours de l'administration de son prédécesseur, Yoshiro Mori. Elle a le mérite de rouvrir des débats : sur le passé, avec la visite controversée du premier ministre au sanctuaire Yasukuni, où sont honorés des criminels de guerre parmi les morts pour la patrie, sur une économie au fonctionnement gravement perturbé en dépit de ses forces, et sur la place du Japon dans la communauté internationale. Sur aucune de ces questions, ne se manifeste le fameux consensus qui présiderait à la prise de décision au Japon.

L'engagement militaire aux côtés des Américains - même cantonné à un soutien logistique et humanitaire - est ainsi loin de faire l'unanimité. Bien que les sondages indiquent que l'opinion y est en gros favorable, une partie du monde intellectuel et politique critique l'action de Washington : la romancière et bonzesse Jakuchō Setouchi (auteur de *La Fin de l'été*, éditions Philippe Picquier) a fait une grève de la faim pour dénoncer les bombardements américains sur l'Afghanistan ; le fringant gouverneur de Nagano, Yasuo Tanaka, symbole d'un renou-

veau politique, dénonce une action aveugle ; même l'ancien premier ministre Yasuhiro Nakasone, considéré comme un « faucon », appelle les Etats-Unis, dans une interview à l'*Asahi Shimbun*, à réfléchir sur les causes profondes des attentats, les invitant « à respecter la culture et les modes de vie du reste du monde et à renoncer à une arrogance qui les fait se comporter comme s'ils étaient les maîtres de la planète ». Des commentateurs politiques soulignent l'ambiguïté des lois autorisant l'intervention militaire du Japon : ils y voient une solution ficelée de « cordons d'argile » (donc fragile) qui peut conduire à des situations délicates sur le terrain.

Le gouvernement Koizumi sera-t-il aussi rapide à répondre à la dégradation de la situation économique ? Le redressement de la seconde économie mondiale serait une contribution internationale autrement plus importante à la stabilisation de la planète que l'envoi de troupes, écrit en substance l'*Asahi* au lendemain des attentats du 11 septembre. Autrement plus complexe aussi. Et, là non plus, il n'y a guère de consensus.

« KOIZUMI MAGIC » S'ESOUFFLE

Le gouvernement a annoncé un plan des réformes (déréglementations, résorption des créances douteuses et réduction des dépenses publiques). Mais sa mise en place tarde : on attend toujours des mesures concrètes sur l'assainissement des banques, la réforme du système d'assurance-maladie et la privatisation d'entreprises publiques. « Koizumi Magic » commence à présenter des signes d'essoufflement.

Les résistances aux réformes sont, certes, grandes au sein du parti gouvernemental. Mais là n'est pas le vrai problème. Le plus pressant est d'enrayer la détérioration de la conjoncture. Les réformes structurelles mettront des années à faire sentir leurs effets, et, à court terme, le « remède de choc » du premier ministre va dangereusement aggraver la situation économique.

Combattre la déflation afin d'éviter d'entrer dans une spirale difficilement contrôlable est la priorité des priorités pour une partie des dirigeants japonais, y compris de la majorité, qui critiquent la politique d'austérité budgétaire de M. Koizumi : celle-ci est assurément nécessaire pour enrayer l'accroissement vertigineux du déficit public (130 % du PIB), mais elle intervient alors que la demande se rétracte dangereusement. Et, au sein même du cabinet, certains ne sont pas loin de partager les vues des adversaires de M. Koizumi.

Celui-ci est devant une équation difficile : la mise en œuvre des réformes est nécessaire pour préparer l'avenir et pour rassurer les marchés, dont les analystes brandissent le spectre d'un krach provoqué par une déflation entraînant une aggravation de l'endettement des banques. Mais la logique des marchés - et de leur « remède de cheval » - n'est pas forcément celle de l'opinion. La crise frappe désormais plus durement un nombre croissant de Japonais. Le premier ministre doit contrebalancer au plus vite sa « thérapie de choc » par des mesures de protection sociale, voire différer certains objectifs. Il joue dans cette partie une popularité qui est sa seule force.

Philippe Pons

L'Alliance du Nord par Pancho



L'éphémère silence des images

IL Y A un grand trou (*Ground Zero*) au cœur de New York. Une sorte de hiatus dans le tissu, réel et symbolique, de la cité. Ce trou ne durera pas : quelle que soit la solution retenue pour l'emplacement où s'élevaient les Twin Towers, elle mènera à combler ce trou - fût-ce par la mise en place d'un vide cette fois concerté, chargé de sens, balisé et vectorisé par la commémoration des victimes, l'amour de la nation, le rappel de l'histoire, etc. Il y aura eu, aussi, un trou dans la production d'images par la société la plus « iconogène » que l'humanité ait jamais connue.

Cette congestion a surgi, comme un long hoquet de terreur devant ce qui n'avait jamais été, au sens strict, prévu - et qu'on cesse de nous fatiguer avec les prétendues images hollywoodiennes qui auraient annoncé le 11 septembre : on a conscience ici que la campagne pour la paix menée par Moscou a marqué des points auprès des Européens, trop enclins à reprocher aux Etats-Unis de ne concevoir qu'une politique négative de réarmement à outrance particulièrement lourde à supporter pour les peuples d'Europe. Aussi bien les propositions de désarmement, dans l'esprit de Washington, devraient faire justice de ces accusations.

Henri Pierre
(13 novembre 1951.)

tournées à New York comportaient une vision hier banale, à présent chargée de souvenirs douloureusement perturbants (selon le *Herald Tribune* du 25 octobre, « le *World Trade Center* a été numériquement effacé de nombreux films et séries télé »).

C'est qu'elles recelaient un rapport au monde devenu différent. Mais ce monde-là a horreur du vide visuel (plus encore que sonore) et, consciemment ou pas, il est déjà en train d'élaborer les réponses figuratives à l'événement qui a instauré un bref « silence des images » en septembre 2001. L'effet de sidération ne durera pas. Impératif du business qui se formule depuis toujours par le cynique « *the show must go on* », mais surtout nature du métabolisme du système. Plus rapide, plus légère, la télévision a réagi la première. Comme le soulignait un article du *New York Times* du 29 octobre, ses écrans étaient de toute manière saturés de références à l'actualité qui rendaient, là, indécent que la fiction ignore ce qui était arrivé, alors qu'à tout moment les sacro-saints feuilletons pouvaient être retardés ou interrompus pour une annonce officielle ou la révélation d'un fait nouveau.

LE VISIBLE ET L'INVISIBLE

Aussi, à peine un mois après les événements, des séries comme « *Third Watch* », « *N.Y.P.D. Blue* », « *The West Wing* » ou « *Doc* » y faisaient explicitement référence dans leurs scénarios et dialogues - mais sans encore savoir comment les montrer, ou montrer leurs conséquences, ce qui est fort différent. Conçues et réalisées dans l'urgence, ces fictions recourent aux codes dramatiques et figuratifs en usage, sans transformation particulière. Elles prennent en compte une situation différente, elles ne le font pas différem-

ment. Est-ce à dire qu'avec un peu plus de temps, le dispositif de gestion des représentations du monde, dont « Hollywood » est le surnom glamour, se contentera de refouler le traumatisme du 11 septembre et continuera comme auparavant ? Il est trop tôt pour l'affirmer.

Il est déjà temps, en revanche, de souligner que les attaques terroristes sont susceptibles d'alimenter le cinéma et l'audiovisuel américains en ce qui lui faisait de plus en plus défaut : l'invisible. Hollywood, comme tout grand dispositif imaginaire, s'est bâti en produisant une immense quantité de visible hanté par une encore plus grande quantité d'invisible. Les épopées, les stars, les règlements de comptes à l'aube, les charges héroïques, les ballets étourdissants et chamarrés, les gags débridés ont raconté, en les masquant, la construction du pays au prix du génocide des Indiens, sa prospérité d'abord fondée sur l'esclavage, sa démocratie donnée en exemple au monde entier, mais appuyée sur le racisme généralisé jusque bien après le milieu du XX^e siècle, son anéantissement des traditions d'organisation collective des classes pauvres par la violence et la corruption.

L'incomparable rayonnement des images hollywoodiennes s'était nourri de l'ampleur de leur part d'ombre. Celle-ci, depuis la fin de l'« innocence américaine » au début des années 1960, n'a cessé de se réduire. Une partie des fictions en prirent acte, par le recours à une modernité désabusée, maniériste, crépusculaire (de Robert Aldrich et Nicholas Ray à Jim Jarmusch, en passant par Peckinpah, Cimino et Coppola), sinon guettée par le cynisme (Tarantino), tandis que le gros de l'industrie tentait de pallier cela par la surenchère visuelle et la régression infantile. De ce

point de vue, le 11 septembre a peut-être changé la situation d'une Amérique menacée par sa propre hégémonie, son manque d'« autre » - fût-ce un aussi grossier artefact que le « rouge » naguère scénarisé par la guerre froide.

Plusieurs zones d'ombre se sont soudain creusées au milieu du paysage imaginaire collectif éclairé *night and day* par le dispositif panoptique des projecteurs hollywoodiens et des trucages numériques. Ce sont, d'abord, les morts américains, ces victimes invisibles, doublement invisibles (corps anéantis, corps cachés par les médias). Ce sont, ensuite, les ennemis : incernable ennemi extérieur (dont le seul Ben Laden avec son masque iniquement décalqué de celui de l'Oncle Sam ne suffit pas à faire une représentation efficace) ; encore plus mystérieux possible ennemi intérieur, soupçonné d'avoir profité de la situation pour déclencher une guerre bactériologique. C'est aussi l'objet de cet extraordinaire tour de passe-passe dont a fait l'objet l'événement à bien des égards le plus étonnant et le plus improbable advenu le 11 septembre 2001, la destruction partielle du Pentagone.

La prolifération de films d'horreur de plus en plus dérisoires et outrés traduisait et masquait à la fois la négation de sa part d'ombre par l'imaginaire américain. Moins que la possibilité d'évoquer les attentats dans des fictions, ce qui sera forcément le cas, leur effet sur Hollywood se mesurera à une évolution (ou non) du rapport au mal, à la peur, à l'indicible dans les films justement les plus désinvoltes, ceux qui ne sont voués qu'à la distraction. Le temps des *Scary Movie* est peut-être passé, puisque les vrais fantômes sont de retour.

Jean-Michel Frodon

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou
Directeur artistique : Dominique Roynet ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'assistance au Vieux Continent

DEVANT LA MONTÉE des périls économiques en Europe le gouvernement des Etats-Unis va être amené dans un proche avenir à revoir dans son ensemble la question de l'assistance au Vieux Continent. Telle est l'opinion des milieux autorisés touchant de près les cercles dirigeants américains.

Le discours du chancelier de l'Echiquier Butler et les rapports parvenus de Paris ont accru à tel point les préoccupations de Washington à l'égard de la Grande-Bretagne et de la France, considérées comme les pays piliers de la défense atlantique, que la question de savoir si une aide quelconque est nécessaire est aujourd'hui dépassée. Le principe paraît acquis ; seul son montant et la forme sous laquelle elle sera attribuée restent maintenant à déterminer.

On laisse entendre que l'une des premières tâches qui incomberont

au président Truman sera de préparer les demandes de crédits pour la seconde année du Mutual Security Program. D'autre part l'administration s'efforcera d'obtenir une plus grande liberté de manœuvre dans le système d'attribution, considéré comme trop rigide et permettant mal de faire face aux situations imprévues.

On a conscience ici que la campagne pour la paix menée par Moscou a marqué des points auprès des Européens, trop enclins à reprocher aux Etats-Unis de ne concevoir qu'une politique négative de réarmement à outrance particulièrement lourde à supporter pour les peuples d'Europe. Aussi bien les propositions de désarmement, dans l'esprit de Washington, devraient faire justice de ces accusations.

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'EURO ARRIVE.

CHAQUE SEMAINE, COMPAREZ LES PRIX CARREFOUR

Cette semaine :

Toutes les crèmes dessert ultra-frais	Toutes les pizzas surgelées	Tous les œufs
		
Tous les yaourts	Toutes les crêpes et quiches surgelées	Tous les beurres et margarines
		
Tous les fromages blancs	Tous les laits UHT	Toutes les crèmes fraîches
		

SI VOUS TROUVEZ CES PRODUITS MOINS CHERS AILLEURS,
CARREFOUR VOUS REMBOURSE

10 FOIS LA DIFFÉRENCE !*

à la semaine prochaine...

Avec Carrefour  je positive !

Retrouvez-nous
sur www.carrefour.fr

COMMERCE L'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC), samedi 10 novembre, bouleverse les règles du jeu. ● DE NOMBREUSES RESTRICTIONS

vont être levées, comme la taille maximale des hypermarchés ou le nombre limite de magasins détenus par une même enseigne étrangère. ● L'OPTIMISME règne dans le luxe

et les cosmétiques, où les entreprises, déjà bien implantées, se réjouissent de l'intensification de la lutte de Pékin contre la contrefaçon. ● LA SUPPRESSION DES QUOTAS va

modifier la situation des pionniers, comme Citroën, qui vont devoir faire face à la concurrence des importations. ● À L'INVERSE, en entrant dans le jeu multilatéral, la Chine va

bénéficier d'un meilleur accès au marché européen, notamment dans le textile. ● EN MANDCHOURIE, les français Cerestar a inauguré, vendredi 2 novembre, une usine d'amidon.

L'adhésion de la Chine à l'OMC donne accès à 1,3 milliard de consommateurs

Les entreprises occidentales vont bénéficier de l'abaissement des droits de douane, de la disparition des quotas et de la fin des restrictions aux investissements. Les sociétés étrangères déjà implantées vont subir la concurrence des importations des nouveaux venus. Les télécommunications restent protégées

L'ENTRÉE de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC), samedi 10 novembre, va se traduire par un bouleversement des règles du jeu pour de nombreux secteurs industriels. La baisse des droits de douane et la suppression des quotas donne accès à 1,3 milliard de consommateurs.

● **Distribution** : à l'exception du sel et du tabac, toutes les catégories de produits vont pouvoir progressivement être distribuées librement. La taille maximale des hypermarchés, fixée à 20 000 mètres carrés, va être levée, et le nombre limite de magasins détenus par une même enseigne étrangère supprimé. Carrefour va donc pouvoir poursuivre son expansion en Chine, où le numéro un européen a ouvert 27 hypermarchés depuis 1995, en créant à chaque fois une société mixte. Dans le secteur de la distribution, 217 dossiers de sociétés communes sont en attente d'autorisation. « L'ouverture du marché va incontestablement améliorer la transparence du marché, avec une meilleure sécurité des investissements, tant au niveau des paiements que des fournisseurs », indique-t-on chez Carrefour, qui table à terme sur une dizaine d'ouvertures de magasins par an. Dans le même temps, le marché chinois va devenir plus concurrentiel : le leader mondial de la distribution, l'américain Wal-Mart, a reçu, mercredi 7 novembre, l'autorisation d'ouvrir ses premiers supermarchés à Pékin.

● **Luxe et cosmétique** : l'entrée de la Chine à l'OMC est accueillie comme une bonne nouvelle.

« Nous allons pouvoir accélérer notre développement commercial », indique un porte-parole de L'Oréal. Hormis la baisse des droits de douane et l'impact favorable sur le yuan, le principal changement positif induit par cette décision concerne la possibilité de contrôler des magasins, « un élément fondamental de la stratégie du groupe », précise-t-on chez LVMH. « Avant, quand la gestion était assurée par des tiers, nous ne pouvions pas gérer l'aménagement des vitrines ou l'ambiance dans nos boutiques. » En revanche, l'événement n'aura pas de conséquences immédiates en termes de délocalisation. L'Oréal possède déjà une usine à Shanghai, et LVMH n'envisage pas de produire sur place. L'optimisme règne donc, d'autant que les deux groupes prévoient une intensification de la lutte du gouvernement chinois contre la contrefaçon, pour légitimer le nouveau statut.

● **Automobile** : l'arrivée de la Chine dans le giron de l'OMC s'accompagne de deux mesures qui vont bouleverser le marché automobile. D'abord, les droits de douane, supérieurs aujourd'hui à 80 %, vont tomber à 25 % à la mi-2006. Ensuite, les quotas d'exportation – actuellement draconiens : seules 35 000 licences sont accordées par an pour l'ensemble d'un marché évalué à 700 000 véhicules – vont totalement disparaître. « Ce n'est pas une très bonne nouvelle pour les constructeurs déjà présents en Chine », constate Michel Bricou, directeur des affaires internationales de Citroën. La marque française,

Des baisses spectaculaires de taxes					
PRODUITS OU SECTEURS	TARIFS DOUANIERS		PRODUITS OU SECTEURS	TARIFS DOUANIERS	
	Régime actuel	Régime à terme (fin 2005)		Régime actuel	Régime à terme (fin 2005)
AUTOMOBILES	80 % - 100 %	25 % (au 1 ^{er} /07/06)	PÂTES	25 %	15 %
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	18,6 %	10,9 %	BEURRE	30 %	10 %
VERRE	24,5 %	5 %	HUILE DE COLZA	85 %	9 %
CHIMIE	11,8 %	7,1 %	COSMÉTIQUES	30 %	10 %
MACHINES-OUTILS	35 %	5 %-10 %	CUIR	20 %-25 %	10 %
ALCOOLS-SPRITUEUX	65 %	10 %	JOUETS	NC	suppression totale des taxes
VIN	65 %	14 %	MOBILIER	NC	suppression totale des taxes
BIÈRE	NC	14 %	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	NC	suppression totale des taxes

NC : Non communiqué

La Chine va ramener le montant moyen de ses taxes à l'importation sur toutes les marchandises vendues dans le pays de 17 % actuellement à 9 % à terme. Elle s'est par ailleurs engagée à supprimer tous les quotas à l'importation d'ici à 2005. Dans les services, banquiers et hôteliers étrangers auront la possibilité de prendre progressivement le contrôle de leurs opérations, après trois ans d'adhésion de la Chine à l'OMC. Les opérateurs de téléphonie mobile, eux, se contenteront de 49 % au bout de trois ans.

numéro deux chinois avec 8 % de parts de marché, risque de subir la concurrence féroce de véhicules importés, devenus plus compétitifs. Car les coûts de production chinois, malgré une main-d'œuvre bon marché, restent très élevés : l'étroitesse du marché (vingt-cinq fois plus petit que le marché européen) rend très difficile les économies d'échelle. Les trois constructeurs principaux : FAW, partenaire de Volkswagen, leader du marché, SAIC (VW et GM), et DSM, partenaire de Citroën, doivent donc réaliser des gains de productivité importants.

Quant à savoir si l'ouverture du marché va déboucher, à l'inverse,

sur une hausse des exportations chinoises, rien n'est moins sûr. « Les Chinois se rendent bien compte que la conception d'une voiture ne se fait pas en quelques semaines et qu'ils ont besoin d'une aide technologique », conclut M. Bricou.

● **Agroalimentaire** : les géants européens de l'agroalimentaire se sont déjà engouffrés sur le dynamique marché chinois pour aller chercher les taux de croissance à deux chiffres qui n'ont plus cours en Europe. Le pionnier Nestlé, qui vend son lait concentré en Chine depuis 1885, y réalise désormais 950 millions de francs suisses (près de 650 millions d'euros) de chiffre

d'affaires et y a implanté dix-huit usines, qui produisent du café, du lait concentré, des produits cuisinés, des glaces... Le français Danone, qui a mis en place sa première joint-venture en 1992, y emploie désormais 26 000 salariés, soit 30 % de ses effectifs mondiaux. Il détient 50 % du marché de l'eau en bouteille et réalise 1,6 milliard d'euros de chiffre d'affaires, soit trois fois plus qu'en 1996. Pour ces deux acteurs, l'entrée de la Chine dans l'OMC « ajoute juste une sécurité juridique supplémentaire : la Chine va devoir appliquer les règles commerciales communes », explique Nestlé.

● **Télécommunications** : les opérateurs étrangers ont gardé un souvenir amer de leur première incursion sur le marché chinois. En 1998, ils étaient brutalement évincés des montages financiers qu'ils avaient établis (sur des bases locales et empiriques) avec China Unicom, un petit opérateur public né du démantèlement du monopole de China Telecom. En vertu de l'accord signé par la Chine, ils pourront s'introduire à hauteur de 49 % dans le capital d'une société mixte au terme d'un processus graduel s'échelonnant sur six ans.

La Chine est devenue en août le premier marché mondial de téléphonie mobile, avec 125 millions de clients. Résultat : les pionniers comme le français Alcatel ou l'allemand Siemens, mais également le suédois Ericsson, le finlandais Nokia, l'américain Motorola et le canadien Nortel se livrent une bataille sans merci. « Le fait que la Chine entre à l'OMC a favorisé la mise au standard international des structures juridiques des sociétés, et l'engagement de protection des droits de propriété intellectuelle », souligne Jacques Dunogué, secrétaire général d'Alcatel.

● **Assurance** : les assureurs seront autorisés à vendre les mêmes produits que leurs homologues chinois trois ans après l'adhésion de la Chine à l'OMC en assurance-vie et un an après en dommages. Pour l'heure, vingt-six assureurs étrangers disposent de licences, aux côtés de treize compagnies locales.

Séquence Entreprises

Le textile en première ligne à Doha

DOHA

de notre envoyée spéciale

Pour les industriels européens du textile et de l'habillement, l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'est pas un motif d'inquiétude. Au contraire. « L'accord d'adhésion est un bon accord, estime William Lakin, directeur général d'Euratex, l'organisation européenne pour le textile et l'habillement. Il va nous permettre d'exporter davantage en Chine en abaissant les droits de douane à un niveau proche de ceux de l'Union européenne et en réduisant les barrières non tarifaires, il va nous donner un meilleur accès aux matières premières que sont la soie et le cachemire. »

« Les droits de douane de la Chine seront ramenés à 5 % sur les fils, 10 % sur les tissus et 17,5 % sur les vêtements, soit à peu près le tiers de ce qu'ils sont aujourd'hui », précise Thierry Noblot, délégué général de l'Union française des industries textiles. Et ils seront consolidés, c'est-à-dire gravés dans le marbre. » Le deuxième exportateur mondial du secteur voit aussi dans cette adhésion l'occasion de lutter à armes égales avec Pékin, le numéro un. En entrant à l'OMC, la Chine va avoir des droits mais aussi des obligations. Et si les négociations ont duré plus de quinze ans, c'est que ni l'Europe ni les Etats-Unis n'entendaient accorder un traitement de faveur au futur membre.

A l'inverse, en entrant dans le jeu multilatéral, la Chine va elle aussi bénéficier d'un meilleur accès au marché européen, notamment à partir de 2005 avec la fin

des quotas d'exportation. Ses produits sont déjà bien implantés sur le marché européen. En 2000, les exportations de la Chine vers l'UE ont atteint 9,7 milliards d'euros, textiles et habillement confondus. Dans l'autre sens, les chiffres sont nettement plus modestes. Les exportations de l'Union plafonnent à 540 millions d'euros. « On ne va pas se battre sur les tee-shirts, mais sur les produits à haute valeur ajoutée, prévoit Philippe Lecas, le délégué général de l'Union française des industries de l'habillement. Les produits de luxe disposent d'un fort potentiel sur le marché chinois : 1 % de la population, ce sont 13 millions de consommateurs... »

NOUVELLES FACILITÉS

D'autant que, pour pénétrer ce marché, les industriels du textile vont disposer de nouvelles facilités : « Le commerce d'Etat qui impli-

que de nombreuses contraintes comme l'obtention de licences d'importations est appelé à disparaître » d'ici la fin 2004, poursuit M. Noblot. Les industriels étrangers de la distribution pourront eux aussi s'implanter sans s'associer forcément à un partenaire local.

Enfin, la Chine va devoir appliquer l'accord sur la propriété intellectuelle de l'OMC et mettre en œuvre une législation contre la contrefaçon. « Sur cent produits contrefaits qui font l'objet de saisies dans l'Union européenne, dix proviennent du secteur du textile et de l'habillement », selon l'Union française des industries de l'habillement. « Il valait beaucoup mieux avoir la Chine dans l'OMC que de la garder en dehors », concluent les professionnels du secteur.

Martine Laronche

Un grand bond pour Pékin

L'ADHÉSION de la Chine, samedi 10 novembre, à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) va avoir des implications importantes pour les entreprises occidentales. En effet, 1,3 milliard de personnes vont rejoindre un marché mondial largement ouvert et déréglé. Les plus gros efforts devront être consentis par la Chine, puisque c'est elle qui adhère à l'OMC et qui doit accepter « l'acquis » de cinquante années de négociations commerciales, d'abord sous l'égide du GATT, puis sous celui de l'OMC, qui lui a succédé en 1995. Pékin a donc dû accepter de ramener ses tarifs douaniers aux niveaux de ceux des autres membres de l'OMC avant la fin 2005 (voir infographie ci-dessus).

La Chine s'est également engagée à protéger les droits de propriété intellectuelle (brevets, marques, logiciels), et donc, en théorie, à mettre fin aux pratiques de contrefaçon, nombreuses sur son territoire. Les quotas à l'importation, notamment dans l'automobile, seront aussi démantelés d'ici à 2005. En outre, les services et la distribution seront complètement ouverts. Il ne suffit pas de pouvoir importer des produits sans droits de douane. Encore faut-il être sûr de pouvoir les distribuer sans entrave. Les industriels qui estimeront faire l'objet de mesures de discrimination

pourront dorénavant se plaindre devant les autorités locales ou internationales.

Dans le secteur bancaire, l'énorme effort d'épargne chinois (40 % des revenus en moyenne) pourra désormais être placé auprès d'établissements étrangers. Ce qui devrait permettre qu'il soit réinvesti dans l'économie productive, et non plus seulement dans les entreprises d'Etat. Seul le secteur des télécommunications échappera à la déréglementation. Les Chinois ont obtenu que la part des investisseurs étrangers dans le capital des opérateurs locaux soit limitée à 49 %.

Face à ces concessions chinoises, l'effort consenti par les économies occidentales est bien moindre. En effet, certaines zones géographiques comme l'Union européenne accordaient déjà le bénéfice de la « clause de la nation la plus favorisée », c'est-à-dire qu'elles lui appliquaient le régime douanier le plus favorable. L'entrée de la Chine dans l'OMC ne fera que consacrer juridiquement ce régime. Seuls quelques secteurs échappaient à ce libre accès aux marchés occidentaux. Il s'agit notamment du textile, de la chaussure ou de l'électroménager, qui bénéficiaient de mesures protectionnistes.

Christophe Jakubyszyn

Le fabricant d'amidon Cerestar et la province mandchoue du Jilin croisent leurs intérêts

SONGYUAN (Chine du Nord-Est)

de notre envoyé spécial

La Marseillaise et La Marche des volontaires, l'hymne national chi-

REPORTAGE

La nouvelle usine est implantée dans le bourg de Songyuan, au cœur de la steppe

nois, furent joués par un orchestre un brin pouffif. Pigeons et ballons furent lâchés au-dessus de l'usine rutilante. Et l'on porta un toast lors d'un banquet où il fut beaucoup question d'amidon et d'Organisation mondiale du commerce (OMC). Planté au cœur de la steppe, le bourg de Songyuan fête, vendredi 2 novembre, l'inauguration de l'usine de Cerestar Jiliang Maize Industry (CJMI), une société mixte entre l'amidonier français Cerestar, récemment racheté par l'américain Cargill, et le groupe Jiliang, un des principaux producteurs de maïs de la province du Jilin. Cette usine – fruit d'un investisse-

ment de près de 1,7 milliard de francs – est le plus gros projet agro-industriel qui ait jamais vu le jour en Chine. A l'heure où ce pays rejoint l'OMC, l'affaire est riche d'enseignements.

Elle est née d'une rencontre entre le pari stratégique de Cerestar et l'ambition de la province mandchoue du Jilin. Du côté du français, le tournant a consisté à se focaliser sur la Chine pour tout investissement hors Europe et Etats-Unis. La demande est soutenue de la part des multinationales qui y sont implantées (Unilever, Nestlé, Coca-Cola...). Les besoins en amidon et dérivés (agent de texture, édulcorant, sucrant, applications au papier et carton, au textile, à la pharmacie) émanent aussi de clients autochtones de plus en plus gourmands. Avec une consommation de 4 kg d'amidon par habitant, « le potentiel de croissance du marché chinois est énorme », explique Nicolas Ajacques, le directeur général de CJMI. Du côté chinois, l'ambition est celle de la mise à niveau internationale. Alors que les récoltes de maïs étaient largement excédentaires, les Chinois plafonnaient

au début des années 1990 sur des techniques à faible valeur ajoutée et étaient pressés de monter en gamme dans la transformation. D'où l'idée du partenaire étranger.

L'affaire débute pourtant fort mal. Une tentative de coopération avec un premier producteur avorte en 1996. Il n'avait pas grand-chose à apporter en dehors du foncier. Après moult péripéties, le projet rebondit avec un partenaire mieux doté : le groupe Jiliang, qui avait engrangé de généreuses recettes à l'exportation de maïs. Le tandem tient mieux la route, ce qui n'empêche pas les difficultés. Situé à trois heures de route de Changchun, la capitale de la province, Songyuan baigne dans un maïs abondant, mais son isolement est parfois pénible pour l'équipe de techniciens du chantier. Il n'est pas rare que l'eau, voire l'électricité soient coupées.

PUISSANTE DYNAMIQUE POLITIQUE

Globalement, la volonté d'aboutir des Chinois ne s'est jamais démentie. Bien que contrôlé par Cerestar (actionnaire à 51 %), ce projet leur tient à cœur pour deux raisons essentielles. La première est

la soif de s'initier à de nouvelles méthodes de management. « [Cela] les intéresse autant que la technologie », dit M. Ajacques. Le directeur adjoint est un membre du Parti communiste dont le mandat est de superviser l'incubation de cette culture d'entreprise. La seconde motivation est liée à la crise de l'emploi dans la région. L'usine est précieuse pour les 600 postes créés, mais surtout elle sécurise un débouché en maïs aux paysans du cru. Alors que l'économie rurale est en crise, les autorités ne redoutent rien tant qu'un exode incontrôlé dans les centres urbains (c'est déjà le cas de 100 millions de migrants ruraux). Ce genre de projet industriel noyé dans la campagne permet-il de fixer – partiellement – la population ?

Le projet est porté par une puissante dynamique politique. Cela suffira-t-il à dissiper les interrogations, de l'espionnage industriel (une usine du même genre vient d'apparaître dans la province du Henan) à l'impact déflationniste de l'encombrement du marché ? Les surcapacités engorgent un secteur éclaté en 600 amidonniers. « Depuis notre étude de faisabilité, les prix ont déjà chu-

té de 40 % à 50 % », précise M. Ajacques. Dans ce contexte, l'adhésion à l'OMC aura un effet positif, bien que limité. Côté matières premières, les quotas d'importation de maïs obtenus par les Américains devraient pousser les prix à la baisse. Côté produits finis, la diminution des droits de douane sur l'amidon importé touche des catégories à faible valeur ajoutée concernant peu l'activité de CJMI. Au-delà, l'OMC offrira aux dirigeants de la société un instrument pour lutter contre les pratiques déloyales que constituent chez les concurrents locaux les subventions, le non-remboursement des dettes ou le non-paiement des salaires.

Enfin, l'OMC précipitant la consolidation des paysages industriels autour de pôles compétitifs, CJMI entend figurer parmi les heureux élus de la nouvelle configuration. Sauf que sa qualité de société « étrangère » suscite des griefs de dents. « On essaye de convaincre que, bien que sous contrôle étranger, la société est en fait chinoise », résume M. Ajacques.

Frédéric Bobin

ACTION RC
EXPERTISES ET CONTENTIEUX FINANCIERS

- Enquête sur la solvabilité
- Gère les contentieux
- Recouvre les créances

6, rue Rampon 75011 Paris
Tél 01 48 07 11 66 - Fax 01 48 07 88 66
www.actionrc.fr

Les assureurs français doivent être plus vigilants contre le blanchiment

Selon un rapport du ministère des finances, le secteur sous-évalue les risques

Les déclarations de soupçons des compagnies d'assurances faites à Tracfin, la cellule antiblanchiment de Bercy, représentent moins de 5 % du total. Ce chiffre

est jugé insuffisant au regard de leur « potentiel ». L'organe de tutelle des assureurs dénonce une prise de conscience insuffisante.

AU MOMENT où de nombreux pays se mobilisent pour lutter contre les circuits financiers terroristes, la lutte contre le blanchiment des capitaux est plus que jamais d'actualité. Les compagnies d'assurances sont certes moins souvent en première ligne que les banques, mais la mise en examen, le 13 juin, des deux principaux dirigeants d'Axa, Claude Bébé et Henri de Castries, pour « blanchiment de capitaux aggravé », dans l'affaire Paneuroulife, la filiale d'assurance luxembourgeoise, a fortement ébranlé la communauté des assureurs.

Or, jusqu'à récemment, le secteur ne se sentait pas concerné. « C'est pourtant une profession vulnérable au même titre que la banque », « un secteur tout aussi sensible », affirme-t-on dans l'entourage de Tracfin (Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins), la cellule antiblanchiment du ministère des finances. « Aujourd'hui, le cliché traditionnel du blanchisseur de capitaux ne se limite plus à un individu suspect qui transporte des liasses de billets dans une valise », prévient encore Patrick Moulette du GAFI (Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux). Un gros effort reste à faire, indique-t-on dans l'entourage de la Commission de contrôle des assurances (CCA), l'organe de tutelle des compagnies d'assurances, surtout que la plupart des sociétés d'assurances ne se sentent guère concernées par la lutte contre le financement du terrorisme. La tâche est ardue, car il s'agit de vérifier tous les fichiers d'assurés.

La CCA, qui intervient directement dans la lutte contre le blanchiment – depuis la loi sur les nouvelles réglementations économiques adoptée – a réalisé une enquête en mai, auprès de 120 compagnies d'assurances françaises. Elle dénonçait une prise de conscience insuffisante. Et pointait du doigt les assureurs pour leur manque de

vigilance. Afin de les sensibiliser un peu plus, elle avait adressé mi-juin une vingtaine de pages de recommandations à ces 120 sociétés. Il leur est demandé d'être très attentives au suivi des versements, aux montants en jeu, de vérifier l'identité et la domiciliation de l'épargnant, surtout lorsqu'il s'agit d'une personne morale. Surtout, les assureurs doivent se montrer particulièrement vigilants pour toute opération supérieure ou égale à 1 million de francs qui se présente « dans des conditions inhabituelles de complexité et ne paraît pas avoir de justification économique ou d'objet licite ».

DÉCLARATIONS DE SOUPÇONS

Ce manque de vigilance pointé par la CCA explique sans doute le faible nombre de déclarations de soupçons de compagnies d'assurances à Tracfin. Elles représentaient en moyenne 3,74 % du total de 1996 à 2000. Elles ont atteint 126 déclarations en 2000 (moins de 5 % du total). Sur cette période, quatorze déclarations faites par les compagnies d'assurances ont été transmises à la justice. « Ces déclarations sont encore considérées fin 2000 comme inférieures à leur potentiel », peut-on lire dans le dernier rapport d'activité de Tracfin. Explication : « Les compagnies d'assurances semblent s'être largement reposées sur la vigilance exercée par les banques », explique au Monde Anne-Josée Fulgères, magistrat, ancien chef de la section financière du parquet de Paris, aujourd'hui directeur au cabinet Andersen. La Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) affirmait récemment que « l'assurance n'est pas un vecteur important de blanchiment » et justifiait le « faible nombre relatif » de déclarations par la limitation des versements en espèces imposée par la loi de finances pour 2000 et par le fait que les deux tiers des contrats d'assurance-vie sont souscrits par des filiales de banques.

« Les blanchisseurs, toujours à l'affût d'opportunités nouvelles, au fur et à mesure que la vigilance des banques se renforçait, se sont tournés vers des organismes financiers moins contrôlés, notamment les compagnies d'assurances », fait remarquer M^{me} Fulgères. Les assureurs offrent en effet des produits pouvant être des vecteurs de blanchiment. Il s'agit souvent de versements en espèces (lire ci-dessous).

« L'actualité a fait prendre conscience aux assureurs de ce risque qui pèse gravement sur leur image et donc sur leur compétitivité. Pour s'en protéger, et aussi pour participer à une action citoyenne, il est aujourd'hui de leur intérêt d'évaluer leurs risques spécifiques et de mettre en œuvre une véritable stratégie interne antiblanchiment », prévient M^{me} Fulgères. Des actions de sensibilisation ont été menées, et commencent à porter leurs fruits, les déclarations faites à Tracfin augmentent légèrement cette année. Mais les politiques restent très différentes d'une société à l'autre.

Pascale Santi

La SNCF espère renouer avec les bénéficiaires en 2002

Louis Gallois, président de l'entreprise publique, juge que les conflits restent beaucoup trop importants. Les 142 000 journées de grèves en 2001 expliquent la majeure partie du déficit

plus difficile que prévu ». Le budget 2002 sera marqué par une maîtrise des dépenses qui ne remettra « pas en cause la politique de croissance et de volume ». M. Gallois est clair : « préserver nos dépenses d'investissement, c'est préparer l'avenir ». L'ambition est d'arriver « aussi proche de l'équilibre que possible ».

LE LANGUEDOC-ROUSSILLON AFFECTÉ

La nouvelle SNCF que M. Gallois appelle de ses vœux passe notamment par la reprise d'un débat sur les conflits, qui sont aujourd'hui « un obstacle majeur au développement ». Cette « conflictualité » « fait de nous désormais une exception en Europe, parmi les entreprises ferroviaires, et une exception en France parmi les entreprises publiques, qui ont su trouver avec leurs partenaires sociaux des solutions limitant les conflits ou leurs répercussions sur les clients, sans bien sûr porter atteinte au droit de grève », a ajouté M. Gallois. Ces conflits restent importants : 142 000 journées ont été perdues depuis le début de l'année. Le dernier conflit en date affecte la

région Languedoc-Roussillon. Les contrôleurs commencent ce lundi une deuxième semaine de grève pour obtenir des « effectifs supplémentaires » et « plus de sécurité » dans les trains, selon les syndicats. Depuis sept jours, ce mouvement entraîne la suppression de neuf TER sur dix mais n'affecte pas la circulation des trains grandes lignes ni celle des TGV, précise la direction qui rappelle qu'il n'y aura aucune suppression de postes de contrôleurs en 2002 et que « l'insécurité à bord des trains est inférieure » dans le Languedoc-Roussillon à celle enregistrée dans d'autres régions.

L'amélioration des conditions de travail ainsi que la demande d'effectifs supplémentaires sont également au cœur des revendications des contrôleurs de la région Rhône-Alpes qui vont, eux aussi, bientôt engager une deuxième semaine de grève. L'approche des élections professionnelles de mars 2002 ne devrait pas toutefois contribuer à une contraction des conflits.

François Bostnavaron

Deux exemples pointés par Bercy

SI CERTAINS assureurs estiment être peu concernés par le blanchiment, le dernier rapport de Tracfin, la cellule antiblanchiment de Bercy, relativise cet optimisme. Il décrit une dizaine d'affaires transmises à la justice en 2000, dont certaines concernent l'assurance.

Exemple : une personne souscrit un contrat d'assurance-vie et paie la prime d'assurance en espèces, en les déposant sur le compte de la filiale bancaire de la compagnie d'assurances. Au moment de la souscription, l'intéressé déclare être gérant de société, et que les fonds proviennent de commissions versées en dessous de table. Le bénéficiaire du contrat est inconnu, une clause testamentaire ayant été déposée chez un notaire. L'enquête de Tracfin révèle que la société, dont l'individu en cause était le gérant, a été dissoute pour insuffisance d'actifs dix ans auparavant. Cette personne est en outre sous le coup d'un mandat d'arrêt pour divers délits. « Une telle opération pouvait être détectée à la fois par la banque filiale de la société d'assurances, mais aussi par cette

dernière du fait notamment de l'opacité de l'identité du bénéficiaire », note le rapport de la cellule antiblanchiment.


Autre exemple mentionné par Tracfin, le compte courant d'une personne, agissant comme prête-nom pour un tiers, est alimenté par des chèques en sommes rondes, et des versements en espèces, ainsi que par des virements provenant d'une société établie à l'étranger. Ces fonds sont ensuite investis dans des produits d'assurance-vie. Les blanchisseurs demandent ensuite un remboursement anticipé de la prime. L'enquête faite par Tracfin montre que le prête-nom agit pour le compte d'un réseau de proxénétisme, et fait l'objet d'une information judiciaire. « Les procédés de blanchiment utilisés sont des classiques du genre », souligne Tracfin.

Il arrive aussi qu'un contrat d'assurance-vie soit utilisé pour garantir un prêt bancaire, destiné à financer la construction d'un complexe hôtelier et de loisirs, dans une pure logique de blanchiment.

P. Sa.

La nouvelle Sabena décolle, l'ancienne fait l'objet d'enquêtes

PLUSIEURS milliers de personnes ont défilé, dimanche 11 novembre, à Bruxelles. La manifestation a illustré le divorce entre le personnel et les syndicats, accusés d'avoir accepté un plan social insuffisant pour les quelque 6 000 personnes qui ne seront pas reprises par DAT+, le nom provisoire de la société qui devrait reprendre une partie des activités de la Sabena. Un premier avion s'est envolé samedi soir de Bruxelles vers Genève, inaugurant l'une des 35 destinations envisagées. Des négociations entre les dirigeants de DAT+ et Virgin Express sont par ailleurs engagées et pourraient déboucher, à terme, sur une fusion. De leur côté, les députés belges se prononceront mardi 13 novembre sur la création d'une commission d'enquête destinée à faire la lumière sur la gestion de la Sabena. Diverses enquêtes judiciaires ont déjà été ouvertes et un syndicaliste a accusé publiquement l'ancienne direction de lui avoir acheté son silence. – (Corresp.)



Fimalac

Groupe international de services aux entreprises

Chiffre d'affaires au 30 septembre : + 11,4 % en ligne avec les prévisions

Sur les 9 premiers mois de l'année 2001, FIMALAC a réalisé un chiffre d'affaires de 1 100,1 M€ représentant une progression de + 11,4 % par rapport à l'exercice 2000 (987,3 M€). A périmètre et taux de change constants, la croissance du chiffre d'affaires ressort à + 10,3 % au 30 septembre au niveau des filiales opérationnelles.

FITCH continue à connaître une croissance très élevée de ses activités, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, et profite pleinement, surtout aux Etats-Unis, des baisses successives de taux d'intérêt favorisant les nouvelles émissions et les opérations de refinancement. Au 30 septembre 2001, le chiffre d'affaires de FITCH s'est ainsi élevé à 259,5 M€ par rapport à 163,5 M€ au 30 septembre 2000.

FACOM, ainsi que cela a déjà été indiqué, connaît un ralentissement aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Italie, dans une conjoncture devenue plus difficile, mais enregistre un niveau d'activité plus satisfaisant en France. Le chiffre d'affaires réalisé à fin septembre 2001 s'est élevé à 468,4 M€ contre 461,7 M€ à fin septembre 2000.

LBC poursuit sa croissance soutenue, avec un chiffre d'affaires de 100,9 M€ pour les 9 premiers mois de l'année 2001 par rapport à 82,7 M€ pour la période correspondante de l'année 2000.

Ces trois activités principales de FIMALAC ont représenté 78 % du chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des filiales opérationnelles du Groupe au 30 septembre 2001.

Parmi les autres activités de FIMALAC, CASSINA connaît aussi un bon développement à fin septembre, avec un chiffre d'affaires de 92,1 M€ par rapport à 75,6 M€ l'année précédente.

Une très bonne année 2001 en perspective

Le chiffre d'affaires enregistré par FIMALAC sur les 9 premiers mois de l'exercice est en ligne avec les prévisions et conforte l'objectif de réaliser un résultat d'exploitation en progression de l'ordre de 20 % sur l'ensemble de l'année 2001, hors effet prorata temporis de la cession de SECAP TECHNOLOGIES.

La cession de SECAP TECHNOLOGIES à PITNEY BOWES a été réalisée le 31 octobre 2001 pour le prix annoncé de 221 M€. Pour FIMALAC, cette cession se traduit par une plus-value après impôt de 125 M€ et par une entrée de trésorerie nette de 200 M€.

Contacts presse : Véronique MORALI - Tél. 01.47.53.61.71
Image Sept : Anne-France MALRIEU - Tél. 01.53.70.74.70
Actionnaires et analystes financiers : Robert GIMENEZ - Tél. 01.47.53.61.68
www.fimalac.com

France Télévision doit investir mais économiser, sans contrainte d'audience

Information, production de fictions et préparation à l'ouverture à la télévision numérique terrestre constituent les grandes lignes du contrat d'objectifs et de moyens qui va permettre au groupe, présidé par Marc Tessier, de clarifier ses relations avec l'Etat

DE L'AVENIR, et de l'espérer serein. Pour Marc Tessier, cette aspiration philosophique va se réaliser sous la forme d'un plan sur quatre ans. Le PDG du groupe France Télévision devait rendre public, lundi 12 novembre, au ministère de la culture et de la communication, le premier contrat d'objectifs et de moyens de l'histoire de la télévision publique. Utilisée dans le secteur privé, cette convention devrait permettre aux chaînes publiques de clarifier leurs relations avec l'Etat et de bénéficier de projets à plus long terme.

Renommé le 22 août 2000 à la tête de France Télévision transformée en holding (France 2, France 3, La Cinquième) selon la nouvelle loi sur l'audiovisuel votée le 1^{er} août, le PDG de France Télévision dispose de cinq ans – et non plus de trois – pour mettre en œuvre sa stratégie à la tête de l'audiovisuel public. Une bonne année aura néanmoins été nécessaire pour dégager les grandes lignes de ce contrat et négocier l'engagement financier de l'Etat, notamment. « Pour le service public, le regroupement dans une holding n'a pas de sens sans un contrat d'objectifs, sinon, ce n'est qu'une nouvelle superstructure bureaucratique », explique M. Tessier. Les négociations plus longues que prévu

auront au moins permis à France Télévision de revenir sur le devant de la scène en net regain de forme. Après 1999, *annus horribilis*, marquée par une perte de confiance des téléspectateurs et une année 2000 en convalescence avec des bénéfices records (*Le Monde* du 19 avril), France Télévision est en forme : France 2, notamment, affiche une hausse de près de 1 % de son audience en octobre par rapport à octobre 2000.

LOGIQUE DE COMPLÉMENTARITÉ

France Télévision veut conforter une logique de complémentarité. Selon le contrat, « France 2 doit se positionner comme la chaîne généraliste de référence, France 3 se distingue par son caractère de chaîne généraliste de proximité. La Cinquième, chaîne des savoirs, occupe une place unique dans le paysage audiovisuel français. (...) La télévision publique ne recherche pas une audience économique utile mais socialement légitime. France Télévision doit fédérer toutes les catégories de population ». Concrètement, l'effort sera porté sur l'information, le sport, la production de fictions, l'augmentation du volume de diffusion régionale par des décrochages exceptionnels – il y a eu une cinquantaine en 2000 –, et un soutien au spectacle vivant au travers

d'émissions plus que par des captations. Marc Tessier, qui balaise les rumeurs de privatisation de France 2, veut réaffirmer une identité forte d'un service public réaliste.

Il s'agit de tordre le cou à quelques idées préconçues sur l'argent que certains jugent jeté par les fenêtres : « Nous ne sommes pas là pour faire de l'argent tout court, nous sommes là pour faire de l'argent afin de le réinvestir dans une meilleure télévision publique. » L'objectif, à terme, consiste à renforcer le groupe afin de mieux appréhender l'ouverture à la télévision numérique terrestre. Le fameux milliard de francs attribué sous la forme d'une dotation en capital destinée à financer le démarrage dans le numérique hertzien existe bien : 350 millions de francs (53,36 millions d'euros) seront versés en 2002 et 650 millions de francs en 2003.

Cette somme, qui sera examinée à la loupe par Bruxelles, devrait permettre de lancer trois projets de chaînes thématiques : de l'information en continu, un réseau de huit chaînes régionales, et des rediffusions des meilleurs moments du service public et La Cinquième vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

L'Etat promet aussi une progression annuelle des ressources publiques sur une base de 3,1 % entre 2001 et 2005, additionnée

d'une variable de 0,4 % à 0,6 % – sortes de bons points accordés selon la réalisation des objectifs du contrat. En retour, France Télévision s'engage à dégager une capacité d'autofinancement de 3,2 milliards de francs jusqu'en 2005. Entre 2002 et 2005, France Télévi-

grande enquête publique fera office de baromètre de satisfaction, et un indicateur d'affinités devrait surveiller si les chaînes s'adressent à tous les publics.

Si ce « non-objectif » risque de ne pas plaire à tout le monde à l'extérieur, le plan pourrait bien provo-

se de production rachetée par le groupe Euromédia. Mais, au 31 décembre 2005, les effectifs devront être revenus au niveau de ceux du 31 décembre 2001. Un redéploiement est donc nécessaire.

« Nous avons des marges d'amélioration importantes », dit M. Tessier, qui a déjà lancé un « chantier des métiers » à France 2 et à France 3 : « la formation représente 6,5 % de la masse salariale, ce qui est considérable », rappelle-t-il. A terme, 4 % d'emplois devraient être redéployés sur les huit mille cinq cents permanents ou non permanents. Le groupe compte sur la numérisation pour parvenir à ses fins mais il a déjà reçu un signal : les personnels de France-Champagne, un pôle expérimental, ont cessé le travail le 18 octobre afin de protester contre la réorganisation rédactionnelle qui va suivre la numérisation. Selon le personnel, celle-ci risque d'entraîner la réduction des postes de monteurs et la disparition de métiers. Marc Tessier, qui avait essuyé une grève d'une semaine lors des négociations pour les 35 heures en 1999, devra convaincre du bien-fondé de sa notion d'un service public fort et réaliste. Le respect et l'avenir du contrat d'objectifs en dépendent aussi.

Bénédicte Mathieu

Un groupe bénéficiaire

● La holding France Télévision.

Elle comporte le groupe France Télévision (France 2, France 3, La Cinquième), des chaînes thématiques (Régions, Festival, Mezzo, Histoire et Euronews), des maisons de production (France 2 Cinéma, France 3 Cinéma, Méditerranée Film Production), une régie publicitaire (France Télévision Distribution) et France Télévision Interactive, ainsi que des participations dans la chaîne mondiale TV5 Monde, TPS, Médiamétrie et Arte.

● Résultats. En 2000, le chiffre d'affaires s'élevait à 13,79 milliards de francs (2,10 milliards d'euros) en hausse de 10 % par rapport à 1999. Quant au résultat d'exploitation, il a dégagé un excédent de 260,3 millions de francs (39,68 millions d'euros) en 2000, contre une perte de 238,3 millions de francs en 1999.

La candidature de François Bonnemain à RFO se heurte à une contrainte juridique

ENGAGÉES depuis plusieurs semaines, les élections des présidents des sociétés du service public Radio France, Radio France Internationale (RFI) et Réseau France outre-mer (RFO) arrivent dans leur phase ultime. Jeudi 15 novembre, les derniers candidats seront auditionnés avant le vote final qui interviendra la semaine prochaine.

Contrairement aux deux autres groupes, RFO suscite des vocations : il y a quatre candidats à la succession de André-Michel Besse, lui-même postulant à un nouveau mandat. Vendredi 9 novembre, la lettre confidentielle *Satellifax* a souligné qu'il existait un obstacle à l'élection de l'un des candidats, François Bonnemain, parce qu'il s'était occupé du dossier de RFO quand il était lui-même au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), de 1996 à 1999. L'article 432-13 du code pénal s'applique à l'actuel directeur des ressources humaines de France Télévision. Cet article punit de « deux ans d'emprisonnement et de 200 000 francs d'amende » toute « personne ayant été chargée (...) d'as-

surer la surveillance ou le contrôle d'une entreprise privée » ou d'une « entreprise publique exerçant son activité dans un secteur concurrentiel et conformément aux règles du droit privé » [comme c'est le cas pour RFO], et qui prendrait « une participation par travail, conseil ou capitaux dans l'une de ces entreprises avant l'expiration d'un délai de cinq ans suivant la cession de cette fonction ».

PRIME AU SORTANT

L'information a aussitôt amené les membres du CSA à « engager une analyse juridique » de la candidature de M. Bonnemain, dont les résultats seront rendus mardi. Interrogé par *Le Monde*, le président du CSA, Dominique Baudis, rappelle une évidence : le CSA « choisira le candidat le plus intéressant et dont la candidature sera conforme à la loi », admettant que « nous ne pouvons pas ne pas tenir compte de cet article » de loi. M. Bonnemain l'a bien compris, qui a décidé de s'accorder « un week-end de réflexion » avant d'annoncer lundi, s'il maintenait ou non sa candidature.

« Je savais que cette disposition pouvait poser problème mais je n'ai pas cette interprétation de la loi », souligne M. Bonnemain. « Il n'est pas normal que les conseillers issus de la fonction publique puissent retourner travailler dans le service public et pas les autres », argue-t-il. Selon la loi sur l'audiovisuel de 1986, les membres du CSA ne peuvent exercer, pendant un an après leur départ du Conseil, une fonction rémunératrice dans l'audiovisuel, le cinéma, l'édition, la presse, la publicité et les télécommunications.

Le débat autour de la présidence de RFO semblait prendre un tour politique, vu le profil des candidats – François Bonnemain avait fait partie du cabinet de Jacques Chirac entre 1986 et 1988 et Michel Meyer avait été chargé de mission d'Alain Juppé en 1996 et 1997. Toutefois, selon plusieurs anciens membres du CSA, M. Besse, ex-directeur de cabinet de Georgina Dufoix en 1981, aurait toutes les chances de se voir reconduire, en vertu de la prime au sortant. « Le CSA réfléchira à deux fois pour désigner un autre candi-

dat si M. Besse se représente avec un bilan positif », confie l'un d'eux. « Le Conseil a deux tropismes. Il est légitimiste et privilégiera un candidat en phase avec le gouvernement actuel car c'est l'Etat qui paie. En deuxième lieu, interviennent les affinités éventuelles des membres du CSA » – notamment politiques – avec les candidats, précise-t-il.

A Radio France et RFI, la cause semble entendue. La réélection de Jean-Marie Cavada à la tête de Radio France paraît acquise – un nouveau mandat l'obligerait à quitter ses fonctions à soixante-cinq ans en février 2005 –, tout comme celle de Jean-Paul Cluzel à RFI. A la différence de Radio France et de RFO, où le CSA choisit directement le président, le CSA, pour RFI, choisit un administrateur présenté par le gouvernement. M. Cluzel reste toutefois prudent après avoir été écarté, par deux fois, de la présidence de l'Agence France-Presse puis de TV 5, alors que le gouvernement lui avait suggéré d'être candidat.

José Barroso et Guy Duthiel

arturo
brachetti
THE WORLD'S GREATEST QUICK-CHANGE PERFORMER
L'HOMME AUX MILLE VISAGES

Juste Pour Rire et Jean-Marc Ghanassia présentent

« Arturo Brachetti est le roi des métamorphoses. En un instant il change de visage, d'habit et de sexe. On croit le tenir, et c'est un autre qu'on saisit. Tel un Protée, il se multiplie à l'infini. Il quitte la scène par une porte et entre différemment par une autre. Nous voilà au cœur du merveilleux. »
Le Figaro

« La salle, spontanément, s'est levée, et, enthousiaste, a acclamé l'artiste. Ne le manquez pas ! » France Inter

« Il est rare d'aller voir un spectacle où mille personnes évoluent sur scène quasiment en même temps. » France Soir

« Avez-vous vu Brachetti ? Non, pas encore ? Veinards ! » *Nouvel Observateur*

« Incroyable, fantastique. Je suis littéralement ébloui par son talent. » Jean-Paul Gauthier

« Je n'ai pas été émue, j'ai été bouleversée par la magie de ce spectacle. » Muriel Robin

« Magnifique ! C'est un triomphe ! Je vais y emmener mes enfants. Merci. » Bernard Giraudeau

« Sur scène, on le voit double, voire triple. Le spectateur est médusé. » Libération

350^e

Casino de Paris
mise en scène de Serge Denoncourt - directeur artistique Pierre Bernard
Location : 01 49 95 99 99 - 0 892 68 36 22
Magasins Fnac, Carrefour, réseau France Billet, Office du Tourisme, Printemps, 3615 Billetel, Virgin, Auchan, Galeries Lafayette, Agences, www.brachetti.com www.casinoparis.fr, www.fnac.com

TF1, RTL

La fusion Stream-Tele+ sur la sellette

MILAN
correspondance

Les semaines à venir s'annoncent décisives pour l'avenir de la télévision à péage italienne. La procédure d'autorisation de la fusion entre la plate-forme numérique Tele+, filiale de Canal+, et sa concurrente Stream (contrôlée à parité par News Corp. de Rupert Murdoch et Telecom Italia) entre dans une phase cruciale. L'autorité antitrust italienne devait transmettre avant le mardi 13 novembre son projet de décision à l'autorité chargée de l'audiovisuel. Celle-ci aura un mois pour rendre son avis – facultatif – et proposer des modifications. L'autorité antitrust rendra mi-décembre sa décision définitive, qui pourrait être négative.

Selon des sources parlementaires évoquées par le quotidien *La Repubblica* de lundi, la commission antitrust s'apprête à rejeter cette fusion, qui donnerait naissance à une plate-forme de plus de 2,2 millions d'abonnés, détenue à 75 % par Vivendi Universal et à 25 % par Murdoch. L'autorité antitrust présidée par Giuseppe Tesoro serait opposée à la cohabitation, au sein d'un même groupe, des deux géants mondiaux du secteur. Elle estimerait que l'opération annulerait non seulement la concurrence existant aujourd'hui, mais pourrait bloquer le marché à tout éventuel nouvel entrant. Cette autorité chargée de la concurrence avait prorogé de deux semaines sa décision, initialement prévue le 25 octobre, pour permettre à Tele+ de proposer de nouvelles garanties. Les négociations de ces quinze derniers jours auraient porté sur l'ouverture de la future plate-forme à de nouveaux

éditeurs italiens, et sur la réduction de la durée des contrats avec les équipes de football. Ces avancées avaient laissé envisager la possibilité d'un feu vert sous conditions.

COURSE-POURSUITE

On ignore quel serait l'impact d'une décision négative de la commission dans un secteur qui n'a jamais été rentable. Les deux opérateurs ont accumulé les déficits ces dernières années – Stream a perdu 354 millions d'euros en 2000 et Tele+ aurait perdu 200 millions d'euros. Tous les observateurs s'accordent à dire qu'il n'y a pas de place en Italie pour deux bouquets numériques. La course-poursuite entre les deux rivaux pour s'adjuger les programmes les plus attractifs s'est avérée ruineuse. Lors de l'assemblée générale de Telecom Italia le 7 novembre, Marco Tronchetti Provera, le patron du groupe, a évoqué une mise en liquidation pure et simple de Stream si la commission rejetait la fusion – l'opérateur téléphonique a vendu ses 50 % dans Stream à News Corp., mais cette cession ne sera effective qu'en cas d'acceptation de la fusion. Rupert Murdoch a compliqué la situation en laissant entendre, à la fin de la semaine dernière, qu'en cas de refus de la fusion il chercherait de nouveaux partenaires pour continuer l'activité de Stream. Mais qui serait disposé à investir dans une entreprise fortement déficitaire dans un contexte aussi difficile ? Quelle que soit la décision de la commission, il n'est pas exclu que l'Italie se retrouve avec une seule plate-forme, par défaut.

Marie-Noëlle Terrisse

Mark Grosset, directeur de Rapho, démissionne, en conflit avec HFM

LE DIRECTEUR de l'agence photographique Rapho, Mark Grosset, a été contraint de quitter ses fonctions à la suite de « divergences » avec l'actionnaire principal, Hachette Filipacchi Médias (HFM, groupe Lagardère). Selon HFM, dans un « marché de la photo de presse fragile et menacé », Mark Grosset s'opposait à deux projets : le déménagement de Rapho pour partager de futurs locaux avec l'agence Hoa Qui et les archives photo Keystone, deux structures appartenant aussi à HFM ; et la mise en place « de moyens logistiques partagés » entre ces trois agences regroupées visant à mieux capter le marché de la publicité et de l'édition.

Mark Grosset a fait savoir au *Monde* que le déménagement n'est « en rien » la cause de son départ et qu'il ne souhaite faire « aucun commentaire » sur la « stratégie ». Rapho, créée en 1946, est l'une des plus anciennes et prestigieuses agences en France, qui, outre la production de reportages photo, possède les archives de Robert Doisneau, Edouard Boubat, Willy Ronis ou Jean-Philippe Charbonnier. Mark Grosset, un des anciens actionnaires de Rapho, avait vendu la structure à HFM en janvier. Ce départ pourrait susciter une réaction des photographes et ayants droit d'archives.

DÉPÊCHES

■ **PUBLICITÉ** : « la vocation d'arbitre est difficilement compatible avec celle de support publicitaire », a estimé, vendredi 9 novembre, Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, à propos de la décision de la Fédération française de football (FFF) de commercialiser les maillots des arbitres comme supports publicitaires. Le distributeur But, ancien parrain de l'émission « Le juste prix » sur TF 1, doit être, à partir de 2002, partenaire de la Ligue et de la FFF.

■ **PHOTOJOURNALISME** : la première vente aux enchères de photographies de presse, organisée par le collectionneur Jean di Sciuillo, aura lieu jeudi 15 novembre à l'Hôtel Drouot, à Paris. Plus de deux cents lots, dont des tirages originaux, seront mis en vente. Certains des clichés remontent à 1936 et les derniers, qui datent du 11 septembre, seront vendus au profit des familles de pompiers de New York.

GAP
www.gap.fr

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 13 NOVEMBRE

■ **UNION EUROPÉENNE** : publication annuelle à Strasbourg des rapports sur les pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne.

■ **ALLEMAGNE** : chiffres du commerce extérieur en septembre.

■ **GRANDE-BRETAGNE** : inflation en octobre.

■ **FRANCE** : présentation par plusieurs ministres de l'organisation du débat national sur les risques industriels, après l'accident de l'usine AZF de Toulouse.

MERCREDI 14 NOVEMBRE

■ **GRANDE-BRETAGNE** : chiffres du chômage en octobre et rapport trimestriel de la Banque d'Angleterre sur l'inflation.

■ **ALLEMAGNE** : présentation du rapport annuel des « cinq sages », sur l'économie allemande.

■ **OPEP** : réunion ministérielle de l'OPEP à Vienne.

■ **ÉTATS-UNIS** : ventes de détail en octobre.

JEUDI 15 NOVEMBRE

■ **FRANCE** : statistiques de septembre sur le commerce extérieur.

■ **BCE** : rapport mensuel.

VENDREDI 16 NOVEMBRE

■ **JAPON** : annonce du Comité de politique monétaire de la banque du Japon.

■ **FRANCE** : emploi salarié et salaires au troisième trimestre ; conférence de la Coface « deux mois après le 11 septembre : analyse des risques pays et sectoriels dans le monde ».

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **OPEL** : le constructeur automobile allemand s'attend à des pertes opérationnelles de 460 millions d'euros en 2001, qu'il compensera en puisant dans ses réserves, selon le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* paru dimanche 11 novembre.

● **MOULINEX** : 4 000 personnes à Caen (Calvados) et 1 000 à Alençon (Orne), selon les syndicats, parmi lesquelles une majorité de salariés de Moulinex, ont manifesté, samedi 10 novembre, pour défendre leur emploi.

● **GRANDE PAROISSE** : le conseil d'administration de

Grande Paroisse, filiale de TotalFinaElf et propriétaire de l'usine AZF de Toulouse, va proposer une recapitalisation le 17 décembre, au cours d'une assemblée générale extraordinaire.

● **APPLETON PAPER** : la holding française Worms et C^{ie} a cédé le 9 novembre pour « environ 1 milliard de dollars » l'américain Appleton Paper, détenu à 100 % par sa filiale britannique Arjo Wiggins Appleton (AWA), à une structure gérée par les salariés d'Appleton Paper, a-t-elle annoncé lundi.

SERVICES

● **CANADA 3 000** : la deuxième compagnie aérienne canadienne a annoncé, dimanche 11 novembre, sa mise en faillite officielle.

● **JAPAN AIRLINES** : le plus grand transporteur aérien d'Asie, Japan Airlines (JAL), et la troisième compagnie aérienne du Japon, Japan Air System (JAS), ont annoncé lundi qu'elles allaient fusionner en 2002.

● **ACCOR** : le groupe français n'est plus intéressé par un mariage avec le groupe de tourisme Club Méditerranée, a indiqué samedi Paul Dubrule, président d'Accor, sur Radio-Classique.

● **TRAMWAYS LYONNAIS** : la direction de la société lyonnaise de transports en commun (SLTC) et les syndicats ont trouvé un accord, dans la nuit du dimanche 11 novembre, permettant la reprise du travail des conducteurs de tramway de l'agglomération lyonnaise, en grève depuis vingt et un jours.

FINANCES

● **ASAHI BANK** : la banque japonaise en difficultés a annoncé, lundi 12 novembre, qu'elle allait s'allier à la banque d'investissement américaine Goldman Sachs pour accélérer l'élimination de ses créances douteuses et assainir son bilan.

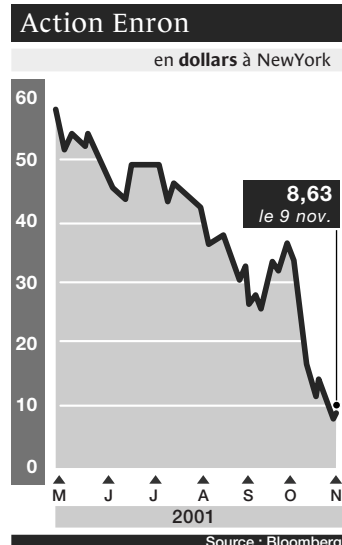
● **MACIF** : la mutuelle d'assurances a cédé son portefeuille de centres commerciaux européens à la société foncière hollandaise Corio, pour 595 millions d'euros. Cette cession représente une première étape de son désengagement du métier d'opérateur de centres commerciaux.

VALEUR DU JOUR

Dynergy veut acheter Enron pour 9,5 milliards de dollars

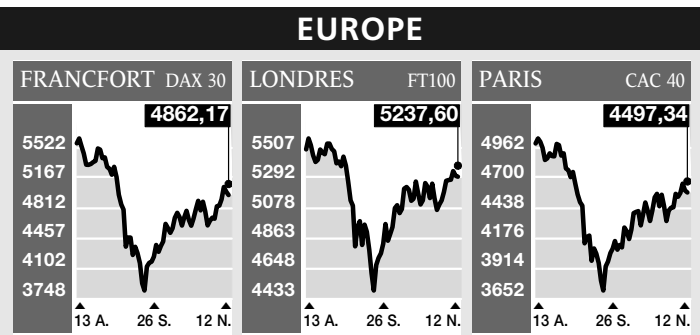
ENRON, premier courtier en énergie aux États-Unis, a enfin réussi à trouver un repreneur. L'entreprise américaine, au bord du gouffre financier, avait frappé à de nombreuses portes, du géant General Electric au milliardaire américain Warren Buffett, sans grand succès (*Le Monde* du 9 novembre). Le salut d'Enron devrait donc venir d'un de ses principaux concurrents, le groupe de courtage et de gestion d'énergie Dynergy.

Cette entreprise veut acheter Enron pour 9,5 milliards de dollars (10,63 milliards d'euros), au terme d'un accord annoncé vendredi 9 novembre au soir par les deux sociétés. Dynergy va injecter 1,5 milliard de dollars alors que le principal actionnaire de Dynergy, le groupe pétrolier ChevronTexaco, investira à moyen terme 2,5 milliards de dollars. Les actionnaires de Dynergy posséderont environ 64 % du capital de la nouvelle société ; ceux d'Enron, les 36 % restants. La nouvelle entité, dont le chiffre d'affaires dépassera 200 milliards de dollars, sera dirigée par Chuck Watson, le PDG de Dynergy. Depuis le début de l'année, Enron a vu sa capitalisation boursière divisée par huit. Vendredi, les rumeurs qui circulaient sur l'imminence du rachat ont permis de freiner cette érosion boursière : le titre de l'entreprise a même enregistré une légère hausse, de 2,62 %, à 8,63 dollars. Les malheurs d'Enron ont com-



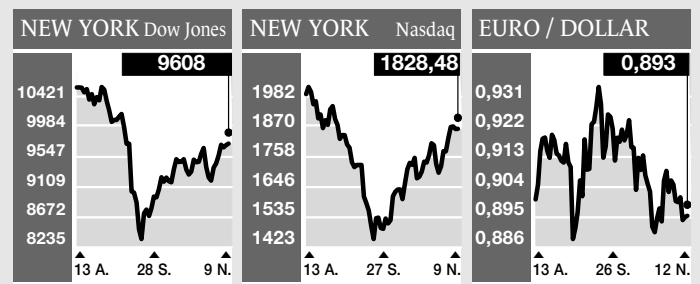
mencé publiquement le 16 octobre, lorsque l'entreprise a annoncé une perte nette de 618 millions de dollars au troisième trimestre. Plus grave, certaines opérations à l'origine des pertes semblent douteuses. La Securities and Exchange Commission (SEC), le gendarme de la Bourse américaine, a ouvert une enquête sur l'acquisition par Enron, pour 35 millions de dollars, d'une société notamment dirigée par son ancien directeur financier, qui a démissionné le 24 octobre. Le rachat d'Enron devrait être effectif à la fin du troisième trimestre 2002 après approbation des actionnaires et des autorités fédérales, mais, selon le *Wall Street Journal* du 12 novembre, les comptes troubles d'Enron pourraient amener les régulateurs à s'y opposer.

Laure Belot



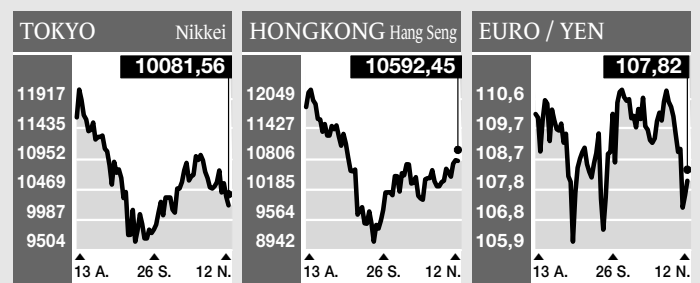
Europe 9h57	Indices sélection	cours 12/11	Var. % 09/11	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3651,45	- 0,39	- 23,49
EUROPE	STOXX 50	3634,02	- 0,27	- 20,26
EUROPE	EURO STOXX 324	301,12	- 0,34	- 23,14
EUROPE	STOXX 653	290,70	- 0,22	- 19,20
PARIS	CAC 40	4497,34	- 0,38	- 24,11
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3069,91	- 0,36	- 23,68
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	486,04	- 0,58	- 23,77
BRUXELLES	BEL 20	2669,53	0,20
FRANCFORT	DAX 30	4862,17	- 0,98
LONDRES	FTSE 100	5237,60	- 0,13	- 15,83
MADRID	STOCK EXCHANGE	8207,80	- 0,17	- 9,90
MILAN	MIBTEL 30	31484	0,13	- 27,99
ZURICH	SPI	6334,70	- 0,10

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 09/11	Var. % 08/11	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9608	0,21
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1120,31	0,16	- 15,15
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1828,48	0,04	- 25,99
TORONTO	TSE INDEX	7209,69	0,96	- 19,30
SAO PAULO	BOVESPA	12730,71	- 16,57
MEXICO	BOLSA	315,22	- 1,16	- 0,25
BUENOS AIRES	MERVAL	228,36	- 2,56	- 45,21
SANTIAGO	IPSA GENERAL	108,55	- 0,04	13,07
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6499,97	0,43	- 4,77

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 12/11	Var. % 09/11	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10081,56	- 1,31	- 26,87
HONGKONG	HANG SENG	10592,45	- 0,16	- 29,83
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1371,81	0,66	- 28,80
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	72,52	1,28	14,48
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3238,70	0,54	2,66
BANGKOK	SET	17,57	1,80	- 5,69
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3099,05	0,63	- 21,98
WELLINGTON	NZSE-40	1968,51	0,53	3,52

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 cédait 0,24 %, lundi 12 novembre, dans les premières transactions, à 4 503,49 points. L'indice de référence avait perdu 1,28 %, vendredi 9 novembre, s'établissant à 4 514,28 points.

FRANCFORT

COMPOSÉ des trente premières capitalisations boursières cotées sur le marché allemand des actions, l'indice DAX perdait 0,31 %, lundi matin, à 4 895,07 points. L'indice DAX avait reculé de 1,67 %, vendredi, à 4 910,07 points.

LONDRES

RÉFÉRENCE de la Bourse britannique, l'indice Footsie des cent premières valeurs cédait 0,21 %, lundi matin, à 5 233,20 points. L'indice Footsie avait cédé 0,64 %, vendredi, à 5 244,20 points.

TOKYO

LES VALEURS JAPONAISES ont fini la séance de lundi en recul de 1,31 %, selon l'indice Nikkei, qui s'est établi à 10 081,56 points. Les valeurs industrielles ont fini en baisse, comme les sidérurgistes Nippon Steel (- 2,44 %) et Sumitomo Metal Industries (- 2,08 %). A l'inverse, l'action Asahi Bank a rebondi de 8,7 %, le groupe ayant annoncé son projet de réduire ses créances douteuses d'environ 200 milliards de yens (1,85 milliard d'euros) en deux ans, par l'intermédiaire d'un rapprochement avec la banque d'affaires américaine Goldman Sachs.

NEW YORK

LES MARCHÉS américains ont terminé en légère hausse, vendredi 9 novembre. L'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a progressé de 0,21 %, à 9 608,00 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500, suivi par de nombreux gérants de fonds, a gagné 0,16 %, à 1 120,31 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a enregistré une hausse symbolique de 0,04 %, à 1 828,49 points. L'action Walt Disney a réussi à terminer la séance en hausse de 0,58 %. Elle avait reculé, en début de journée, affectée par des commentaires pessimistes de la direction de Disney, disant la société affectée par un marché publicitaire déprimé, et par une baisse de la fréquentation de ses parcs de loisirs après les attentats du 11 septembre.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat se tendait de quelques fractions, lundi matin dans les premières transactions, sur les marchés obligataires européens. Le taux de l'Obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'établissait à 4,48 %. Celui du Bund, son homologue allemand, cotait 4,34 %.

MONNAIES

L'EURO évoluait dans des marges étroites face au billet vert, lundi dans les premiers échanges, cotant 0,8936 dollar. Le yen effectuait un léger rebond face à la devise américaine, à 120,57 yens pour 1 dollar.

ÉCONOMIE

OMC : accord de principe sur les médicaments

LES MEMBRES de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) réunis à Doha, au Qatar, ont conclu dans la nuit du dimanche 11 au lundi 12 novembre un accord de principe sur l'accès aux médicaments pour les pays en voie de développement. L'expert de l'OMC, German Velasquez, a déclaré à l'Agence France-Presse que cet accord est « quelque chose de très positif qui va dans la ligne de ce qui avait été proposé par les pays en voie de développement ».

Cet accord de principe est le premier conclu dans le cadre des discussions sur le lancement d'un nouveau cycle de négociations multilatérales dans le cadre de l'OMC. L'accord s'est fait sur un texte de compromis qui doit encore être accepté par l'assemblée plénière de la conférence qui doit s'achever mardi soir. Par ailleurs, le président du conseil général de l'OMC, Stuart Harbinson, devait présenter lundi après-midi un projet de déclaration ministérielle amendé, qui intégrera les avancées faites sur plusieurs sujets dans la nuit de dimanche à lundi, a-t-on appris de source européenne (*lire aussi page 8*).

■ **ZONE EURO** : les économies des pays appartenant à la zone euro devraient ralentir au quatrième trimestre 2001 et elles sont désormais menacées de récession, selon le dernier indicateur de croissance publié lundi par le *Financial Times* (FT), le *Financial Times Deutschland* et *Les Echos*. La croissance économique au sein de la zone euro devrait tomber à 0,5 % pour le dernier trimestre de l'année en cours, contre une estimation de 1,2 % au troisième trimestre, selon cet indicateur établi à partir des données recueillies par un consortium de plusieurs instituts de recherche européens.

■ **JAPON** : Tokyo a légèrement révisé à la hausse lundi ses calculs pour le produit intérieur brut (PIB) au premier trimestre de l'exercice comptable nippon, faisant état d'une baisse de 0,7 % par rapport aux trois mois précédents au lieu d'une contraction de 0,8 %. En rythme annualisé, le PIB de la deuxième économie mondiale a reculé de 2,9 % au cours du trimestre courant d'avril à juin, contre une estimation initiale d'une baisse de 3,2 %, a indiqué le Bureau du gouvernement.

■ **ÉTATS-UNIS** : les consommateurs américains ont continué à reprendre légèrement confiance dans l'économie en novembre, confirmant une modeste amélioration en octobre, après un brusque accès de pessimisme en septembre dans la foulée des attentats à New York et Washington, selon des chiffres diffusés vendredi. L'indice provisoire de confiance pour novembre s'est établi à 83,5 contre 82,7 en octobre, selon l'enquête de l'université du Michigan (Nord).

■ **L'indice des prix à la production** aux États-Unis a enregistré une baisse record de 1,6 % en octobre par rapport à septembre, tandis que l'indice de base (hors alimentation et énergie) a reculé de 0,5 %, a annoncé vendredi le département du travail.

■ **ALLEMAGNE** : le ministère allemand des finances a abaissé vendredi ses estimations de rentrées fiscales de 12,9 milliards de marks (6,6 milliards d'euros) pour cette année et de 19,2 milliards de marks (9,8 milliards d'euros) pour 2002 en raison du fort ralentissement de la croissance, qui devrait creuser le déficit public de la première économie de la zone euro. Berlin table désormais sur des rentrées fiscales, cette année, de 448,9 milliards d'euros et de 462,5 milliards d'euros en 2002, a indiqué le ministère dans un communiqué à l'issue d'une réunion d'experts indépendants chargés d'estimer les recettes du fisc allemand.

■ **PAYS-BAS** : les prix à la consommation ont baissé aux Pays-Bas de 0,1 % en octobre par rapport à septembre, ce qui ramène l'augmentation sur un an à 4,3 %, a annoncé, vendredi, l'Office central des statistiques.

■ **ARGENTINE** : le président américain George W. Bush n'a pas proposé de nouvelle aide directe à l'Argentine, en grave crise financière, faisant simplement part de son « inquiétude », lors d'un entretien, dimanche, avec son homologue argentin, Fernando de la Rúa.

■ **PAKISTAN** : le président américain George W. Bush a promis samedi à New York de soutenir un allègement de la dette du Pakistan et confirmé une aide globale de 1 milliard de dollars (1,12 milliard d'euros).

■ **IRAK** : le ministre irakien du pétrole, Amer Mohammed Rachid, a affirmé dimanche que son pays aurait besoin de creuser des centaines de puits par an pour prouver qu'il détient les plus importantes réserves pétrolières mondiales.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37693	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	09/11	Cours	09/11
COURONNE DANOISE.....	7,4496	COUR. NORVÉGIENNE.....	7,8935
COUR. SUÉDOISE.....	9,4244	COUR. SLOVÈNE.....	33,3820
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,7347	DOLLAR CANADIEN.....	1,4276
DOLLAR HONGKONG.....	6,9653	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1321
FORINT HONGROIS.....	251	LEU ROUMAIN.....	27808
ZLOTY POLONAIS.....	3,6372		

Cours de change croisés

12/11 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	1,11932	0,92743	0,89340	0,13620	1,45675	0,61017
YEN.....	120,69500	107,82500	16,43500	175,82000	73,63500
EURO.....	0,89340	0,92743	0,15245	1,63055	0,68295
FRANC.....	7,34225	6,08330	6,55957	10,69585	4,47970
LIVRE.....	0,68646	0,56875	0,61325	0,09350	0,41885
FRANC SUISSE.....	1,63890	1,35795	1,46420	0,22320	2,38765

Taux d'intérêt (%)

Taux 09/11	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,73	3,24	4,46	4,99
ALLEMAGNE.....	4	3,36	4,32	4,91
GDE-BRETAG.....	3,25	3,81	4,40	4,20
ITALIE.....	4	3,31	4,67	5,28
JAPON.....	0,04	0,01	1,32	2,42
ÉTATS-UNIS.....	1,97	1,83	4,29
SUISSE.....	2,25	2	2,88	3,57
PAYS-BAS.....	3,74	3,31	4,48	4,97

Matif

Cours 9h57	Volume 12/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	40	92,60	92,75
Euribor 3 mois			
JANVIER 2002	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 09/11	Var. % 08/11
BRENT (LONDRES).....	21,63	+ 1,17
WTI (NEW YORK).....	22,41	+ 0,76
LIGHT SWEET CRUDE.....	22,23	+ 4,81

Or

En euros	Cours 09/11	Var. % 08/11
OR FIN KILO BARRE.....	10000
OR FIN LINGOT.....	10070	- 40
ONCE D'OR (LO) \$.....	277,15	- 9,72
PIÈCE FRANCE 20 F.....	58	+ 0,69
PIÈCE SUISSE 20 F.....	58	+ 0,17
PIÈCE UNION LAT. 20.....	57,80	+ 0,52
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	197	+ 0,90
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	440	+ 2,80
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	380

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● A la Bourse de Zurich, le titre **Sulzer** a progressé de 4,48 %, vendredi 9 novembre, à 210 francs suisses. « Sa filiale Sulzer Medica a obtenu, jeudi, aux Etats-Unis un second suris dans le cadre du procès en cours sur les prothèses de hanches défectueuses, qui empêche provisoirement les poursuites individuelles », a expliqué Pierre-Yves Lanz, conseiller auprès de la Banque Sarasin.

● A Amsterdam, l'action **KPN** a chuté de 12,40 %, à 5,02 euros, vendredi. L'opérateur de télécommunications a maintenu sa prévision de croissance de 10 % à 15 % de son chiffre d'affaires en 2001, mais a annoncé des perspectives plus faibles ensuite.

● A la Bourse de Milan, l'action **Banca Fideuram** a reculé de 2,07 %, vendredi, à 7,54 euros. La banque, contrôlée par le groupe Sanpaolo IMI, a affiché une baisse de 14,7 % de son bénéfice net au troisième trimestre, à 51,7 millions d'euros. L'action **Sanpaolo IMI** a reculé de 2,06 %, à 94 euros, tandis que celle de son concurrent **IntesaBci** a perdu 2,67 %, à 2,585 euros.

● Le titre du gestionnaire d'auto-roues italien **Autostrade** a perdu 1,42 %, vendredi, à 6,96 euros, malgré l'annonce d'un bénéfice net en hausse de 12,2 %, à 330,7 millions d'euros, sur les neuf premiers mois de 2001.



NH HOTELES	ES*	10,43	+ 0,10
NXT	GB	2,18	+ 4,69
P & O PRINCESS	GB	4,35
PERSIMMON PLC	GB	4,98	- 0,33
PREUSSAG AG	DE*	28,60	- 0,69
RANK GROUP	GB	3,34	- 0,97
RICHMOND UNITS	CH	2257,45
RYANAIR HLDGS	IR*	12,60	+ 1,37
SAIRGROUP N	CH	2,67	+ 16,02
SAS DANMARK A/S	DK	9,80
SEB	FR*	57,30	+ 1,15
SIX CONTINENTS	GB	10,71	+ 0,15
SODEXHO ALLIANC	FR*	50,60	- 0,20
THE SWATCH GRP	CH	91,02	+ 0,38
TELE PIZZA	ES*	1,93	+ 0,52
THOMSON MULTIME	PA	29,93	- 0,23
WILSON BOWDEN	GB	11,65	- 0,56
WM-DATA -B-	SE	2,37	- 0,89
WOLFGANG AG	AT*	10,05	+ 1,31
WWW.UK UNITS	IR*	0,67	+ 3,08
► DJ E STOXX CYC GO P		111,53	- 1,44

ALIMENTATION ET BOISSON

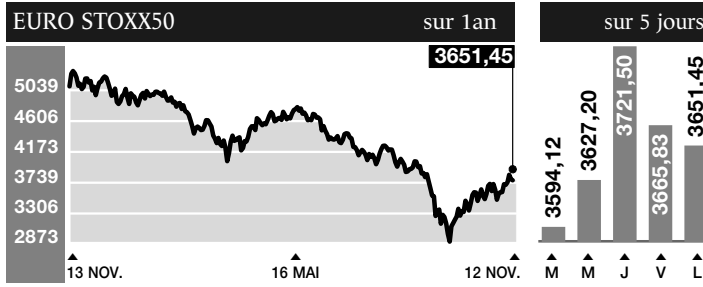
ALLIED DOMECQ	GB	6,14	+ 0,80
ASSOCIAT BRIT F	GB	8,19	- 0,40
BBAG OE BRAU-BE	AT*	40,20	+ 0,50
BRAU-UNION	AT*	40,70
CADBURY SCHWEPP	GB	7,03	- 0,46
CARLSBERG -B-	DK	45,24	- 0,88
CARLSBERG AS -A	DK	40,81
COCA COLA HBC	GR	15,40
DANISCO	DK	40,67	- 1,30
DANONE	FR*	130,40	- 0,01
DELTA HOLDINGS	GR	7,86
DIAGEO	GB	11,64
ELAIS OLEAGINOU	GR	20,32
HEINEKEN HOLDIN	NL*	31,75	+ 1,34
HELLENIC SUGAR	GR	9,14
KAMPS	DE*	8,05	- 0,62
KERRY GRP-A-	GB	23,19	+ 0,07
KINGFISHER	GB	5,89	+ 0,56
KONINKLIJKE NUM	NL*	25,43	+ 0,67
MONTEDISON	IT*	2,79	+ 1,09
NESTLE N	CH	236,24	+ 0,29
NORTHERN FOODS	GB	2,47	- 3,80
PARMALAT	IT*	2,88	+ 1,05
PERNOD RICARD	FR*	76,40	+ 0,59
RAISIO GRP -V-	FI*	1,01
SCOTT & NEWCAST	GB	8,48	- 0,76
SOUTH AFRICAN B	GB	7	+ 1,42
TATE & LYLE	GB	5,03	- 1,90
TOMKINS	GB	3,03	- 2,11
UNILEVER	NL*	64,75	+ 7,83
WHITBREAD PLC	GB	8,94	+ 2,81
► DJ E STOXX F & BV P		220,42	- 0,05

PHARMACIE

ACTELION N	CH	38,93	- 1,55
ALTANA AG	DE*	54,80	+ 0,09
AMERSHAM	GB	10,42	- 0,47
ASTRAZENECA	GB	52,41	- 1,04
AVENTIS	FR*	80,70	- 0,12
BB BIOTECH	CH	72,95	+ 1,90
CELLTECH GROUP	GB	16,16	+ 0,61
DIETRONIC HLDG	CH	862,48	+ 0,48
ELAN CORP	IR*	48,80	- 1,01
ESSILOR INTL	FR*	31,33	- 3,15
FRESENIUS MED C	DE*	73,10	- 0,88
H. LUNDBECK	DK	30,67	- 0,65
GALEN HOLDINGS	GB	12,61	+ 1,97
GAMBRO -A-	SE	6,58	- 0,80
GLAXOSMITHKLINE	GB	30,21	- 0,75
H. LUNDBECK	DK	30,67	- 0,65
NOVARTIS N	CH	42,71	- 0,56
NOVO-NORDISK -B-	DK	41,61	- 0,80
NOVOZYMES -B-	DK	22,55	+ 1,20
ORION B	FI*	19	+ 1,60
OXFORD GLYCOSCI	GB	9,33	- 0,35
PHONAK HLDG N	CH	26,15	- 0,26
QIAGEN NV	NL*	19,26	- 2,48
ROCHE HLDG G	CH	77,21	+ 0,44
SANOFI SYNTHELA	FR*	76,95	- 0,39
SCHERING AG	DE*	60	- 0,41
SERONO -B-	CH	907,48	+ 1,06
SHIRE PHARMA GR	GB	15,61	+ 1,16
SMITH & NEPHEW	GB	6,27	- 1,28
SSL INTL	GB	8,22
SULZER AG 100N	CH	147,10	+ 2,74
SYNTHES-STRATEC	CH	784,07	+ 0,79

BIENS D'EQUIPEMENT

ABB N	CH	10,47	- 2,23
AEGECO N	CH	53,69	+ 0,38
AGGREGO	GB	6,14	- 3,83
ALSTOM	FR*	12,66	+ 3,01
ALTRAN TRHP N	FR*	51,10	- 0,39
ALUSUISSE GRP N	CH	859,07
ARRIVA	GB	5,68	+ 15,95
ASSA ABLBY-B-	SE	14,80	- 1,41
ASSOC BR PORTS	GB	6,77	+ 0,48
ATLAS COPCO -A-	SE	23,13	- 2,02
ATLAS COPCO -B-	SE	21,81	- 1,91
ATLICA ENTR SA	GR	4,68
BAA	GB	9,57	- 0,68



SCHNEIDER ELECT	FR*	47,35	+ 0,74
SEAT PAGINE GIA	IT*	0,88	+ 1,15
SEAT PAGINE GIA	IT*	0,88	+ 1,15
SECURICOR	GB	1,89	- 0,85
SECURITAS -B-	SE	21,54	- 0,25
SERCO GROUP	GB	6,88	+ 1,20
SGI CARBON	DE*	22,40	+ 1,36
SHANKS GROUP	GB	2,62
SIDEL	FR*	50
SINGULOUS TECHNO	DE*	24,95	+ 1,38
SKF -B-	SE	19,42	- 1,35
SMITHS GROUP	GB	11,70	+ 0,56
SOPHUS BEREND -	DK	22,55	- 1,75
SPIRENT	GB	2,72	- 2,34
STOLT NIELSEN	LU*	120
TELE -B-	SE	36,18	- 1,30
THALES	FR*	43,57	+ 0,41
TOMRA SYSTEMS	NO	11,91
TPI	ES*	4,54	+ 1,34
TRAFFICMASTER	GB	0,73	- 4,26
UNAXIS HLDG N	CH	111,30	+ 1,56
VA TECHNOLOGIE	AT*	23,20	+ 0,22
VEDIOR NV	NL*	10,41	- 0,38
VESTAS WIND SYS	DK	37,32	- 1,42
VINCI	FR*	66,50	+ 2,15
VIVENDI ENVIRON	FR*	41	+ 0,54
VOVLO -A-	SE	15,97	- 1,31
VOVLO -B-	SE	16,71	- 0,94
WARTSILA CORP A	FI*	19
XANSA	GB	5	- 0,97
ZARDOYA OTIS	ES*	9,88	+ 0,92
► DJ E STOXX IND GO P		323,07	- 0,04

COMMERCE DISTRIBUTION

ALLIANCE UNICHE	GB	8,85	- 0,18
AVA ALLG HAND.G	DE*	38,50
BOOTS CO PLC	GB	9,80	- 0,33
BURHMANN NV	NL*	7,81	+ 1,96
CARREFOUR	FR*	57,20	- 0,35
CASTO.DUBOIS	FR*	55,70	- 1,24
CC CARREFOUR	ES*	13,51	- 1,39
CHARLES VOGEL	CH	40,23	+ 1,90
D'ETEREN SA	BE*	141,80	+ 1,36
DEBENHAMS	GB	6,35	- 1,27
DIXONS GROUP	GB	3,48	+ 0,94
GAL LAFAYETTE	FR*	141	+ 0,36
GEHE AG	DE*	43	- 0,46
GUCCI GROUP	NL*	95,50	- 0,26
HENNES & MAURIT	SE	20,90	- 0,25
KARSTADT QUELLE	DE*	35,50
KINGFISHER	GB	5,97
MARKS & SPENCER	GB	5,09	- 1,26
MATALAN	GB	5,99	- 1,08
METRO	DE*	36,80	- 0,54
MFI FURNITURE G	GB	2,08	- 1,54
NETX PLC	GB	14,94	+ 1,10
PIRELLA PRINT	FR*	131,90	- 2,30
SIGNET GROUP	GB	1,27
VALORA HLDG N	CH	176,59	- 1,89
VENDEX KBB NV	NL*	8,35	- 1,65
W.H SMITH	GB	7,57	+ 0,43
WOLSELEY PLC	GB	7,72	- 2,42
WOOLWORTHS GROU	GB	0,72	- 2,22
► DJ E STOXX RETL P		286,31	- 0,66

ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	1,60	+ 2,08
AEGON NV	NL*	29,94	- 1,51
AFG	FR*	56,35
ALLEANZA ASS	IT*	12,32	+ 0,74
ALLIANZ N	DE*	274,70	- 1,54
ASR VERZEKERING	NL*	81,10
AXA	FR*	27,41	- 1,76
BALOISE HLDG N	CH	100,91	- 0,67
BRITANNIC	GB	13,07	+ 2,95
CATTOLICA ASS	IT*	22,66	+ 1,30
CGNU	GB	14,08	- 0,35
CNP ASSURANCES	FR*	35,55	- 0,08
CODAN	DK	16,51	+ 0,41
CORP MAPFRE R	ES*	18,50
ERGO VERSICHERU	DE*	168	- 0,12
ETHNIKI GEN INS	GR	11,56
EULER	FR*	43,53	+ 0,65
FONDIARIA ASS	IT*	5,39	- 0,74
FORTIS (B)	BE*	28,12	+ 0,43
FRIENDS PROVIDE	GB	3,21	- 1,01
GENERALI ASS	IT*	31	- 1,12
GENERALI HLD V	AT*	154	+ 0,10
INDEPENDENT INS	GB	0,10
INTERAM HELLEN	GR	4,98
IRISH LIFE & PE	GB	12,13
LEGAL & GENERAL	GB	2,62	- 1,23
MEDIOLANUM	IT*	9,52	+ 1,28
MUENCH RUECKVER	DE*	314	- 1,51
POHJOLA GRP-B	FI*	18,60	- 2,16
PRUDENTIAL	GB	12,70	- 1,64
RAS	IT*	13,93	+ 0,87
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,36	+ 1,03
SAI	IT*	14,60	- 0,48
SAMPO-LEONIA -A	FI*	9,25	+ 0,98
SCHW NATL VERS	CH	593,85	- 1,02
SCOR	FR*	37,95	+ 0,26
SKANDIA INSURAN	SE	7,32	- 0,72
ST JAMES'S PLAC	GB	5,06
STOREBRAND	NO	6,21
SWISS LIFE REG	CH	488,85	- 0,55
SWISS RE N	CH	116,25	- 2,01
TOPDANMARK	DK	25,57	+ 0,79
ZURICH FINL SVC	CH	286,36	+ 0,96
► DJ E STOXX INSU P		348,09	- 1,04

HAUTE TECHNOLOGIE

AIXTRON	DE*	23,18	- 0,73
ALCATEL-A	FR*	18,34	- 1,66
ALTEC	GR	2,71
ARC INTERNATIONAL	GB	0,81	+ 2,04
ARM HOLDINGS	GB	6,09	- 2,09
ASML HOLDING	NL*	19,07	+ 0,10
BAAN COMPANY	NL*	2,71	+ 0,37
BAE SYSTEMS	GB	5,52	+ 0,30
BALTIMORE TECH	GB	0,31	+ 5,56
BROKAT TECHNOLOG	DE*	0,52	- 18,75
BULL	FR*	0,90
BUSINESS OBJECT	FR*	34,11	- 1,13
CAP GEMINI	FR*	68,80	- 2,76
COMPTEL	FR*	3,29	- 0,90
DASSAULT SYST.	FR*	51,20	+ 0,59
ERICSSON -B-	SE	5,41
F-SECURE	FI*	1,38	- 0,72
FLTRONIC	GB	4,51	- 2,12
FINMATICA	IT*	15,54	+ 0,58
GETRONICS	NL*	3,31	- 1,19
GN GREAT NORDIC	DK	5,88	- 0,90
INFINEON TECHNO	DE*	20,50	- 1,11
INFRAGRAMS ENTE	FR*	13,47	+ 1,28
INTRACOM R	GR	14,84
KEWILL SYSTEMS	GB	0,94	+ 5,45
LEICA GEOSYSTEM	CH	107,04	+ 2,95
LOGICA	GB	13,72	- 0,59
LOGITECH INTL N	CH	36,82	- 2,70
MARCONI	GB	0,55
MB SOFTWARE	DE*	0,16
NOKIA	FI*	24,76	- 2,48
OCÉ	NL*	9,60	+ 0,84
ROY.PHILIPS ELE	NL*	27,92	- 1,83
PSION	GB	1,19	+ 2,82
SAGE GRP	GB	3,78	- 2,52
SAGEM	FR*	49,61	- 0,70
SAP AG	DE*	126,65	- 2,54
SAP VZ	DE*	153,99
SEZ HLDG N	CH	47,59	- 0,07
SIEMENS AG N	DE*	57	- 3,96
SPIRENT	FR*	2,72	- 2,34
STMICROELECTRON	FR*	35,73	+ 0,31
THINK TOOLS	CH	19,77	+ 1,75
THUS	GB	7,88	+ 4,35
TIETOENATOR	FI*	27,50	+ 0,73
► DJ E STOXX TECH P		439,48	- 1,99

SERVICES COLLECTIFS

ACEA	IT*	7,45	- 0,67
ACM	IT*	2,15
BRITISH ENERGY	GB	4,54	+ 0,36
CENTRICA	GB	3,55	- 1,80
EDISON	IT*	8,85
ELECTRABEL	BE*	234,50	+ 0,90
ELECTRIC PORTUG	PT*	2,62
ENDESA	ES*	17,24	- 0,58
ENEL	IT*	6,26	- 0,48
EVN	AT*	41,84	- 0,10
FORTUM	FI*	5,08	+ 0,59
GAS NATURAL SDG	ES*	19,08
HIDRO CANTABRIC	ES*	25,80	- 0,77
IBERDROLA	ES*	15,17	- 0,85
INNOGY HOLDINGS	GB	3,35	- 1,44
ITALGAS	IT*	9,57	+ 0,42
KELDA	GB	6,15	+ 1,34
NATIONAL GRID G	GB	7,91	- 0,21
INTERNATIONAL P	GB	3,52	+ 0,47
OESTERR ELEKTR	AT*	78,45	- 0,06
PENNON GROUP	GB	10,50
POWERGEN	GB	12,06	- 0,13
SCOTTISH POWER	GB	6,79	- 0,24
SEVERN TRENT	GB	12,37	+ 0,80
SUEZ	FR*	33,95	- 0,15
FENOSA	ES*	16,05	- 0,31
UNITED UTILITEE	GB	10,53	- 0,46
VRIDIAN GROUP	GB	9,24	+ 1,18
► DJ E STOXX PO SUP P		294,55	- 0,09

12/11 9h57

Code pays	Cours en euros	% Var. 09/11
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE	

VALEURS FRANCE

● Lundi matin 12 novembre, LVMH chutait de 7,94 %, à 38,75 euros. Le groupe de luxe a annoncé qu'il lui sera impossible de maintenir son résultat opérationnel 2001 au même niveau que celui de 2000 et qu'il tablait sur un recul entre 10 % et 15 %.

● Le titre Accor était en léger recul de 0,08 %, à 35,95 euros, lundi matin. Paul Dubrule, cofondateur de la société, a déclaré, ce week-end, sur Radio-Classique, que le Club Méditerranée était encore trop cher pour envisager une offre.

● BNP Paribas, qui progressait de 0,05 %, à 96,7 euros lundi matin, a annoncé l'acquisition de 60 % du capital de Capstar Partners, un des leaders américains dans le conseil et l'arrangement de financements d'actifs.

● L'action Sidel était stable à 50 euros, lundi matin. Jean-Marie Descarpentrie, ancien président de CarnaudMetalbox et de Bull, va être nommé à la présidence du spécialiste du soufflage des bouteilles en plastique pour redresser la société après l'échec de sa fusion avec le suédois Tetra Laval, écrit lundi le quotidien Les Echos.

PREMIER MARCHÉ

Table of market data for 'PREMIER MARCHÉ' on November 12, 2001, showing various stock indices and their values.

Large table of stock market data for various companies, including LVMH, Accor, BNP Paribas, and Sidel, with columns for company name, price, and change.

Large table of stock market data for various companies, including PERNOD-RICAR, PEUGEOT, and others, with columns for company name, price, and change.

Table titled 'International' showing market data for various international indices and currencies, including ADECCO, AMERICAN EXP., and others.

NOUVEAU MARCHÉ

● Vendredi 9 novembre, une sélection de cours relevés à 18 h 16.

Table of market data for 'NOUVEAU MARCHÉ' on November 9, 2001, listing various stocks and their prices.

Table of market data for various companies, including CHEMUNEX, CMT MEDICAL, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of market data for various companies, including NET25, NETGEM, and others, with columns for company name, price, and change.

SECOND MARCHÉ

● Lundi 12 novembre, une sélection de cours relevés à 9 h 57.

Table of market data for 'SECOND MARCHÉ' on November 12, 2001, listing various stocks and their prices.

SICAV et FCP

● Une sélection. Cours de clôture le 9 novembre.

Table of market data for 'SICAV et FCP' on November 9, 2001, listing various funds and their values.

Table of market data for various companies, including ÉCUR. MONÉTAIRE C, ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D., and others, with columns for company name, price, and change.

Table of market data for various companies, including CM MONDE ACTIONS, CM OBLIG. LONG TERME, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of market data for various companies, including POSTE GESTION C., POSTE GESTION D., and others, with columns for company name, price, and change.

● Légende : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

SPORTS Le XV de France remanié par l'entraîneur Bernard Laporte a emporté, samedi 10 novembre, au Stade de France, un succès prometteur (20-10) face à l'Afrique du Sud.

● LES FRANÇAIS, qui ont inscrit un essai (76^e minute), doivent notamment leur victoire au buteur François Gelez, auteur de quatre pénalités. ● LES JEUNES JOUEURS retenus

ont fait valoir leur enthousiasme et leur appétit de jeu, même s'ils ont bénéficié du manque d'imagination de leurs adversaires. ● LES ANCIENS, qui évoluaient surtout

chez les avants, ont su encadrer les nouveaux venus, notamment en fin de match, où une combinaison entre Fabien Galthié et son pack a permis à Raphaël Ibanez d'inscrire un essai

libérateur. ● LES CHAMPIONS DU MONDE AUSTRALIENS, qui doivent rencontrer la France, samedi 17 novembre, à Marseille, ont été battus (21-15), samedi, par l'Angleterre.

L'alliance des générations offre au XV de France un beau succès sur les Springboks

Les « vieux » avants et les « jeunes » arrières retenus pour affronter l'Afrique du Sud ont mélangé leur expérience et leur enthousiasme. Résultat : face à des rivaux dénués d'imagination, les Français ont signé une victoire (20-10) riche de promesses

MON PREMIER est un fils de paysans de Lot-et-Garonne venu au rugby sur le tard et auquel le XV de France a tardé à ouvrir ses portes. Il est ce qu'on appelle un avant de devoir, discrètement resté dans l'ombre de Christian Califano et de Sylvain Marconnet avant d'éclater au grand jour, à l'été 2001, à Johannesburg et à Durban, dans ces terres sud-africaines où les travaux de force des piliers bénéficient d'une reconnaissance supérieure à celle des grandes envolées venues de l'arrière.

Mon deuxième, ancien capitaine du XV de France, a parfois payé au prix fort – quelques sifflets d'incompréhension – sa façon d'exercer le métier de talonneur en rupture avec la tradition, en courant dans les espaces ouverts plutôt qu'en se cantonnant aux tâches obscures de la conquête en mêlée ou dans les regroupements.

Mon troisième a des origines exotiques et un talent hors du commun, qu'il avait plus que jamais à cœur de démontrer au moment de se retrouver face à Cobus Visagie, l'homme qui l'avait écarté de la sélection des moins de 21 ans de la Western Province, du côté du Cap, en Afrique du Sud, il y a bien longtemps déjà.

Mon tout, Jean-Jacques Crenca, Raphaël Ibanez et Pieter De Villiers, forme la première ligne du XV de France. Et ce sont eux, les trois colosses au cou puissant, qui ont solidement tenu la maison bleue à un moment où les fondations tremblaient, où les murs vibraient, où tout, même la défense, semblait tanguer face à l'Afrique du Sud, samedi 10 novembre, au Stade de France.

A l'heure où le rugby français célèbre le jeunisme triomphant (*Le Monde* du 10 novembre), ces trois gaillards de devant font figure de papys dans une équipe transfor-



Olivier Magne, l'ancien (à gauche), et François Gelez, le jeune (à droite), ont pesé ensemble sur le demi de mêlée sud-africain, Joost Van der Westhuizen.

mée en camp de jeunesse par Bernard Laporte et Jo Maso, un entraîneur et un manager « émus » et « ravis » par « l'enthousiasme » de leurs nouveaux Bleus, vainqueurs logiques des Springboks (20-10), mais aussi assez lucides pour pointer les insuffisances de leurs protégés, longtemps à la merci d'une lueur d'intelligence de leurs rivaux, engoncés dans un style de jeu avare de tout flair.

Jean-Jacques Crenca, 31 ans, est le plus âgé du trio. C'est aussi le plus économe de ses mots et de ses sensations. Le pilier du SU Agen ne s'étend jamais sur aucun sujet. Il n'en esquive aucun, mais il ne donne pas dans le discours fleuri. Sobre

et direct, comme son jeu. A cause de son expulsion à Wellington, un jour de déroute française face aux All Blacks (54-7), en juin 1999 ? « Sur un regroupement, je veux faire du rucking (talonnage autorisé) sur un adversaire, l'arbitre a considéré que c'était du stamping (piétinement interdit). » Sa réputation de joueur dur ? « Je n'ai jamais blessé un adversaire, mais le carton rouge de Wellington m'a longtemps collé à la peau, c'est comme ça. »

Son retour gagnant en équipe de France, lors de la tournée de l'été 2001, en Afrique du Sud et en Nouvelle-Zélande ? « Ça s'est bien passé, c'est vrai. » Il sera aussi concis à propos du début de match hésitant de

la nouvelle vague de joueurs invitée par Bernard Laporte à tenir la défense française. « Ça flottait un peu. Alors on a serré, serré », dira-t-il.

« ON A BIEN FERRAILLÉ »

Après une première demi-heure inquiétante, notamment sur les relances ou sur le jeu au pied, la jeune garde française s'est enhardie. Damien Traillie, le centre de Pau, Aurélien Rougerie, l'ailier de Montferand, ou Clément Poitrenaud, l'arrière de Toulouse, ont montré qu'ils n'avaient pas seulement de bonnes jambes mais aussi de l'audace et du brio. « Il y a eu une prise de conscience en fin de première mi-temps, lorsqu'on a vu qu'on a

vu qu'on pouvait les transpercer en écartant les balles », témoigne Clément Poitrenaud.

François Gelez, le demi d'ouverture d'Agen appelé au dernier moment pour remplacer Gerald Merceron, blessé à la cuisse, a passé quatre buts de pénalité (10^e, 12^e, 36^e, 66^e). Damien Traillie en ajouta une autre, bottée depuis son propre camp, à un moment crucial (60^e), alors que l'Afrique du Sud paraissait en mesure de prendre le match en main, après l'essai de Pieter Rossouw (49^e).

Vu de l'avant, Jean-Jacques Crenca a apprécié le retournement de situation : « Les jeunes ont tenté des trucs. Si on les a pris, c'est pour ça. » Les anciens de l'avant, eux, avaient été « pris » pour assurer la cohésion de l'ensemble. Ils ne se sont pas contentés de rassurer leurs ouailles. Malmenés en touche pendant plus d'une heure, ils ont courbé le dos, en attendant des moments plus fastes.

C'est arrivé en toute fin de rencontre. Ils ont volé une balle sur un lancer sud-africain, et le jeu s'est déployé côté opposé, avant de revenir vers eux. Ils étaient tous là, en bout de ligne, Pieter De Villiers,

David Auradou et Raphaël Ibanez. Le talonneur a réceptionné une immense passe de son capitaine, Fabien Galthié. Il a hésité, un quart de seconde, puis il a foncé tête baissée le long de la ligne, il a raffûté le dernier défenseur sud-africain, pour inscrire l'essai de la deuxième victoire de l'année des Bleus sur les Boks.

« On a bien ferrailé », estime Raphaël Ibanez, le regard gourmand. Après avoir réussi son cadrage-débordement en force sur le dernier défenseur sud-africain, il est tombé dans les bras de Pieter De Villiers. Il était simplement heureux pour lui, le Sud-africain de l'équipe de France. Peu après, dans les vestiaires du Stade de France, il a soudain eu « l'impression d'avoir 70 ans », tellement il se sentait fourbu, mâché par l'engagement physique des Sud-africains. Mais, plus tard, il a confié à son camarade de chambre, Jean-Jacques Crenca : « Tu sais, je crois qu'ils sont contents de nous. » Le taiseux généreux a souri, un peu, avant de répondre : « Ouais, on verra samedi ! » Samedi (17 novembre), c'est l'Australie.

Eric Collier

La fiche technique

FRANCE - AFRIQUE DU SUD : 20-10

Tournée de l'Afrique du Sud en Europe - 1^{er} match

• Stade de France, à Saint-Denis ; Temps frais ; terrain fragile ; 75 000 spectateurs

Arbitre : M. Lewis (Irl.)

LES POINTS

FRANCE : 1 essai d'Ibanez (65^e) ; 5 pénalités de Gelez (9^e, 11^e, 34^e, 67^e), Traillie (60^e).
AFRIQUE DU SUD : 1 essai de Rossouw (49^e) ; 1 transformation de Van Straaten (49^e) ; 1 pénalité de Van Straaten (4^e).

LES ÉQUIPES

FRANCE (entraîneur : Laporte) : Poitrenaud (Jeanjean, 80^e) • Rougerie, Marsh, Traillie, Bory • (o) Gelez (Michalak, 80^e), (m) Galthié (cap) • Magne, F. Ntamak (Betsen 80^e), Tabacco • Privat (Nallet, 69^e), Auradou • De Villiers, Ibanez, Crenca.

AFRIQUE DU SUD (entraîneur : Viljoen) : Jantjes • Paulse, Snyman (Montgomery, 63^e), Halstead, Rossouw • (o) Van Straaten, (m) Van der Westhuizen • A.J. Venter (Van Niekerk, 77^e), Skinstad (cap), Vos • Andrews (Venter, 80^e), Matfield • Visagie (Meyer, 69^e), Van Biljon (Smit, 69^e), Le Roux (Van der Linde, 61^e).

Les enfants du paradis

ON AURAIT PU trembler comme des mères inquiètes pour ces enfants, et même porter plainte contre Bernard Laporte pour détournement de mineurs. On

ANALYSE

Les Bleus méritaient ce succès, bâti avec autant de fougue que d'intelligence

aurait pu crier au scandale contre cette pratique douteuse, désormais interdite dans toutes les écoles de la vie : le bizutage. Envoyer comme cela, comme on prend un petit café le matin en se levant, une moitié de novices en herbe et en culottes courtes dans la gueule du grand méchant Springbok, faire démarrer ainsi sept joueurs sur quinze à zéro sélection, mousaillons d'autour de vingt ans, pour viser le cap Horn, c'était prendre le risque du ridicule, de la famille de celui qui tue.

En même temps, il ne fallait être qu'un néophyte pour transpirer d'angoisse. D'abord parce que, sur la dernière tournée de l'équipe de France, au mois de juin, le salut et la victoire surprise contre ces mêmes Springboks en terre sud-africaine étaient déjà venus d'un sérieux rajeunissement des cadres, et qu'ensuite qui pourrait réellement s'inquiéter pour les Aurélien Rougerie, Damien Traillie et autres François Gélez, déjà montés physiquement aux normes « Super Twelve » et véritables révélations avec leurs clubs, à part les grands passionnés de rugby à temps partiel ?

Comment s'angoisser pour un Clément Poitrenaud, même avec ses 19 ans, après avoir vu de quelle manière insolente il brille en club, à Toulouse, depuis la saison dernière ? Et puis, tiens, la dernière fois que nous avons rencontré l'Afrique du Sud en France, de

peur justement de mettre des jeunes, on avait rappelé la vieille garde, l'expérience et la maîtrise. Résultat : 52-10 pour les Springboks. Et puis quoi, la jeunesse n'est-elle pas le sang neuf de la nation ?

D'ailleurs, après dix minutes à peine et quelques rafales de percussions dans l'axe pour tester la bleusaillie française, les Springboks avaient vite compris la chose. Que, si par hasard l'idée les avait tenté de ramener une belle victoire à la ferme, il leur faudrait proposer autre chose que se contenter de présenter leur carte « Super Twelve » à l'entrée de la ligne d'avantage pour passer. Parce que ces mêmes de France montraient tout de suite beaucoup de culot et de vigueur, frères de jeunesse, tout en étant paradoxalement déjà si joliment remplis de maîtrise et de talent.

C'est exactement là que se trouve le trésor, la boîte à bijoux,

dans cette jeunesse, dans cette crème toute fraîche de la nouvelle élite française, et dans ce mélange de fougue et de professionnalisme. Bien sûr, l'équipe de France n'a pas touché le parfait du pouce, mais elle a souvent été à deux doigts de l'effleurer.

UNE ÂME NOUVELLE

Concentrée, organisée, solidaire, et surtout disciplinée en défense, elle a découpé à coups de hache et d'épaules toutes les intentions sud-africaines de passer la ligne. Et, des qu'elle a pigé que les grandes envolées perturbaient la défense adverse, elle a construit sa victoire sur le rythme et le mouvement, véritables bases dont la théorie est certes universelle, mais qui n'appartenaient jusqu'ici qu'aux grandes nations du Sud.

Ainsi, même si quelques ballons perdus en route par un trop plein d'envie de bien faire plutôt

que par maladresse pouvaient rabaisser la performance, et même si les Sud-Africains manquaient d'imagination au moment de conclure leurs deux ou trois moments de domination, l'équipe de France méritait amplement ce succès bâti avec autant de fougue que d'intelligence.

Evidemment, les empêcheurs de tourner en ovale vous diront que le vrai test pour cette génération prometteuse arrive ce samedi, à Marseille, contre les champions du monde en titre, l'Australie. Mais qu'importe, nous autres, les amoureux, avons bien senti que naissait une âme nouvelle, un souffle de jeunesse et d'insouciance. Nul doute, nous avons affaire ici aux enfants du paradis.

Philippe Guillard

★ Philippe Guillard est journaliste à Canal+, écrivain et ancien rugbyman.

Les Australiens butent contre les Anglais avant d'affronter les Bleus

EDDIE JONES est un gros malin mais les ficelles du nouvel entraîneur australien étaient sûrement trop grosses. Samedi 10 novembre, à Twickenham, loin de s'y faire prendre, les Anglais ont magistralement déjoué les pièges wallabies et se sont imposés face aux champions du monde (21-15). Dans la défaite, l'entraîneur des Aussies a additionné les euphémismes : « Nous étions un peu trop passifs, nous avons parfois manqué de discipline. Ils ont joué intelligemment. »

Ce rhétoricien, qui n'ignore rien de l'art de déstabiliser un adversaire, ne manque pas de culot. Après avoir lancé la veille du match que Jason Robinson, la nouvelle perle du XV d'Angleterre, n'avait peut-être pas « assez de plomb dans la cervelle pour jouer arrière au

niveau international », Eddie Jones a abjuré sitôt la rencontre terminée. « Robinson a montré qu'il avait toutes les qualités nécessaires à ce niveau », a-t-il sobrement commenté.

INCROYABLE DOMINATION

Au vu de la performance du jeune prodige anglais récemment transféré du rugby à XIII, le coach australien ne pouvait qu'amender ses propos d'avant-match. Dans cette rencontre marquée par une incroyable domination anglaise durant les quarante premières minutes, Jason Robinson a su par ses audacieuses relances semer le trouble dans la défense pourtant la mieux organisée du rugby mondial actuel.

Si au bout du compte les Anglais doivent leurs points à la botte du

seul Jonny Wilkinson, auteur des 21 points (deux drops et cinq pénalités) de son équipe, c'est tout de même grâce à leur supériorité collective dans les phases de conquête et dans la possession quasi monopolistique du ballon durant la première période qu'ils ont décroché cette victoire.

Ainsi pour la deuxième année consécutive les hommes du coach anglais Clive Woodward conservent la Cook Cup, trophée qui honore le vainqueur de la compétition désormais annuelle entre les deux nations. « Je suis content car nous avons battu la meilleure équipe du monde à la régulière, a déclaré Clive Woodward qui, après la défaite contre l'Irlande à Dublin (20-14), il y a trois semaines, pour le dernier match du Tournoi des Six nations 2001, avait été critiqué.

Cela fait déjà longtemps que l'Angleterre joue bien et il n'était pas question de revenir en arrière, même si nous avions perdu en Irlande. »

Auteurs des deux essais de la rencontre inscrits en seconde période (Matthew Burke, à la 48^e minute, et Phil Waugh, 74^e), les Australiens sont tout de même parvenus à se ressaisir durant les vingt dernières minutes, beaucoup trop tard cependant pour faire basculer en leur faveur un match au cours duquel ils ont accumulé une inhabituelle quantité d'erreurs et de maladroites.

« Nous avons eu un passage à vide important en première période, a concédé George Gregan, promu capitaine des Australiens, depuis le départ du légendaire John Eales. Mais pour l'instant nous ne nous inquiétons pas trop. Nous venons

simplement d'être battus par une très bonne équipe. »

Lui et ses coéquipiers ont quitté Londres dimanche soir pour rejoindre Bandol (Var) dans le sud de la France où les attend un nouveau rendez-vous samedi 17 novembre contre le XV de France à Marseille. Pour préparer ce que George Gregan considère comme un « nouveau défi », les Wallabies s'inspireront du jeu qu'ils ont pratiqué en fin de partie à Twickenham. « Nous avons montré que nous sommes capables de jouer un rugby fluide et rapide. Nous devons construire sur ces vingt dernières minutes pour affronter les Français. Notre objectif sera d'avoir 50 % des ballons en première période », a prévenu Eddie Jones.

Yves Bordenave (avec AFP)

Les disciplines « alpines » du snowboard sont en voie de marginalisation

Les sponsors leur préfèrent le « freestyle »

TIGNES (Savoie)
de notre envoyé spécial
« L'avenir du snowboard alpin me semble compromis. Parfois, j'ai l'impression d'assister à la mort lente de ma discipline. » Triple vainqueur de la Coupe du monde de géant parallèle (en 1999, 2000 et 2001), Mathieu Bozzetto n'est pas d'un naturel pessimiste. Pourtant, lors du stage de préparation aux Jeux olympiques de Salt Lake City organisé à Tignes (Savoie), du 5 au 8 novembre, par l'Association française de snowboard (AFS), son enthousiasme est apparu légèrement éteint.

A bientôt vingt-huit ans, ce Savoyard à la carrure de déménageur est une référence dans le petit monde du « snow ». Même s'il n'a jamais été sacré champion du monde, même s'il n'a pas réussi à grimper sur le podium des Jeux

« Il faut tout organiser soi-même : les déplacements, les réservations d'hôtel. Il faut aussi payer l'entraîneur et le kiné »

Un surfeur français

olympiques de Nagano, en 1998, il est déjà perçu par ses pairs comme une référence. Difficile de prendre ses inquiétudes à la légère.

Depuis 1998, le snowboard comprend deux disciplines olympiques : le géant parallèle, inspiré du ski alpin, et le half pipe, une épreuve de freestyle, beaucoup plus proche de l'identité « jeune et fun » du snowboard. Or ces deux familles – l'alpin et le freestyle – n'ont pas grand-chose en commun. Les spécialistes du freestyle, comme Doriane Vidal, championne du monde de half pipe, sont largement courtisés par les sponsors, qui utilisent, par le biais de publicités et de vidéos, l'image de liberté qu'ils véhiculent. En revanche, les adeptes des disciplines alpines (géant et slalom), comme la championne olympique Karine Ruby ou Mathieu Bozzetto, intéressent de moins en moins les mécènes.

Cette situation n'est que le reflet de l'état du marché. En snowboard, les disciplines inspirées du ski alpin restent marginales. Dans ce secteur, les ventes représentent seulement 2 % du marché mondial. Une raison de plus pour les sponsors de préférer les adeptes du freestyle, dont les prouesses touchent leur cœur de cible commercial – la catégorie des quinze-vingt-cinq ans –, aux champions français des disciplines, plus traditionnelles, de l'alpin.

« Vu les excellents résultats des snowboarders français dans les disciplines alpines, on aurait tendance à penser que tout va pour le mieux, analyse Nicolas Huet, double champion du monde de slalom parallèle. Et pourtant, ce n'est plus vraiment le cas. Il y a six ans, quand j'ai été sacré champion de France junior, je n'ai eu aucun mal à trouver des partenaires. Aujourd'hui, j'ai un palmarès correct, mais je dois pleurer pour boucler mes budgets de compétition... »

A la différence du ski traditionnel, le concept d'équipe de France n'existe pas en snowboard. Les meilleurs athlètes tricolores sont regroupés de temps à autre en stage par l'AFS, qui regroupe, sous la tutelle de la Fédération française de ski (FFS), 2 845 licenciés. Ces athlètes sont professionnels et gèrent eux-mêmes leurs carrières (sponsoring, entraînements, compétitions, etc.), alors que dans d'autres grands pays de snowboard, comme en Italie ou en Allemagne, leurs homologues sont pris en charge par leur fédération nationale. Cette exception française, qui force chaque athlète à acquérir une grande autonomie, a longtemps été décrite comme la principale force du snowboard hexagonal. « Cette force est peut-être devenue une faiblesse », regrette pourtant un surfeur. Certains estiment qu'il faudrait repenser le système et intégrer les snowboarders alpins dans le giron de la FFS. D'autres, naturellement, sont farouchement opposés à cette idée.

« Une saison de Coupe du monde coûte environ 200 000 francs (30 000 euros), détaille Mathieu Bozzetto. Il faut tout organiser soi-même : les déplacements, les réservations d'hôtels. Il faut aussi payer l'entraîneur et le kiné. Du coup, les snowboarders sont dépendants de leurs sponsors. » Champion du monde juniors de géant et de géant parallèle en 1998 et 1999, Charlie Cosnier partage cet avis. A vingt et un ans, cet Alsacien incarne la relève tricolore du snowboard alpin. « Cette saison, je ne suis pas sûr de pouvoir boucler mon budget de compétition, explique-t-il. Il va falloir que je travaille dans des écoles de ski. J'aime ma discipline, qui associe la liberté du snowboard et l'esprit de compétition du ski, mais je suis fatigué... »

Hypnotisés par les paillettes du freeride, qui font les choux gras de la presse spécialisée, les jeunes surfeurs des neiges ne sont plus attirés par les épreuves alpines. Même les freestyleurs admettent que la situation de leurs collègues de l'alpin est devenue critique. Y a-t-il pour autant péril en la demeure ? « La mort du snowboard d'influence alpine est un thème récurrent, tempère Luc Faye, responsable du haut niveau à l'AFS. Mais force est de constater que, jusqu'à maintenant, l'alpin survit. »

Paul Miquel

Aux Masters de Sydney, Kuerten, Agassi et Hewitt se disputent la place de numéro un mondial

Sébastien Grosjean est le premier Français qualifié dans cette épreuve depuis 1991

La Tennis Masters Cup se dispute du lundi 12 au dimanche 18 novembre à Sydney (Australie). Cette épreuve, qui rassemble les huit meilleurs

joueurs de la saison, décidera de l'attribution de la place de numéro un mondial pour l'année 2001 : le Brésilien Gustavo Kuerten, en tête du

classement mais en perte de vitesse, le jeune Australien Lleyton Hewitt et l'Américain Andre Agassi peuvent encore y prétendre.

C'EST un tournoi pas comme les autres, sans tour de qualification ni invitation. Réservé à un cercle très restreint où seuls se retrouvent les meilleurs joueurs du moment. Du lundi 12 au dimanche 18 novembre, l'Australie reçoit la Tennis Masters Cup, plus connue sous le nom de Masters. Sous le SuperDome de Sydney vont s'affronter les joueurs les mieux classés du Champions Race, un classement qui tient compte des points acquis lors des neuf principales épreuves des Masters Series : Indian Wells, Miami, Monte-Carlo, Rome, Hambourg, Montréal, Cincinnati, Stuttgart et Paris. A ces compétitions s'ajoutent, depuis 2000, les quatre tournois du Grand Chelem, dont les vainqueurs sont automatiquement qualifiés.

Les cent points acquis grâce à sa victoire en finale à Bercy, le 4 novembre, sur le Russe Evgueni Kafelnikov ont permis à Sébastien

Grosjean de terminer septième des Masters Series et d'arracher sa qualification pour Sydney, aux dépens de l'Allemand Tommy Haas. Le dernier Français à avoir participé aux Masters était Guy Forget, en 1991. Alors que sa stupide entorse de l'été semble être oubliée – il s'était blessé à la cheville droite en jouant au tennis-ballon –, le Marseillais peut nourrir de sérieux espoirs. « Je ne m'étais pas fixé d'objectif pour les Masters, mais maintenant il va falloir que j'y pense sérieusement... », avait-il déclaré, encore tout ébloui par sa fraîche victoire parisienne.

De l'issue de l'épreuve dépendra notamment le classement définitif de la saison 2001. Sachant que 150 points sont attribués au vainqueur, trois candidats peuvent encore mathématiquement décrocher la place de numéro un mondial dimanche soir. Gustavo Kuerten, tout d'abord, mais l'actuel leader du championnat connaît une fin de saison difficile. « Tout dépendra comment je jouerai mon premier match [mardi 13, face à Goran Ivanisevic]. Si je joue bien, je retrouverai ma confiance et je serai alors

très dangereux jusqu'au week-end », a prévenu le Brésilien, qui veut garder intacte sa sérénité avant la compétition, alors qu'il n'a engrangé que 66 points lors des trois derniers tournois.

AUSTRALIEN BOUILLANT

Lleyton Hewitt, le premier poursuivant de Gustavo Kuerten, qui le devance de 48 points, en a, lui, récolté 246 dans le même temps : une progression qui a beaucoup impressionné les observateurs. Le bouillant Australien de 20 ans, qui devait rencontrer Sébastien Grosjean dès lundi, a remporté le dernier US Open et a été quatre fois demi-finaliste sur les neuf tournois des Masters Series de la saison 2001. Sa détermination ne semble jamais altérée : chaque match de la semaine sera pour lui « comme une finale de Grand Chelem ».

Dernier prétendant au trône, Andre Agassi, troisième à 87 points de Gustavo Kuerten, se veut à la fois plus philosophe et plus pragmatique : « Si je laisse libre cours à mon jeu, alors je pour-

rai faire de bonnes choses, a confié l'Américain. Et puis, ici, non seulement ce sont les meilleurs joueurs du monde, mais chacun jouera son meilleur tennis. » A plus de trente ans, Andre Agassi peut espérer devenir le joueur n°1 le plus âgé de l'histoire du tennis. S'il s'agit de Lleyton Hewitt, ce serait alors le plus jeune.

Les huit participants aux Masters sont répartis en deux poules de quatre joueurs (le Ken Rosewall Group et le John Newcombe Group). Dans la première, vont s'affronter Gustavo Kuerten, Juan Carlos Ferrero, Evgueni Kafelnikov et Goran Ivanisevic, qualifié en qualité de vainqueur du Tournoi de Wimbledon. Dans la seconde, Sébastien Grosjean se retrouve face à Andre Agassi, Lleyton Hewitt et Patrick Rafter. Les deux Australiens vont être pour le Français de sérieux clients : dans moins de trois semaines, du 30 novembre au 2 décembre, ces hommes se retrouveront à Melbourne pour la finale de la Coupe Davis.

Jean-Jacques Larrochelle

MAGAZINE MENSUEL - 20F

Mairie de Paris

SALON DES ANTIQUAIRES PARIS XVI

Hippodrome d'Auteuil

du 9 au 19 Novembre 2001

Tous les jours de 11h à 20h
Nocturne jeudi 15 Novembre jusqu'à 22h

Parking gratuit dans l'hippodrome

MEZENAT CHIRURGIE CARDIAQUE enfants du monde

Organisation C.M.O.
Tél. salon : 01 44 88 52 60
www.cmo-antiques.com

Chérie 91.3
L'OBJET D'ART
CHAMPAGNE RIENNER
RENAULT AVANTIME
LE FIGARO

Les Bleus n'ont pas tiré de bénéfice de leur séjour aux antipodes

L'équipe de France a obtenu un match nul face à l'Australie (1-1), dimanche à Melbourne, mais ne gardera pas de grands souvenirs de cette rencontre, assez heurtée, qui a été marquée par la blessure de Christophe Dugarry sur un tacle violent

L'équipe de France de football a repris l'avion aussitôt après la rencontre amicale qui l'a vue faire match nul face à l'Australie (1-1), dimanche 11 novembre à Melbourne. Les Bleus doivent arriver à Paris dans la journée

de lundi. La rencontre, sans grand intérêt, a été marquée par un grand engagement physique des Australiens, qui a semblé surprendre les Français. Christophe Dugarry, victime d'un tacle très agressif du défenseur Kevin

Muscat, en a été la principale victime : son entorse du genou risque de l'écarter des terrains pendant deux à trois mois. Les Australiens avaient ouvert le score peu avant la mi-temps. Le but de l'égalisation a été inscrit

par David Trezeguet à la 48^e minute. La pluie incessante et la fatigue liée au voyage et au décalage horaire ont semblé dissuader les Français de s'engager totalement dans la rencontre.

MELBOURNE (Australie)

correspondance

Les fins de période ont failli coûter cher à l'équipe de France de football, à l'occasion du match amical qu'elle a disputé contre l'Australie, au Melbourne Cricket Ground, dimanche 11 novembre.



FOOTBALL

Dans les arrêts de jeu, alors que la plupart des 53 228 spectateurs ne pensaient plus qu'à aller se sécher, après plus de 90 minutes passées sous une pluie battante, une faute dans la surface de réparation française du défenseur Mikael Silvestre sur John Aloisi n'a pas été sifflée par l'arbitre, permettant aux deux équipes d'en rester à un match nul (1-1).

Une minute avant la mi-temps, les Australiens avaient déjà pris par surprise leurs adversaires et une bonne partie du public en ouvrant la marque sur un coup de tête puissant du défenseur Craig Moore. Ce match plutôt assoupissant, égayé par quelques actions

intéressantes, comme celle qui permettait à David Trézéguet d'égaliser et de marquer son 17^e but en 34 sélections (48^e minute), ne serait probablement pas resté dans les mémoires sans la blessure assez grave dont Christophe Dugarry a été la victime. Un tacle par-derrière de Kevin Muscat, qui s'était déjà fait remarquer sur une action dangereuse contre Robert Pires, a laissé l'attaquant bordelais avec une entorse du genou qui devrait l'écarter des terrains pour une période de deux à trois mois.

« C'est honteux, s'est enflammé Frank Leboeuf. Ce joueur a dépassé les limites. On se souviendra de lui comme de quelqu'un qui ne respecte pas ses adversaires. » Un avis partagé par le sélectionneur français : « Le football n'est pas un jeu de quilles, a estimé Roger Lemerre. Je regrette ce geste. Le jeu était engagé, mais cela ne doit pas devenir une source de brutalité. »

Cet incident a été suivi d'un début de mêlée, où Patrick Vieira n'a pas manqué, comme à son habitude, de faire connaître son mécontentement. « Je suis déçu, car cela a été un match dur. Un combat pratiquement du début à la

fin, a jugé Robert Pires. On pensait que cela allait être beaucoup plus calme. »

L'engagement des Australiens n'a pas été sanctionné par l'arbitre, qui n'a distribué que deux cartons jaunes. Un carton rouge aurait pourtant pu être attribué pour le tacle sur Christophe Dugarry, mais une telle pénalité aurait porté un rude coup aux « Aussies » avant le match de barrage pour la Coupe du monde 2002 qu'il doit disputer mardi 20 novembre. Or l'homme en noir était lui-même de nationalité australienne. La France n'avait, dans le passé, disputé que deux rencontres lors desquelles l'arbitre provenait du même pays que l'équipe adverse.

AUSTRALIE SOUS-COTÉE

A Melbourne, les Bleus ont donné l'impression de ne pas se libérer complètement, sur un terrain il est vrai extrêmement glissant. « Dans ces conditions, où le ballon va si vite, la moindre erreur technique peut devenir un danger de but », s'est défendu Roger Lemerre. La peur de la blessure dans un match sans enjeu peut également expli-

quer la retenue des champions du monde en titre, qui ont toutefois évité une seconde défaite face à l'Australie, après leur échec, le 1^{er} juin, en Coupe des Confédérations (1-0) contre cette équipe qui figure à la 51^e place du classement de la Fédération internationale de football (FIFA).

Cette position ne traduit toutefois pas la réalité du terrain, aux dires de nombreux Français. Cette sélection « m'a fait très forte impression, particulièrement dans sa volonté de suivre son schéma tactique et dans la manière avec laquelle elle occupe l'ensemble de la largeur du terrain », a reconnu Roger Lemerre en mettant la main sur l'épaule de Frank Farina, l'entraîneur des « Socceros ». « L'Australie mérite d'aller au Mondial par son organisation, la qualité de ses joueurs et son collectif », a-t-il ajouté.

« Les Australiens étaient surmotivés, je leur souhaite de se qualifier pour la Coupe du monde », a renchéri le capitaine de l'équipe de France, Marcel Desailly. Les Océanien doivent maintenant, pour gagner le droit de participer au Mondial, remporter leur barrage (en matches aller et retour) contre

l'équipe qui terminera cinquième de la zone sud-américaine, c'est-à-dire le Brésil, la Colombie ou plus vraisemblablement l'Uruguay.

Le match nul de Melbourne marque la fin d'une année chargée pour les Bleus, qui l'achèvent sur un bilan de neuf victoires, un nul et trois défaites. De bons résultats, notamment contre l'Allemagne (1-0) et le Portugal (4-0), ainsi que la victoire en Coupe des Confédérations, ont été contre-balancés par des contre-performances face à l'Espagne (1-2), l'Australie et surtout le Chili (1-2).

« Ce bilan est très positif, estime Roger Lemerre. Les joueurs ne veulent rien lâcher. Les « mondialistes » et les « européens » ont toujours envie d'être là et les jeunes acceptent leur condition. L'espère que cela restera le cas jusqu'en juin 2002. » Juin 2002... Les Français n'ont plus que la date de la prochaine Coupe du monde en tête. Les Bleus entameront leur longue préparation pour cette compétition le 13 février, en recevant la Roumanie, au Stade de France.

Frédéric Thérin

AUSTRALIE-FRANCE : 1 - 1

LES ÉQUIPES

AUSTRALIE
Sélectionneur : Farina
Schwarzer • Muscat (Aloisi, 58^e), Moore, Murphy, Vidmar • Emerton, Okon (cap), Skoko (Bresciano, 74^e), Lazaridis • Kewell, Viduka

FRANCE
Sélectionneur : Lemerre
Barthez • Karembeu, Leboeuf, Desailly (cap.) (Silvestre, 83^e), Candela • Vieira, Makellele (Carrière, 66^e), Pires, Zidane (Boghossian, 81^e), Dugarry (Wiltford, 58^e) • Trezeguet (Anelka, 66^e).

BUTS

AUSTRALIE : Moore (44^e, tête des 3 m au centre à mi-hauteur, après un corner tiré de la droite par Lazaridis et prolongé de la tête par Vidmar).
FRANCE : Trezeguet (48^e, reprise du droit des 3 m au centre, à ras de terre, après une passe de Pires de la gauche).

ARRÊTS DE JEU

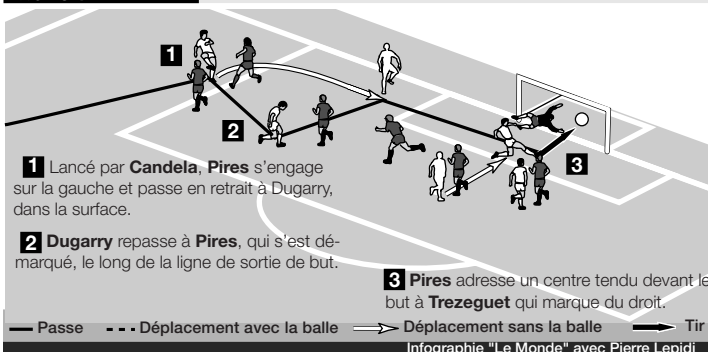
En faveur de l'Australie : 17 coups francs (10 + 7), dont 4 hors-jeu (2 + 2), 7 corners (4 + 3).
En faveur de la France : 20 coups francs (11 + 9), dont 4 hors-jeu (2 + 2), 7 corners (6 + 1).

OCCASIONS

AUSTRALIE : 36 positions d'attaque dans les 30 m (17 + 19), dont 10 occasions (5 + 5) ; 7 tirs (5 + 2), dont 1 contré (1 + 0) et 2 parés (1 + 1) par Barthez.
FRANCE : 67 positions d'attaque dans les 30 m (38 + 39), dont 13 occasions (7 + 6) ; 14 tirs (6 + 8), dont 2 contrés (1 + 1) et 3 parés (2 + 1) par Schwarzer.

L'ACTION

LE BUT DE LA FRANCE à la 48^e minute



Le Mexique qualifié pour la Coupe du monde 2002, l'Allemagne et la Turquie en ballottage favorable

EN S'IMPOSANT devant le Honduras (3-0) dans son antre du stade Aztec, samedi 10 novembre, le Mexique a rejoint les 24 pays déjà qualifiés pour la Coupe du monde qui se déroulera, à partir du 31 mai prochain, en Corée du Sud et au Japon. Après le Costa Rica et les Etats-Unis, le Mexique est le troisième qualifié de la zone Concacaf (Amérique centrale et du nord). Le même jour, huit équipes se disputaient les quatre derniers billets qualificatifs de la zone Europe. Seule l'équipe de Turquie, victorieuse de l'Autriche à Vienne (1-0), semble avoir pris une option sur la qualification avant les matches retours, prévus mercredi 14 novembre.

Les formations de l'Eire et de l'Iran, qui s'affrontaient à Dublin, se disputent quant à elles une place pour la Coupe du monde dans un match de barrage opposant une équipe européenne à un représentant de la zone Asie. Victorieuse (2-0), la République d'Irlande se rendra jeudi 15 novembre à Téhéran forte d'un avantage confortable. Pour autant, l'entraîneur irlandais, Mick McCarthy, refusait tout triomphalisme avant un déplacement qu'il a qualifié de « délicat ». L'entraîneur et ses joueurs souhaitent rester prudents et concentrés sur le match retour, disputé dans un stade qui devrait accueillir 120 000 spectateurs et dans un contexte accueilli à double titre.

La défaite de l'Iran face à l'émirat de Bahreïn, le 21 octobre, avait suscité de violentes émeutes à Téhéran et abouti à environ 800 interpellations. Depuis, de nouvelles mesures de sécurité ont été mises en place par les autorités iraniennes. La proximité de l'Afghanistan (Kaboul se situe à un millier de kilomètres) aurait également pu poser problème. Mais, alors que des joueurs du club anglais de Chelsea ou de l'équipe nationale d'Autriche ont récemment refusé de se rendre en Israël pour y disputer des rencontres officiel-

les, les footballeurs de la catholique Irlande ont accepté apparemment sans rechigner de se déplacer en République islamique d'Iran.

Si la Turquie semble donc bien placée pour disputer son deuxième Mondial consécutif, le sort reste incertain dans les autres barrages européens.

L'ALLEMAGNE BIEN PARTIE

L'Allemagne, qui a obtenu un bon résultat nul (1-1) à Kiev face à l'Ukraine, paraît néanmoins être en ballottage favorable. La Mannschaft, triple championne du monde (1954, 1974 et 1990), menée au score dès la 17^e minute, a sans doute fait le plus difficile en revenant à la marque grâce à Michael Ballack, inscrivant ainsi un but – souvent précieux – à l'extérieur. Avec un brin de réussite supplémentaire (deux tirs sur les poteaux) et sans un but refusé à tort, les protégés de Rudi Völler auraient pu préparer encore plus sereinement leur match de mercredi à Dortmund.

Dans les deux dernières rencontres de la soirée, les deux équipes qui recevaient se sont imposées. A Bruxelles, la Belgique a gagné par la plus petite des marges (1-0) face à la République tchèque. Les Belges se déplaceront mercredi à Prague avec comme objectif d'arracher une sixième participation consécutive à une phase finale de Coupe du monde, alors que les Tchèques, vice-champions d'Europe 1996, tenteront d'obtenir la première qualification de leur jeune République. Mission identique pour la Slovaquie qui, à Ljubljana, a créé la principale surprise de la soirée en dominant (2-1) la Roumanie, une habituée des phases finales. Toutefois, le but inscrit en début de rencontre par les Roumains pourrait s'avérer décisif lors du match retour, à Bucarest.

Etienne Labrunie

Pour les Argentins, Diego Maradona reste le seul et unique dieu du football

BUENOS AIRES

de notre correspondante
« Le football est le sport le plus beau et le plus sain du monde. Moi, je me suis trompé et j'ai payé, mais le ballon est sans tache. » Les yeux remplis de larmes, la voix brisée par les sanglots, Diego Armando

Maradona a fait ses adieux au football, samedi 10 novembre, à Buenos Aires, devant 50 000 fans en délire qui ont réaffirmé leur amour viscéral, inconditionnel et éternel pour l'enfant prodige du sport argentin.

A 41 ans, Diego Maradona avait

à nouveau revêtu le maillot n°10 de la sélection argentine, pour un match amical contre une équipe d'étoiles mondiales, parmi lesquelles le Français Eric Cantona, l'Allemand Lothar Matthäus et le Colombien Carlos Valderrama, venu « non par amitié mais par admiration pour tout ce que Maradona a donné au football ».

Dans les tribunes, le Brésilien Pelé supportait stoïquement les sarcasmes de la foule. « Pelé sera roi, mais Diego est Dieu », proclamaient d'énormes banderoles flottant sur le stade de Boca Juniors, la « Bombonera » (la bonbonnière).

OVATION TONITRUANTE

La fête menaçait pourtant de n'être qu'un chemin de croix pathétique pour le dieu du football, essoufflé par plusieurs kilos de surplus et boitant à cause d'une récente opération du genou droit. Mais il suffit qu'à la mi-temps, une tonitruante ovation des supporters de Boca court les tribunes pour que Diego Maradona éclate en sanglots et que le mythe renaisse. A la fin de la rencontre gagnée (6-3) par l'équipe argentine, l'ancien gamin du bidonville de Villa Fiorito parvenu aux sommets de la

gloire par amour du ballon et le génie de son pied gauche a remercié ses supporters priant pour que « cet amour dure toujours ».

Puis il a fait lentement le tour du stade, les yeux rivés dans ceux de ses fans, pleurant et se frappant la poitrine à l'endroit du cœur, avec en fond musical les tubes dédiés à Diego par quelques-uns des groupes rock argentins. Les « Ratones paranoicos » (les Souris paranoïques) demandaient ainsi de « voir jouer Diego pour l'éternité » tandis que les « Pijos » (les Poux) affirmaient que « si Diego, demain, jouait au ciel, ils mourraient seulement pour pouvoir le voir jouer ».

Peu importe sa fin de carrière assombrie par la consommation de cocaïne, une cure de désintoxication à Cuba, des démêlés avec la justice, avec des journalistes ou les déclarations politiques extravagantes. Rien ne peut effacer la Coupe du monde du Mexique en 1986 et les deux buts historiques contre les Belges, en demi-finale. Rien ne peut ternir l'auréole magique de Diego à Naples.

A son arrivée à Buenos Aires, Diego Maradona a tenu à rendre visite à Carlos Menem, l'ancien président argentin, qui est depuis

plusieurs mois en détention domiciliaire pour son implication dans une affaire de trafic d'armes. La star était coiffée d'un turban, dont le port a été interprété comme une marque de soutien envers Oussama Ben Laden.

Dans plusieurs de ses déclarations, Diego Maradona a condamné la politique américaine, non seulement en Afghanistan, mais aussi en Argentine. « Ils vont bientôt planter leur drapeau chez nous, a-t-il proclamé en affirmant qu'après les Afghans, ceux qui souffraient le plus dans le monde actuellement étaient les Argentins » en allusion à la profonde crise économique qui frappe le pays

Christine Legrand

■ **Le meneur de jeu Brésilien Rai, ancienne gloire du Paris Saint-Germain** (1993-1998), a organisé son jubilé, samedi 10 novembre, au Parc des Princes. La rencontre (3-3) opposait une sélection parisienne d'autrefois (David Ginola, George Weah, Patrick Colletier) à une formation de vedettes brésiliennes (Junior, Socrates, Aloisio) sous les yeux de 40 000 spectateurs.

Pour la première fois, la Belgique remporte la Fed Cup de tennis

LA BELGIQUE a décroché son premier titre international de tennis en remportant, dimanche 11 novembre à Madrid, devant la Russie, la Fed Cup, équivalent féminin de la Coupe Davis. « C'est une grande victoire pour un petit pays comme le nôtre », a résumé la Wallonne Justine Hénil, 19 ans et 7^e mondiale, qui a balayé la Russe Nadia Petrova (38^e mondiale), 6-0, 6-3. Peu après, la Flamande Kim Clijsters, 18 ans et 5^e mondiale, s'était promené contre Elena Dementieva (12^e), 6-0, 6-4. L'équipe belge, également composée des joueuses de double Els Callens et Laurence Courtois, a réalisé une véritable démonstration lors de la semaine madrilène, remportant ses trois matches de poule 3 victoires à 0 et ne concédant que le double pendant la finale (5-7, 6-7 [2/7]), lors d'un match sans enjeu. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : l'équipe de Pau-Orthez a pris, seule, les commandes du championnat de France Pro A, samedi 10 novembre. Les Béarnais, victorieux à Bourg-en-Bresse (86-73), ont profité de la première défaite de Gravelines à Strasbourg (101-94). Au terme de la 6^e journée, Pau-Orthez possède 12 points, suivi par Chalons-sur-Saône, qui s'est imposé à Antibes (61-53), et Gravelines, ex-aequo à un point.

■ **CYCLISME** : Nicklas Axelsson, 29 ans, sera écarté de la sélection suédoise quels que soient ses projets professionnels, a annoncé le directeur sportif de la Fédération suédoise, Hans Falk. Nicklas Axelsson avait été déclaré positif à l'EPO lors des championnats du monde, le 14 octobre à Lisbonne. « J'ai pris de l'EPO et je l'ai fait sciemment. Ma carrière est terminée et je suis au chômage », a déclaré le coureur. – (AFP.)

■ **FOOTBALL** : grâce à sa victoire (1-0) contre la Roumanie, sur un but du joueur de Fulham Steed Malbranque, samedi 10 novembre à Bucarest, l'équipe de France espoirs de football a pris une option sérieuse pour la phase finale de l'Euro 2002, qui aura lieu du 16 au 28 mai. Le match retour se disputera mercredi 14 à Brest.

■ **Strasbourg, grâce sa victoire sur Wasquehal** (1-0) et au match nul (1-1) entre Beauvais et Caen, a pris la tête du championnat de France de division 2, vendredi 9 novembre, devant Beauvais, Ajaccio, battu à Laval (2-1), et Le Havre.

■ **HANDBALL** : le club de Chambéry, bien qu'ayant mené tout au long de la rencontre qui l'opposait aux Allemands de Magdebourg, n'a pu faire mieux qu'un match nul à domicile (26-26), lors de la première journée de la première phase de la Ligue des champions, dimanche 11 novembre.

■ **HOCKEY SUR GLACE** : l'équipe de France a pris la deuxième place du tournoi des Alpes, qui s'est achevé dimanche 11 novembre à Grenoble (Isère) et a été remporté par la Lettonie. En phase de préparation pour les Jeux olympiques de Salt Lake City, en février, les hommes de l'entraîneur finlandais Heikki Leime s'étaient inclinés face à Lettonie (4-1) avant de s'imposer devant l'Italie (5-0) et l'Autriche (4-1).

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 90 effectués samedi 10 novembre. Premier tirage : 5, 11, 34, 41, 44, 47 ; complémentaire : 28. Rapports pour 6 numéros : 6 389 755 F (974 196 €) ; 5 numéros et complémentaire : 110 785 F (16 890 €) ; 5 numéros : 8 660 F (1 320 €) ; 4 numéros et complémentaire : 342 F (52,14 €) ; 4 numéros : 171 F (26,07 €) ; 3 numéros et complémentaire : 34 F (5,18 €) ; 3 numéros : 17 F (2,59 €). Second tirage : 1, 14, 16, 18, 26, 27 ; complémentaire : 24. 6 numéros : 13 788 675 F (2 102 252 €) ; 5 numéros et complémentaire : 67 085 F (10 227 €) ; 5 numéros : 6 330 F (965 €) ; 4 numéros et complémentaire : 262 F (39,94 €) ; 4 numéros : 131 F (19,97 €) ; 3 numéros et complémentaire : 26 F (3,96 €) ; 3 numéros : 13 F (1,98 €).

EMPLOI

OFFRES

L'université de Neuchâtel (Suisse) met au concours un poste de professeur ordinaire en sociologie (7 heures d'enseignement en 1^{er} et 2^e cycles, orientation sociologie économique). Entrée en fonction : 1^{er} octobre 2002. Date de remise des dossiers de candidature : 15 janvier 2002. Renseignements : prof. Ernest Weibel, av. du 1^{er}-Mars-1926, CH-2000 Neuchâtel ; tél. : 0041-32-718-12-00.

Les Editions du Cerf recherchent leur représentant(e) pour le sect. Grand-Ouest. Titulaire d'une maîtrise de lettres et ayant l'exp. de la librairie ou de l'édition, dynamisme et mobilité seront ses atouts. Poste à pourvoir prochainement. CV, photo et lettre de motiv. manuscrite sont à envoyer aux Editions du Cerf/R.M. Pignon, 29, bd La Tour-Maubourg, 75340 Paris Cedex 07.

Ch. prof. FLE. Anglais courant. Exp. indispensible. Poste permanent. 9 h-17 h. Ecrire, CV + photo : INSTITUT DE FRANÇAIS, 06230 Villefranche-sur-Mer.

Association de personnes déficientes visuelles - centre de rééducation profess. et centre de ressources (94) rech. son direct. génér. pour une mission politique, d'animat. et de responsab. financ. et administrative. Candid. à adr. à J.-P. Ganter, président, Association Paul Guinot, 39, rue Balard, 75015 Paris.

DEMANDES Commercial

grands comptes, 34 ans, expérience de 10 ans en grande distribution et distribution spécialisée (GSA, GMS, centrales...), cherche poste sur Paris-R.P., disponible de suite. Tél. : 01-43-04-63-60.

Temps gris

MARDI. La dépression centrée sur l'Italie favorise encore un temps instable en Corse, et des orages éclateront. Une perturbation pluvieuse circule dans un flux de nord. Celle-ci concernera principalement une grande partie du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le matin, le ciel sera gris et quelques pluies faibles se produiront. L'après-midi, des éclaircies se développeront, mais quelques averses se déclencheront, en particulier près des côtes. Les températures seront comprises entre 10 et 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. La grisaille sera bien présente le matin et quelques brumes ou pluies faibles se produiront. L'après-midi, le soleil fera quelques percées sur Nord-Picardie. Les températures atteindront 7 à 10 degrés.

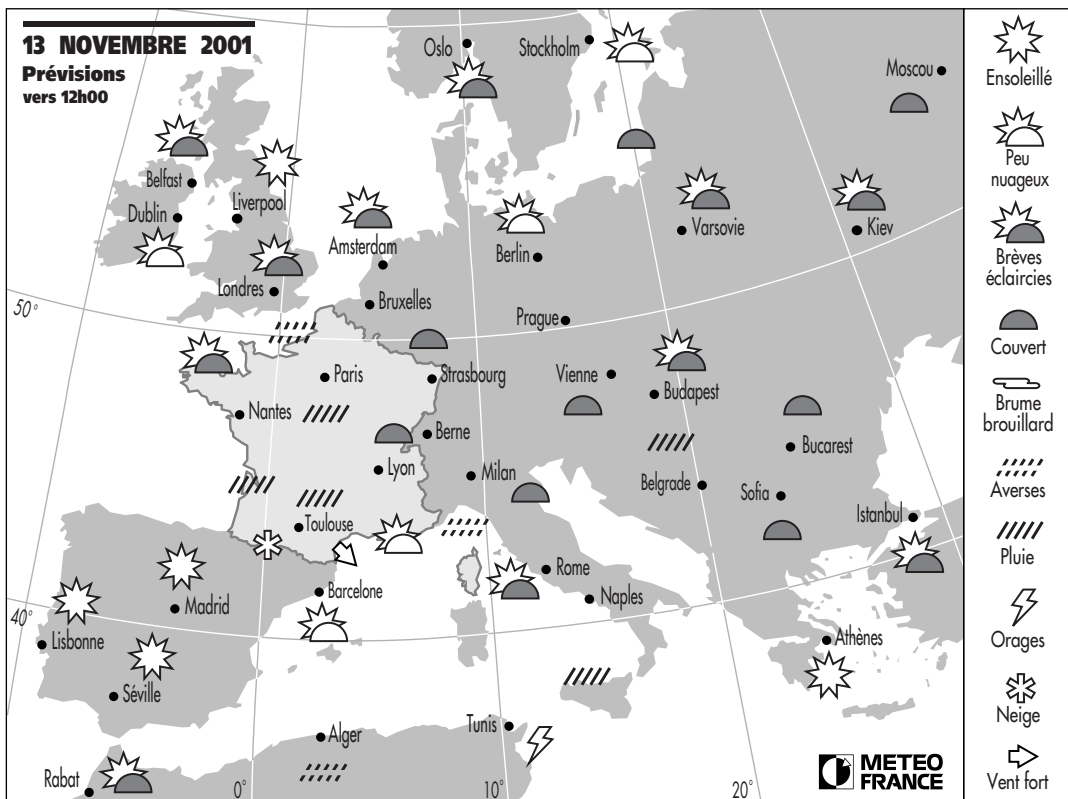
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Sur ces régions, la grisaille sera présente tout au long de la journée. Des

petites chutes de neige se produiront au-dessus de 1 200 mètres. Les températures ne dépasseront pas 6 ou 7 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. La journée sera maussade avec un ciel gris accompagné de précipitations. Les pluies généralement faibles et éparpillées seront plus marquées sur les Pyrénées. Les températures seront comprises entre 9 et 11 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les nuages seront présents toute la journée. Ils seront parfois accompagnés de pluies faibles et éparpillées, en particulier sur l'Auvergne et le Limousin. Les températures maximales seront comprises entre 7 et 9 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. En Corse, le ciel sera chargé et des averses parfois orageuses se produiront. Ailleurs, des nuages élevés circuleront, mais le ciel restera lumineux. Mistral et tramontane souffleront jusqu'à 100 km/h. Les températures atteindront 11 à 18 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **RANDONNÉES.** Pour toute inscription avant le 22 novembre, Terres d'aventure, spécialiste du voyage à pied, propose des tarifs préférentiels sur des randonnées de huit jours programmées en décembre et début janvier, notamment au Maroc, en Tunisie, en Mauritanie, au Niger et à Madère. Rens. : 6, rue Saint-Victor, 75005 Paris (tél. : 01-53-73-77-73) et sur Internet (www.terdav.com).

■ **FRANCE.** Deux nouveaux mini-guides du Routard (Hachette) pour les amoureux de la capitale : *Paris la nuit* (51,80 F, 7,90 €) et *Paris à vélo* (49 F, 7,5 €). Le premier offre des adresses pour dîner tard, boire un verre, danser ou voir un spectacle, l'histoire des nuits parisiennes et du Paris libertain, les nouvelles tendances et les nouvelles musiques. Le second donne les bons tuyaux pour louer, acheter, entretenir vélo, roller ou trottinette, et rouler dans Paris.

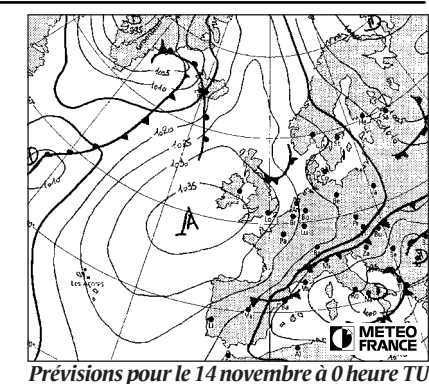
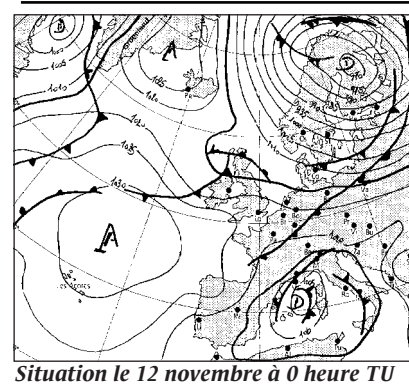
PRÉVISIONS POUR LE 13 NOVEMBRE 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	4/9 P	
AJACCIO	11/19 P	NANTES	8/12 P
BIARRITZ	8/16 P	NICE	12/19 S
BORDEAUX	7/13 P	PARIS	6/11 P
BOURGES	6/10 P	PAU	7/12 C
BREST	8/12 N	PERPIGNAN	12/16 S
CAEN	8/11 P	RENNES	8/12 P
CHERBOURG	7/11 C	ST-ETIENNE	0/7 P
CLERMONT-F.	4/10 P	STRASBOURG	1/7 P
DIJON	2/9 P	TOULOUSE	7/13 P
GRENOBLE	3/9 C	TOURS	7/11 P
LILLE	5/8 N	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	3/10 C	CAYENNE	23/29 P
LYON	5/9 C	FORT-DE-FR.	24/30 S
MARSEILLE	7/14 S	NOUMEA	22/29 S

PAPEETE	21/27 P	KIEV	1/4 N	VENISE	7/12 P	LE CAIRE	17/28 S
POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	12/16 S	VIENNE	0/5 C	NAIROBI	16/20 P
ST-DENIS-RÉ.	22/29 S	LIVERPOOL	2/9 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	16/24 C
		LONDRES	2/7 N	BRASILIA	21/29 C	RABAT	12/19 N
		LUXEMBOURG	1/7 C	BUENOS AIR.	14/21 P	TUNIS	14/19 P
		ATHENES	5/15 S	CARACAS	25/31 S		
		MILAN	10/17 S	CHICAGO	5/14 S	ASIE-OCEANIE	
		MOSCOU	-2/3 C	LIMA	16/19 C	BANGKOK	24/33 S
		MUNICH	-2/5 *	LOS ANGELES	11/13 S	BEYROUTH	20/24 S
		NAPLES	13/18 P	MEXICO	9/20 S	BOMBAY	22/33 S
		BERNE	-1/5 C	MONTREAL	-4/7 S	DJAKARTA	28/30 C
		BRUXELLES	2/8 N	NEW YORK	4/12 S	DUBAI	22/31 S
		BUCAREST	7/18 C	SAN FRANCIS.	11/14 S	HANOI	22/26 C
		BUDAPEST	2/6 N	SANTIAGOCHI	11/22 C	HONGKONG	20/25 C
		COPENHAGUE	-1/6 S	TORONTO	3/12 S	JERUSALEM	16/25 S
		DUBLIN	1/7 S	WASHINGTON	2/15 S	NEW DEHLI	14/27 S
		FRANCFORT	-1/5 C	AFRIQUE		PEKIN	-2/5 S
		GENEVE	5/9 C	ALGER	12/17 P	SEOUL	3/10 P
		HELSINKI	-4/1 C	DAKAR	26/32 S	SINGAPOUR	25/29 P
		ISTANBUL	16/23 N	VARSOVIE	23/28 P	SYDNEY	13/20 S
						TOKYO	9/14 S

AMSTERDAM	3/7 N	BARCELONE	8/12 P	BELFAST	2/6 N	BELGRADE	7/16 P	BERNE	-1/5 C	BERLIN	1/5 S	BERNE	-1/5 C	BRUXELLES	2/8 N	BUCAREST	7/18 C	BUDAPEST	2/6 N	COPENHAGUE	7/13 P	DUBLIN	1/7 S	FRANCFORT	-1/5 C	GENEVE	5/9 C	HELSINKI	-4/1 C	ISTANBUL	16/23 N
-----------	-------	-----------	--------	---------	-------	----------	--------	-------	--------	--------	-------	-------	--------	-----------	-------	----------	--------	----------	-------	------------	--------	--------	-------	-----------	--------	--------	-------	----------	--------	----------	---------



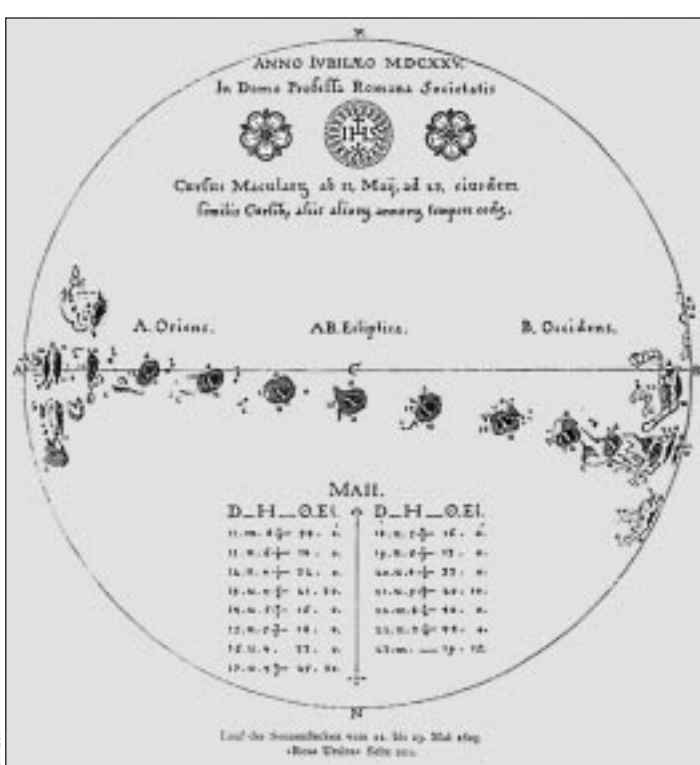
ASTRONOMIE

Les taches solaires révèlent leur mécanisme secret

DÈS AVANT notre ère, les Chinois avaient noté que le Soleil se piquetait parfois de petites taches noires. Mais il fallut attendre le début du XVII^e siècle et la lunette de Galilée pour que l'Occident se convainque définitivement de leur existence, ces « saletés » passagères allant en effet contre la théorie aristotélicienne de la pureté et de l'immutabilité des cieux. Le savant pisan prouva que ces points noirs irréguliers n'étaient pas des satellites du Soleil mais qu'ils se trouvaient bien à la surface de l'astre du jour. Grâce à leur persistance, Galilée put consigner leur déplacement et en déduire que notre étoile tournait sur elle-même.

Jusqu'à la parution, en août, dans *The Astrophysical Journal*, d'un article signé des astrophysiciens Junwei Zhao, Alexander Kosovichev (tous les deux de l'université Stanford) et Thomas Duvall (NASA), le mécanisme et la longue durée de vie (parfois quelques mois) des taches solaires étaient demeurés un mystère. Certes, on savait que ces régions, qui apparaissent plus sombres que leur environnement parce qu'elles sont plus froides, étaient dues à la concentration de champs magnétiques intenses. Toutefois, dans l'impossibilité de voir ce qui se passait sous les taches, les chercheurs en étaient réduits à des conjectures.

Heureusement, les techniques d'observation ont progressé et on peut désormais deviner à l'aveugle ce qui advient dans les entrailles du Soleil. Comme l'explique l'astronome américain Kenneth Lang dans *Le Soleil et ses relations avec la Terre* (éditions Springer), « au plus profond de lui-même, en secret, le Soleil joue une mélodie qui est à l'origine d'un vaste mouvement oscillatoire superficiel. Des ondes sonores se déplacent à l'intérieur et le font palpiter de façon rythmique, partiellement ou globalement, un peu



Du 11 au 23 mai 1625, l'astronome allemand Christoph Scheiner suivit le « déplacement » d'une tache solaire, qui traduit en réalité la rotation de notre étoile sur elle-même.

comme le flux et le reflux des marées ou comme un cœur qui bat ».

Ces oscillations verticales, bien que très légères, peuvent toutefois être détectées par imagerie Doppler. De la même façon que le sifflet d'une locomotive est plus aigu - avec une longueur d'onde plus courte - quand le train approche et plus grave lorsqu'il s'éloigne, la lumière d'une zone de la photosphère qui se soulève - et donc s'approche de l'observateur - est décalée vers le bleu. A contrario, une région qui « s'enfonce » voit la lumière qu'elle émet décalée vers le rouge, à la plus grande longueur d'onde. Une fois dressée la carte des creux et des bosses de la surface du Soleil, son étude permet aux astronomes de déduire ce qui se passe au cœur de notre étoile tout comme une tomographie par scanner permet de sonder le cerveau sans ouvrir le crâne...

En exploitant les données fournies par l'imageur Doppler de la sonde américaine-européenne SOHO (Solar and Heliospheric Observatory), qui scrute en permanence le Soleil depuis 1996, MM. Zhao, Kosovichev et Duvall ont pu observer les dessous d'une tache. Le champ magnétique de

celle-ci empêche l'énergie provenant de l'intérieur de l'étoile de remonter à la surface. Le matériau situé immédiatement sous la tache se refroidit, se densifie et plonge à la vitesse de 4 500 km/h. Ce qui a pour effet d'attirer les gaz de surface vers le centre de la tache où ils vont à leur tour être aspirés, se refroidir et couler vers l'intérieur du Soleil. A une certaine profondeur, le front froid descendant trouve un équilibre avec le front chaud montant. S'autoalimentant, le mécanisme peut perdurer pendant des semaines, jusqu'à ce que le champ magnétique retrouve un état normal.

Cette étude confirme des théories avancées dans les années 1970 mais ne permet pas de comprendre tous les détails des taches. Comme l'explique Thomas Duvall, « jusqu'à maintenant, nous regardions le dessus des taches solaires comme quel'un qui, situé au sommet d'un arbre, n'en voit que les feuilles. Pour la première fois, nous sommes capables d'observer les branches et le tronc. Les racines, en revanche, sont toujours un mystère ».

Pierre Barthélémy

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01-267

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Ne prend pas le suivant très sérieux. Grand ou petit, il faut le saisir au passage. - II. Même modeste, il faudra la convertir en euros. Joli coup près du filet. - III. Canton helvète. Passe facilement au rouge. - IV. Attaché à sa centrale. Interjection. - V. Abri très léger. Pour circuler... mais un peu secoué. - VI. Décoration architecturale. Descendue avec brutalité. - VII. Drame en jaune. Article. Bulles piémontaises. - VIII. Charme franco-anglais.

Fourmiliers et paresseux. - IX. Mettent un point final. - X. Commence par un bout. Donne du poids aux arguments.

VERTICALEMENT

1. Que l'on ne pourra descendre avec plaisir. - 2. Lieux de rendez-vous pour les animaux. - 3. Bonne adresse. Pose des problèmes, surtout à la conscience. - 4. Personnel. Conjonction. Donna le jour à Castor et Pollux. - 5. Assure une bonne visibilité. Romains. - 6. Les mêmes chez les Parisiens.

Mises au sec. - 7. Capitale européenne. - 8. Preuve d'affection. Grecque. - 9. Fait circuler l'information. Parfum de Provence. - 10. Pas encore bousculé par l'euro. Fait son trou dans le milieu. - 11. Note. Conjonction. Pris en mains. - 12. Eclat de rire. Garni dange-reusement.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 266

Horizontalement

I. Acteur. Pièce. - II. Voussure. Vin. - III. Api. Usuriers. - IV. Nille. Pé. Née. - V. Tee. Lai. Stem. - VI. Su. Blindée. - VII. Crénelées. Cl. - VIII. Sp. Paroi. - IX. Nos. Mélo-mane. - X. Ebène. Etêter.

Verticalement

1. Avant-scène. - 2. Copieur. Ob. - 3. Tuile. Esse. - 4. Es. BNP. - 5. Usuelle. Me. - 6. Rus. Aillé. - 7. Rupine. Le. - 8. Père. Dépôt. - 9. Sésame. - 10. Eventé. Rat. - 11. Cirée. Cône. - 12. Ensemblier.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE

N° 248

Les hexaminos

ON DISPOSE d'une grille de 8 cases sur 9, et de douze « hexaminos » 6 x 1, baguettes rectangulaires de six cases sur une.

Peut-on paver la grille à l'aide des « hexaminos » ? Quelles sont les dimensions des grilles qu'on peut paver (sans chevauchements) à l'aide d'« hexaminos » 6 x 1 ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2001

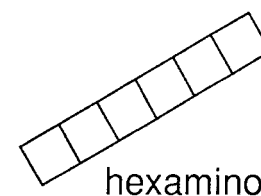
Solution dans *Le Monde* du 20 novembre.

Solution du jeu n° 247 paru dans *Le Monde* du 6 novembre.

Le premier livre a 199 pages numérotées. J'en ai sauté les pages 162 et 163.

N étant le nombre de pages, q et q + 1 les pages sautées (avec q pair), on a la relation :

grille



hexamino

$$\frac{N(N+1)}{2} - (2q+1) = 19\ 575.$$

N est donc au moins égal à 198, car $\frac{197 \times 198}{2} = 19\ 503 < 19\ 575$.

N = 198 ne convient pas car $\frac{N(N+1)}{2} - 19\ 575 = 126$ est pair.

$$\text{Avec } N = 199, \frac{N(N+1)}{2} - 19\ 575 = 325.$$

q = 162 convient. Au-delà de 199, q serait trop grand.

Le deuxième livre a 201 pages numérotées. J'en ai sauté les pages 180 à 183.

N étant le nombre de pages, 2q

$$\text{à } 2q+3 \text{ les pages sautées, } \frac{N(N+1)}{2} - 19\ 575 = 8q+6$$

n'est vérifié (avec 2q + 3 inférieur ou égal à N) que pour :

- N = 198 et q = 15
- N = 201 et q = 90

Seul le dernier cas place les pages sautées dans la deuxième partie du livre.

LE MONDE DES LIVRES avec **Le Monde** DATÉ VENDREDI

DISPARITIONS

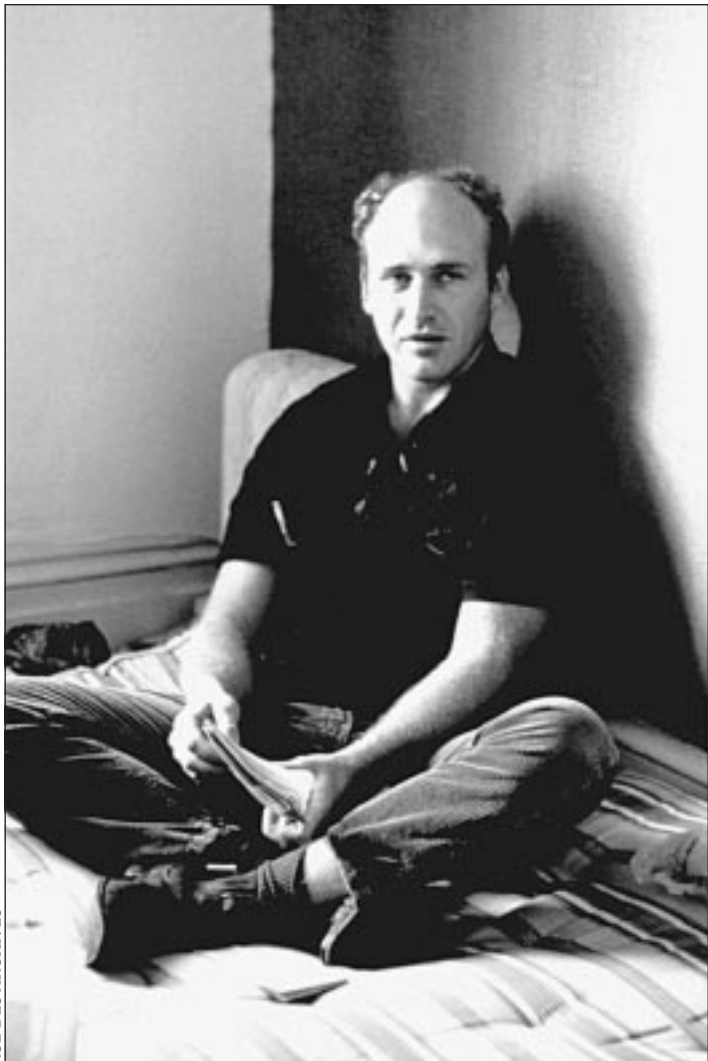
Ken Kesey

Héros psychédélique, auteur du livre le plus volé aux Etats-Unis

L'ÉCRIVAIN AMÉRICAIN Ken Kesey, personnage mythique de la contre-culture américaine, est mort samedi 10 novembre à Eugene, dans l'Oregon, des suites d'un cancer du foie.

Né le 17 septembre 1935 à La Junta, dans le Colorado, fils de fermier et ancien champion de lutte gréco-romaine à l'université, Ken Kesey est principalement connu pour son premier roman, *Vol au-dessus d'un nid de coucou* (1962), vendu à six millions et demi d'exemplaires et, selon Pauline Kael, du *New Yorker*, « précurseur du chaos universel : le Vietnam, les drogues, la contre-culture. Son message a pénétré la conscience de la plupart, sinon de tous les Américains ». Ce livre, l'un de ceux qui ont été le plus volés chez les libraires des Etats-Unis, et qui fut porté au cinéma par Milos Forman – cinq oscars en 1974, dont celui de meilleur acteur à Jack Nicholson et de meilleur film –, s'inspire d'une expérience de l'auteur : Ken Kesey s'était porté volontaire, moyennant 75 dollars par jour, pour tester le LSD et autres hallucinogènes. Puis était resté comme infirmier dans un hôpital psychiatrique pour anciens combattants.

Ken Kesey n'aimait pas l'adaptation de son roman par Milos Forman, à laquelle il reprochait d'avoir diminué l'importance du personnage de l'Indien schizophrène. *Vol au-dessus d'un nid de coucou* – dont Bernard Tapie joua à Paris une version théâtralisée en 1999 – est une invitation à se rebeller contre le « Système ».



RUE DES ARCHIVES

Ken Kesey à San Francisco, en octobre 1966.

complice de Jack Kerouac, immortalisé sous les traits de Dean Moriarty dans *Sur la route*. Kesey réalise un film sur ce voyage-happening entrepris sous « acid-test », et Tom Wolfe en tire un livre, *The Electric Kool-Aid Acid Test* (1968).

Puis Ken Kesey, retiré dans une ferme de l'Oregon, entreprend à son tour un livre sur cette dérive sous psychotropes, *Further Inquiry* (*Complément d'enquête*), sa façon de rendre aussi hommage à Neal Cassady, mort en 1969. Il publie des recueils d'articles ou de nouvelles, dont *Sailor Song* en 1992. En 1990, il publie *Caverns*, un roman collectif coécrit avec les treize étudiants de sa classe de *creative writing*. Jamais il ne retrouva la veine de *Vol au-dessus d'un nid de coucou*. « Il m'a confié que, dès qu'il se

mettait à la machine, il entendait le cliquetis des fusils des critiques se demandant s'il pouvait écrire un nouveau chef-d'œuvre », confiait David Stanford, son directeur littéraire.

Ken Kesey a été un des premiers à soutenir le Greatfull Dead, l'un des groupes phares du rock psychédélique, dont il avait initié les membres au LSD. Il avait été condamné à quatre mois de prison au milieu des années 1960 pour avoir organisé une bamboula à la marijuana en Californie. Il avait également lancé en 1973 une revue littéraire underground, *Spit in the Ocean*, et effectué en 1974 un reportage en Egypte pour le magazine *Rolling Stone*.

Jean-Luc Douin

Monte Pederson

Un artiste singulier

LE BARYTON BASSE américain Monte Pederson est mort mardi 6 novembre, à l'âge de quarante-trois ans, des suites d'un cancer, dans une clinique de Munich.

Né à Washington le 21 août 1958, il avait fait ses débuts à l'Opéra de San Francisco en s'illustrant notamment dans *Le Vaisseau fantôme*, de Richard Wagner, où il incarnait le Hollandais, rôle emblématique de sa carrière, qu'il chantera partout, et notamment lors de ses débuts en Europe, à Montpellier puis à Berlin, en 1988. Depuis dix ans, Monte Pederson s'était attaché à l'Opéra d'Etat de Vienne (Oreste dans *Elektra*, de Richard Strauss, Escamillo dans *Carmen*, de Bizet, Jokanaan dans *Salomé*, de Richard Strauss). Ce qui ne l'empêchait nullement de se produire à de nombreuses reprises dans les plus grandes salles internationales, que ce soit au Metropolitan Opera de New York, à Covent Garden (Pizarro dans *Fidelio*, de Beethoven), à la Scala de Milan, ou au Festival de Salzbourg dès 1992 avec *De la maison des morts*,

de Janacek, sous la direction de Claudio Abbado.

Régulièrement invité par l'Opéra-Bastille, Monte Pederson y avait incarné en 1993 son rôle fétiche du Hollandais dans une production de Werner Herzog dirigée par Myung Whun Chung. L'année suivante, toujours sous la direction de Chung, il était Jokanaan dans une *Salomé* de Strauss en version française mise en scène par André Engel (reprise aux Chorégies d'Orange et à l'Opéra d'Avignon).

1998 allait être une année particulièrement faste, puisque Monte

Pederson chante dans deux productions majeures : un *Tristan et Isolde* de Wagner mis en scène par Stein Winge et dirigé par James Conlon (Kurwenal) et *Billy Budd*, mis en scène par Francesca Zambello et dirigé par Roderick Brydon, où il incarne le capitaine Claggart.

Sa discographie révèle peut-être encore davantage l'artiste singulier qu'il fut : pour Decca, il a gravé *Die Gezeichneten*, de Schreker, pour Deutsche Grammophon, *Mazepa*, de Tchaïkovski.

Marie-Aude Roux

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 10 novembre sont publiés :

● **Travail** : un décret instituant un contrat pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et modifiant le code du travail.

● **Logement** : un décret modifiant le code de la construction et de l'habitation et relatif à l'aide personnalisée au logement.

● **Environnement** : un décret relatif au Conseil national de la

chasse et de la faune sauvage et à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et modifiant le code rural.

Au *Journal officiel* du dimanche 11 novembre sont publiés :

● **Accidents aériens** : un décret relatif aux enquêtes techniques sur les accidents et les incidents dans l'aviation civile.

● **Vache folle** : un arrêté modificatif sur les mesures de police sanitaire et les mesures financières relatives à l'encéphalopathie spongiforme bovine.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Clara

est née le 8 novembre 2001.

Isabelle et Philippe TOURAINE, ses parents, et **Alice**, sa sœur, sont fous de joie.

Vanessa SELBACH

et **François DUPUIGRENET DESROUSSELLES**, quatre ans après la naissance de **Laure**, le 2 juin 1997, annoncent avec joie celle de

Clément,

le 9 novembre 2001, à Ecully.

5, boulevard du 11-Novembre-1918, 69100 Villeurbanne.

Pacs

Christine Bard et Corinne Bouchoux

sont heureuses d'annoncer qu'elles se sont pacées le 8 novembre 2001.

Décès

Jean ANDRON, ingénieur général de l'Armement (GM),

s'est éteint dans la sérénité le jour de la Toussaint 2001, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Ses enfants, petits-enfants Et arrière-petits-enfants.

221, rue Saint-Genès, 33000 Bordeaux.

– Louisa Benderra, son épouse, Ses enfants et petits-enfants, Sa famille, Ses amis et ses proches, ont la tristesse de faire part du décès de

Saïd BENDERRA,

survenu le 9 novembre 2001, à Alger, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

– Mme Léopold Caillaudeau, son épouse, M. et Mme Guy Roger, ses enfants, Nathalie, Laurent, ses petits-enfants, Mélodie et Mélissa, ses arrière-petites-filles, Ses belles-sœurs, neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces, cousins et cousines, Toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Léopold CAILLAUDEAU, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite, médaille de la Jeunesse et des Sports,

survenu à Fontainebleau, le 10 novembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 14 novembre, à 14 h 15, en la chapelle Notre-Dame de Franchart de l'église Saint-Louis de Fontainebleau, sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu, dans le caveau de famille, au cimetière de Fontainebleau.

65, rue de France, 77300 Fontainebleau.

– Mme Citras, sa mère, M. Bachelet, son frère, et Martine, Gérard et Claire, ses enfants, et leur père, Jean-Yves Duval, Les familles parentes et alliées, Ses amis et collègues, ont la douleur de faire part du décès de

Lucienne DUVAL,

survenu le 7 novembre 2001.

L'ensemble de sa famille, De ses amis et collègues, pourront lui rendre un hommage le 13 novembre, à 16 heures, à La Mayotte, 165, rue de Paris, 95680 Montlignon.

– Michel Jullian, son époux, Mathilde Jullian, sa fille, Flavien et Alice Bayet, ses petits-enfants, Les familles Ter Sarkissian, Vael, Sarkis, Thiriot, Monnot et Jullian, ont le regret d'annoncer la mort de

Denise JULLIAN, née **GRAILLOT**, ancien administrateur des Concerts de l'Orchestre national de France,

survenue à Paris-15^e, le 7 novembre 2001, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-des-Pauvres, 27, avenue Gallieni, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), le mardi 13 novembre, à 15 heures, suivie de l'inhumation, à 16 h 15, au cimetière intercommunal de Clamart, avenue de la Porte-de-Trivaux, où repose sa mère,

Madeleine GRAILLOT.

Dieu ait son âme.

Michel Jullian, 16, rue Hoche, 92130 Issy-les-Moulineaux, Mathilde Jullian, 12, place Théodore-Aubanel, 84110 Vaison-la-Romaine.

– Mme Jean Laroque, née Christiane Marix, sa femme, M. et Mme Guy Laroque, Yves, Simon et Paul, M. et Mme Hervé Laroque, Aurélie, Caroline, Marine, Véronique et Philippe, M. et Mme Christian Laroque, Emmanuelle, Thomas, Anne-Laure et Sophie, ses enfants et petits-enfants, Et toutes leurs familles, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean LAROQUE, procureur général honoraire près la Cour de cassation, grand officier de la Légion d'honneur, grand croix de l'ordre national du Mérite, ancien membre du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur,

survenu le 5 novembre 2001.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

1, villa Jocelyn, 75116 Paris.

Anniversaires de décès

Aurélien, 13 novembre 1991.

Clémence et Elise parlent souvent de toi.

– « L'amour ne passera jamais. »

Il y a vingt ans, le 13 novembre 1981,

Francis SABARLY

est passé sur l'Autre Rive...

« L'homme qui a su accomplir son destin meurt en vainqueur d'une mort qui est sienne, entouré de ceux qui sont Espérance et Promesse. »

Conférences

Les Mardis de la Philo Le 20 novembre, à 20 heures, **Claude Geffré** donnera la première des six conférences qu'il consacre à « L'héritage des trois monothéismes dans la pensée occidentale ».

4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6^e. Renseignements au 01-47-22-13-00.

Sixième Salon des écrivains de B'nai B'rith le dimanche 18 novembre 2001 de 14 heures à 19 heures. Conférence sur le thème : « L'hébreu, du sacré au profane, l'évolution d'une langue », par S.E. M. Elie Barnavi. Mairie du 16^e arrondissement, 71, avenue Henri-Martin, 75116 Paris. M^o Pompe. Entrée libre.

Projections-débats

– Le CDJC présente le mardi 13 novembre 2001, à 18 h 30, au Forum des images (porte Saint-Eustache, au Forum des Halles, Paris-1^{er}), *La Dernière Etape*, de Wanda Jakubowska (Pologne, 1948). A l'issue de la projection du film, restauré par le CNC, débat sur les représentations de la Déportation au cinéma, avec Claudine Drame, Violette Jacquet, Eric Le Roy et Claude Singer.

Entrée libre pour les enseignants. Renseignements au 01-44-59-97-08.

CARNET DU MONDE
TARIFS ANNÉE 2001-2002 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 22 € - 144,31 F TTC
TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 F TTC
NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC, ligne suppl. 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC
THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 F TTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES : *Nous consulter*
01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Communications diverses

Exposition ORT-France

Exposition anniversaire « L'ORT, quatre-vingts ans au service de l'éducation et de la formation », du 12 au 25 novembre 2001, au Centre communautaire, 119, rue La Fayette, Paris-10^e.

L'exposition comportera, le jeudi 15 novembre, à 20 h 30, une soirée spéciale avec les historiens Katy Hazan, Emmanuelle Polack, Jean Laloum, et des témoignages d'anciens élèves et apprentis de l'ORT.
Renseignements : 01-53-20-52-52.

« Le Temps des villes 2 : Argentine - Uruguay - France » : l'eau, la lumière et la mobilité.

L'association Franco-Transplatina et l'Institut des hautes études de l'Amérique latine, avec le soutien du CNRS, invitent au « Temps des villes 2 ». Seront présents des maires d'Argentine, d'Uruguay et de France, des représentants d'entreprises et du monde scientifique.

Arche de la Défense, 15 et 16 novembre 2001.
Franco-Transplatina@univ-paris3.fr
Tél. : 01-44-39-86-87.

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Conférence
Michel Cassé : « Univers : l'expansion sans retour ». 19 novembre, 18 h 30 - 20 h 30, amphî Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Séminaires
Alain Badiou : « Images du temps présent. I. - Le nihilisme contemporain, et comment s'orienter dans la pensée ». 21 novembre, 5 et 19 décembre, 16 et 30 janvier, 20 heures - 22 heures, amphî 44, université Paris-VII - Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris-5^e.

Annick Nay : « Management : libertés du quotidien ». 15 novembre, 13 décembre, 17 janvier, 18 h 30 - 20 h 30, amphî Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Bruce Bégout et Natalie Depraz : « Exploration de l'expérience et pratique de la description phénoménologique. IV. - Qu'est-ce que décrire ? ». 15 novembre, 20 heures-22 heures, amphî B ; 13 décembre, 20 h 30 - 22 h 30, amphî A ; 24 janvier, 20 heures - 22 heures, amphî A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Colloque

« L'argent ». Sous la responsabilité d'Egidius Berns, Marcel Drach et Yves Duroux. 22 novembre, 9 heures - 18 h 30, Association Notre-Dame-des-Champs, 92 bis, boulevard du Montparnasse, Paris ; 23 novembre, 9 heures - 18 h 30, 24 novembre, 9 heures - 13 heures, Musée social, 5, rue Las-Cases, Paris-VII^e.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Soutenances de thèse

– **Pierre Pachet** soutient sa thèse d'habilitation à diriger des recherches, le **mardi 13 novembre 2001, de 9 h 30 à 12 h 30**, à l'université Paris-VII - Denis-Diderot, 2, place Jussieu, tour centrale, 7^e étage.

Le jury est constitué de MM. Claude Lefort, Francis Marmande, Eric Marty, Claude Mouchard, Tzevan Todorov.

Assemblées générales

L'Association des anciens élèves du lycée Louis-le-Grand fait part de la tenue de son assemblée générale, le vendredi 7 décembre 2001, à 18 h 30, suivie du dîner annuel sous la présidence d'honneur de Jean-Marie Messier, président-directeur général de Vivendi Universal.

Pour s'inscrire à l'association ou au dîner, merci de contacter le 01-53-30-50-90.

Les membres de l'association « **Châteaudun-Le Peletier** » sont conviés à l'assemblée générale le 22 novembre 2001, à 14 heures.

Lieu de la réunion : QUATREM, 47, rue Le Peletier, Paris-9^e, salle 218.

Colloque

– L'Association Georges-Pompidou organise les 15 et 16 novembre 2001, au Conseil économique et social à Paris, un colloque dont le thème est : « **Georges Pompidou face à la mutation économique de l'Occident, 1969-1974** ». Renseignements : 01-44-78-41-22.

DEBARRAS
integral, tous locaux, récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide tous les jours

Chaque jeudi
LE MONDE DES LIVRES

avec **Le Monde**
DATÉ VENDREDI

MUSIQUE Mick Jagger, chanteur et co-leader des Rolling Stones avec le guitariste Keith Richards, publie le 20 novembre son quatrième album solo, *Goddess in the Doorway*. ● « Il

S'AGIT d'un cheminement parallèle, que tous les membres du groupe ont mené », explique, dans un entretien au Monde, ce dandy quinquagénaire. ● « DANS cet album, il y a une

part de réflexions sur la vie à un certain moment. Cela peut être moi, mais ce sont aussi des situations qui s'appliquent au genre humain », ajoute le chanteur britannique.

● **GODDESS IN THE DOORWAY** témoigne de la capacité de séduction intacte de la voix de Mick Jagger et de ses progrès à la guitare. Mais cette quatrième tentative de s'affran-

chir des Rolling Stones déçoit par des textes égotistes et des collaborations sans audace. Les titres les plus convaincants sont pourtant ceux signés par Mick Jagger seul.

L'affirmation du moi, tentation chronique de Mick Jagger

Le chanteur des Rolling Stones publie le 20 novembre son quatrième album solo, « Goddess in the Doorway ». Dans un entretien au « Monde », le dandy quinquagénaire explique sa démarche personnelle et évoque, avec un humour distancié, son statut de star du rock'n'roll

DÉBUT novembre, Mick Jagger a pris ses quartiers à l'hôtel Plaza-Athénée à Paris. Détendu, charmeur, le chanteur britannique vient présenter son nouvel enregistrement *Goddess in the Doorway*, huit ans après un précédent album en solo. La pochette, une photographie de Karl Lagerfeld, représente le co-leader des Rolling Stones de dos, légèrement déhanché, la main appuyée sur une guitare. Pour Le Monde, Mick Jagger revient sur son parcours en soliste, le processus de création de ce quatrième opus à paraître mardi 20 novembre et son statut de rock-star.

« Vous souhaitez que nous parlions en français ?

– Il est un peu trop tôt pour moi... 13 h 30.

– Depuis 1985 vous avez enregistré quatre albums en dehors des Rolling Stones. C'est assez peu pour parler de carrière autonome.

– Il s'agit d'un cheminement parallèle, que tous les membres du groupe, Keith Richards, Charlie Watts, Ron Wood ou Bill Wyman, lorsqu'il était encore avec nous, ont mené. Une manière de créer en dehors des Rolling Stones qui ont un son, une identité, une attitude, des codes très définis. Même si parfois nous aimons sortir de ce que l'on attend de nous.

– Vous présentez *Goddess in the Doorway* comme un recueil de « chansons très personnelles ». Mais n'est-ce pas ce vers quoi doit tendre tout artiste ?

– Bien sûr, tout acte créatif est personnel. Avec une chanson on peut s'adresser à quelqu'un de manière directe, révéler des émotions précises. Il y a aussi un mode narratif, qui traduit des observations, des expériences plus générales. Dans cet album, il y a une part de réflexions sur la vie à un certain moment. Cela peut être moi, mais ce sont aussi des situations qui s'appliquent au genre humain.

– Votre voix dégage une subtilité, une fluidité qui se démarquent à la fois de vos précédents albums et de certains des « clichés » stoniens, le *falsetto* par exemple...

– J'en suis très heureux. Je n'ai pas eu à travailler particulièrement pour arriver à cela. C'est un processus naturel quand on travaille avec d'autres musiciens, en



Mick Jagger. A cinquante-huit ans, le chanteur tente encore de s'affranchir des Rolling Stones et de son alter ego Keith Richards pour s'imposer comme un auteur à part entière.

tout cas cela devrait être ainsi. Bien sûr, on peut toujours se contenter de répéter des formules éprouvées. C'est plus simple, on sait où l'on va.

– L'atmosphère générale du disque, même si quelques thèmes sont assez sombres, pourrait être résumée par le terme « joie », Joy, qui est d'ailleurs le titre d'une des chansons. Comme si tout le monde était arrivé au studio et hop ! 1, 2, 3, 4, c'est parti.

– La plupart des chansons ont été écrites cette année. J'ai un petit studio dans ma maison en France. J'ai pris ma guitare. Matt Clifford, le clavier, est venu. Nous avons eu assez vite la structure générale. J'ai joué la plupart des parties de guitare. Puis, au studio, nous avons fait

les parties de batterie, des arrangements, avec parfois un invité pour certains solos ou un son particulier, comme Pete Townshend ou Lenny Kravitz, qui ont déjà participé à mes autres albums. Par rapport aux Rolling Stones, cela a été un processus très rapide. L'album traduit cette compression temporelle. Un peu comme les peintures de David Hockney, dont on sait précisément en les regardant en quelle année elles ont été réalisées.

– Cette notion de tension, d'urgence, est l'un des fondements du rock.

– D'une certaine manière, le son du rock reflète son époque. Ce n'est pas une question de mode, mais d'énergie, d'inspiration à un moment donné. Ce qui ne veut pas

dire que parfois le long terme, la réflexion ne soient pas nécessaires.

– Il y a beaucoup de références bibliques dans les textes, le nom de Dieu est cité à plusieurs reprises. Est-ce lié à une conduite spirituelle particulière ?

– Le gospel est un chant de nature religieuse, par certains aspects le blues aussi avec sa thématique espoir/désespoir. La country trouve ses racines dans les hymnes anglais du XVIII^e siècle. Tout cela a nourri le rock. Une bonne part de la culture anglo-saxonne, littéraire, musicale, est liée à l'interprétation, l'inspiration de la Bible. Cela a régulièrement été présent avec les Stones ou dans mes albums. Mais cette fois d'une manière plus directe. Plus d'un point de vue

musical de ce qui pourrait ressortir d'une relation intime à la spiritualité.

– Dans son autobiographie, Iggy Pop explique qu'à la fin de chaque concert il a besoin de savoir s'il a été bon, qu'il a un besoin intense de savoir si le public a aimé, de savoir qu'on l'a aimé. Ressentez-vous des pulsions similaires ?

– Je ne sors pas de scène en demandant autour de moi : « Alors c'était comment ? »... Il peut toujours y avoir quelqu'un qui vous dise que c'était nul. Un concert, ce n'est pas seulement une relation entre celui qui est spectateur et celui qui est sur la scène. On vient pour passer un bon moment avec des copains, boire un verre, écouter de la bonne musique si possible.

– Au Stade de France, à Paris, par exemple, lorsque nous avons joué avec les Rolling Stones, ce n'était pas moi, Keith ou Charlie qui devaient être bons, c'était tout l'environnement. Le public, l'endroit, le moment. Cela peut sembler un lieu commun mais c'est cet ensemble qui doit être efficace. Que je sois bon seul n'a aucun intérêt. Tout être humain a besoin de l'approbation, de l'estime des autres. Parfois pour un artiste cela se transforme en quête pour ce qui ressemble à de l'adoration. Il est possible que cela soit un moteur efficace pour mener un spectacle.

– Votre premier disque solo, *She's the Boss*, pouvait être interprété comme une destruction de votre image de rock-star, de super-héros séducteur...

– C'était surtout, au début des années 1980, le reflet de cette période qui a permis aux femmes d'accéder à des postes importants dans le fonctionnement de la société. Mon regard sur cette avancée. Maintenant on pouvait aussi voir une tentative, plus ou moins consciente, de ne pas me laisser dominer par une certaine image publique.

– Dans la chanson *Hideaway* vous parlez de vous déguiser, de changer la couleur de vos yeux, de vous cacher. Cela traduit-il votre désir d'un certain anonymat alors que vous êtes l'une des stars du rock les plus connues ?

– La fameuse complainte des

stars : « J'en ai assez, laissez-moi tranquille ! »... Je ne suis pas spécialement nostalgique d'une période mouvementée de ma vie publique mais je ne cherche pas non plus à l'effacer. Ce que j'ai voulu pointer, c'est plus que l'idée de l'anonymat, qu'il est de plus en plus vital de se tenir à l'écart de ce qui est appelé la « vie moderne » avec cette pression sociale sur la réussite, l'argent. Je connais ça par cœur, cela a été une grande partie de ma vie.

« Je ne sors pas de scène

en demandant autour de moi :

« alors c'était comment ? »...

Il peut toujours y avoir quelqu'un qui vous dise que c'était nul »

– A propos des Rolling Stones...

– Est-ce que nous allons repartir en tournée ? Probablement, mais je ne sais pas encore quand.

– ... Est-il prévu de publier, comme pour la plupart des grands groupes, une édition enrichie des enregistrements des Rolling Stones avec des inédits, des livrets détaillés, certains concerts mythiques ?

– Nos albums ont été réédités pour le format du CD. Certains ont été remixés, d'autres non. Nous n'avons pas le contrôle sur toutes les bandes. En ce qui concerne les inédits, il y a beaucoup de documents qui sont dispersés sur des enregistrements illégaux, généralement de mauvaise qualité. Cela pourrait faire quelques bons albums. Je travaille là-dessus en ce moment... entre autres choses. »

Propos recueillis par Sylvain Siclier

De la musique au cinéma, aventures sans les Stones

Michael Philip Jagger est né le 26 juillet 1943 à Dartford (Kent). A l'âge de cinq ans, il est scolarisé dans la même école que Keith Richards, futur cofondateur des Rolling Stones, qui, avec le guitariste Brian Jones, le bassiste Bill Wyman et le batteur Charlie Watts débiteront leur conquête du monde en janvier 1963 à Londres. Jagger enregistre son premier album solo, *She's the Boss*, en 1985. Le disque *Primitive Cool* suit en 1987, puis *Wandering Spirit* en 1993.

Le chanteur a aussi été acteur au cinéma. Il interprète Turner, rock-star recluse dans le film-culte *Performance*, réalisé par Donald Cammell et Nicolas Roeg en 1970. Il est le bandit australien Ned Kelly, de Tony Richardson (1970), puis incarne Vacendack, un chasseur de primes du XXI^e siècle dans *Freejack*, de Geoff Murphy (1992) et Greta la drag-queen dans *Bent*, de Sean Mathias (1997).

Mick Jagger a aussi coproduit, avec Lorne Michaels, le récent long métrage de Michael Apted, *Enigma*, un film d'espionnage romantique. En 1968, Jean-Luc Godard avait inclus des séquences sur l'enregistrement de la chanson *Sympathy for the Devil*, par les Stones, dans son film *One Plus One*.

La force de l'interprétation au secours des chansons

la jet-set pour être touché par ce que raconte Jagger.

Pour que *Goddess in the Doorway* tienne toutes ses promesses, il aurait fallu que le dandy s'entoure de collaborateurs autrement aventureux que Matt Clifford, ancien clavier des Stones (donc frein à l'audace), et Marti Frederiksen, producteur d'Aerosmith, un groupe qui doit tout aux vieilles « pierres ». Par un effet d'inversion généalogique, le slow *Don't Call Me Up* ressemble à s'y méprendre aux sucreries de Steven Tyler.

UNE PLÉIADE D'INVITÉS

On aurait pu s'attendre aussi à ce que Jagger revisite ses racines blues, rhythm'n'blues, voire honky-tonk. Il préfère investir le territoire de l'AOR (adult-oriented rock, le rock formaté pour quadras qui ont cessé d'écouter des nouveautés), avec une touche dance et gospel. Dans ce registre, le premier morceau, *Visions of Paradise*, est une réussite avec ses envolées de cordes rappelant *You're So Vain* – ce qui n'est pas un hasard puisque Jagger participait dans les chœurs au tube de Carly Simon.

Après, *Goddess in the Doorway* pêche par manque d'orientation musicale. On navigue entre guitares trop peignées et synthés hollywoodiens, espagnolades disco, voix moyen-orientales et flûtes andines pour le côté « world » (*Goddess in the Doorway*). Le choix

des invités, triés dans les rangs de l'aristocratie rock, n'aide pas à y voir plus clair. Le guitariste Joe Perry est venu renforcer la parenté avec Aerosmith, Bono s'éclaircir la gorge, Pete Townshend (The Who) se dégourdir les doigts, Lenny Kravitz (coauteur de *God Gave Me Everything*) confirmer son obsession pour Led Zeppelin. Comme souvent, la présence de ces hôtes, impressionnante au générique, n'apporte pas grand-chose à l'édifice. Curieusement, Jagger semble douter de ses propres forces alors que les chansons les plus convaincantes, concentrées vers la fin du disque, sont celles qu'il a écrites sans renfort.

Là se trouvent les meilleurs moments de l'album, lorsqu'il laisse son naturel « stonien » reprendre le dessus pour *Lucky Day*, joyeusement soul, le poisseux *Everybody Getting High*, avec ses guitares... richardiennes, et deux ballades d'excellente facture, *Too Far Gone* (« Je déteste toujours la nostalgie/Vivre dans le passé/Pas la peine d'avoir les yeux embués », profession démentie par la musique) et *Brand New Set of Rules*.

LE CHANTEUR, PAS LA CHANSON

Sans vouloir ranimer la fausse querelle Stones-Beatles, on constatera que si Lennon et McCartney ont su se passer l'un de l'autre, il n'est pas sûr que les Glimmer Twins y aient intérêt. Pour son propre compte, Keith Richards écrit

des chansons parfois enthousiasmantes, hélas pénalisées par les épouvantables nasillements d'une voix de rogomme.

Avec Jagger, ce serait presque l'inverse. Pour parodier un air des Stones de 1965, *The Singer Not the Song*, le chanteur vaut mieux que

les chansons de *Goddess in the Doorway*.

Bruno Lesprit

★ *Goddess in the Doorway*, 1 CD Virgin 7243 8 11288 2 4. A paraître le 20 novembre.

«Du pur Guitry, drôle, méchant, ironique» LE MONDE

Théâtre Édouard VII

MICHEL PICCOLI

ANNE BROCHET STÉPHANE FREISS

La Jalousie

de Sacha Guitry

Mise en scène BERNARD MURAT

avec ANNIK ALANE

MICHEL PILORGÉ PASCAL TERNISIEN LAURENCE KÉLÉPIKIS

MICHEL CRÉMADES SYLVIE FLEPP

01 47 42 59 92

Revolution Studios veut bouleverser la production hollywoodienne

La petite structure créée par Joe Roth, ancien patron de la Fox et de Disney, révolutionne les rapports entre majors et producteurs indépendants. Sa recette : des frais réduits et un cachet indexé sur le succès des films

ALORS que les restructurations dans le paysage audiovisuel américain vont toujours vers des compagnies gigantesques, de plus en plus difficiles à contrôler, Joe Roth, l'ancien patron de la Fox entre 1989 et 1994 et de Disney entre 1995 et 2000, fonde Revolution Studios. La création d'une structure indépendante destinée à servir de pipeline aux grands studios, qui n'assurent presque plus aujourd'hui leur production en direct, est la porte de sortie habituelle pour un ancien patron de major.

Revolution Studios ne porte pas son nom par hasard. S'il ne promet pas une révolution esthétique, Joe Roth annonce en revanche une modification radicale des rapports entre majors et producteurs indépendants. A la différence d'un producteur traditionnel qui touche son cachet avant la mise en chantier d'un film, quel que soit son résultat au box-office, Revolution ne prend sa quote-part sur un film qu'une fois son point mort atteint au box-office. Cette décision a permis à Revolution d'attirer facilement les distributeurs étrangers, japonais et allemands en particulier, intéressés par les droits télévision et vidéo des films produits par la compagnie, ainsi qu'une major, Sony, qui distribue les films Revolution en salles dans le monde entier. Au bout de quinze ans, les films produits par Revolution retourneront dans leur maison mère, permettant à la compagnie de Joe Roth de se constituer un catalogue, un atout majeur dans les

négociations auprès des chaînes de télévision.

« Mon système, estime Joe Roth, a facilité les discussions avec les banques. Je voulais que tous mes partenaires soient à l'aise. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles j'ai réussi à attirer des partenaires dans le monde entier. Mais il faut reconnaître que j'ai bénéficié d'un bon timing lorsque j'ai quitté Disney. Il y avait huit nouvelles compagnies de médias en Allemagne qui allaient entrer en Bourse, et ils ne savaient pas comment avoir accès aux films de majors qui ont déjà leur propre canal de distribution. Pareil au Japon. J'avais la chance d'avoir signé des accords avec Julia Roberts, Adam Sandler et Bruce Willis, ce qui facilitait mes négociations avec les chaînes de télévision. »

1 MILLIARD DE DOLLARS

Revolution est une structure de vingt personnes, dont la valeur est estimée à 1 milliard de dollars. Sony a acquis 25 % du capital contre 250 millions de dollars. Revolution est conçu pour produire une dizaine de films par an, c'est-à-dire un peu moins de la moitié de ce que produisent Disney, Fox ou Universal. Cette structure minuscule, mais très dynamique, a pour objectif de profiter des failles des studios. Revolution veut produire mieux pour moins d'argent. « Lorsque j'ai débuté à la tête de la Fox en 1989, personne ne me parlait de revenus trimestriels, de pertes potentielles. Il n'y avait pas non plus de réunions

pour décider de mettre un film en production. Il s'agissait de faire le mieux possible votre travail, et, au bout d'un certain temps, on faisait le point. Je disposais de deux ou trois ans durant lesquels je pouvais élaborer mon programme de production, faire signer des réalisateurs et des acteurs. Si le bilan était bon, je continuais ; s'il était mauvais, j'étais viré. Lorsque j'ai quitté Disney, en 2000, j'avais l'impression d'être jugé film après film, ce qui est une manière très conservatrice de gérer un studio de cinéma, cela vous bloque sur des initiatives qui peuvent être audacieuses. »

« Les studios ont des frais fixes de 300 millions de dollars par an, ce qui est un énorme handicap. Nous dépensons seulement 20 millions de dollars par an, ce qui nous enlève une pression considérable. Historiquement, les plus grandes périodes de l'histoire de la production correspondent à une époque où les studios étaient relativement petits. Le staff de Paramount Pictures dans les années 1970, à l'époque où ils faisaient Le Parrain, était très réduit. Ils disposaient de locaux modestes à Beverly Hills. La taille géante d'un studio et un staff pléthorique signifient une multitude de réunions et de discussions là où une décision est souvent intuitive. »

Joe Roth a toujours vécu dans une bulle, sans jamais se préoccuper des autres. Cela explique que son règne à la tête de Fox, puis de Disney, ne se soit jamais prolongé, faute d'avoir trouvé un terrain d'entente avec ses deux patrons - Barry Diller à la Fox, Michael



TIMOTHY GREENFIELD-SANDERS/CORBIS-OUTLINE

Le producteur Joe Roth est également réalisateur. Il a récemment signé le film « Couple de stars », avec Julia Roberts, qui raille les mœurs d'Hollywood.

Eisner chez Disney -, et ce malgré des succès historiques pour les deux studios (Maman, j'ai raté l'avion et Piège de cristal à la Fox, Sixième sens et Armageddon chez Disney). Arrivé à Disney, la première décision de Joe Roth a été de réduire les effectifs de 25 % : « J'étais là pour produire des films, pas pour gérer une bureaucratie. »

UN PIÈTRE CINÉASTE

Ce changement de gestion passe aussi, dans un studio réputé par la médiocrité de sa production, par un changement sensible dans sa direction artistique. Révélation, de Michael Mann, A tombeau ouvert, de Martin Scorsese, Rushmore, de Wes Anderson, O'Brother, des frères Coen, font partie des quelques réussites qui ont offert à Disney une crédibilité artistique.

Paradoxalement, la réussite de Revolution Studios dépend du degré d'investissement de Joe Roth. Réalisateur sans grand

génie, ce qu'il reconnaît facilement, on lui doit *Revenge of the Nerds II* et le récent *Couple de stars* avec Julia Roberts. « Mon expérience de réalisateur m'a au moins permis de mieux comprendre les réalisateurs, je suis plus à l'aise que le diplômé d'une école de commerce pour discuter avec eux. »

Joe Roth est régulièrement cité comme possible candidat à la tête de Columbia. Que deviendrait Revolution Studios dans une telle configuration ? Une unité fantôme, comme Amblin aujourd'hui, la maison de production de Steven Spielberg, désertée au moment de la création de DreamWorks ? En attendant, Joe Roth croit dur comme fer à son modèle : « Quel que soit le modèle, l'avenir sera à des structures petites. Et je n'ai pas l'impression qu'une compagnie comme AOL-Time Warner, par exemple, aille dans cette direction. »

Samuel Blumenfeld

Les ouvriers de Michelin, héros d'un documentaire de Jocelyne Lemaire-Darnaud

« Paroles de Bibs » a été projeté à Clermont-Ferrand devant ses interprètes, avant sa sortie en salles le 28 novembre

CLERMONT-FERRAND de notre envoyé spécial

« On décrit le pneu comme quelque chose de rond, noir, sale et qui sent mauvais. Je vous met au défi de trouver quelqu'un dans l'entreprise qui en ait une telle vision. » François Michelin ne se doutait pas qu'en lançant cette phrase dans un livre (*Et Pourquoi pas ?*, entretien de François Michelin par Ivan Levaï et Yves Messarovich ; Grasset 1998), quelqu'un tenterait de relever le défi et de poser la question aux principaux intéressés : ses propres salariés. Jocelyne Lemaire-Darnaud s'est attelée à la tâche au travers d'un documentaire, *Paroles de Bibs*. Ce film, qui sortira en salles le 28 novembre, a été projeté en avant-première en ouverture d'un débat, le dimanche 11 novembre, au cinéma Le Rio, au centre de Clermont-Ferrand, en présence de la réalisatrice et d'une centaine de personnes, essentiellement les ouvriers témoignant dans le film et leurs proches. Pas de grandes figures syndicales ou politiques dans la salle, attentive au projet de la réalisatrice.

Après avoir lu le livre de François Michelin, condensé d'une conception humaniste du capitalisme, la réalisatrice n'y tint plus.

« J'ai sursauté, explique-t-elle. Comment peut-on affirmer de telles choses ? C'est se moquer du monde. Tout ce qu'on pouvait opposer à cette "vérité", c'était la réalité, ce que vivaient les gens au quotidien dans cette entreprise. » Le film prend donc le parti de donner la parole à ces « Bibs », surnom donné aux ouvriers à l'enseigne du Bibendum, mascotte de Michelin. Ils sont filmés en plans rapprochés, dans leur intimité - leur propre cuisine ou leur salle de séjour. Ils ont le livre de François Michelin ouvert devant eux. La lecture des extraits du « patron » n'est qu'un prétexte pour mettre en scène ce qu'ils ont sur le cœur, « ce qu'ils n'ont jamais l'occasion de dire à personne », comme ils l'expliquent. « Au moment où j'ai fait le film, on nous gavait d'économie virtuelle avec Internet ; j'avais envie de dire que, derrière les produits, il y avait des hommes et quelles pouvaient être leurs conditions de travail », dit Jocelyne Lemaire-Darnaud.

Les témoignages se déversent comme un flot de paroles trop longtemps contenu. Le ton est sobre. La réalisatrice a fait le choix du noir et blanc qui « élimine les fioritures et les éléments parasites qui peuvent divertir

le regard », explique-t-elle. Cet étrange dialogue, par livre interposé, mêle dérision et révolte, mais toujours dans le calme et la dignité. « Aider l'homme à devenir ce qu'il est, voilà ce qui est important », assène François Michelin dans son livre. « Ce qu'on veut, c'est être considéré », lui rétorque une ouvrière.

UN FILM DE CONTRE-POUVOIR

Les anecdotes s'enchaînent, comme celle de Renée Sautarelle, qui, enceinte de six mois, refuse d'être chronométrée pour mesurer sa productivité. Quelques années après, elle se blesse à son travail. Victime d'une septicémie, elle est absente trois semaines. A son retour, elle est licenciée, après trente ans passés chez Michelin. « J'irai jusqu'au bout, lance-t-elle à la caméra. Des lois devraient être votées pour nous protéger. » La supplique est entendue : début octobre, elle a gagné son procès devant les prud'hommes. « J'ai coupé les passages où les gens pleuraient, raconte Jocelyne Lemaire-Darnaud, je ne voulais pas que ces gens se retrouvent en position de faiblesse devant la caméra. »

Certains passages de *Paroles de Bibs* sont

plus légers, comme ce récit de la célébration du centenaire de l'entreprise, en 1998 : « On n'a eu droit qu'à une meringue et un verre de jus d'orange. J'aime pas la meringue », explique, amer, un jeune ouvrier. A d'autres moments, la salle rit de la façon dont François Michelin veut construire son image de patron « proche des gens ». « Je fais la vaisselle parce que ça permet de réfléchir », explique le grand patron.

« Je voulais sortir du cadre strictement revendicatif et faire un film de contre-pouvoir », dit Jocelyne Lemaire-Darnaud. Pourtant, la quasi-totalité des témoins sont syndicalistes, car « les autres ne voulaient pas parler ». A aucun moment, la parole n'est donnée aux Michelin eux-mêmes, ce qui faisait la force de *The Big One*, de Michael Moore, lorsqu'il plaçait le PDG de Nike face à ses propres contradictions. « François Michelin dans mon film, ça n'aurait rien changé, soutient Jocelyne Lemaire-Darnaud. Si c'était juste pour dire que tout ce que je montrais n'était pas de sa faute, mais de la faute du péché originel, c'était pas la peine. »

Stéphane Lauer

CONCERTS

ensemble
inter
contemporain

Mardi 20 novembre - 20 h
salle des concerts

Eötvös
dirige
l'Ensemble
Intercontemporain

Péter Eötvös
Steine
Elliott Carter
Asko Concerto

Péter Eötvös
Triangel, pour percussion et ensemble
Michel Cerutti, percussion

cité de la musique
01 44 84 44 84

cité de la musique
musée, concerts,
centre d'information

carte blanche
à Magnus Lindberg
Esa-Pekka Salonen, dir
Philharmonia Orchestra
œuvres de Lutoslawski,
Bartók et Lindberg
23 novembre > 20h
Paata Burchuladze, basse
œuvres de Moussorgsky,
Lindberg et Stravinsky
24 novembre > 20h

Chœur d'enfants
de Tapiola (Finlande)
Kari Ala-Pöllänen, dir
œuvres de Poulenc
Debussy, Kodály,
Tormis, Rautavaara...
25 novembre > 16h30

www.cite-musique.fr
01 44 84 44 84

George Harrison hospitalisé à New York pour un cancer

L'ANCIEN BEATLE George Harrison est entré au Staten Island University Hospital à New York, pour subir une opération chirurgicale « de pointe » afin de soigner un cancer du cerveau, a rapporté le 9 octobre le quotidien américain *Daily News*. Selon le journal, Harrison, cinquante-huit ans, a été admis à l'hôpital au début du mois. Pour sa part, le *New York Post* rapporte que le musicien est sorti de l'établissement et continue à être traité en soins externes.

En juillet, George Harrison avait démenti des informations selon lesquelles il était en train de perdre son combat contre le cancer, en affirmant qu'il se sentait « très bien ». Il avait révélé avoir subi une radiothérapie dans un hôpital suisse. Après avoir été opéré en 1997 d'une tumeur cancéreuse à la gorge, il avait subi une nouvelle intervention en mars aux Etats-Unis pour une tumeur aux poumons. - (AFP.)

Ecoutez... et entrez dans la légende !

NOSTALGIE

La Légende

Retrouvez toutes les fréquences sur 3015 NOSTALGIE ou au 05 36 68 05 05 nostalgie.fr

Par le réalisateur de
BAB EL-QUED CITY et SALUT COUSIN

Un portrait de femme
dans la tourmente
des conflits de l'Algérie
contemporaine.

CINE LIVE



L'AUTRE MONDE

BEUR FM

AD VITAM

UN FILM DE MERZAK ALLOUACHE

Materic et Handke entrent dans nos cuisines

Le metteur en scène et l'écrivain portent à la hauteur du mythe le quotidien de la maison

LA CUISINE, DE MLADEN MATERIC ET PETER HANDKE, par la compagnie Théâtre Tattou. Avec Damien Bernard, Paul Chiributa, Thierry Dussout, Loreen Farnier, Emmanuelle Hiron, Cathy Pollini, Haris Resic, Sodadeth San, Tihomir Vujicic, Josiane Wilson. FESTIVAL D'AUTOMNE, THÉÂTRE DE LA BASTILLE, 76, rue de la Roquette, Paris-11^e. M^o Bastille ou Voltaire. Tél. : 01-43-57-42-14. Du mardi au samedi, à 21 heures ; dimanche à 17 heures. 12,50 € (82 F) et 19,06 € (125 F). Durée : 1 h 30. Jusqu'au 24 novembre.

Et soudain, comme par miracle, le ciel s'élargit au-dessus de nos têtes. Comme par miracle, oui, alors que nous sommes assis au Théâtre de la Bastille, face à *La Cuisine* de Mladen Materic et Peter Handke, le quotidien en sa banale exposition devient grand comme le monde imaginé quand nous étions enfants et que nous jouions sous la table, aux pieds des adultes. Si le théâtre est ce qui est donné à voir, alors le spectacle de *La Cuisine* est une offrande, mais une offrande joyeuse, ironique, guerrière et légère. Il dure une heure et demie et, pendant ce temps, tous les âges de la vie habitent le plateau, à

l'image - ultime - de la grand-mère penchée sur son petit-fils assis à table, dans le calme d'un jour comme un autre. Ils sont donc là, et, venue d'on ne sait quel rêve, une grappe de tomates descend du plafond. Une grosse grappe, bien irréaliste et rouge. Un don du ciel ?

Mais non, *La Cuisine* de Mladen Materic et Peter Handke n'est pas un spectacle idyllique. Il s'est tissé autour de la rencontre de deux hommes dont l'un, le metteur en scène Mladen Materic, a le don de l'ellipse, et l'autre, l'écrivain Peter Handke, sait donner vie aux petites choses qui traversent l'arc du temps. Lui seul peut nous rappeler que le bruit du couteau sur le concombre est le même que celui de la luge sur la première neige.

AU FIL DES COMPTINES

Il sait aussi introduire la guerre dans le quotidien, l'absence dans l'amour, l'éternité dans l'instant du regard. Il le fait dans *La Cuisine*, au gré de comptines qui parcourent le spectacle comme un fil d'Ariane. Certaines de ces comptines apparaissent sur le haut du mur de la cuisine, d'autres sont dites par les comédiens et les danseurs. Car on danse, ici, dans un même mouvement qui unit les mains de la mère préparant le café du matin, la taille de l'adolescente s'adonnant au



Des personnages souvent silencieux parlent avec leur corps, au cœur de la vie de la maison, là où tout se joue.

cerceau, les fesses de la jeune femme projetées au visage de son mari qui ne la regarde pas.

Tout, dans *La Cuisine* de Mladen Materic et Peter Handke, est question d'espace entre ce qui unit et ce qui sépare, ce qui est raconté et ce qui est révélé. Nous sommes au cœur de la vie de la maison, là où chacun croise, retrouve ou fuit l'autre. Là où l'enfant part pour l'école et le fils pour la guerre, où la mère range le porte-monnaie des courses ou cache la lettre que le mari ne doit pas voir, où le père s'assied souvent en maître, avec son attaché-case ou son arme en bandoulière sous la veste. La cuisine, c'est aussi le lieu du monde qui entre avec les nouvelles, bonnes ou mauvaises. C'est enfin le lieu du repli des nuits insomniaques, l'attente du matin bleu.

L'épicentre de tous les séismes et de tous les bonheurs, c'est la table. Elle est au milieu de la pièce, il faut la guerre ou une fête pour l'en déloger. La cuisine, elle, emprunte aux années 1950 dans quelque région

de la Vieille Europe, ou aux souvenirs. Il y a un seau à charbon et un moulin à café en bois, une filochette pour les courses et un tiroir où disparaît ce qui ne doit pas être vu, une cuisinière en fonte et un Frigidaire, chacun à un bout. Et il y a une radio, l'oreille du monde, qui peut être tellement heureuse quand elle fait entendre *This Boots Are Made for Walking*.

Les personnages de *La Cuisine* sont, eux, le plus souvent silencieux. Comme le dit Mladen Materic, « les mots avancent masqués ». Ce sont donc les corps qui parlent, avec une justesse de tous les instants, de tous les gestes. On n'a pas l'impression de voir des comédiens ou des danseurs, mais des personnes. Face à nous, dans la cuisine, elles racontent le temps de la vie, projeté en de courtes séquences subtiles qui s'enchaînent grâce d'un combat revisité. On ne saurait trop conseiller d'aller rendre visite à ces personnes-là.

Brigitte Salino

Les « Hivers » de Dufourt adoucis par la chaleur de l'Ensemble Modern

HIVERS, d'Hugues Dufourt, Ensemble Modern, Dominique My (direction). THÉÂTRE DU CHÂTELET, le 9 novembre à 20 heures.

A chacun ses quatre saisons. Celles d'Hugues Dufourt ne sortent pas de l'hiver. Un hiver symbolique du XX^e siècle finissant, « ce siècle de fer qui aura coupé l'histoire de l'humanité en deux, par le niveau d'horreur et d'exactions, mais aussi par celui des transformations positives ». Un hiver ou plutôt quatre hivers élaborés autour de visions picturales - et philosophiques - convoquant tour à tour Nicolas Poussin, Rembrandt, Bruegel et Francesco Guardi.

Est-ce d'avoir voulu faire acte tétralogique ? Une décennie s'écoula entre la gestation annoncée dès 1987, une première étape de composition avérée avec *Le Philosophe*, donné en 1992 au festival Ars Musica de Bruxelles, et la création du cycle achevé, le 9 novembre, dans le cadre du Festival d'automne. Une fois encore, le double référent de Dufourt y est à l'œuvre : la peinture d'une part et la philosophie de l'autre, la musique réalisant en quelque sorte la fusion des deux.

Vaste fresque de deux heures, le cycle des *Hivers* révèle un monde d'obsessions. Ce sont les mêmes éléments qui parcourent ces hivers - longues plages « harmoniques » traitées par soulè-

vements successifs, faisceau d'attaques « travaillées » dans la masse, déploiement de vibrations itératives (cordes, vibrapone et marimba). Conscience formelle aiguë et grand raffinement d'écriture requièrent une lecture d'une implacable lisibilité que Dominique My, au geste aussi sûr qu'invariable, défend avec souplesse et rigueur.

Paysage sonore d'après le désastre, *Le Déluge d'après Poussin* ouvre le cycle, thrène désolé parcouru de soubresauts violents et de frémissements. Par moments, des effets réminiscent enveloppent l'orchestre, le souffle noir des tubas et du contrebasson, les cordes graves en pizzicati et trémolos. Une superbe montée diatonique des eaux, véritable « tempesta di mare » avec cuivres hurlants et vents hérissés, viendra tout engloutir, avant le calme suspensif et navré, le son d'oiseaux tristes des flûtes au matin.

UN MONDE GLACÉ

Placé en deuxième partie, *Le Philosophe selon Rembrandt* se veut mimétique de l'expérience de la pensée philosophique. C'est aussi « un hiver souriant » au coin de l'âtre. L'effectif orchestral s'est allégé, le temps s'est allongé. Un temps de l'esprit tout rempli d'occurrences et de récurrences, déployant une pensée lente, flottante, traversée par la fulgurance terrible d'« idées noires » (gangue d'une marche pesante, trille soudain rica-

nant et simiesque) - une « tempête sous un crâne » englobée dans le lent maelström d'un déluge intérieur.

Avec *Les Chasseurs dans la neige de Bruegel*, on touche à l'élément terrestre. Distorsions de vièle et pas de danse. Ce sont bien les corbeaux noirs de Bruegel qui crient dans le ciel des cuivres la poursuite du loup sur un ostinato rythmique. Dans ce monde glacé, il se dégage quelque chose de sauvage et de primaire à la Stravinsky : « Le destin humain coupé de toute forme de providence. » La pièce s'achève sur quelques bribes tonales, lignes mélodiques déroulées et scansion régulière. Le discours s'est encore linéarisé dans *La gondole sur la lagune d'après Guardi*, par la généralisation du balancement. Un monde se dilue et s'efface dans le halo tremblé d'un soleil d'hiver pâli, dans la tendresse d'une sorte de berceuse. On retrouve comme à la fin du *Déluge* le crescendo ultime et les flûtes de la renaissance au matin, puis ce sera le seul quatuor et le dépouillement terminal des violons à l'émulsion.

La qualité d'interprétation de l'Ensemble Modern aide à passer ces longs hivers, dont on se demande quand même si celui du *Philosophe* ne devrait pas constituer une œuvre à part entière, tant sa fascinante longueur nuit finalement à la dynamique de l'ensemble.

Marie-Aude Roux

La beauté intacte des classiques de New Order

FESTIVAL LES INROCK. Expérience, Hawksley Workman, The Music, New Order, le 11 novembre, Olympia, Paris. Prochains concerts : à Paris et Toulouse, les 12 et 13 novembre. Internet : www.lesinrocks.com/

Jamais, en treize ans d'existence, le Festival des *Inrockuptibles* ne s'était offert de tête d'affiche aussi prestigieuse que New Order. L'événement était tel que le groupe de Manchester était programmé deux soirs de suite, les 11 et 12 novembre, à l'Olympia. Au petit jeu dévalorisant des « premières parties », c'est le Canadien Hawksley Workman qui s'en tira le mieux, par un talent de showman inspiré par le cabaret, les balades extraverties et la décadence du glam rock.

Mais les désirs de la foule tendaient tous vers ce groupe anglais absent des scènes parisiennes depuis décembre 1987. A l'époque, New Order traînait une réputation de groupe erratique en concert. De leurs origines punk, ils avaient gardé une conception provocatrice et anarchique de la performance scénique. Un nouvel album, *Get Ready*, leur premier depuis huit ans, a prouvé que loin de n'être qu'une légende tirée de la naphtaline, le quatuor manucien respirait à pleins poumons. Cette gourmandise collective est palpable dès *Crystal*, rampe de lancement et récent single. Son impo-

sant, énergie électrique, alchimie préservée entre les émuovantes cavalcades du bassiste Peter Hook, les frappes rectilignes du batteur Stephen Morris et l'éternel spleen adolescent du chanteur-guitariste Bernard Sumner.

New Order propulse ses chansons en véritable groupe de rock, sensible à la culture de gang. Tendances accentuées aujourd'hui par l'envie de délaissier les machines au profit des guitares. Retenue à Manchester, l'habituelle clavier Gillian Gilbert a été remplacée par un garçon plus souvent à la six cordes que derrière ses synthétiseurs. Avec plus de conviction que de nostalgie morbide, ces précur-

seurs des mariages entre romantisme rock et nouvelles musiques de danse reprennent des titres du temps où le groupe s'appelait encore Joy Division jusqu'au suicide de son chanteur, Ian Curtis.

La voix tendue de ce dernier tirait vers l'épilepsie ; le timbre fragile de Sumner décore de fleurs bleues la noirceur de *Transmission*, *Atmosphere* ou du bouleversant *Love Will Tear Us Apart*. Même beauté intacte pour les premiers classiques de New Order, *Ceremony*, *Your Silent Face* et *Temptation*. Mené par un Peter Hook jouant toujours de sa basse à hauteur de genoux, *60 Miles An Hour*, tiré du dernier album, est

digne de ce glorieux passé. La locomotive déraile parfois dans l'approximation. Même dédié à « *Eric Cantona, qui fut un footballeur génial dans le plus grand club du monde, Manchester United* », *Touched By The Hand of God* demeure l'un des plus faibles singles du groupe. Hook lance des vannes avec un accent aussi épais que le brouillard du Lancashire, Sumner plaisante de ses changements de guitare. Dans un concert plutôt averse en électronique, c'est le sérial *Blue Monday*, pierre de touche d'une génération « ecstasiée », qui clôturera la soirée.

Stéphane Davet

NOUVEAUX FILMS

J'AI FAIM

■ Lily (Catherine Jacob), fleuriste de son état, est une belle plante, légèrement complexée par l'opprobre social que ses rondeurs suscitent. Pour ne rien arranger, son petit ami, un jeune cadre veule à souhait (Yvan Le Bolloch), la quitte pour une collègue à la silhouette de mannequin. Du moins, c'est ce que croit Lily, qui entreprend, soutenue par trois amies fidèles, de faire de la vie de cette dernière un enfer tout en se lançant elle-même dans un régime draconien et passablement déprimant. Signée par Florence Quentin, la scénariste d'Etienne Chatiliez, cette comédie

dont le casting sent le réchauffé (on aimerait retrouver Catherine Jacob dans un autre rôle que celui de la gourde plantureuse...) est de surcroît mise en scène sans appétit. **Jacques Mandelbaum** Film français de Florence Quentin. Avec Florence Quentin, Michèle Laroque, Garance Clavel, Isabelle Candelier, Yvan Le Bolloch. (1 h 50.)

SCRATCH

■ Aux origines du hip-hop étaient les disc-jockeys, qui faisaient tourner des vinyles. Pour ajouter à l'ambiance festive, ils parlaient par-dessus la musique et variaient la vitesse et le sens de la rotation des

disques. Profitant d'un regain de vitalité de l'art de manipuler les tourne-disques (tendance connue outre-Atlantique sous le nom de *turntablism*), *Scratch* se propose de faire le tour de cet art de la rotation, donnant la parole aux grands ancêtres (dont l'inévitable Afrika Bambaataa) et aux jeunes sectateurs du *turntablism*, qui se livrent à d'éblouissantes démonstrations. On en sort érudit sur un aspect souvent ignoré de l'histoire musicale contemporaine. Cette monographie filmée (en vidéo numérique) se tient strictement à son sujet. On n'y trouvera donc d'autre intérêt que celui qu'on prête à ce sujet. **Thomas Sotinel** Documentaire américain de Doug Pray. (1 h 29.)

SORTIR

PARIS

Carte blanche à Michel Portal

Le clarinettiste, saxophoniste et bandoniste Michel Portal dans tous ses états pendant cinq jours. Jazz, classique, emporté, bouleversant, déterminé, inquiet... Après une mise en bec autour de Brahms et Beethoven le 12 novembre avec la violoncelliste Anne Gastinel et le pianiste Jean-Bernard Pommier, Portal sera en duo de souffle et d'idées avec Louis Scavis (le 13). Deux clarinettes au sommet. Puis entre deux accueils de l'accordéoniste Richard Galliano (en quintet le 14, en duo le 16), Portal sera avec le pianiste Bernard Lubat et le chanteur André Minvielle. Ne manquent à ce tour complet de Portal que ses équipiers funk, Michael Bland et Sonny Thompson.

Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris-10^e. M^o La Chapelle. 20 h 30, du 13 au 16. Tél. : 01-46-07-34-50. De 70 F à 120 F.

Un automne asiatique

Quatorze galeries spécialistes des arts asiatiques organisent pour la quatrième fois, à Paris, un rendez-vous sous le signe de l'Extrême-Orient. Ce sont quatorze mini-expositions qui se tiennent sur les deux rives de la Seine. Chez Christian Deydier (21, rue du Bac, Paris-7^e), cheville ouvrière de la manifestation, on verra des bronzes chinois, notamment un bodhisattva laqué or des XI-XIII^e siècles.

Chez Slim Bouchouca (2, place du Palais-Royal, Paris-1^{er}), un riche panthéon tibétain. Chez Brugier (74, rue de Sèvres, Paris-6^e), des laques chinoises de la dynastie Ming (1368-1644). A la Compagnie de la Chine et de des Indes (39, avenue de Friedland Paris-8^e), un bodhisattva en stuc, très représentatif de l'art du Gandhara (II^e-IV^e siècles).

Et chez Tanakaya (4, rue Saint-Sulpice, Paris-6^e), la série intégrale des trente-six portraits d'acteurs de kabuki, réalisée dans les années 1920 par Natori Shunson (1886-1960). **Association des spécialistes d'arts asiatiques**, 44, rue de Lille, Paris-7^e. M^o Saint-Germain-des-Près. Tél. : 06-86-99-46-74

(Publicité)

THEATRE DE
L'AQUARIUM
CARTOUCHERIE
01 43 74 99 61

9 mm
de
Lionel SPYCHER
mise en scène
Stéphanie LOÏK

du 13 novembre au 16 décembre

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). **Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse**. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Orchestre Colonne

Œuvres de Póltz, Paganini, Beethoven. Jean-Marc Phillips (violin), David Coleman (direction).

Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8^e. M^o Miromesnil. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-42-33-72-89. De 50 F à 195 F.

Thierry Escaïch (orgue)

Claire-Marie Le Guay (piano) Œuvres de Durufé, Messiaen, Franck, Dutilleul, Saint-Saëns, Ravel, Dupré : *Prélude et Fugue*.

Eglise Saint-Pierre-de-Chailot, 31, avenue Marceau (26, rue de Chailot), Paris-16^e. M^o Alma-Marceau. 20 h 45, le 13. 80 F et 100 F.

Compagnie Carovana

Ornella d'Agostino : *La Ballata dell'errore*.

Centre des bords de Marne, 2, rue de la Prairie, Le Perreux (Val-de-Marne). 20 h 30, le 13. Tél. : 01-43-24-54-28. 86 F et 106 F.

Merce Cunningham Dance Company Biped, RainForest.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4^e. M^o Châtelet. 20 h 30, les 13, 14, 15, 16, 17. Tél. : 01-42-74-22-77. 104,95 F et 163,99 F.

et www.automneasiatique.com. Jusqu'au 20. Entrée libre.

La Nuit blanche

Depuis 1974, Gilberte Tsai a « toujours fait du théâtre sans utiliser le répertoire ». Pour sa nouvelle mise en scène, elle s'est associée à l'historienne Arlette Farge. Ainsi, la première s'est saisie des écrits de la seconde - à partir des archives judiciaires du XVIII^e siècle -, qu'elle a croisés, dans cette *Nuit blanche*, avec d'autres textes de la même époque. A travers ce montage, Gilberte Tsai, également directrice du Centre dramatique national de Montreuil, veut « donner corps à une émotion qui est celle de l'histoire s'écrivant à vif dans le corps des sujets », mais aussi essayer une « nouvelle forme de relation entre le théâtre et le travail de l'historien ». Ce spectacle, centré sur « l'individu singulier tel qu'on le voit naître et se former au XVIII^e siècle », est servi par Frédéric Constant, Raphaëlle Gitlis, Emmanuelle Grangé, Bérange Jannelle, Jean-François Lapalus, Volodia Serre.

Centre dramatique national de Montreuil, 26, place Jean-Jaurès, Montreuil (Seine-Saint-Denis). M^o Mairie-de-Montreuil.

Jusqu'au 24 novembre, puis du 5 au 12 décembre. 20 h 30, mercredi, vendredi, samedi ; 19 h 30, jeudi ; 17 heures, dimanche. Tél. : 01-48-70-48-90.

De 55, 76 F à 111, 51 F.

Dancité

Dancité est un festival allié pour partie aux Iles de danse et bien décidé à éclairer le meilleur de la chorégraphie. A commencer par le *Drumming* d'Anne Teresa de Keersmaeker. Mais il y aura aussi la danse baroque de Béatrice Massin, de Pedro Pauwells, de Paco Decina, et Nasser Martin-Goussset et son *Bleeding Stone*. Pour finir, une des créations les plus connues de Maryse Delente, *Le Feu dérobé*, ainsi que les premiers pas de Christie Lehuédé. Que du très beau monde, et cela pendant trois semaines d'affilée.

Théâtre des Arts, place de la Paix, Pontoise, et Théâtre des Louvrais, place des Arts, Cergy-Préfecture (Val-d'Oise). Du 13 au 25. Tél. : 01-34-20-14-14. 137, 75 F et 157, 43 F.

EN VUE

■ Les combattants antitalibans s'emparent de Mazar-e-Charif ; dans les rues, les barbiers sont aussitôt pris d'assaut.

■ Les femmes n'ont jamais caché leur visage et les hommes ont toujours bu le vin de leurs vignes chez les Kalash, tribu afghane à la frontière avec le Pakistan.

■ Les chefs de guerre, assez riches pour s'offrir de bons chevaux, divertissent leurs troupes avant l'offensive sur Kaboul, avec des parties de bouzouki, un sport à mi-chemin du polo et du rugby qui consiste à se disputer, à mains nues et les rênes entre les dents, une chèvre décapitée.

■ A onze heures, quand la cloche sonne, les petites filles afghanes de l'école de Dasht-i-Qalah, non loin des lignes talibanes, rangent, avant de retourner aux champs où à la rivière puiser l'eau, leur vieux stylo à bille dans de petites trosses jaunes fabriquées avec les enveloppes des rations alimentaires tombées du ciel.

■ « Est-ce que l'obésité affecte les performances militaires ? Oui, d'une certaine manière », répond le docteur **Richard Atkinson** de l'Association américaine pour la lutte contre l'obésité, en constatant que 58,6 % des hommes étaient atteints d'un excès de poids dans l'armée.

■ « C'était un jeûne rituel », explique sa femme, hospitalisée à Kiev. Ses deux filles sont mortes de faim, sa mère n'a pas survécu. En fuite, **Artour Grimaïlo**, prêtre ukrainien de l'Eglise des chrétiens du 50^e jour, « voulait obtenir quelque chose de Dieu ».

■ A Nova Iguaçu, ville du Brésil où les rongeurs sont dix fois plus nombreux que les hommes, la mairie paie 1 dollar le kilo de rat mort.

■ Le Vatican juge « inacceptables » les recommandations du manuel du HCR sur la sexualité et la santé des réfugiés, qui préconise la pilule du lendemain après des rapports sexuels forcés.

■ Le prince **Charles**, héritier du trône d'Angleterre, laisse son entourage réclamer l'indulgence pour une jeune fille lettonne, passible de quinze années de prison après l'avoir giflé, jeudi 8 novembre, à Riga, avec un œillet.

■ Neuf jeunes femmes aux seins nus font irruption, vendredi 9 novembre dans la forêt de Headwaters en Californie, pour protester contre l'abattage de séquoias : un bûcheron tombe à genoux et baise le sol.

■ Après *Cul de femme*, le monument de Barcelone, *Postérieur féminin*, œuvre du sculpteur **Eduardo Urcolo** récemment inaugurée à Oviedo, traite le même éternel sujet.

Christian Colombani

Empêcher la fin du « Monde arabe »...

A court d'argent, La Documentation française, qui dépend de Matignon, envisage de mettre un terme à la publication d'une prestigieuse revue, « Monde arabe Maghreb Machrek ». Campagne de signatures et concert de protestations



française est sous la tutelle du secrétariat général du gouvernement – de préserver cet « organe d'expression le plus prestigieux de l'expertise française et francophone sur cette région si sensible ». Début novem-

bre, près d'un millier de signatures auraient été recueillies, la plupart émanant de chercheurs et de journalistes français, mais également d'universitaires étrangers, dont certains anglo-saxons.

« GARANTIE DE SÉRIEUX »

Fière de ses quarante années d'existence mais fragilisée par des ventes médiocres (moins d'un millier d'exemplaires par numéro), *Maghreb Machrek* est victime de la rigueur des temps ; victime aussi des états d'âme de La Documentation française. « Des considérations de gestion ont pesé dans notre décision, prise avec l'aval de la tutelle publique », confirme la directrice de La Documentation française, Sophie Moati. Le produit est loin de couvrir ses dépenses », lance-t-elle

sans davantage de précisions. C'est également le cas des deux autres revues : la majorité des abonnés de *L'Afrique contemporaine* (un millier d'exemplaires vendus) sont souscrits par le ministère français des affaires étrangères, tandis que la diffusion payée de *Problèmes d'Amérique latine* ne dépasse pas 650 exemplaires.

Les revues n'ont plus leur place à La Documentation française. « Notre vocation, explique sa directrice, est de rassembler de la documentation et de la mettre à la disposition d'un large public, comme nous faisons avec *Problèmes économiques*, qui est une compilation d'articles publiés ailleurs. Nous ne sommes pas un organisme scientifique ou universitaire pour éditer des revues savantes et érudites. »

L'argument de la diffusion laisse de marbre les défenseurs de *Maghreb Machrek*. La revue, ont-ils écrit à M^{me} Moati, est « beaucoup plus suivie que ne laisse croire son tirage » et sa disparition « sera interprétée comme la marque d'un désintérêt des pouvoirs publics français pour les problèmes de la région, pire encore, comme la preuve que la science sociale, l'histoire et "l'orientalisme" français ne sont plus capables de rien dire d'intéressant (...) ».

Les défenseurs de la revue ne contestent pas que d'autres revues existent mais, plaident-ils, elles sont « très spécialisées » ou « très journalistiques ». Aucune, poursuivent-ils, ne peut se prévaloir d'une « garantie de sérieux que nous ne rougissons pas d'appeler académique ». Les défenseurs de *Maghreb Machrek* sont particulièrement fiers de la chronologie scrupuleuse des événements survenus dans les pays arabes qu'elle publie trimestre après trimestre depuis des décennies. « Même celle du Middle East Journal [la revue concurrente la plus prestigieuse], même celle du Monde ne la valent pas », écrivent-ils à M^{me} Moati.

La Documentation française se dit prête à « céder le titre » à un organisme qui présenterait un projet valable. Mais où trouver l'argent ? Les entreprises ne se bousculent pas. Le Quai d'Orsay est désargenté. Hubert Védrine se souvient-il que, dans ses jeunes années, il se faisait de l'argent de poche en rédigeant la fameuse chronologie de *Maghreb Machrek* ?

Jean-Pierre Tuquoy

DANS LA PRESSE

MARIANNE

Maurice Szafran

■ D'avance il avait été déclaré coupable. Condamné, grillé, carbonisé. (...) Mais, en fait, que reprochait-on à Dominique Strauss-Kahn ? Certainement pas cette affaire de la MNEF qui, à l'évidence, fut exagérément montée en neige. (...) Mais qu'importe, il fallait parachever la mise à mort ! Sus à Strauss-Kahn, sus aux puissants de la politique, même quand ils n'avaient commis – et c'était précisément le cas – qu'une vénielle faute d'étourderie. Mais tout espoir n'est pas perdu pour les Américains, qui ont promis, une fois achevée leur campagne, de ne pas abandonner les Afghans à leur sort, comme ça

avait été le cas en 1992, après la chute du régime prosoviétique. Avec le général Moucharrarf, l'Amérique dispose d'un allié de poids. Amiralireur déclaré d'Atatürk, le président pakistanais semble décidé à mettre un terme aux dérives de l'islamisme gangrenant son pays depuis vingt-cinq ans. (...) Peuplé à 15 % de Pachtonnes, le Pakistan est aujourd'hui le seul pays en mesure de susciter, chez son voisin, l'émergence de Pachtonnes modérés indispensables à toutes solutions politiques à long terme.

LE FIGARO

Renaud Girard

■ Comment trouver un gouvernement qui soit acceptable par tous les Afghans ? Le jeu est infiniment plus délicat que la simple tactique militaire. Mais tout espoir n'est pas perdu pour les Américains, qui ont promis, une fois achevée leur campagne, de ne pas abandonner les Afghans à leur sort, comme ça

avait été le cas en 1992, après la chute du régime prosoviétique. Avec le général Moucharrarf, l'Amérique dispose d'un allié de poids. Amiralireur déclaré d'Atatürk, le président pakistanais semble décidé à mettre un terme aux dérives de l'islamisme gangrenant son pays depuis vingt-cinq ans. (...) Peuplé à 15 % de Pachtonnes, le Pakistan est aujourd'hui le seul pays en mesure de susciter, chez son voisin, l'émergence de Pachtonnes modérés indispensables à toutes solutions politiques à long terme.

LA TRIBUNE

Hedwige Chevillon

■ La grande coalition internationale mise en place (...) pour faire face au terrorisme n'aura guère tenu

plus d'une journée lorsqu'il s'est agi de quitter le terrain politique pour celui du business. A Doha, au Qatar, là où se déroule dans un bunker surprotégé la 4^e conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le bel équilibre s'est rompu, laissant la place à l'affrontement entre les représentants des 142 pays membres. (...) C'est à croire que le drame du 11 septembre n'a servi à rien. (...) Tout juste deux mois après les attentats et à l'heure où les premiers succès militaires semblent enfin se confirmer, il serait navrant que les participants exposent ainsi ouvertement leurs divisions. N'est-il pas salutaire aujourd'hui plus que jamais de lancer les bases d'un nouvel ordre économique mondial ?

stage.vitaminic.fr/eola

Une nouvelle forme de fusion entre cuisine et musique



son site Internet, dont un morceau composé à partir de sons enregistrés dans des sushi-bars lors d'un voyage au Japon. Une seule exception : l'un de ses morceaux, *Crème de potiron à la châtaigne*, figure sur une compilation distribuée avec le

magazine *Trax*, spécialisé dans la musique électronique.

A ce jour, M. Eola fait héberger ses œuvres sur le site musical Vitaminic, mais il souhaite créer prochainement son propre site pour y développer son idée de cuisine musicale. Internet est son seul

lien avec le grand public, car ses « concerts » se déroulent dans le cadre de soirées privées. Il s'agit de performances à la fois musicales et gustatives, consistant à concocter en temps réel une ambiance sonore à partir des sons de la préparation des plats au menu. Lorsque M. Eola a fini son double travail, les convives peuvent passer à table tout en écoutant la composition qui vient d'être réalisée.

Son prochain projet consistera à travailler sur les voix de chefs célèbres qu'il ira enregistrer dans leur cuisine pour en saisir toute la tension. Il souhaite ainsi rassembler une collection de recettes prises sur le vif, qu'il éditera à la fois en texte et en support audio. Séduit par cette initiative, Alain Ducasse a déjà proposé à M. Eola de venir l'enregistrer au restaurant de l'Hôtel Plaza Athénée à Paris. Dans un premier temps, les morceaux ainsi composés seront diffusés par le central téléphonique du restaurant comme messages d'attente.

Jean-Marc Grosdemouge

SUR LA TOILE

PROTECTION DES MINEURS

■ Le gouvernement français a ouvert un site officiel consacré à la protection des mineurs. Il publie un ensemble d'informations juridiques et propose une messagerie et un formulaire permettant aux internautes de signaler l'existence de sites Web ou autres services Internet à caractère pédophile. – (AFP) www.internet-mineurs.gouv.fr

PUBLICITE MENSONGÈRE

■ Suite à une plainte de son concurrent Tiscali-Liberty Surf, AOL-France a été condamné par le tribunal de commerce de Nanterre pour publicité mensongère sur plusieurs de ses offres, notamment les abonnements d'essai dits « gratuits » ou « sans engagements ». Les campagnes publicitaires visées devront cesser sans délai, sous peine d'astreinte. AOL a annoncé son intention de faire appel. – (AFP)

MUSÉE

■ Le Musée Van Gogh d'Amsterdam a ouvert un site d'accompagnement pour l'exposition consacrée à Van Gogh et à Gauguin. Il retrace notamment l'histoire leur « amitié turbulente ». www.vangoghgauguin.com

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{ctes}/min)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23145-2983 USA - Tél. : 800-428-3003

Les adieux de Maradona

par Dominique Dhombres

QUEL DIABLE d'homme ! Diego Maradona faisait samedi ses adieux au public dans le stade de son équipe, la Boca Junior, à Buenos Aires. Ces images étaient diffusées dimanche soir sur Canal+. Les Argentins en général, et leurs journalistes sportifs en particulier, ne sont pas réputés pour leur sens exquis de la nuance. On avait sorti pour l'occasion tous les superlatifs, « Dieu » étant un minimum. La foule chantait : « J'aimerais voir Diego jouer, dribbler/faire ses facéties pour l'éternité/C'est vrai que Diego est le plus grand/Il est notre religion, notre identité. » Il y avait soixante mille spectateurs en délire, des portraits géants partout, et ça pleurait ferme. Le père de Diego sanglotait dans les tribunes, non loin de Pelé. Cantona était sur le terrain, pour un match amical entre l'équipe argentine et une brochette de célébrités.

On ne portera plus jamais à la Boca le maillot numéro 10, celui de Diego. A quarante et un ans, après 91 sélections et 34 buts, le petit joueur râblé, au visage rond, aux cheveux noirs luisants et bouclés, a raccroché ses crampons. Canal+ avait payé très cher les droits d'une interview exclusive de Nagui avec la star, il y a quelques semaines, dans un couvent, à La Havane. Diego y parlait de Maradona.

Le foot interdit d'utiliser ses mains. Maradona se rattrape à l'oral. Il a des gestes bien à lui pour décrire son éternel ennemi Joao Havelange, le Brésilien, longtemps président de la FIFA, ou les hommes politiques « qui s'en mettent plein les poches ». Ses yeux sont toujours aussi mobiles. C'est une mimique faite homme. On oublie le visage bouffi par la cocaïne, et la bedaine impossible à dissimuler sous la plus large des chemises. On est

au spectacle. Maradona montre le tatouage de Che Guevara sur son bras et parle respectueusement de Castro et de Cuba. « Les Cubains sont dignes. A Cuba, on est à Cuba. En Argentine, je ne suis pas vraiment dans mon propre pays, parce que je suis gouverné par les Etats-Unis. » Il dit encore tout le mal qu'il pense d'Havelange, qui l'a évincé de la Coupe du monde en 1994 pour dopage. Il se moque gentiment de Pelé, toujours content de tout, il juge Platini épatant, mais trouve que Zidane « se ménage » et lui conseille de « se donner plus à fond ». Il est décidément étonnant, avec ses oeilades et ses contorsions continues. Il sait la place qui lui est réservée dans le panthéon argentin. « Les gens pensent que Gardel ou Fangio sont les meilleurs parce qu'ils sont morts. »

Il n'est pas pressé de les rejoindre trop vite.

LUNDI 12 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 16.10** Le Monde des idées. Thème : Un retour à Dieu. Invité : Régis Debray. **LCI**
- 18.30** Paroles d'Europe. L'Europe face à l'islam, liberté de religion et minorités religieuses. **Public Sénat**
- 21.00** Napoléon, mythe ou héros ? **Forum**
- 21.55** Alexandre le Grand ou l'art de la conquête. **Forum**
- 22.55** Bouddha, de l'éveil à la connaissance suprême. **Forum**

MAGAZINES

- 19.00** Explorer. Grandes aventures. La bataille de Berlin, le pont aérien de 1948. Sur les murailles de glaces de la Terre de Baffin, Arctique canadien. Chasseurs de tornades. **National Geographic**
- 22.20** Complément d'enquête. L'argent et la politique. **France 2**
- 22.55** La Route. Invités : Nathalie Rheims ; Elsa Zylberstein. **Canal Jimmy**
- 23.00** L'Actor's Studio. Robin Williams. **Paris Première**
- 0.10** Futur antérieur. Invités : Jacques Gerstlé ; Gérard Grunberg ; Janine Mossuz-Lavau ; Anne Muxel ; Dominique Reynié. **France 2**

DOCUMENTAIRES

- 20.00** Mario Soares, le démocrate obstiné. [1/4]. **Histoire**

Le Monde TELEVISION

M 6

20.50 Ma petite entreprise ■ Patron d'une petite entreprise de menuiserie, Ivan (Vincent Lindon) rame pour éviter la faillite. Sa femme l'a quitté pour vivre avec Sami, prof de gym. Un incendie détruit l'atelier d'Ivan. Celui-ci découvre que son courtier d'assurances avait empoché les primes versées depuis dix ans et monté une magouille. Cela pouvait donner un drame au réalisme noir sur la situation des PME. Pierre Jolivet a choisi la comédie.

- 20.30** Paradis de la faune. Entre le désert et la mer. **National Geographic**
- 20.50** Civilisations perdues. La Grèce, l'ère de l'excellence. **La Chaîne Histoire**
- 22.00** Taxi pour l'Amérique. Pérou. **Voyage**
- 22.00** Le Paradis aux antipodes. **Planète**
- 22.00** Dinosaures. Dans le monde des géants. **National Geographic**
- 22.25** François de Jarnac. Portrait en surimpression. **La Chaîne Histoire**
- 22.25** Henri Guillemin présente... Charles Péguy [2/2]. **Histoire**
- 22.25** Grand format. Wadi, Grand Canyon. **Arte**
- 22.25** California Visions. **Canal Jimmy**
- 22.35** Danger réel. Trafic interdit. 13^{ème} RUE
- 23.05** Décisions secrètes. [1/4]. La mort du tyran. **Histoire**
- 23.20** Biographie. Oliver Cromwell, le puritain. **La Chaîne Histoire**
- 23.30** Mourir à Verdun. Histoire d'une hécatombe. **Odysée**
- 23.30** La Première Fois. Le quatrième pouvoir (en herbe). **France 3**
- 0.25** Evasion. Dans la baie du Mont-Saint-Michel. **Odysée**
- 0.25** La Case de l'oncle Doc. Les Gens de la mine. **France 3**
- 1.00** Egypte, dieux et démons. [2/5]. Les pyramides : machine d'éternité. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

- 20.00** Rugby à XIII. Championnat de France (9^e journée) : Toulouse - Villeneuve. **Pathé Sport**

Arte

22.25 Wadi, Grand Canyon Une enclave en pleine ville de Haïfa. Un territoire sans affectation définitive, entre terrain vague et espace reconquis par la nature. Au temps du mandat britannique, c'était une carrière de pierres. Amos Gitai a découvert par hasard cette vallée artificielle qu'on appelle un « wadi ». C'était en 1970, il était étudiant en architecture. Il pensait être dans un cul-de-sac quand il est tombé sur Myriam, qui l'invita à boire un

MUSIQUE

- 20.35** et **23.30** De Falla. *Fantasia baetica*. Enregistré en 1999. Vanya Cohen-Aloro (piano). **Mezzo**
- 21.00** Fidelio ou l'amour conjugal. Opéra de Beethoven. Par l'Orchestre du Staatsoper de Stuttgart, dir. Michael Gielen. **Muzzik**
- 22.30** Karajan dirige... Beethoven. *Symphonie n° 2 en ré majeur*, opus 36 et *symphonie n° 8 en fa majeur* opus 98. Enregistré en 1972. Avec l'Orchestre philharmonique de Berlin. **Mezzo**
- 23.45** Récital Nelson Freire. Festival Piano aux Jacobins, en 2000. Œuvres de Schumann, Chopin. **Mezzo**
- 0.35** Jazz à Vienne 2000. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

- 20.50** Pas vu, pas pris. Dominique Tabuteau. **France 2**
- 21.00** Napoléon et Joséphine. Richard T. Heffron. [2/3] O. **Histoire**
- 22.45** Ardéchois, cœur fidèle. Jean-Pierre Gallo. [3/3]. **Festival**
- 23.15** L'Homme de sable. T. Meyer O. **TF 6**
- 0.45** La Séduction du chaos. Basilio Martin Patino. **Arte**

SÉRIES

- 20.15** Le Dernier Prof en Bohême. Une tragédie miniature. **Arte**
- 22.30** The Closer. Baby It's Cold Outside (v.o.) O. **Série Club**
- 23.20** Invasion planète Terre. Le cloître O. **13^{ème} RUE**
- 0.20** Ally McBeal. Rêve ou réalité (v.o.) O. **Téva**

thé. Devenu cinéaste, Amos Gitai a gardé le contact avec Myriam et ses voisins de Wadi Rushmia. De cet endroit et de ses habitants, trois fois revisités à dix ans d'intervalle, il a fait la matière de trois documentaires : *Wadi* (1981), *Wadi II* (1991) et *Wadi, Grand Canyon* (2001). *Wadi*, ou le destin d'un lieu et de ses habitants comme un microcosme révélateur des transformations de la société israélienne. Un très beau film, à l'écoute de deux personnages au soir de leur vie. Mais il n'a pas la force métaphorique du triptyque.

MARDI 13 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00** Halte aux marées noires ! **Forum**
- 21.15** et **22.10** Thema. L'Europe contre le terrorisme. **Arte**
- 22.00** Forêts tondues, pays perdus. **Forum**
- 23.00** Carte blanche à... Corinne Lepage. **Forum**

MAGAZINES

- 15.35** + clair. **Canal +**
- 16.05** Saga-Cités. L'argent solidaire. **France 3**
- 17.00** Les Lumières du music-hall. Eddy Mitchell. Daniel Balavoine. **Paris Première**
- 18.05** C dans l'air. **La Cinquième**
- 19.00** Archimède. Quelle hygiène pour l'hôpital ? Trains et technologie militaire. Les secrets des oiseaux migrateurs. Israël revisite son histoire. Comment naissent les galaxies ? **Arte**
- 19.00** Explorer. Volcans d'Islande. L'ours des Andes. Déluge au Brésil. **Nat. Geographic**
- 20.50** Demain tous liftés ? **M 6**
- 21.05** Temps présent. Les dettes, je m'en fiche. Les jeunes et le luxe. **TV 5**
- 22.15** Ça se discute. Comment gérer l'héritage d'une célébrité défunte ? **TV 5**
- 22.40** Y a un début à tout. **France 2**

DOCUMENTAIRES

- 17.00** La Route de la soie en Asie centrale. [2/2]. **Histoire**
- 17.00** Serengeti, paradis des animaux. **National Geographic**
- 17.00** Ray Mears, un monde de survivances. [3/6]. Les Evenks de Sibérie. **Odysée**
- 17.05** Les Cavaliers du mythe. [10/12]. Les Sumbas. **La Cinquième**
- 17.30** Voyage pratique. La Floride et les Bahamas. **Voyage**
- 17.35** Mata Hari, le mythe brisé. **CineClassics**
- 17.50** L'île sur le feu. [1/2]. **Planète**
- 18.00** L'Histoire des grands ballets. [15/20]. Les duos célèbres. **Mezzo**
- 18.00** Civilisations perdues. L'Afrique, un passé occulté. **La Chaîne Histoire**
- 18.30** Le Fabuleux Monde des insectes. Une passion pour les insectes. **National Geographic**
- 18.45** Lonely Planet. Hongrie et Roumanie. **Planète**
- 19.00** Saddam Hussein défie le monde. **La Chaîne Histoire**
- 19.55** Il était une fois le royaume d'Angleterre. Cinque Ports. **Odysée**

Le Monde TELEVISION

Canal+

18.40 Agrippine Cette série animée de 26 épisodes de vingt-six minutes devrait « ventiler les pulsions » des téléspectateurs, y compris de ceux qui, lecteurs du *Nouvel Observateur*, ont eu du mal à « kiffer » les récentes tribulations d'Agrippine dans ses pages. L'adolescente, ses « *biomanes* » et ses « *gnolguis* » nés des observations ironiquement fécondes de Claire Bretécher s'adonnent à une nouvelle vie, du lundi au vendredi, en clair.

- 20.00** Espace sauvage. Les roussettes d'Australie. **National Geographic**
- 20.00** La Vie au Vatican. **Voyage**
- 20.30** De Nuremberg à Nuremberg. [2/4]. Le temps de la résistance. **Planète**
- 20.45** Thema. Frères d'armes. **Arte**
- 21.00** Le Sous-marin perdu d'Hitler. [1/2]. **National Geographic**
- 21.00** Fra Angelico. Dieu, la nature et l'art. **Mezzo**
- 21.30** Christine Spengler, retour à Phnom Penh. **Planète**
- 21.40** Thema. Une sécurité à l'europpéenne ? **Arte**
- 22.00** Crabes rouges et fourmis jaunes. **Nat. Geographic**
- 22.30** Biographie. La famille Pulitzer et son prix. **La Chaîne Histoire**
- 22.30** Abraham Hitler, enfant-soldat au Liberia. **Festival**
- 22.30** Thema. Polyphonies d'une riposte. **Arte**
- 22.50** Doux comme la soie. **Odysée**
- 23.00** Géants des grands fonds. Les roquais bleus. **Nat. Geographic**
- 23.25** Vendanges, une histoire mondiale du vin. [10/13]. Phylloxéra, le fléau du vin. **Planète**
- 23.30** Les Phoques de la Côte de diamant. **National Geographic**
- 23.45** Le Cas n° 21 548. **Histoire**
- 23.55** Général Idi Amin Dada. **Planète**
- 0.15** 1914-1918, les derniers témoins. [1/2]. **La Chaîne Histoire**

MUSIQUE

- 17.15** Beethoven. *Sonate pour piano n° 27 en mi mineur* opus 90. Enregistré en 1983. Avec Daniel Barenboïm (piano). **Mezzo**
- 17.45** et **20.35**, **23.00** Debussy. *Sonate n° 1 pour violoncelle et piano en ré mineur*. Enregistré à La Villette, en 1999. Avec Ryoko Sawaki (piano), Benoît Grenet (violoncelle). **Mezzo**
- 18.15** Swinging Bach. Leipzig, juillet 2000. Avec le Trio Jacques Loussier ; Bobby McFerrin ; les King Singers ; Jiri Stürvin Ensemble ; German Brass ; Hille Perl, viole de gambe ; Quintessence, saxophones ; l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig. **Muzzik**
- 18.30** Fauré. *Requiem*. Avec Thomas Allen (baryton), Dominic Harvey (soprano). Par l'English Chamber Orchestra et le Chœur de la cathédrale de Winchester, dir. Martin Neary. **Mezzo**
- 19.15** Récital Isabelle Moretti. La Roque-d'Anthéron, en 2000. **Mezzo**
- 20.10** André Jolivet. *Chant de Linos*. Avec Magali Monier Karoui (flûte), Reiko Hozu (piano). **Mezzo**

France 3

23.00 Les mois d'avril sont meurtriers ■ Fred, inspecteur de la P.J., dont la vie a été ravagée par la mort accidentelle de sa fille et la folie de sa femme, est en proie à l'obsession de la justice contre le mal et à la fascination de la mort. Enquêtant sur l'assassinat particulièrement immonde d'un indicateur, il soupçonne vite Gravier, ancien baroudeur militaire et mercenaire. Il le surveille, le suit, s'introduit chez lui,

- 20.20** Schumann. *Concerto pour violoncelle*. Enregistré en 1996. Avec Steven Issleris, violoncelle. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Christoph Eschenbach. **Muzzik**
- 21.00** Albrecht dirige... Beethoven & Chopin. Avec Laura de Fusco, piano. **Muzzik**
- 21.45** Boccherini. *Sonates pour clavecin n° 1 à 6* opus 5. Enregistré à Besançon, en 2000. Avec Anne Robert (clavecin). **Mezzo**
- 22.05** Mike Stern. Montréal 1999. **Muzzik**
- 23.15** La Bohème. Opéra de Puccini. Enregistré à la Scala de Milan, en 1967. Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala de Milan, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**
- 23.15** Michel Petrucciani Trio. Stuttgart, 1998. **Muzzik**
- 0.20** Nice Jazz Festival 1999. Avec Dianne Reeves ; Dee Dee Bridgewater ; James Taylor ; Cécilia Evora. **Muzzik**
- 1.00** Cavalleria rusticana. Opéra de Mascagni. Enregistré à la Scala de Milan, en 1968. Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala de Milan, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**

THÉÂTRE

- 23.05** Un fil à la patte. Pièce de Georges Feydeau. **Festival**

TÉLÉFILMS

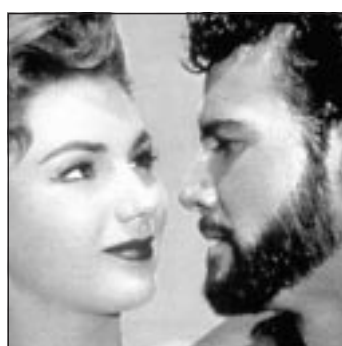
- 17.05** Les Anneaux de la gloire. Jean-Luc Miesch. **Festival**
- 18.45** Le Joueur d'échecs de Maelzel. Juan Luis Bunuel. **Festival**
- 18.55** Napoléon et Joséphine. Richard T. Heffron. [1/3] O. **Histoire**
- 20.40** L'Affaire Devereux, la mort d'un juste. Peter Kosminsky. **Festival**
- 20.50** Pleins feux sur le président. Joseph Merhi. O. **TF 6**
- 21.00** L'Étoile de Harlem. Eriq La Salle. **Paris Première**
- 22.50** Soins mortels. Richard A. Colla O. **M 6**
- 23.00** Les Mondes parallèles. Petr Vaclav. **Arte**

SÉRIES

- 17.25** Beverly Hills. La baby-sitter. **TF 1**
- 17.50** Madame Columbo. Le mystère de la voiture jaune. **Série Club**
- 18.40** Agrippine. Dépression O. **Canal +**
- 20.05** Madame est servie. A la recherche de Tony O. **M 6**
- 21.00** The Street. Miracle on Wall Street (v.o.) O. **Téva**
- 21.10** That 70's Show. Soirée au drive-in O. **Canal Jimmy**
- 21.50** Sex and the City. Shortcomings O. Tantrisme, mode d'emploi (v.o.) O. **Téva**

le harcèle. Le scénario, auquel ont participé Bertrand Tavernier et Philippe Boucher, est l'adaptation d'un roman de l'auteur britannique, Robin Cook, dont l'univers noir et morbide, dans une Angleterre livrée à une sorte de folie, repose sur des idées fixes. Transposé en France, ce scénario est fidèle au livre. Un art de créer une atmosphère d'horreur latente, un fantasme social de la solitude et du désespoir, avec la beauté glacée des images. Jean-Pierre Marielle et Jean-Pierre Bisson sont extraordinaires.

FILMS



- 20.45** Les Travaux d'Hercule ■ ■ ■ Pietro Francisci. Avec Steve Reeves, Sylvia Koscina, Fabrizio Mioni (Italie, 1958, 100 min). **Arte**
- 20.45** French Connection 2 ■ ■ ■ John Frankenheimer (Etats-Unis, 1975, 110 min). **13^{ème} Rue**
- 20.45** Jugatsu ■ ■ ■ Takeshi Kitano (Japon, 1990, v.o., 95 min) O. **CineCinemas 1**
- 20.45** L'Horloger de Saint-Paul ■ ■ ■ Bertrand Tavernier (France, 1973, 105 min) O. **Cinéfaz**
- 20.50** Ma petite entreprise ■ ■ ■ Pierre Jolivet (France, 1999, 105 min) O. **M 6**
- 20.45** Nos funérailles ■ ■ ■ Abel Ferrara (Etats-Unis, 1996, 100 min) O. **CineCinemas 3**
- 21.00** Les Nuits de la pleine lune ■ ■ ■ Eric Rohmer (France, 1984, 100 min) O. **Cinétoile**
- 22.15** La Ferme des sept péchés ■ ■ ■ Jean Devaivre (France, 1948, 90 min) O. **CineClassics**
- 22.30** Flirt ■ ■ ■ Hal Hartley (Etats-Unis, 1995, v.o., 80 min) O. **Cinéfaz**
- 22.40** Pauline à la plage ■ ■ ■ Eric Rohmer (France, 1983, 95 min) O. **Cinétoile**
- 22.50** Une semaine de vacances ■ ■ ■ Bertrand Tavernier (France, 1980, 100 min) O. **CineCinemas 1**
- 23.40** La Lettre ■ ■ ■ Manoel de Oliveira (Fr. - Esp. - Port., 1999, 105 min) O. **CineCinemas 2**
- 23.50** Simple Men ■ ■ ■ Hal Hartley (Etats-Unis, 1992, v.o., 105 min) O. **Cinéfaz**
- 0.05** Le Mystère des treize ■ ■ ■ J. Lee Thompson (Grande-Bretagne, 1967, 90 min). **TCM**
- 0.20** Le Cercle des poètes disparus ■ ■ ■ Peter Weir (Etats-Unis, 1989, v.o., 125 min) O. **Cinéstar 2**

FILMS

- 14.25** La Dame d'onze heures ■ ■ ■ Jean Devaivre (France, 1947, 105 min) O. **CineClassics**
- 15.45** eXistenZ ■ ■ ■ David Cronenberg (Etats-Unis, 1999, v.o., 95 min) O. **Cinéstar 2**
- 16.10** Mata Hari ■ ■ ■ George Fitzmaurice (Etats-Unis, 1931, v.o., 85 min) O. **CineClassics**
- 17.15** Simple Men ■ ■ ■ Hal Hartley (Etats-Unis, 1992, 100 min) O. **Cinéfaz**
- 17.50** Pauline à la plage ■ ■ ■ Eric Rohmer (France, 1983, 95 min) O. **Cinétoile**
- 18.50** Full Metal Jacket ■ ■ ■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1987, 115 min) O. **TCM**
- 19.00** Une semaine de vacances ■ ■ ■ Bertrand Tavernier (France, 1980, 105 min) O. **CineCinemas 2**
- 19.00** Prête à tout ■ ■ ■ Gus Van Sant (GB - EU, 1995, 105 min) O. **Cinéfaz**
- 19.10** Jugatsu ■ ■ ■ Takeshi Kitano (Japon, 1990, v.o., 95 min) O. **CineCinemas 3**
- 20.45** Le Juge et l'Assassin ■ ■ ■ Bertrand Tavernier (France, 1975, 125 min) O. **Cinéfaz**
- 20.45** Les 55 Jours de Pékin ■ ■ ■ Guy Green, Andrew Marton et Nicholas Ray (Etats-Unis, 1963, 150 min) O. **TCM**
- 20.45** Le Chapelier et son château ■ ■ ■ Lance Comfort (Grande-Bretagne, 1941, v.o., 110 min) O. **CineClassics**



- 20.50** Blink ■ ■ ■ Michael Apted. Avec Aidan Quinn, Madeleine Stowe, James Remar (Etats-Unis, 1994, 110 min) O. **France 2**
- 22.55** eXistenZ ■ ■ ■ David Cronenberg (Etats-Unis, 1999, 95 min) O. **Cinéstar 1**
- 23.00** Les mois d'avril sont meurtriers ■ ■ ■ Laurent Heynemann. Avec Jean-Pierre Marielle, Brigitte Rouan (France, 1986, 90 min) O. **France 3**
- 23.20** Les Rendez-vous de Paris ■ ■ ■ Eric Rohmer (France, 1995, 95 min) O. **TPS Star**
- 0.35** Le Beau Mariage ■ ■ ■ Eric Rohmer (France, 1982, 95 min) O. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.25** Beverly Hills. **18.20** et **0.00** Star Academy. **18.55** Le Bigdil. **20.00** Journal, Météo. **20.55** Les Duetistes. Le Môme. **22.40** Confessions intimes. **0.35** C'est quoi l'amour ?

FRANCE 2

- 17.25** Qui est qui ? **18.00** 70's Show O. **18.25** Friends O. **18.55** On a tout essayé. **19.45** Un gars, une fille. **20.00** et **23.50** Journal, Météo. **20.45** Talents de vie. **20.50** Pas vu, pas pris. Téléfilm. Dominique Tabuteau. **22.20** Complément d'enquête. L'argent et la politique. **0.10** Futur antérieur.

FRANCE 3

- 17.35** La Vie à deux. **18.20** Questions pour un champion. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.13** Tout le sport. **20.20** Loto foot. **20.25** Foot 3. **20.55** Le Clan des Siciliens ■ Film. Henri Verneuil O. **22.55** Météo, Soir 3. **23.30** La Première Fois. Le quatrième pouvoir (en herbe). **0.25** La Case de l'oncle Doc. Les Gens de la mine.

CANAL +

- 16.35** American Beauty ■ Film. Sam Mendes O. **18.30** Histoire de fous O. ► En clair jusqu'à 20.45 **18.40** Agrippine O. **19.05** + de cinéma. **19.35** Le Journal. **19.50** Le Zapping. **19.55** Les Guignols de l'info. **20.05** Burger Quiz. **20.45** Peur bleue ■ Film. Renny Harlin O. **22.25** Journal intime d'un vampire Film. Ted Nicolaou (v.o.) O. **23.45** Lundi boxe. **0.50** Le Journal du hard O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.50** Les Feux de l'amour. **14.40** L'Enfant d'une autre. Téléfilm. Joyce Chopra. **16.25** Alerte à Malibu. **17.25** Beverly Hills. **18.20** et **1.05** Star Academy. **18.55** Le Bigdil. **20.00** Journal, tiercé, Météo. **20.55** Mon père, ma mère, mes frères et mes sœurs Film. Charlotte de Turckheim O. **22.45** Ça vaut le détour.

FRANCE 2

- 13.50** Derrick O. **16.40** Mort suspecte O. **16.55** Des chiffres et des lettres. **17.25** Qui est qui ? **18.00** 70's Show O. **18.30** Friends O. **18.55** On a tout essayé. **19.50** Un gars, une fille. **20.00** et **0.25** Journal, Météo. **20.50** Blink ■ Film. Michael Apted O. **22.40** Y a un début à tout. **0.45** Dieu seul me voit ■ ■ ■ Film. Bruno Podalydès O.

FRANCE 3

- 13.55** C'est mon choix. **14.50** Le Magazine du Sénat. **15.00** Questions au Gouvernement. **16.05** Saga-Cités. **16.35** MNK, A toi l'actu@. **17.35** et **20.25** La Vie à deux. **18.20** Questions pour un champion. **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.13** Tout le sport. **20.55** 25^e Festival international du cirque de Monte-Carlo. **22.25** Météo, Soir 3. **23.00** Les mois d'avril sont meurtriers ■ Film. Laurent Heynemann O. **0.30** Libre court.

CANAL +

- 14.00** L'Affaire Marcorelle ■ Film. Serge Le Péron O. **15.35** + clair. **16.25** La Semaine des Guignols. **16.55** L'Aventure des Ewoks Film. John Korty O. **18.30** Le Frixoux Petit Canard. ► En clair jusqu'à 20.50 **18.40** Agrippine O. **19.05** + de cinéma. **19.30** Le Journal. **19.50** Le Zapping. **19.55** Les Guignols de l'info. **20.05** La Grande Course. **20.15** Burger Quiz. **20.50** P'tits génies ■ Film. Bob Clark O. **22.25** The Million Dollar Hotel ■ Film. Wim Wenders (v.o.) O. **0.25** J'ai tué Raspoutine Film. Robert Hossein O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
○ Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00** Nature. **19.45** Arte info, Météo. **20.15** Histoires de familles. **20.45** Spécial péplum. Les Travaux d'Hercule ■ ■ ■ Film. Pietro Francisci. **22.25** Grand format. Wadi, Grand Canyon. **23.55** Court-circuit (le magazine). Virgil Widrich. Tutu. Laurent Cantet. **0.45** La Séduction du chaos. Téléfilm. Basilio Martin Patino.

M 6

Au plus près

par Pierre Georges

ILS N'ONT ni fusil ni uniforme. Ni même d'autre drapeau, que celui collectif et, rien moins que romantique, de l'information quand, vraiment, il faut aller la chercher, au risque de sa vie, dans la fureur, le désordre et le danger des combats. Ils sont envoyés spéciaux, correspondants de guerre. Envoyés et correspondants au front des nouvelles, chargés de raconter, de rapporter, de reporter la guerre que se font d'autres.

Ils couvrent les conflits, non pas par vocation à l'héroïsme, inclination au danger ou goût de la poudre. Ils ne le font pas, sauf exception, dans cette fameuse addiction prôlée aux chiens de guerre, accros à la mitraille, à la roulette de la vie et de la mort et à l'ivresse de la première ligne. Ils le font parce que c'est leur métier et que leur métier leur ordonne précisément ce devoir d'informer. Sans espoir de médaille, ni souci de prime, ni appétit de gloire, comme déjà de futurs anciens combattants des salles de rédaction.

Ils, elles – car elles sont de plus en plus nombreuses à avoir féminisé la correspondance de guerre – le font parce qu'ils sont là pour cela, dans un seul but et avec un seul objectif : dire la guerre, la raconter vraiment, s'en faire les témoins et non les fourriers, rapporter vraiment ce qui se passe, et pour le rapporter, observer la condition, l'obligation premières : aller voir au plus près possible. Plonger, en prenant toutes les précautions du monde et le minimum de risques possible, dans la tourmente. Sauf que ce minimum-là est déjà, en soi, extraordinairement dangereux et exigeant.

C'est un peu à tout cela, et à d'autres choses aussi, cette déva-

luation de l'idée journalistique trop commodément véhiculée par les censeurs ordinaires du fameux cirque médiatique, que l'on pensait ce matin, en écoutant la radio. Et en apprenant que là-bas, trois journalistes, trois jeunes journalistes, une consœur de RFI, et deux confrères de RTL et de Stern avaient été tués, dans une embuscade. Dans ces cas-là, soyons honnêtes, le premier choc, avant que d'entendre préciser, les identités et les organes de presse fut l'annonce que deux journalistes étaient français. Et ce fut probablement le même réflexe, la même angoisse un instant, dans toutes les rédactions : les nôtres ?

Première inquiétude en effet, pas indécente, simplement plausible et qui n'enlève rien à toute la sollicitude et à toute la solidarité que nous pouvons avoir pour et avec les familles, les proches et les collègues des premiers journalistes tués en Afghanistan. Et puis vint le récit des circonstances de ces morts. Ils étaient tous trois, avec d'autres d'ailleurs, juchés sur un char, ou sur un véhicule blindé des combattants de l'Alliance du Nord. Et ce véhicule a été pris sous le feu de mortiers ou d'une mitrailleuse talibans. Ou des deux peut-être.

Et c'est là qu'il faut expliquer. Quelque part sur le front Nord-Est, près de Sharataï, des journalistes de radio étaient au plus près, à ce plus près évoqué plus haut, des combats. Juchés sur un char, pour témoigner, parce que dans ces situations-là il n'y a ni taxi, ni voiture de location pour dire la guerre, ni conférence d'état-major. Ils étaient là et en sont morts en faisant belle-ment leur métier.

Ancien « Monsieur Afrique » d'Elf, M. Tarallo mis à nouveau en examen

Il est poursuivi neuf fois pour « complicité d'abus de biens sociaux »

ANDRÉ TARALLO, ancien directeur des hydrocarbures d'Elf-Aquitaine – et véritable numéro deux de la compagnie, du temps de Loïk Le Floch-Prigent –, s'est vu signifier, jeudi 8 novembre, une nouvelle série de mises en examen par le juge Renaud Van Ruymbeke. M. Tarallo est poursuivi dans neuf volets du dossier pour « complicité d'abus de biens sociaux » au préjudice du groupe pétrolier et de ses filiales, comme l'indique *Le Figaro* (lundi 12 novembre). Interrogé par *Le Monde* lundi, l'avocat d'André Tarallo, M^e Pierre Benoit, a qualifié ces nouvelles mises en examen de « tardives et surabondantes ». L'ex-PDG d'Elf Gabon et Elf Congo avait été relaxé par le tribunal correctionnel de Paris le 30 mai, à l'issue du procès de l'affaire Dumas.

Celui que l'on surnomme souvent le « Monsieur Afrique » d'Elf est désormais poursuivi dans deux opérations pourtant éloignées de ses « chasses gardées » arabes et africaines : le rachat par Elf, en 1991 en Espagne, de la compagnie de raffinage et de distribution d'essence Ertoil ; la reprise, en 1992 en Allema-

gne, de la raffinerie de Leuna et du réseau de stations-service Minol. Le montage espagnol, dans lequel s'était entremis un riche intermédiaire irakien, Nadhmi Auch, financier milliardaire résident à Londres, avait suscité le transfert de près de 400 millions de francs de commissions. L'affaire allemande, quant à elle, a donné lieu à l'ouverture d'enquêtes judiciaires, en France et en Suisse, sur des commissions versées lors de cette transaction. Les magistrats cherchent à identifier les bénéficiaires de quelque 300 millions de francs de versements suspects. Dans ces deux volets, M. Tarallo avait déjà été mis en examen pour « recel d'abus de biens sociaux ».

En revanche, André Tarallo est poursuivi pour la première fois dans le cadre de l'affaire Thinet. En juillet 1991, le groupe Elf avait cédé, pour 200 millions de francs, un terrain de 32 000 mètres carrés situé à Issy-les-Moulineaux au groupe immobilier Thinet. Cinq jours plus tard, la parcelle avait été revendue à la société d'économie mixte d'aménagement des Hauts-de-Seine – présidée par Charles Pasqua – au prix de 295 millions de francs. Initialement dénon-

cée par la chambre régionale des comptes, cette transaction a donné lieu au versement occulte de 56,7 millions de francs en Suisse, dont une part a abouti sur les comptes de l'ancien directeur des affaires générales d'Elf, Alfred Sirven. M. Tarallo a également été mis en examen dans l'affaire de l'acquisition d'un immeuble rue de la Faisanderie, à Paris, et dans le cadre des versements occultes – découverts par le juge Perraudin à Genève – effectués à travers les sociétés Rivunion et Elf Trading.

Lors d'un récent interrogatoire, M. Tarallo avait, pour la première fois, évoqué devant le juge Van Ruymbeke l'existence de « financements politiques » alimentés par le groupe pétrolier avant sa privatisation, en 1994. « Je savais bien qu'il existait des financements politiques français effectués par Elf, mais cela se passait en dehors de moi », avait-il déclaré, ajoutant que « c'était l'affaire des présidents d'Elf » (*Le Monde* du 30 octobre).

Fabrice Lhomme

► www.lemonde.fr/elf

Un cargo s'est échoué près de l'île d'Ouessant

UN NAVIRE porte-conteneurs, le *Melbridge-Bilbao*, immatriculé à Antigua, s'est échoué lundi 12 novembre vers 7 heures sur un récif de l'archipel de Molène, entre Ouessant et la pointe Saint-Mathieu, au large du Finistère. Le navire de 150 mètres de long transportait environ 220 conteneurs, venait de Cuba et se dirigeait vers Rotterdam. Lors de l'accident, le temps était relativement beau et le vent modéré. Le navire appartient à un armateur allemand et l'équipage, dont on ignorait lundi la nationalité, est composé d'une quinzaine de marins et officiers.

Une équipe d'évaluation des dégâts a été acheminée par hélicoptère à Molène, tandis que le remorqueur *Abeille-Flandres* et une vedette de la Société de sauvetage en mer patrouillaient dans les parages. Les secours sont coordonnés par le Centre régional de surveillance et de sauvetage (Cross) de Corsen, situé près du Conquet. Une légère irisation a été remarquée sur la mer, due probablement à du fioul de propulsion échappé des soutes.

L'ex-président de la Société marseillaise de crédit condamné

PRÉSIDENT de la Société marseillaise de crédit (SMC) de novembre 1995 à novembre 1997, Pierre Habib-Deloncle a été condamné, lundi 12 novembre, par le tribunal correctionnel de Marseille à dix-huit mois de prison avec sursis et 200 000 francs (30 490 euros) d'amende. Une peine de trois ans d'emprisonnement avec sursis et 2 millions de francs d'amende avaient été requis contre ce banquier nommé par le gouvernement Juppé à la tête de cette banque régionale, avant sa privatisation (*Le Monde* du 28 septembre). Pierre Habib-Deloncle, qui fut président de l'Association des amis de Jacques Chirac et membre du groupe RPR Banque, était jugé pour abus de biens sociaux. Sous ses directives, la SMC avait alloué des concours bancaires sous toutes formes à des clients ou entreprises peu solvables, amis du président ou recommandés par des relations politiques. L'un des clients était ainsi interdit bancaire au moment de l'octroi d'un découvert de 4,6 millions de francs. – (*Corresp.*)

Voile : « Groupama » prend la tête de la Transat Jacques Vabre


LE TRIMARAN *Groupama*, skipper par la paire Franck Cammas et Stève Ravussin, est actuellement en tête de la Transat Jacques Vabre qui relie Le Havre à Bahia au Brésil via l'île de l'Ascension. Lundi 12 novembre, lors du pointage de 6 heures du matin, *Groupama* devançait de 17,2 mille *Foncia* barré par Alain Gautier et Ellen Macarthur. Le trimaran *Fujifilm* de Loïc Peyron et Loïc Le Mignon pointe à la troisième place, à 38,6 milles, alors que *Belgacom*, barré par Jean-Luc Nélias et Michel Desjoux, se trouvait à 55,4 milles des leaders. Les premiers multicoques se trouvent actuellement dans le pot au noir, cette zone dite de Convergence Inter Tropical caractérisée par des vents changeant ou totalement absents. « On a pas mal de grains. Cela passe de 0 à 30 nœuds en un instant et il faut constamment être à la manœuvre. Le vent change tant en direction qu'en force. Nous sommes tous les deux sur le pont et n'avons pas dormi de la nuit », a déclaré Stève Ravussin aux premières heures du jour.


« Le Monde 2 » fête son premier anniversaire

LANCÉ en novembre 2000, le mensuel *Le Monde 2*, qui a consacré la « rencontre entre les textes du Monde et l'image », fête son premier anniversaire. Sa diffusion est « deux fois et demie supérieure à nos prévisions », selon Jean-Marie Colombani, directeur de la publication. Pour les six premiers numéros, le titre a enregistré une diffusion totale payée de 137 734 exemplaires (source Diffusion Contrôle), alors que le point d'équilibre avait été fixé à 60 000 exemplaires. En novembre, le titre comptait plus de 15 000 abonnés. *Le Monde 2* est édité par Issy Presse SA, qui associe PHM – une société commune au Monde SA et à Hachette Filipacchi Médias – et GS Presse Communication, société de François et Jean-Dominique Siégel. Le numéro 12 du *Monde 2*, dirigé par François Siégel, est consacré aux dossiers de la guerre, au terrorisme, à l'antrax et à l'islamisme. En 2002, *Le Monde 2* publiera des hors-série thématiques sur l'art de vivre, la culture et la décoration.

BMW 520d Pack

www.bmw.fr





BMW 520d Pack pour moins de 3000 F par mois*.
Offre réservée à une BMW par personne.

BMW 520d Pack avec peinture métallisée et contrat national d'entretien serenium inclus. Climatisation automatique, recyclage de l'air et microfiltre, volant cuir multifonctions, jantes en alliage, phares antibrouillard, antipatinage à régulation électronique ASC+T, ABS, ordinateur de bord, 6 coussins de sécurité gonflables.

(*) Offre de location avec option d'achat. Prix de la BMW 520d Pack + peinture métallisée: 221 743 F. Premier loyer majoré de 55 435,75 F (**) suivi de 23 loyers mensuels de 2 749,61 F (**). Après le paiement du dernier loyer, vous pouvez restituer le véhicule à votre concessionnaire (sous réserve du respect de l'usure et du kilométrage prévu au contrat) ou l'acquiescer en levant l'option d'achat. Option d'achat en fin de contrat de 117 523,79 F. Coût total avec achat en fin de contrat de 236 200,57 F. Contrat national d'entretien serenium facultatif au prix de 247,10 F/mois comprenant la garantie et l'entretien du véhicule pour 24 mois et/ou 60 000 km (au 1^{er} des deux termes atteint). Coût total du serenium : 5 930,40 F. * BMW 520d Pack pour moins de 3000 F par mois** : soit 2996,71 F, exemple de versement mensuel incluant le loyer (2 749,61 F) et le serenium facultatif (247,10 F). (**) Hors assurances facultatives et hors contrat serenium facultatif. Offre valable jusqu'au 31/12/2001 chez votre concessionnaire BMW participant à l'opération. Sous réserve d'acceptation par BMW Lease - SNC au capital de 3 000 000 Euros. RCS VERSAILLES B 343 635 643

CONJONCTURE

L'économie indonésienne, qui a atteint la limite supportable de son endettement, est pénalisée par ses errements politiques.

L'influence de l'armée est le principal obstacle à la décentralisation lancée au début de l'année. Le pays vient de lancer une opération séduction auprès des investisseurs étrangers qui l'avaient mis à l'index (page IV)

▼ La dette augmente

En milliards de dollars



FOCUS

65 % c'est le pourcentage de Français inquiets sur la manière dont sera assurée leur subsistance après 65 ans. Un chiffre extrait du sondage réalisé à l'occasion de la Journée du livre d'économie, dont le thème sera le vieillissement de la population européenne, et qui aura lieu au Sénat le 17 novembre, en partenariat avec « Le Monde Economie » (page VI)

EMPLOI

- **1 000 millions d'euros**, c'est la somme qui pourrait tomber dans les caisses du fisc italien avec l'adoption de la loi de régularisation du travail au noir proposée par le gouvernement Berlusconi (page VIII)
- Aux Etats-Unis, le congé sabbatique devient une alternative au licenciement. Des salariés consacrent ce temps libre à un engagement social (page IX)
- Une enquête Ipsos révèle que les managers européens courent après la montre (page IX)

OFFRES D'EMPLOI

- Dirigeants p. X
- Conseil p. XI
- Marketing p. XII et XIII
- Gestion et administration p. XIV
- Carrières internationales p. XV
- Collectivités territoriales p. XVI et XVII
- High-tech et industrie p. XVIII

Le modèle rhénan souffre de la crise mondiale et des scories de la réunification. Sa rigueur budgétaire est à l'épreuve

Pourquoi l'Allemagne devient la lanterne rouge de l'Europe



Qui l'eût cru ? L'Allemagne devait être la locomotive de l'Union monétaire, et le gardien suprême de son orthodoxie. L'ex-chancelier chrétien-démocrate Helmut Kohl, son ministre des finances, Theo Waigel (CSU), et Hans Tietmeyer, alors patron de la Bundesbank, incarnaient un pays volontiers donneur de leçon, et confiant dans sa force économique. Tous trois se sont longtemps méfiés de l'adhésion à l'euro des pays « latins », c'est-à-dire l'Italie et l'Espagne, dont les difficultés récurrentes et l'imprévisible gestion risquaient de mettre en danger l'édifice monétaire. Ils s'étaient battus pour imposer un pacte de stabilité censé prévenir tout dérapage : l'Allemagne espérait voir régner une discipline de fer dans les rangs de la classe euro...

Trois ans après la naissance virtuelle de la monnaie unique, à six semaines de son arrivée dans tous les portefeuilles, la République fédérale est tombée de son piédestal. Mieux, elle endosse contre toute attente les habits de mauvais élève de l'Union monétaire. Si elle reste la première puissance économique de la zone – avec un tiers du produit intérieur brut des Douze –, elle n'est plus en mesure de jouer les locomotives. En 2001, l'Allemagne sera même la lanterne rouge de l'Union sur le plan de la croissance. Exportatrice, et industrielle, son économie est particulièrement sensible aux aléas de la conjoncture américaine et mondiale. D'après les plus influents économistes, elle serait même désormais « au bord de la récession ». Les attentats du 11 septembre ont aggravé le sévère ralentissement amorcé depuis le début de l'année. Alors qu'une génération de dirigeants politiques allemands entend désormais assumer, sans complexe, ses responsabilités sur la scène internationale, le pays doute de son économie, domaine où sa réputation a longtemps semblé inébranlable.

En matière de discipline budgétaire aussi, les Allemands ont perdu de leur superbe. N'est-ce pas le ministre des finances en personne, Hans Eichel (SPD), dont la réputation se fonde pourtant sur la rigueur, qui a alimenté cet été le débat sur l'assouplissement du pacte de stabilité et de croissance ? Ses ballons d'essai sur le sujet lui ont valu de sévères mises en garde, en particulier de la Banque centrale européenne. Depuis, le gouvernement affirme vouloir s'en tenir à la rigueur budgétaire. Cependant, l'éventuelle récession pourrait inciter le chancelier Schröder à faire un geste

dans les prochains mois pour soutenir l'activité. Car la dégradation du climat pose un problème politique à moins d'un an des élections législatives : le chômage risque de dépasser le seuil des 4 millions de personnes au cours de l'hiver, annulant sans doute l'un des principaux engagements du Chancelier allemand (3,5 millions de chômeurs à l'automne 2002). Les marges de manœuvre de la coalition rouge-verte sont, quoi qu'il adienne, étroites : le déficit public devrait d'ores et déjà atteindre 2,5 % cette année, puis 2,6 % en 2002. Contre toute attente, l'Allemagne se rapproche du seuil des 3 % au-delà duquel elle s'exposerait à des sanctions, dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance...

L'Allemagne est-elle condamnée à jouer les mauvais élèves de l'Union économique et monétaire, ou ses doutes ne sont-ils que passagers ? Les difficultés actuelles dépassent largement les événements du 11 septembre. L'Allemagne a enregistré une croissance

moyenne de l'ordre de 1,5 % tout au long de la dernière décennie, en retrait par rapport à ses partenaires européens – malgré un sursaut en 2000, à 3 %. Pour dynamiser l'activité, la coalition rouge-verte pilotée par Gerhard Schröder a tenté de remédier aux blocages identifiés à la fin du long règne de Helmut Kohl. Mais, à un an des élections, le bilan économique du gouvernement devrait animer la campagne. L'Allemagne « réunifiée » n'a par ailleurs pas fini de digérer l'absorption des nouveaux Länder issus de l'ex-RDA communiste ; l'ancien mur de Berlin constitue l'une des lignes de fracture les plus sensibles. Si elle attend avec un mélange de craintes et d'enthousiasme l'élargissement de l'Union européenne, l'Allemagne n'échappe pas à la mondialisation : le fameux modèle rhénan, fondation du miracle économique, est chaque jour remis en cause par son rival anglo-saxon. Et tente de s'adapter pour mieux rebondir.

Philippe Ricard

BORDEAUX école de management

Carrefours

Entreprises/Étudiants

14 et 15 novembre 2001
13 et 14 mars 2002

EQUIS ACCREDITED

CONJONCTURE

Questions-réponses

1 Quelles sont les prévisions de croissance pour l'Allemagne ?

Lundi 5 novembre, le Fonds monétaire international (FMI) a revu à la baisse ses prévisions de croissance pour 2001 et 2002. Ses experts tablent désormais sur 1 % de croissance en 2002 après 0,7 % en 2001 alors qu'en juillet ils misaient sur 2 % l'an prochain après 1,25 % cette année. « *Nous ne prévoyons pas de récession. L'Allemagne se trouve depuis le deuxième trimestre dans une phase de très basse ou de non-croissance dont elle devrait sortir mi-2002 si tout va bien* », a déclaré le 7 novembre Susan Schadler, vice-directrice du département européen du FMI.

A Berlin, le gouvernement a lui aussi revu à la baisse ses prévisions de croissance pour 2001 (+ 0,75 %) et 2002 (+ 1,25 %). Ces révisions s'expliquent en grande partie par les répercussions économiques des attentats du 11 septembre sur une économie très dépendante de celle des Etats-Unis. Pour preuve, la nouvelle chute des commandes à l'exportation en septembre par rapport à août (- 4,1 %). Le pays a déjà « un pied en récession », a estimé de son côté le 7 novembre la Fédération allemande des banques (BdB). La récession se définit par au moins deux trimestres consécutifs de contraction de l'activité.

2 Comment se compare l'Allemagne par rapport au reste de la zone euro ?

L'Allemagne, traditionnel moteur de l'Europe, est désormais lanterne rouge de la zone. Pour l'ensemble des douze pays, le FMI prévoit une croissance limitée à 1,6 % en 2001, contre 1,8 % annoncé à la fin du mois de septembre dernier. Pour 2002, le FMI table désormais sur une croissance de 1,5 % au lieu de 2,2 % dans le rapport semestriel du Fonds publié fin septembre. La France n'est pas épargnée. Sa prévision de croissance en 2002 est revue à 1,6 % en moyenne contre 2,1 %.

Le FMI estime toutefois que les fondamentaux économiques européens sont « *plutôt forts* ». Il mise sur un « *ferme* » rebond de l'activité au second semestre 2002 en zone euro. Pour l'Allemagne, les économistes comptent plus sur la Banque centrale européenne (BCE) et sur une baisse des taux d'intérêt, à laquelle elle a finalement consenti le 8 novembre, que sur la relance budgétaire pour aider la première économie européenne à rebondir.

3 Comment évolue le chômage en Allemagne et en Euroland ?

La barre des quatre millions

de chômeurs pourrait être atteinte d'ici à la fin de l'année, selon des économistes de grandes banques allemandes cités par le *Bild am Sonntag* dans son édition du 4 novembre. « *Nous devons nous attendre à un hiver très dur, pire que ce que nous avions tous pensé* », considère l'économiste Martin Huefner, de la Hypovereinsbank, tandis que son collègue Klaus Friedrich (Dresdner Bank) affirme que le pays est « *au bord d'une récession* ».

Le nombre de chômeurs s'élevait en octobre à 3,91 millions en données CVS. Le chômage a enregistré en octobre sa plus forte aggravation depuis près de trois ans. Il ressort à 9,5 % de la population active, contre 9,4 % au mois de septembre. Il pourrait dépasser les 10 % prochainement. La situation est contrastée. A l'Ouest, il se maintient à 7,5 % contre 7,4 % un an plus tôt, et à l'Est il passe de 17,6 % à 17,8 % contre 17,2 % en septembre 2000.

Les grandes entreprises allemandes annoncent les unes après les autres des plans de restructuration : à lui seul, le groupe électrotechnique Siemens s'apprête à supprimer 15 000 postes, tandis que les réductions d'effectifs dans le secteur bancaire (Deutsche Bank, Dresdner, Commerzbank) concernent déjà près de 30 000 personnes. Infineon, le deuxième fabricant européen de puces, a décidé de réduire ses effectifs de 5 000 personnes. Dans la chimie, BASF, Bayer et Degussa ont des plans concernant 12 000 personnes.

Dans la zone euro, le taux de chômage est de 8,3 % en septembre et concerne 11,4 millions de personnes. En France ce taux est remonté depuis mai de 8,7 % à 9,1 % en septembre, ce qui porte le nombre total des demandeurs d'emplois à 2,14 millions.

4 Où en est la réunification ?

L'Allemagne a célébré le 3 octobre les onze ans de sa réunification à l'occasion d'une Journée de l'unité allemande. La situation économique des Etats régionaux (Länder) est-allemands les plus performants reste inférieure à celle des régions les plus pauvres de l'ouest du pays. Même si la transition vers l'économie de marché est pratiquement achevée.

Le revenu par habitant atteint environ 65 % du revenu individuel de la partie occidentale. Ce rattrapage progressif se fait au prix de très lourds transferts budgétaires. Entre 1991 et 1998, ils ont déjà atteint 1 370 milliards de deutschemarks (700,4 milliards d'euros), l'essentiel étant financé sur le budget fédéral.

L'Allemagne a renoué avec les réformes, mais les problèmes structurels demeurent

FRANCFORT

de notre correspondant

C'est la grande fierté du chancelier Gerhard Schröder : le gouvernement rouge-vert, proclamé-t-il, a mis fin au *Reformstau* (le blocage des réformes) qui a paralysé l'Allemagne à la fin des années Kohl. Lorsque les sociaux-démocrates et les écologistes arrivent au pouvoir, à l'automne 1998, leur principal objectif est de moderniser une Allemagne jugée sclérosée. De fait, trois ans plus tard, certaines grandes réformes sont à mettre au crédit de la coalition rouge-verte. Néanmoins, ce bilan risque d'être entaché par les piètres performances économiques du pays.

Sur le plan socio-économique, le chancelier allemand aura initié trois chantiers incontestables. Le premier concerne le programme de rigueur budgétaire mis en œuvre par son ministre des finances, le très orthodoxe Hans Eichel. Celui-ci a succédé au pied levé en mars 1999 à Oskar Lafontaine, keynésien sans complexe, démissionnaire pour incompatibilité d'humeur et de politique avec la ligne centriste et très pragmatique adoptée par M. Schröder.

Le nouveau ministre des finances va bâtir sa réputation sur un ambitieux plan d'économies, entériné en juin 1999, afin de permettre à l'Allemagne de respecter le pacte de stabilité et de croissance : l'équilibre budgétaire est visé d'ici à 2004. Un objectif aujourd'hui remis en cause par le dérapage de finances publiques entraîné par le ralentissement.

Le deuxième chantier, plus populaire, a été l'ambitieuse réforme fiscale, votée en juillet 2000. Là aussi, c'est Hans

Retraites, fiscalité, assainissement budgétaire sont les trois chantiers du chancelier Gerhard Schröder

Eichel qui a conduit la manœuvre. Il s'agissait de baisser les impôts pour les particuliers et les entreprises. Menées par palier, ces réductions allègeront au total la facture fiscale de 87 milliards de deutschemarks à partir de 2005 (44 milliards d'euros). Au passage, le gouvernement fait adopter une mesure qui pourrait accélérer dans les prochaines années les restructurations du monde des affaires : les plus-values tirées de la cession de participations détenues par des entreprises seront exonérées à partir du 1^{er} janvier 2002. Deutsche Bank, Allianz, Dresdner réclamaient depuis longtemps un tel geste, dans l'idée de réaménager

leurs portefeuilles de participations industrielles. Ces dernières semaines, pour contrer les risques de récession, opposition et patronat pressent le gouvernement d'accélérer la mise en œuvre des réductions d'impôt. En vain pour l'instant.

La troisième réforme d'envergure, adoptée en mai 2001, est censée régler le délicat dossier des retraites. Vue l'évolution démographique de l'Allemagne, celui-ci constituait une des priorités de la coalition. Tout en garantissant d'ici à 2020 le niveau des retraites par répartition, le gouvernement tente de promouvoir, grande première, des systèmes de capitalisation individuelle. Pour simplifier : à partir de janvier 2002, chaque salarié épargnant une partie de son revenu pour préparer sa retraite recevra des pouvoirs publics un bonus.

L'AVAL DU PATRONAT

La mise en œuvre de ces trois réformes a illustré la double habileté du chancelier Schröder. S'appuyant sur ses alliés traditionnels, les syndicats, le gouvernement a su recueillir l'aval du patronat

L'immigration, un dossier très délicat

A quelques mois du scrutin législatif, prévu à l'automne 2002, la réforme de la loi sur l'immigration pourrait être très délicate dans le contexte de la campagne électorale. Le projet, adopté le 7 novembre par le gouvernement Schröder prévoit, entre autres, un système de points pour évaluer les candidats à l'immigration. Le ministre de l'intérieur, Otto Schily (SPD), entend ouvrir les frontières aux seuls étrangers susceptibles d'intéresser l'économie allemande.

Les candidats seront évalués selon leur niveau de qualification et les besoins du marché du travail, leur pays d'origine et leur connaissance de l'allemand. L'adoption de cette loi permettrait au chancelier Schröder de désamorcer tout débat électoral sur ce sujet sensible. Si le vote du Bundestag est acquis, celui du Bundesrat, où l'opposition domine, s'annonce délicat. Car la CDU et la CSU ont fait part de leurs très fortes réserves.

L'Est et l'Ouest, deux mondes différents

FRANCFORT

de notre correspondant

Pans sociaux en série, récession menaçante, l'Allemagne est sans conteste la lanterne rouge de la zone euro. Sur le terrain, néanmoins, la réalité est loin d'être homogène. De fait, si certaines régions sont à la peine, d'autres tirent leur épingle du jeu. Le déséquilibre se retrouve quand on observe les métropoles allemandes. D'un côté, Berlin grince des dents, avec un taux de chômage de 16 %. Les récentes élections régionales, couronnées par l'arrivée au pouvoir d'un quasi-inconnu, Klaus Wowereit (SPD), ont mis en avant l'état de délabrement des finances publiques : la chute du précédent gouvernement local a été déclenchée par la quasi-faillite d'une banque semi-publique, la Bankgesellschaft Berlin, dont le renflouement risque d'aggraver les difficultés de la capitale.

Malgré sa montée en puissance politique, Berlin n'arrive pas à surmonter la crise économique apparue dans la foulée de la chute du Mur. A l'ouest de la ville, les subventions destinées à soutenir l'activité ont disparu, tandis que s'écroulait, de l'autre côté de l'ancien "no man's land", le tissu est-berlinois. Les chantiers prestigieux sont

en cours un peu partout, mais, pour l'instant, ils coûtent davantage qu'ils ne rapportent.

Capitale de l'unité, Berlin souffre des maux... de l'ex-RDA. Car onze ans après la réunification, Länder de l'est et de l'ouest du pays ne vivent pas dans le même monde économique. Les régions issues de l'ex-RDA affichent encore des taux de chômage largement supérieurs (17,8 % contre 7,5 % à l'ouest en octobre). Faute de travail, une partie de la population, dont nombre de jeunes, s'installe à l'ouest.

AU MOINS UNE GÉNÉRATION

Malgré les multiples programmes de soutien, le développement économique de l'ex-RDA est lent. Après des années d'euphorie, le secteur du bâtiment est à la dérive. La productivité (PIB/habitant) représente les deux tiers de celle de l'ouest. Des villes importantes, comme Dresdner ou Leipzig, ont du mal à renouer avec leur tradition industrielle et commerciale. Les Länder orientaux demeurent sous perfusion du gouvernement fédéral, parfois au détriment des régions occidentales : deux tiers des investissements routiers allemands sont effectués dans les nouveaux Länder, tandis que les autoroutes de l'ouest sont

saturées. En tournée dans ces régions cet été, le chancelier Schröder a répété ce que tout le monde pressent : la remise à niveau sera l'affaire d'au moins une génération ; il ne s'agit pas de relâcher l'effort financier considérable engagé depuis une décennie.

En comparaison, la santé de certaines métropoles occidentales est presque insolente, en particulier dans le sud-ouest du pays : Munich, Stuttgart ou Francfort sont en situation de plein-emploi. Dans ces villes, l'immobilier atteint des sommets. Profitant d'une industrie locale renommée (automobile, électrotechnique ou services financiers), ces pôles semblent creuser l'écart. Récession ou pas, leur développement bute plutôt dans certains secteurs... sur une pénurie de main-d'œuvre. Phénomène révélateur : à eux seuls, Bavière (Munich), Hesse (Wiesbaden, Francfort) et Bade-Wurtemberg (Stuttgart) ont recrutés plus des deux tiers des dix mille informaticiens étrangers accueillis dans le cadre d'un programme d'urgence initié par le gouvernement voici deux ans. Seuls 5 % des techniciens candidats se sont installés dans les nouveaux Länder.

Ph. Ri.

Le modèle rhénan s'acclimate à sa manière à son rival anglo-saxon

FRANCFORT

de notre correspondant

Quelles règles de gouvernement d'entreprise ? Depuis début septembre, une commission composée de personnalités en vue planche sur ce vaste sujet. Avec une mission fixée par le gouvernement allemand : concocter d'ici au printemps prochain un code de bonne conduite, sorte de bible pour les dirigeants d'entreprise. Au-delà des règles de gestion et de contrôle des entreprises, les réflexions en cours sur ce « Kodex » reflètent surtout la mutation en cours au sein du capitalisme allemand : soumis à la pression internationale, aux assauts répétés des méthodes anglo-saxonnes, il cherche à s'adapter, mais sans rompre avec ses traditions.

L'un des enjeux du futur code est, sans conteste, de moderniser les pratiques allemandes en prenant mieux en compte marchés boursiers et actionnaires étrangers. « *C'est une nécessité pour des entreprises toujours plus ouvertes sur les marchés de capitaux, et*

Le gouvernement a chargé une commission de réfléchir à un code de bonne conduite à l'intention des dirigeants d'entreprises

dépendantes d'investisseurs qui connaissent les pratiques en cours ailleurs », dit Ulrich Hocker, le responsable d'une association de défense des petits porteurs, et membre de la commission Kodex. Indice révélateur : le petit cercle chargé de concevoir le code de bonne gouvernance est présidé par Gerhard Cromme, aujourd'hui président du conseil de surveillance de ThyssenKrupp, le groupe

dont il fut l'architecte à l'issue d'une fusion mémorable dans l'histoire de l'industrie allemande. Cette figure du monde des affaires s'était fait remarquer, courant 1997, en lançant une offre publique d'achat (OPA) hostile sur Thyssen : l'événement avait été perçu comme le signe d'une américanisation galopante des mœurs dans les milieux d'affaires. C'est un fait incontestable : le modèle rhénan est sous la pression de son « rival » anglo-saxon. L'an dernier, la prise de contrôle d'un des fleurons de l'industrie, Mannesmann, par la britannique Vodafone a l'issue d'une bataille boursière sans précédent a illustré la révolution en cours : auparavant, une telle prise de contrôle hostile n'avait aucune chance de réussir. Cette fois, le conseil de surveillance, pourtant composé de personnalités du monde économique allemand, a laissé les « marchés » arbitrer. La classe politique, sous le choc, a dû assister impuissante au dépeçage par les Britanniques d'un des groupes les plus emblématiques du pays.

La mutation est profonde. Les grands patrons se sont convertis pendant la dernière décennie au concept de la création de valeur. Le réseau étroit de participations croisées et de relations personnelles qui unissaient instituts financiers et industries – la fameuse Deutschland AG – se dénoue peu à peu. En vigueur dès janvier prochain, la défiscalisation des plus-values tirées par les entreprises de la cession de participations va accélérer ce processus. De l'avis général, dans la foulée de la fusion Allianz/Dresdner, parachève l'été dernier, de nouvelles restructurations sont à attendre. « *Le mouvement va s'étaler sur une dizaine d'années* », estime Klaus-Günter Research. La poursuite des privatisations et de la libéralisation menée par le gouvernement Schröder conforte ce changement : la mise en Bourse des anciens monopoles (Deutsche Telekom et Post) développe l'actionnariat populaire.

Cependant, la montée en puissance du modèle anglo-saxon n'a

rien à voir avec un raz-de-marée qui emporterait tout sur son passage. « *L'Allemagne d'aujourd'hui n'est naturellement pas le Royaume-Uni de Mme Thatcher* », estime en privé un banquier francfortois. Pour preuve, le code de bonne gouvernance ne doit pas faire table rase du passé : il va aussi présenter les « traditions » chères au monde économique. « *Nous voulons expliquer les méthodes allemandes pour réduire certains clichés. Il ne s'agit pas de supprimer nos méthodes actuelles, nous n'avons pas à rougir de la comparaison avec d'autres modèles* », dit Heinz Putzhammer, un des dirigeants de la confédération syndicale DGB, également membre de la commission Kodex.

MODERNISER LE SYSTÈME

De fait, les structures du capitalisme rhénan demeurent largement en place. Personne dans la classe politique, ni à droite ni à gauche, ne songe à les supprimer. Le gouvernement Schröder a d'ailleurs tendance à vouloir moderniser le système actuel, resté très populaire dans l'opinion

publique. La cogestion – qui permet par exemple aux représentants du personnel de siéger dans les conseils de surveillance des grands groupes – a été toilettée. En l'occurrence, le ministre du travail, Walter Riester, ancien numéro deux du syndicat de la métallurgie IG Metall, a cherché à étendre ce système à des secteurs où il avait du mal à se développer (petites entreprises, services...).

Autre exemple, la réforme des retraites prévoit de moderniser les retraites d'entreprise. L'introduction de fonds de pension a un effet immédiat paradoxal, puisqu'elle suscite l'intérêt des syndicats. Ces derniers tentent de se lancer dans le pilotage de ce nouvel outil, perçu comme un élément de la négociation salariale. Soucieux d'accompagner la mutation actuelle, les syndicats ont une arrière-pensée : ne pas laisser banques et assurances privées – partisans plus affirmés de la création de valeur –, prendre pied sans garde-fou dans leur chasse-gardée.

Ph. Ri.

René Lasserre, directeur du Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine (Cirac)

« Le pays est appelé à devenir le centre de gravité politique et économique en Europe »

« Comment expliquez-vous le brutal décrochage de la première puissance économique européenne ?

– L'Allemagne occupe une position singulière en Europe, et dans une certaine mesure dans l'économie mondiale, en raison de sa forte dépendance à l'égard de l'extérieur et de son poids économique spécifique. Elle est victime du double choc d'une mondialisation qui s'accélère et d'un marché intérieur qui reste affecté par les conséquences de la réunification. Alors que le pays était reparti sur une courbe de croissance encourageante, il a été frappé de plein fouet par le ralentissement de l'économie aux Etats-Unis – là où il avait réalisé une remarquable percée ces dernières années – et de l'économie mondiale. L'Allemagne exporte le tiers de son produit intérieur brut et plus de la moitié du chiffre d'affaires de son industrie. Elle est très largement tributaire des marchés mondiaux.

– Le fait qu'elle dispose d'une importante industrie manufacturière a-t-il contribué à la dégradation de sa situation économique ?

– En effet, le fait que l'Allemagne soit fortement positionnée sur des biens d'équipement où la concurrence est extrêmement forte la met en position de faiblesse par rapport à la compétitivité des nouveaux pays industrialisés. D'autant que, sur le plan interne, l'industrie allemande souffre toujours de coûts élevés. Or, sur les quatre ou cinq dernières années, ce sont uniquement les exportations qui ont tiré la croissance allemande.

– L'autre raison de ce décrochage est que la "locomotive allemande" est en panne. L'Allemagne reste handicapée depuis le milieu des années 1990 par l'ombre portée de la unification, à savoir des charges très élevées, liées essentiellement à l'effort de solidarité à l'égard de l'ex-Allemagne de l'Est. Ainsi, en matière fiscale, les hausses d'impôt ont été particulièrement lourdes. Le poids de la dette a obligé à étaler la réforme fiscale dans le temps, ce qui en limite l'impact immédiat sur la demande intérieure.

– De plus, au cours de la dernière

période, l'euro faible n'a rien arrangé. La remontée initiale des prix du pétrole a fait sentir fortement ses effets sur les prix intérieurs, alors que les effets positifs de ce décrochage monétaire n'ont pas bénéficié aux exportations en raison de leur diminution en valeur globale. Si on ajoute à ces effets négatifs les inquiétudes diverses liées à la "vache folle" ou d'ordre écologique, telles que la mise en place de l'écotaxe, c'est là un ensemble de données qui ont pesé sur la demande interne. Cette conjonction de facteurs internes a accentué le décrochage qu'a connu l'économie allemande depuis le printemps. Si on ajoute les effets du 11 septembre, on a là des motifs sérieux de préoccupation pour l'avenir immédiat de l'économie allemande.

– Vous avez parlé des coûts salariaux. Est-ce toujours un facteur négatif ?

– Cela reste un point noir, même s'il faut relativiser les choses. Les coûts salariaux directs, à savoir la hausse des salaires proprement dite, ont été contenus au cours de ces dernières années dans la limite des gains de productivité. Mais ce sont les coûts salariaux indirects qui ont fortement pesé sur l'économie, essentiellement les retraites et l'indemnisation du chômage.

– Le pays continue à devoir faire face à un chômage élevé en Allemagne de l'Est, qui coûte très cher à la collectivité. Il est officiellement de l'ordre de 18 %, mais il atteint réellement 30 % de la population active dans certaines régions. Même à 18 %, il constitue encore le double du taux de chômage à l'Ouest. Le coût élevé du chômage et de la protection sociale pèse fortement sur le marché du travail.

– Que pensez-vous de la percée effectuée actuellement par Berlin sur la scène diplomatique ?

– Il fallait s'y attendre. L'Allemagne est devenue un pays comme un autre. Elle a reconquis sa pleine souveraineté politique. De plus, elle profite entièrement du déficit actuel de l'Europe politique, en grande partie par substitution. Il faut bien admettre que les déficits de l'Europe politique sont aussi la

conséquence du manque de répondant de la France en matière d'intégration politique européenne. La valse-hésitation française sur les formes que peut revêtir l'Europe politique laisse un vide que remplit la diplomatie allemande, ce qui est logique dans la mesure où ce pays a des intérêts à faire valoir, un message politique à faire passer. L'Allemagne se veut une passerelle entre l'Est et l'Ouest. C'est conforme à sa situation géopolitique et à ses intérêts économiques.

– Est-ce à dire que le couple franco-allemand est condamné ?

– Non, il garde tout son sens, y compris dans la philosophie politique allemande, je dirais même dans la "raison d'Etat européenne" selon la vision qu'en a ce pays. L'Allemagne a besoin d'une Europe organisée, construite et, de ce point de vue, le partenaire français est incontournable. Pour avoir une Europe qui ne se limite pas uniquement à un espace économique mais qui soit une construction cohérente, viable, qui organise la



René Lasserre

● Professeur des universités, diplômé de l'IEP de Paris, docteur d'Etat en études allemandes contemporaines, René Lasserre, 55 ans, dirige le Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine (Cirac). Il est également président de l'université de Cergy-Pontoise.

● Il a consacré sa thèse aux relations sociales en Allemagne et il est rédacteur en chef de la revue *Regards sur l'économie allemande*.

vie commune et qui offre un espace de sécurité et de prospérité à ses habitants. D'une certaine manière, l'Allemagne a besoin de l'approche constructiviste française. C'est vrai notamment dans le domaine économique. L'Allemagne est la patrie de l'économie sociale de marché et il y a là, avec la France, une communauté de vues assez profonde, d'un point de vue politique, sur la nécessité d'organiser le libéralisme pour parvenir à une économie de marché européenne qui préserve et assure l'équilibre social. Un concept qui allie à la fois le marché, l'efficacité économique, mais aussi le bien-être social.

– Au niveau de ces objectifs, il y a une grande similarité entre la France et l'Allemagne. Mais les voies pour y parvenir diffèrent souvent. C'est là que le regard tourné vers la Grande-Bretagne offre des alternatives. L'Allemagne trouve dans ce pays une autre forme de continuité en matière de culture économique. Elle a besoin de la France en tant que partenaire de construction politique et elle trouve avec la Grande-Bretagne une plus grande proximité de vues en matière économique, en particulier dans la vision de ce qu'est la réalité du marché.

– Quelque part, l'Allemagne est appelée à devenir le centre de gravité politique et économique de l'Europe en s'efforçant de maintenir cet équilibre entre une Europe politiquement construite et une Europe économique du libre-marché. C'est un peu ce qui demeure du génie de la social-démocratie allemande : l'équilibre permanent entre le social et le marché, entre une diplomatie ouverte et une volonté d'Europe bien bâtie. Dans ce domaine, le chancelier Gerhard Schröder a fait preuve d'un grand réalisme, tout comme Tony Blair. Tous deux, dans leur approche de ces questions, se sont révélés plus pragmatiques que les Français. C'est ce qui explique peut-être en partie et jusqu'à présent, leur incontestable succès politique. »

Propos recueillis par Serge Marti

CHRONIQUE

par Serge Marti

Effets collatéraux

« Quelque chose (grand) malheur est bon. Les tragiques attentats terroristes perpétrés aux Etats-Unis le 11 septembre ont entraîné leur lot imposant de victimes innocentes et de conséquences néfastes en tout genre. Ils ont aussi fait quelques heureux. A commencer par l'industrie de défense américaine, particulièrement gâtée alors que les compagnies aériennes piquent du nez, faute de clients. Au Pentagone, l'heure est à la riposte. Et à la dépense. Ainsi, Lockheed Martin, le numéro un mondial du secteur avec un chiffre d'affaires annuel de quelque 20 milliards d'euros dans le seul secteur de la défense, a-t-il reçu du Pentagone un mirifique contrat de 225 milliards de dollars (247 milliards d'euros) pour la construction du Joint Strike Fighter, le futur avion de combat multirôle, auquel s'ajoute un montant sensiblement équivalent de commandes à l'exportation, d'ores et déjà placées auprès des alliés des Etats-Unis.

Le patriotisme ambiant, la volonté de permettre aux fleurons de l'industrie américaine de continuer à porter haut les couleurs de l'Amérique, sans oublier la sollicitude de la nouvelle administration Bush, ont certainement permis à Microsoft et à ses

La défense américaine, Microsoft et les laboratoires pharmaceutiques ont tiré profit du 11 septembre

333 milliards de dollars (366 milliards d'euros) de capitalisation boursière d'échapper, sans doute définitivement, aux foudres de la justice américaine, qui, depuis trois ans, s'efforçait d'obtenir la condamnation du numéro un mondial des logiciels « pour abus de position dominante ». Pour s'en convaincre, il suffit de reprendre les propos tenus par Bill Gates à l'issue de l'accord conclu entre Microsoft et le département américain de la justice. « Il est possible que les événements du 11 septembre aient influencé le cours des choses », devait-il déclarer avec une feinte naïveté.

Derniers gagnants en date des événements de septembre et de leurs dégâts collatéraux : les laboratoires pharmaceutiques appelés à la rescousse dans la lutte contre le bioterrorisme et tout particulièrement le groupe Bayer, le seul à détenir le brevet de l'antibiotique contre la maladie du charbon. Il y a quelques semaines, le groupe allemand avait été contraint de retirer de la vente un anticholestérol accusé d'avoir entraîné la mort d'une cinquantaine de personnes. Le scandale, la perspective de colossales indemnités à verser aux familles des victimes, avaient conduit Bayer à stopper son projet d'introduction à la Bourse de New York. Le Lipobay l'avait mis à terre : le Cipro remet la société en selle. Début novembre, le groupe faisait savoir qu'il était prêt à mettre sur le marché 300 millions de comprimés de son antibiotique destiné à neutraliser le bacille du charbon. Et à casser ses prix ! Alors qu'il coûte d'ordinaire 5 dollars environ, Bayer était prêt à sacrifier sa marge, au nom de l'intérêt général, en le cédant pour 1 dollar, voire moins...

Chapeau bas ! Sauf que les autres laboratoires – les mêmes qui, il n'y a pas si longtemps, s'étaient ligués pour tenter d'interdire à l'Afrique du Sud de fabriquer des médicaments génériques antisida – se sont à nouveau insurgés, cette fois contre un des leurs, accusé de jeter la protection des brevets par-dessus les moulins. La polémique prend tout son sel quand on sait qu'à Doha (Qatar), où se tient en ce moment la conférence interministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le dossier de la propriété intellectuelle figure en bonne place sur l'agenda. Plus de 60 pays en développement, conduits par le Brésil et l'Inde, ont déjà affirmé leur volonté de défendre la notion de santé publique face aux exigences du libre-commerce. Ils pourront compter sur une batterie d'avocats inattendus : ceux de Bayer et de son Cipro, désormais bradés.

Bibliographie

- **Allemagne 2001. Regards sur une économie en mutation**, sous la direction d'Isabelle Bourgeois. Préface de René Lasserre (2001, éd. Cirac [Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine], 414 p., 32 €, 210 F).
- **La réforme du fédéralisme financier allemand. Beaucoup de bruit pour rien ? Regards sur l'économie allemande**. Bulletin économique du Cirac (octobre 2001, 64 p., par abonnement).
- **L'Etat en Allemagne. La République fédérale allemande après la réunification**, sous la direction d'Anne-Marie Le Gloanec (2001, Presses de sciences Po, 460 p., 36 €, 236,14 F).
- **La Nouvelle Allemagne**, d'Henri de Bresson (2001, Stock, 280 p., 18,60 €, 122 F).
- **1961-1989 Berlin, les années du mur**, de Bernard Brigouleix (2001, Tallandier, coll. « Raconter l'histoire », 300 p., 18,29 €, 120 F).

Les bénéfices attendus de l'élargissement

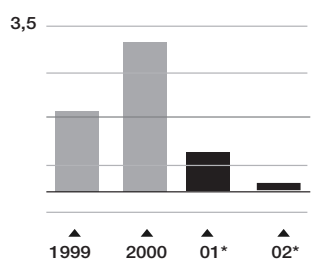
FRANCFORT

de notre correspondant

L'élargissement, planche de salut pour l'Allemagne ? Pas une semaine ne se passe sans que les dirigeants allemands ne plaident pour l'adhésion des pays d'Europe centrale, une fois prêts, à l'Union européenne. Les membres du gouvernement multiplient les visites dans les capitales de l'est du continent. La situation géographique de Berlin, à 90 km de la Pologne, facilite, de toute évidence, les échanges avec un grand nombre de pays candidats. « L'intégration des régions issues de l'ex-RDA constitue une expérience fondamentale pour rapprocher les anciens pays du bloc soviétique, qui connaissent de par leur histoire une évolution similaire », expliquait récemment le responsable des nouveaux Länder à la Chancellerie. Pour les dirigeants allemands, l'élargissement est une nécessité d'autant plus impérieuse qu'elle va permettre de stabiliser l'ensemble du continent. A terme, cela va profiter à une Allemagne en situation de pivot entre l'Est et l'Ouest. Sans cette perspective, à l'horizon 2004, ou un peu plus tard, Berlin aurait eu tout à craindre des difficultés et de l'éventuel-

▼ Croissance du PIB

Pourcentage de variation annuelle



*prévision Source : CCF

La Pologne, la République tchèque et la Hongrie concentrent les deux tiers des capitaux allemands investis à l'Est

le instabilité de ses voisins. Vrai sur le plan politique, l'argument l'est aussi en matière économique.

Car l'Allemagne, douze ans après la chute du Mur, a su relancer ses relations d'affaires avec l'Europe centrale et orientale. Ces pays représentent aujourd'hui davantage que les Etats-Unis dans le commerce extérieur... Dans la plupart des Etats voisins, l'Allemagne est devenue le premier client et le principal fournisseur. Les liens sont particulièrement étroits avec la Pologne, la République tchèque et la Hongrie, qui concentrent à elles trois plus des deux tiers des capitaux allemands investis à l'Est. La plupart du temps, les entreprises allemandes constituent le premier investisseur étranger. C'est le cas en République tchèque, Slovaquie, Roumanie, même si, en Pologne, ce sont les Etats-Unis qui arrivent actuellement en tête.

Chez certains économistes, l'Europe centrale et orientale est parfois considérée comme une « arrière-cour », susceptible de jouer un rôle dans la division du travail, à l'instar de celui que joue le Mexique pour les Etats-Unis, ou les « dragons » asiatiques pour le Japon. « Il est difficile de parler d'arrière-cour, car il ne s'agit pas simple-

ment de délocaliser des ateliers de confection, à faible valeur ajoutée. Très souvent, les entreprises ont investi dans des technologies de pointe comme dans l'automobile », estime Volkhart Vincentz, de l'Osteuropa Institut, à Munich. Pour ce chercheur, environ 500 000 personnes travailleraient en Europe centrale et orientale dans des sociétés à capitaux allemands.

PARI RISQUÉ

Bien sûr, les entrepreneurs ont été attirés par les coûts de la main-d'œuvre, bien moindres que chez eux. « L'ouverture de ces pays a coïncidé avec le mouvement mondial de délocalisation », dit un économiste. Certaines sociétés ont également fait un pari, parfois risqué, sur les perspectives du marché local : « Dans des secteurs comme les services, les télécommunications, la banque, les médias par exemple, il fallait être sur place pour bénéficier du marché », constate M. Vincentz.

Néanmoins, les pays d'Europe centrale et orientale sont loin de constituer un Eldorado pour l'économie germanique. S'ils sont déterminants pour les pays d'accueil, les investissements réalisés le sont moins pour l'Allemagne. Selon l'institut de conjoncture IW, ils ne représentent que 4 % des capitaux investis à l'étranger par les entreprises. Sur la liste des pays bénéficiaires, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, où les hommes d'affaires allemands sont présents depuis des décennies, arrivent loin devant.

Depuis 1998, le volume investi a tendance à se stabiliser, voire à baisser. « Le potentiel de développement de l'Europe centrale a souvent été surestimé. Les choses se passent lentement. Des entreprises ont connu des frustrations », observe Jörg Beyfuss, chercheur à l'IW. Si les conditions sont bonnes sur le plan politique,

« les structures économiques limitent encore les investissements, du fait par exemple du peu d'entreprises privatisées, en Bulgarie et en Roumanie », ajoute M. Beyfuss.

L'élargissement suscite même des craintes en Allemagne : son impact sur le marché du travail est un sujet sensible. Dans un pays où le chômage devrait repasser cet hiver au-dessus des quatre millions de personnes, le dossier est pris très au sérieux par le gouvernement, qui a tout fait pour obtenir des délais de transition en matière de mobilité de la main-d'œuvre. « Le problème se pose car les différences de revenus entre les pays candidats et les membres restent très fortes ; nous avons donc besoin de délai pour éviter les tensions sociales, et permettre aux pays candidats de combler leur retard socio-économique », estime Volker Russocha, de la puissante confédération syndicale, le DGB.

Les experts sont divisés. Sans mesures de transition, entre 220 000 et 300 000 personnes en provenance des dix pays d'Europe centrale candidats sont susceptibles de s'installer en Allemagne, dans la foulée de l'élargissement, d'après l'institut de recherche DIW. Dont un gros tiers d'actifs. Sur une période de 20 à 30 ans, leur nombre aurait alors tendance à reculer pour se stabiliser autour de 50 000 personnes par an. A terme, le flux pourrait concerner au total de 2 à 3 millions de personnes, soit entre 2 % et 3 % de la population des pays candidats. Les négociations sont en cours au niveau européen avec chaque pays candidat pour préparer l'adhésion et adoucir la phase de transition. Mais, du côté allemand, une certitude domine, résumée par M. Vincentz : « Les avantages prennent le dessus sur les inconvénients. »

Ph. Ri.

Consultant un métier qui s'apprend

Cadres, dirigeants, avez-vous pensé à votre seconde vie ? Et si vous songiez au conseil ...

L'IDCE®
le spécialiste de la formation au conseil

vous propose son parcours

" PROFESSIONNEL DU CONSEIL "
(diplôme de " Consultant " homologué par l'Etat au niveau II)

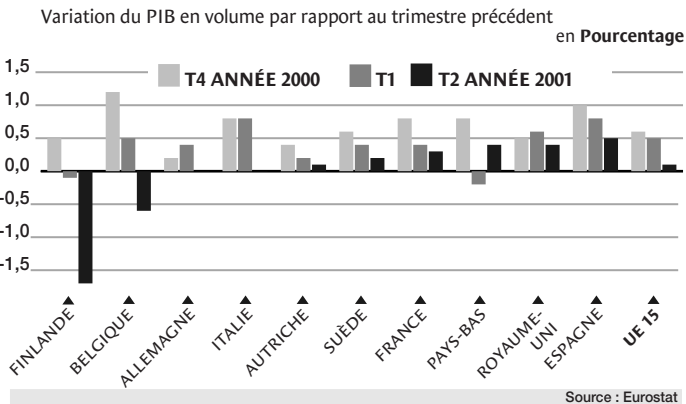
Rentrées le 7 Janvier 2002 et le 8 Avril 2002 à Angers, Paris, Lyon et le 20 Décembre 2001 à Carmaux

Réunions d'information mensuelles dans plusieurs villes de France
Module "Atouts Conseil" 2 jours de formation pour cerner votre projet et votre profil conseil

Pour tout renseignement, Sonia Raimbault au 0 825 161 333
IDCE® - 106 rue de Frémur - BP 624 - 49006 ANGERS Cedex 01
info@idce.com - http://www.idce.com

EUROPE

▼ La consommation reste le moteur de la croissance

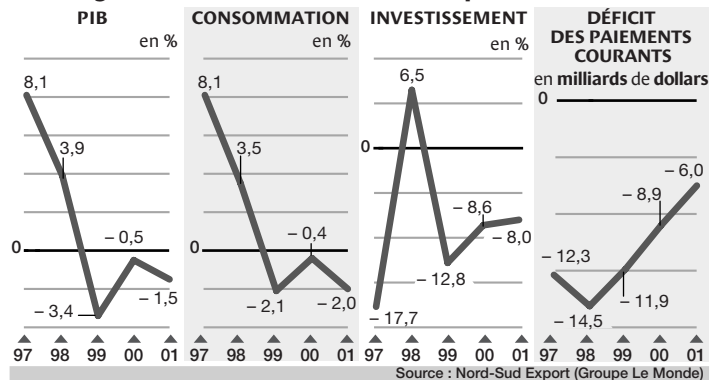


■ **LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)** des quinze pays de l'Union européenne n'a augmenté que de 0,1% au deuxième trimestre 2001, contre 0,5 % lors des trois premiers mois de 2001. Au cours du deuxième trimestre, la dépense de consommation finale des ménages a progressé plus lentement, enregistrant un taux de 0,5% après une croissance de 0,8 % au cours des trois mois précédents. Cependant, la consommation privée reste le principal moteur de la progression du PIB.

■ **EN REVANCHE, LES INVESTISSEMENTS** ont diminué de 0,1 % au sein des Etats membres au deuxième trimestre, après une baisse de 0,3 %, durant le premier trimestre 2001. Les exportations se sont nettement dépréciées, reculant de 1 % après une progression de 0,3 % au cours du premier trimestre. Les importations ont diminué de 0,5 % après un recul de 0,8 % pendant les trois premiers mois de l'année.

PAYS ÉMERGENTS

▼ L'Argentine au bord du défaut de paiement



■ **LES RUMEURS DE DÉFAUT DE PAIEMENT** et de dévaluation du peso se produisent dans un contexte de véritable dépression de l'activité économique en Argentine : 2001 sera la troisième année de récession. L'investissement aura reculé globalement de 32 % entre 1999 et 2001. L'économie est en déflation.

■ **LA DÉFAITE DU GOUVERNEMENT** lors des élections législatives du 14 octobre dernier complique la sortie de crise. Le ministre de l'économie, Domingo Cavallo, tente une solution négociée pour régler la question de la dette publique, sous la forme d'une nouvelle opération de conversion de créances. En cas d'échec, l'Argentine serait contrainte au défaut de paiement que le FMI a tenté d'éviter jusqu'ici par tous les moyens.

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (août 2001, en %)											
Sur un an	0,0	0,4	-0,3	-0,1 (7/01)	2,8	2,1	-1,5	-1,5	-2,3	ND	ND
Sur un mois	1,1	1,0	2,1	-0,2 (7/01)	3,3	0,0	0,6	0,7	1,0	ND	ND
PRIX À LA CONSOMMATION (septembre 2001, en %)											
Sur un an	2,4*	2,7*	2,1	1,9	0,0	1,6*	2,6	5	1,3	2,7 (8/01)	-0,7 (8/01)
Sur un mois	0,3*	0,3*	0,0	0,2	0,0	0,2*	0,1	1,1	0,3	0,1 (8/01)	0,4 (8/01)
PIB EN VOLUME (2^e trimestre 2001, en %)											
Sur un an	1,7	1,7	2,0**	2,4**	3,3**	2,9**	2,4**	2,8**	2,7**	1,2	-0,7
Sur trois mois	0,1	0,1	0,4**	0,5**	1,0**	0,5**	0,8**	0,1**	0,5**		-0,8
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
2000.....	0,3	1,2	1,3	0,0	-0,3	-1,3	-0,3	2,0	4,4	1,0 (1999)	-7,6 (1999)
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
2000	69,6	64,1	60,7	110,3	60,7	57,6	110,5	56,1	42,8	59,3	105,4 (1999)
SOLDE COMMERCIAL EXTRACOMMUNAUTAIRE (en milliards d'euros, août 2001)											
	-3,2*	5,4*	8,8 (7/01)	0,1 (7/01)	-3,1 (7/01)	0,6 (7/01)	2,3 (7/01)	1,0 (7/01)	-6,1 (7/01)	-39,7 (3/01)	8,6 (3/01)
INVESTISSEMENT (FBCF) (1^{er} trimestre 2001, en %)											
Sur trois mois	-0,6	-0,4	-2,4	1,1**	2,0	0,9	0,6	0,0	-2,7	0,6	-0,1

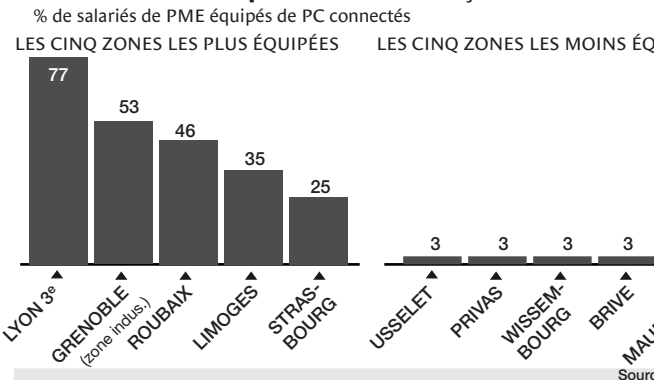
Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES	+0,2 % (sept.)	+5,1 %
TAUX D'ÉPARGNE	16,9 %	+1,6 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	-0,3 % (2 ^e trim. 2001)	NC
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros) (solde cumulé sur 12 mois)	2,1 (août 2001) 2,6 (9/00-8/01)	+2,4 -3,4
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*	-3 (octobre)	-3**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	-48 (septembre)	+28**
CRÉATIONS D'ENTREPRISES	22 580 (sept.)	-2,8 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***	4 025 (avril)	+49,7 %

* solde de réponses, cvs, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de jugement Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

▼ Le fossé numérique des PME françaises



■ **DE TRÈS FORTES DISPARITÉS** continuent d'exister en France quant à la connexion à Internet des salariés de PME. Selon une étude Ortel menée sur cinq régions (Alsace, Languedoc-Roussillon, Limousin, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes), ils sont trente-cinq fois plus nombreux à Lyon-3 qu'à Maubeuge à bénéficier d'une connexion.

■ **LES GRANDES AGGLOMÉRATIONS** et les zones d'activités innovantes arrivent en tête et les rurales en queue de peloton.

■ **LE NOMBRE DE LIGNES TÉLÉPHONIQUES** fixes ou mobiles par salarié varie aussi dans de grandes proportions, parfois dans une même région. 34 % des salariés de PME de Mulhouse ont un mobile contre 2 % pour leurs voisins d'Oberrnai.

L'économie indonésienne pénalisée par les errements politiques

Après quarante années d'un conflit meurtrier, les autorités de Djakarta se sont enfin résignées à accorder une large autonomie à l'Irian Jaya. La province extrême-orientale de l'archipel, rebaptisée Papouasie, pourra faire flotter son propre étendard et entonner un péan différent de l'hymne national.

La décentralisation amorcée depuis le début de l'année se heurte aux intérêts de l'armée. Et pourtant c'est l'un des éléments déterminants de la reprise de l'activité de l'archipel

millie le nombre des victimes du conflit. Les violences (viols, pillages, massacres...) font aussi partie du quotidien dans les provinces des Célèbes et des Moluques. L'autonomie accordée aux Papous ne peut, en fait, qu'offrir une nouvelle perspective aux mouvements séparatistes et aviver les contradictions politiques au sommet de l'Etat.

sérénité indispensable à la reprise d'un courant d'affaires. La normalisation de la situation intérieure n'est pas gagnée pour autant. La décentralisation mise en œuvre depuis le début de l'année se heurte aux intérêts de l'armée. Chassée du pouvoir en 1998, elle ressurgit aujourd'hui dans l'ombre de la présidente Megawati Sukarnoputri. Aussi contre-nature qu'elle puisse paraître, cette alliance entre les militaires et la fille de Sukarno, le père de l'indépendance renversé par le général Suharto, s'explique par le maillage très serré que la troupe a tissé à travers la société.

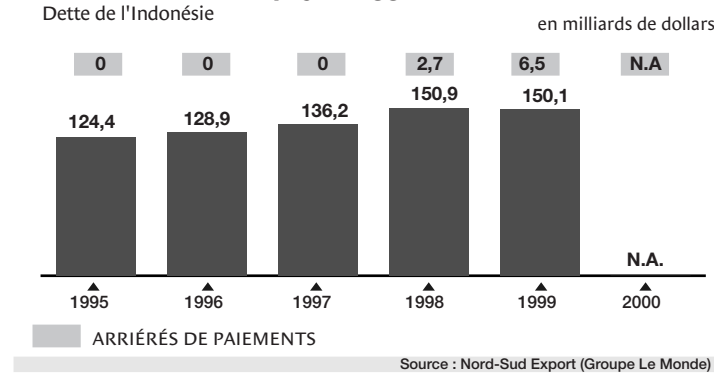
Associés à tous les échelons du pouvoir pendant les trente-deux années de la dictature Suhartiste, les officiers indonésiens (et parmi eux les plus conservateurs) ont réussi à préserver leur autorité dans les provinces et, dans une moindre mesure, au Parlement. Pour l'avoir oublié, le président Abdurrahman Wahid s'est retrouvé destitué de son mandat en juillet 2001, vingt mois seulement après son élection. L'influence de l'armée sur le pouvoir constitue d'ailleurs le principal facteur d'échec de la politique de décentralisation et le moteur de la revendication d'indépendance. Depuis le début de l'année, les combats dans la province d'Aceh ont fait près de mille morts, portant à plus de cinq

Comme pour les trente et une autres provinces de l'archipel, la Papouasie va pouvoir conserver la majorité des royalties procurées par l'activité qui s'y déploie. A partir de l'année prochaine, elle pourra disposer de 80 % des taxes tirées de la pêche et de l'exploitation forestière et de 70 % de celles versées par les compagnies minières et pétrolières. Actuellement, l'Etat reverse à la province à peine 30 % des recettes fiscales qu'elle en retire. Ces chiffres prennent tout leur sens en rappelant que le groupe américain Freeport McMoRan exploite ici, à Grasberg, la plus grande mine de cuivre et d'or du monde et, à ce titre, s'impose comme le principal contribuable indonésien. De plus, le britannique BP y mettra prochainement en production le plus important complexe gazier de la planète. Selon la Commission parlementaire chargée du dossier papou, cette nouvelle répartition fiscale devrait permettre à la province de récupérer près de 1,3 milliard de dollars (1,4 milliard d'euros)... et d'amputer le budget de l'Etat de 4,5 % de ses recettes escomptées.

DE RARES INITIATIVES

En se donnant, en juillet, un quatrième président en trois ans - situation exceptionnelle dans la région, sauf en Thaïlande -, l'Indonésie a reconnu qu'elle n'avait toujours pas trouvé d'issue à l'impasse dans laquelle le général Suharto avait plongé. Les rares initiatives prises depuis 1998 l'ont été sous la contrainte et dans la précipitation. Il est donc permis de douter de l'efficacité de la décentralisation. D'autant plus qu'en l'absence d'une majorité politique suffisante, propre à en défendre le principe ou

▼ L'endettement du pays s'aggrave



l'idée du fédéralisme, elle pourrait raviver les troubles ethniques et religieux qui déchirent l'archipel. La redistribution des richesses requiert également des moyens financiers qui font cruellement défaut au pays. L'heure est toujours à l'austérité. Même avec un taux de croissance de l'ordre de 4 % par an - ce qui relèverait déjà du tour de force -, l'Indonésie ne retrouverait pas avant 2005 un revenu par habitant comparable à celui qui était le sien avant la crise financière de 1997. Dans le contexte national et international, le deuxième budget prévisionnel adopté fin octobre paraît, déjà, très optimiste. Si l'Indonésie n'est pas sensible à la fluctuation de la demande de composants électroniques, son économie reste globalement très dépendante des exportations, de ses hydrocarbures en particulier. Ses ventes à l'étranger, hors produits pétroliers, entrent à hauteur de 30 % dans la composition de son produit intérieur brut (PIB). Pis, elle réalise 50 % de son commerce extérieur avec les trois pays les plus durement touchés par la récession : les Etats-Unis, le Japon et Singapour.

L'économie indonésienne se trouve prise entre deux variables particulièrement instables : l'évolution des cours du pétrole et celle de la consommation américaine avec son corollaire, l'issue du conflit contre l'Afghanistan. L'islam indonésien a beau se vouloir modéré, les ventres vides demeurent le meilleur ferment des révolutions et

les musulmans indonésiens conservent l'espoir de reprendre le pouvoir aux militaires. Djakarta vient de lancer une vaste offensive pour tenter de redorer son blason auprès des investisseurs. Le déchaînement de violence que les Indonésiens ont déployé, pour en finir avec le régime du clan Suharto, s'est traduit par la mise à l'index immédiate du pays sur la carte des investisseurs. Faute de leur retour rapide, l'Indonésie va devoir jouer des déficits publics, au risque de provoquer une nouvelle crise financière. Pour le seul exercice 2001, le trou devrait représenter près de 5,5 milliards de dollars (6,14 milliards d'euros). L'année prochaine, et compte tenu des bases retenues pour le prévisionnel (un baril à 22 dollars et un taux de change à 9 000 rupiahs pour un dollar), les 4 milliards de dollars de déficit prévus au budget (4,46 milliards d'euros) doivent être considérés comme un minimum. La monnaie indonésienne s'échange

aujourd'hui à 10 250 rupiahs contre un dollar et les 22 dollars le baril relèvent de la pure subjectivité. La couverture des déficits constitue un casse-tête en elle-même. Les autorités de Djakarta envisagent une vague de privatisations, mais elle ne devrait pas rapporter plus de 400 millions de dollars (450 millions d'euros) sur l'exercice 2002, à condition que des investisseurs s'y intéressent.

Restent les plans bilatéraux et multilatéraux, voire les emprunts sur les marchés internationaux. Djakarta a déjà prévu d'y recourir, à hauteur de 2 milliards de dollars (2,2 milliards d'euros) l'année prochaine. Autant dire que, en 2002, si l'Indonésie fait quelques points de croissance, cela ne se traduira pas en développement. L'archipel a atteint la limite supportable de son endettement : 132 milliards de dollars (147,3 milliards d'euros) dont 72 milliards libellés en devises, représentant plus de 92 % de son produit intérieur brut. En tout état de cause, il faudra attendre de voir comment la décentralisation se traduira en termes économiques pour juger de la reprise indonésienne. Les errements des dirigeants indonésiens arrivent on ne peut plus mal, alors que les pays de l'Association des pays d'Asie du Sud-Est (Asean) doivent inaugurer la zone de libre-échange censée redynamiser leurs marchés. De par la taille de sa population (210 millions d'habitants), l'Indonésie représente un tiers de ce marché. Autant dire que sans elle, l'Asean perdra un tiers de sa raison d'être.

Marc Mangin

L'INSTITUT FRANCIEN D'INGENIERIE DES SERVICES De L'Université de Marne la Vallée

Vous propose en 2002 deux DESS (3e cycle, niveau 1) pour deux métiers :

INFORMATION ET SECURITE INTELLIGENCE ECONOMIQUE
(se déroulent en session annuelle et estivale).

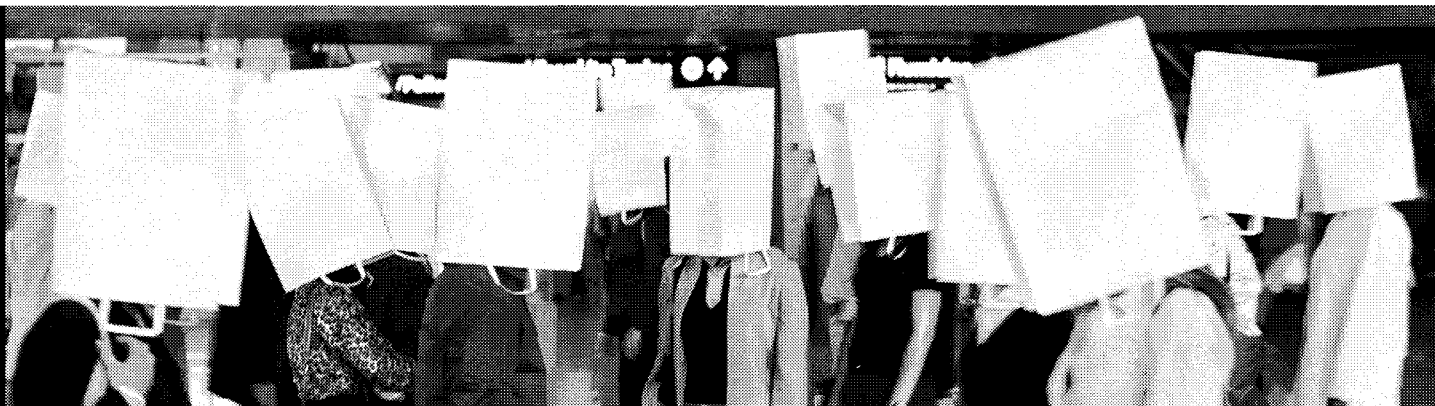
Formation en alternance (continue et apprentissage)
Rentrée janvier 2002.
Admission sur titre ou Validation des acquis professionnels.
Prix : 15 000 F + droits d'inscriptions, Candidatures dès maintenant.

Secrétariat :
Tél. : 01 49 32 91 12 ou 90 20
Fax : 01 49 32 91 33
Mail : gerbet@univ-mlv.fr david@univ-mlv.fr

Chaque jeudi avec **Le Monde** DATÉ VENDREDI

retrouvez **LE MONDE DES LIVRES**

CARTA BIANCA



12 GRANDES GARES AU DEPART. 600 millions de personnes transitent chaque année dans les principales gares italiennes: un univers de contacts qui génère un chiffre d'affaires de centaines de millions d'euros. Des gens qui bougent, qui voyagent, qui redécouvrent le cœur de la ville. Ce sont les clients des futures enseignes des gares centrales de Turin, Milan, Venise, Gênes, Florence, Naples, Bari et Palerme. Et vous, vous aurez Carta Bianca pour développer un business sans précédent dans ces espaces libres, neufs, réaménagés. Ligne directe +39 06 47841395 +39 06 47841319 fax +39 06 4823915 – cartabianca@grandistrazioni.it

Le projet Carta Bianca sera présenté au MAPIC Palais des Festivals, auditorium K , le 16 novembre à 11h30 MAPIC, Marché International Professionnel de l'Implantation Commerciale et de la Distribution, 15/16/17 novembre 2001, Cannes, Palais des Festivals, stand 03.14/05.13, tél. +33 4 92998037

 **GrandiStazioni**

PENSÉE ÉCONOMIQUE

par Jean-Marc Daniel

Clément Juglar,
l'inventeur des cycles

Augmentation du chômage, révision à la baisse des prévisions de croissance, récession américaine... l'économie mondiale est en train de plonger. Il y a deux ans, la France créait 400 000 emplois par an, tout le monde communiait dans la vénération de la nouvelle économie et de l'habileté d'Alan Greenspan. L'idée du début d'une ère de croissance régulière et continue gagnait du terrain. Aujourd'hui, il faut déchanter.

Neuf ans après la récession de 1993, l'économie française connaît un sévère ralentissement. 1975 avait été une année de récession et 1984, marquée par la hausse du dollar, n'a guère été brillante. Ainsi, tous les neuf ans, notre économie est atteinte de langueur. Or, quel-qu'un l'avait prévu il y a longtemps déjà, un économiste un peu à part, qui connut la renommée puis l'oubli avant que son nom ne soit définitivement associé à la notion de cycle économique. Il s'agit de Clément Juglar.

Il naît à Paris le 15 octobre 1819. Son père a quitté ses Alpes natales qui à l'époque acceptent d'être « Basses » mais sont aujourd'hui de « Haute-Provence »... Médecin, il impose à son fils de suivre la même voie. Celui-ci soutient donc en 1836 une thèse sur « les conséquences des maladies de cœur sur les poumons ». Thèse moins remarquable pour ses qualités médicales que pour son usage abondant de la statistique. Car la vraie passion du jeune Juglar, c'est l'analyse quantitative et les séries chiffrées.

Si les crises sont bien inhérentes au capitalisme comme le pensent les socialistes, elles ne constituent en rien des éléments prémonitoires de sa disparition. Pour ce passionné de statistique, l'économie enchaîne phases de croissance rapide et de récession en des cycles de neuf-dix ans

S'il publie dès 1846 des articles sur la démographie très documentés, c'est la Révolution de 1848 qui scelle son destin.

D'abord enthousiaste, il est effaré par le tour que prennent les événements. En particulier, il se demande si les discours socialistes qui annoncent que le capitalisme porte en lui sa propre destruction ont un fondement. Comme la multiplication des crises depuis les débuts de l'industrialisation, avec leur cortège de chômage et de révoltes, semble leur donner raison, il cherche à y voir plus clair et consacre dix ans à l'étude des principales économies de son temps. Il publie en 1860 les résultats de son travail dans un article qui devient en 1862 un livre intitulé *Les Crises commerciales et leur retour périodique en France, en Angleterre et aux Etats-Unis*.

L'originalité du livre réside d'abord dans la méthode adoptée : Juglar prétend ne pas avoir d'a priori et construit son raisonnement à partir de l'observation quantitative de l'histoire. L'innovation de la démarche réside ensuite dans les conclusions : si les crises sont bien inhérentes au capitalisme comme le

pensent les socialistes, elles ne constituent en rien des éléments prémonitoires de sa disparition. Pour lui, l'économie enchaîne phases de croissance rapide et de récession en des cycles de neuf-dix ans.

Ecartant l'origine agricole et donc climatique de ces cycles, origine que retient Jevons à la même époque, il considère qu'ils ne sont pas le fruit du hasard mais le produit quasi automatique du mécanisme monétaire sur lequel repose l'économie de marché. Il résume sa pensée dans une formule brillante et lapidaire – « *L'origine de la misère, c'est la prospérité* » – signifiant que pendant la période de forte croissance se mettent en place les facteurs récessifs. Pendant ces périodes, le pays vend abondamment à l'étranger, d'où des excédents commerciaux qui augmentent ses réserves d'or et donc la masse monétaire. Simultanément, les industriels empruntent sans compter auprès des banques pour investir, gonflant le montant des crédits et donc, là encore, la masse monétaire. Ce double gonflement de la masse monétaire initie l'inflation. Et de cette inflation naît la récession : le pays perd des parts de marché à l'export tandis que les banques amorcent une réduction des volumes de prêts distribués.

Selon Juglar, les banques prêtent une partie des dépôts qu'elles reçoivent : en économiste du XIX^e siècle, il considère que les « *dépôts font les crédits* ». Au XX^e siècle, certains affirmeront que le crédit est potentiellement illimité, car c'est lui qui est à l'origine des dépôts. Avant que ne naisse la controverse sur les rapports entre crédits et dépôts, Juglar constate simplement que l'excès de crédit de la phase d'expansion assèche les trésoreries bancaires, fait monter les taux d'intérêt, rend les investissements de plus en plus difficiles à rentabiliser et conduit, en fin de compte, à une diminution du volume des prêts. Les débouchés extérieurs et intérieurs commencent dès lors à s'amenuiser, entraînant le pays dans le chômage et la déflation. La déflation a un double effet : la baisse des prix favorise la reconquête des marchés étrangers ; certaines entreprises, dont les dettes augmentent les charges, font faillite et changent de propriétaire, ce qui conduit à l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs, assurant le redémarrage de l'économie.

Devenu célèbre, Juglar entame une carrière universitaire. Il crée, en particulier, un enseignement de statistique à l'Ecole libre des sciences politiques en 1874. Cette carrière est couronnée par son élection à l'Académie des sciences morales et politiques en 1894. Fasciné par la monnaie, il oriente ses recherches vers une analyse poussée des banques qui débouche, en 1867, sur un autre livre de référence, l'enquête sur les principes et les faits généraux qui régissent la circulation monétaire et fiduciaire. Il établit, à cette occasion, des séries chronologiques très détaillées de taux d'intérêt qu'il utilise pour spéculer sur les titres publics. Ainsi, c'est grâce à un usage raisonné des statistiques et à leur visualisation sous forme de courbes qu'il acquiert une certaine aisance financière.

Il meurt le 28 février 1905, quelque peu oublié car l'électricité et l'automobile entretiennent, à cette époque que l'on qualifiera par la suite de « belle », une croissance soutenue. On y oublie donc les crises, les cycles et les économistes qui s'y sont intéressés. Après 1920, les soubresauts économiques de l'après-guerre le remettent à l'honneur. Schumpeter, notamment, construit une nouvelle théorie des cycles, dont il identifie trois types, par leur durée et leur origine : un cycle court (trois ans) dû à la gestion des stocks qui s'appelle cycle de Kitchin, un cycle long (soixante ans) dû au progrès technique qui s'appelle cycle de Kondratieff, et le cycle moyen (neuf ans) dû à la monnaie et que Schumpeter désigne, pour la postérité, du nom de cycle de Juglar...

Jean-Marc Daniel est professeur à l'ESCP-EAP.

Retraites et immigration : le double défi du vieillissement en Europe

Le vieillissement de la population européenne, thème retenu pour la Journée du livre d'économie, qui se déroulera le 17 novembre au Sénat, est « *inéductible* », selon l'expression utilisée par Chantal Brutel, démographe à la division Enquêtes et études démographiques de l'Insee. « *En 2050, a-t-elle écrit dans Insee Première (n° 762, mars 2001), 22,4 millions d'habitants seront âgés de plus de 60 ans, soit 85 % de plus qu'en 2000. Ils représenteront alors 35 % de la population... D'ici à 2050, La France métropolitaine comptera trois fois plus de personnes âgées de plus de 75 ans et quatre fois plus de personnes âgées de plus de 85 ans ; ils seront respectivement 11,6 et 4,8 millions contre 4,2 et 1,2 million en 2000* ».

Ces statistiques n'ont rien de spécifique à la France. D'ici 2030, les plus de 65 ans représenteront presque la moitié de la population allemande alors qu'ils n'en constituent que le cinquième aujourd'hui. Et à moins que le taux de fécondité des femmes allemandes ne remonte brutalement (1,3 enfant par femme aujourd'hui), le pourcentage des moins de 35 ans diminuera de manière inversement proportionnelle à la croissance de la population âgée. En France comme en Allemagne, la population globale finira par régresser. Un tel scénario se reproduira à l'identique au Japon, aux Pays-Bas, en Italie, en Espagne et même dans un certain nombre de pays émergents comme la Chine.

Deux problèmes politiques majeurs, d'ores et déjà perceptibles, découleront de cette montée en âge progressive de la population : la difficulté à financer un nombre croissant de pensions de retraites par un nombre restreint d'actifs et le remplacement de la main-d'œuvre manquante par de nouveaux courants migratoires. Le premier sujet est aujourd'hui au cœur des préoccupations de la population française. A en croire

Un sondage de la Sofres réalisé à l'occasion de La Journée du livre d'économie, qui aura lieu le 17 novembre, montre que 65 % des Français sont inquiets sur la manière dont leur subsistance sera assurée après 65 ans

un sondage Sofres réalisé entre le 24 et le 26 octobre pour le compte de cette Journée du livre d'économie, sur « Les Français et le vieillissement de la population » (échantillon national de 1 000 personnes âgées de 18 ans et plus selon la méthode des quotas), le vieillissement arrive en queue du peloton (24 %) des « *problèmes qui peuvent se poser aux sociétés européennes* », loin derrière l'insécurité (57 %), la

hausse du chômage (46 %), la difficulté à financer les retraites (45 %), les épidémies et la dégradation de l'environnement (37 %), etc. Mais cette apparente indifférence est trompeuse. Car à peine sont-ils interrogés sur les conséquences de la montée en âge que les angoisses se réveillent sur le financement des retraites et la perte d'autonomie physique et mentale. 65 % des personnes interrogées s'avouent ainsi « *plutôt inquiètes* » (38 %) voire même « *très inquiètes* » (27 %) sur le financement de leur retraite. Soit 65 % d'inquiets sur la manière dont leur subsistance sera assurée après 65 ans.

IMPÉRATIF ÉCONOMIQUE

C'est peu dire que le vieillissement est perçu de manière très négative. La « *dégradation de la santé* » (75 %) suivie là encore par « *la dépendance physique* » (54 %) et la « *diminution des capacités intellectuelles* » (46 %) constitueraient les principales conséquences – au plan individuel – de la montée en âge. Quant à la situation économique du pays, le vieillissement est perçu « *comme un handicap* » (61 %) plutôt que comme « *un atout* » (25 %).

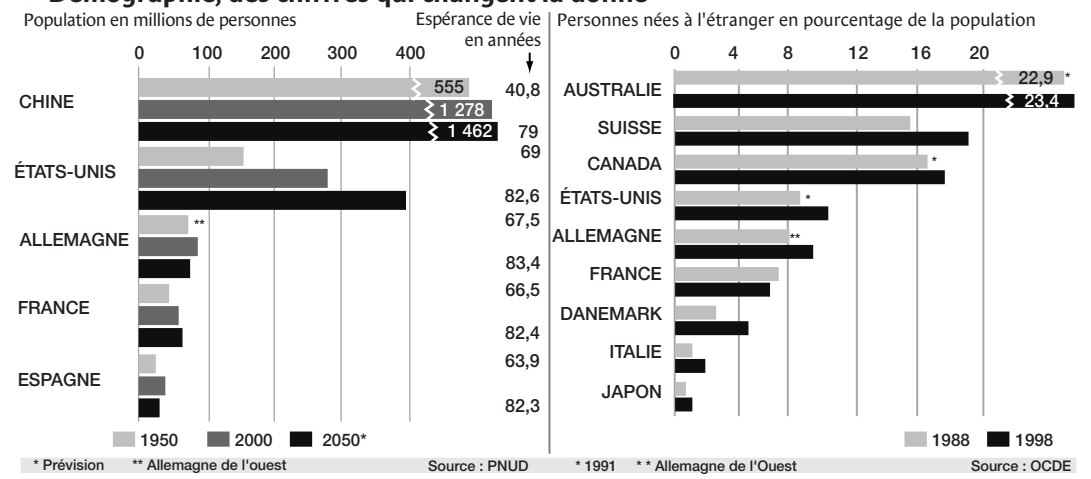
En revanche, l'immigration n'est pas encore appréhendée comme

une conséquence possible, voire une alternative, au vieillissement. Excepté les Etats-Unis qui ont fait de l'immigration un axe permanent de leur politique démographique, l'importation de main-d'œuvre représente à la fois un risque politique et un impératif économique pour les pays développés qui, en Europe et en Asie, souhaiteraient maintenir leurs capacités productives.

A cet égard, l'étude publiée début 2001 par Eurostat sur l'évolution de la main-d'œuvre en Europe n'a rien pour rassurer. « *Si les tendances actuelles en matière de démographie et sur le marché du travail se maintiennent, la quasi-totalité des régions de l'Union sera confrontée à une diminution de la population active d'ici à 2025* », écrivent les experts de l'Union européenne. De 183 millions en 2010, le nombre des actifs chuterait à 154 millions en 2050. Cette contraction du nombre des actifs, si elle se produit, devrait entraîner une redistribution des cartes du chômage, de la mobilité, du dynamisme économique mais aussi un réexamen très sérieux des positions des Européens sur la question de l'immigration de la main-d'œuvre.

Yves Mamou

Démographie, des chiffres qui changent la donne



La belle histoire des « seniors » d'Hexagonistan

par Hervé Le Bras

La République d'Hexagonistan était fière de sa politique de solidarité envers les seniors (on y désignait ainsi ceux que nous appelons en France les vieux). Grâce à un système de retraite où chacun cotisait en proportion de son salaire et au progrès économique, les personnes âgées de plus de 65 ans avaient atteint le même niveau de vie que les travailleurs actifs (les revenus des seniors se composaient à 75 % de pensions et à 25 % de bénéfices de leurs capitaux, alors que, pour les actifs, 10 % seulement des revenus provenaient du capital (1). C'est alors qu'un grand malheur s'abattit sur l'Hexagonistan. Ses savants découvrirent un sérum qui permit subitement d'allonger de six années la vie de chaque habitant. En six années, ce furent donc six générations supplémentaires dont il fallut assurer la retraite. Jusqu'alors, 37,5 années de travail finançaient en moyenne 12 années de retraite. Brusquement on devait en assurer 18, soit 50 % de plus.

Face à une telle situation, trois solutions se présentaient : augmenter les cotisations de 50 %, diminuer les pensions d'un tiers ou maintenir les unes et les autres en accroissant le nombre d'années de travail. Le plus logique eût été d'augmenter les cotisations de 50 % pour maintenir le niveau des pensions, mais le gouvernement engagé dans une délicate politique de limitation des prélèvements sociaux ne pouvait pas y songer. L'idée de diminuer les pensions versées aux retraités souleva un tollé chez les intéressés qui invoquèrent les droits acquis par leurs cotisations. On découvrit à cette occasion que l'Hexagonistan, qui croyait vivre sur le mode de la retraite par répartition, pratiquait en fait une capitalisation d'Etat. En effet, les retraités touchaient une pension à peu près proportionnelle à leur salaire d'activité, donc aux versements qu'ils avaient effectués. Un ancien conseiller d'Etat pouvait recevoir plus de 25 000 francs chaque mois tandis qu'un ancien manoeuvre du bâtiment atteignait difficilement les 5 000 francs. Pourtant, durant leurs années d'école, les Hexagonistans avaient appris que les retraites de l'année étaient payées par solidarité nationale sur les salaires de l'année. Dans un vrai régime de répartition solidaire, comme par exemple l'un des trois piliers du système japonais, chacun verse au contraire la même cotisation et chacun tou-

che une pension égale quitte à utiliser les deux autres piliers, régimes complémentaires et fonds de pension (2).

Restait l'allongement du nombre d'années de travail. Pour maintenir cotisations et pensions à leur niveau, il aurait fallu travailler quatre ans et demi de plus. C'était difficile à envisager, car, peu

Pourquoi traiter les citoyens comme des mineurs en ne leur permettant pas de décider eux-mêmes de l'échelonnement de leurs versements, du niveau et de l'âge de leur retraite ? Pourquoi ne pas considérer qu'il s'agissait d'une importante liberté individuelle, celle de décider de son avenir le plus lointain ?

d'années auparavant, l'âge légal de départ à la retraite avait au contraire été abaissé de cinq ans. Surtout, depuis plus d'un demi siècle, la durée du travail avait considérablement diminué. Au recensement de 1936, la proportion d'hommes actifs ne passait au-dessous de 50 % qu'après l'âge de 75 ans. Aujourd'hui, le passage avait lieu 18 ans plus tôt à 58 ans, ce qui constituait un record mondial de précocité. Imaginer un retournement de cette lourde tendance était difficile, même si des tentatives virent le jour, telle celle d'allonger progressivement à 40 années la durée des cotisations dans le secteur privé.

La logique des chiffres venait donc buter sur les traditions sociales et politiques, que, dans leurs nombreux rapports, les hauts fonctionnaires hexagonistans nommèrent la fatalité démographique (3). Il n'y avait pourtant rien de dramatique à profiter de six années supplémentaires de vie dont les études épidémiologiques montraient qu'elles se déroulaient en bonne santé (4). L'âge de la mort avait reculé de 6 ans, l'âge de la maladie aussi, mais la fatalité démographique a ceci de tentant pour les politiques qu'elle rejette la faute de l'administration sur la population. Pour lutter contre la fatalité démographique, on pouvait penser à utiliser des armes démographiques. Deux furent mises en avant, le relèvement de la fécondité et l'immigration.

Pour la fécondité, il s'agissait d'un vœu pieux. Même en admettant que les couples cèdent aux sirènes natalistes, il faudrait attendre environ 25 ans pour que les enfants supplémentaires

entrent en activité. D'ici là les savants hexagonistans pouvaient fort bien trouver un nouveau sérum qui fasse gagner six autres années de vie. Pour l'immigration, les Nations unies publièrent une étude sur le volume de migrations nécessaires pour maintenir constante la proportion d'inactifs dans la population adulte. Résultat, il faudrait importer chaque année 923 000 étrangers en Hexagonistan pendant 25 ans. Comme le solde migratoire net avait été de 60 000 personnes par an au cours de la décennie écoulée, cela paraissait difficile. Qui viendrait d'ailleurs, puisque la population vieillissait dans la plupart des grands pays du monde ?

Les Européens, qui suivaient avec attention la situation en Hexagonistan, firent alors une remarque de bon sens qui allait dans la direction de leurs nouvelles pratiques : pourquoi laisser l'Etat et les partenaires sociaux fixer des taux et des limites d'âge obligatoires ? Pourquoi traiter les citoyens comme des mineurs en ne leur permettant pas de décider eux-mêmes de l'échelonnement de leurs versements, du niveau et de l'âge de leur retraite ? Pourquoi ne pas considérer qu'il s'agissait d'une importante liberté individuelle, celle de décider de son avenir le plus lointain ?

Certains peuvent préférer brûler la chandelle par les deux bouts, comme l'on dit, et se contenteront en fin de parcours d'un minimum vieillesse qui peut être financé sur le modèle du premier pilier japonais, d'autres, tels les conducteurs de train et de métro qui firent grève récemment, peuvent souhaiter une importante et précoce retraite en échange d'un dur labeur. Derrière le halo démographique, derrière les considérations biologiques et économiques, ne devrait-on pas redonner la priorité à la politique et plus exactement à la philosophie politique ?

Hervé Le Bras est démographe à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess). Cet article illustre l'intervention qu'il fera en ouverture de la 3^e Journée du Livre d'économie organisée le 17 novembre au Sénat et consacrée au « *Vieillessement des populations européennes* ».

(1) Rapport de Jean-Michel Charpin, commissaire général au Plan.

(2) J.-F. Etienne : *Vieillessement et retraites au Japon*, La Documentation française, 1996.

(3) Rapport du comité d'orientation des retraites.

(4) C. Sermet : *Evolution de l'état de santé des personnes âgées en France, 1970-1996*, Inserm, 1985.

Quelle productivité pour quelle croissance potentielle ?

par Richard Zisswiller

Indépendamment du ralentissement de l'activité mondiale, l'analyse des résultats économiques des pays les plus avancés conduit à s'interroger sur l'influence des développements technologiques sur la croissance potentielle à moyen terme. Leur impact aux Etats-Unis et en France a-t-il permis d'améliorer la croissance de 2,5 % à plus de 3 % aux Etats-Unis ? De 2 % à plus de 2,5 % en France ? La performance américaine de ces cinq dernières années pourrait le laisser penser. Les progrès dans les nouvelles technologies, et particulièrement celles de l'information, se sont accélérés et ont eu pour effet d'augmenter la production et la productivité. Par ailleurs, les Etats-Unis disposent toujours d'un avantage en matière de démographie qui leur assure une croissance potentielle plus forte, à gains de productivité égaux. Aux Etats-Unis, la population augmenterait, selon les prévisions, de 0,8 % par an contre 0,3 % pour la France et -0,1% pour l'Allemagne dans les prochaines années.

La productivité a été l'élément clé du cercle vertueux américain à l'œuvre jusqu'au printemps 2000. Le différentiel de gain de productivité s'explique principalement par le taux d'investissement qui a été plus élevé aux Etats-Unis qu'en France ou en Europe. L'investissement privé en volume a augmenté, en moyenne, d'environ 10 % durant le cycle de croissance, et de 18 % pour les technologies de l'information et de la communication (TIC). Le cercle vertueux investissement-productivité-profits a été déterminant. C'est lui qui a permis la forte augmentation du PIB accompagnée d'une inflation faible. Rappelons qu'avant 1996, la croissance de la productivité aux Etats-Unis était proche de celle de l'Europe de ces dernières années, soit un peu moins de 1,5 % entre 1991 et 1995. De 1996 à 2001, elle a atteint 2,2 % aux Etats-Unis, alors qu'elle restait à moins de 1,5 % pour la France et l'Europe.

Une double question se pose aujourd'hui. Primo, cette forte croissance de la productivité peut-elle se poursuivre aux Etats-Unis ? Secundo, est-il possible que la France et l'Europe accroissent leurs gains de productivité, sachant qu'une période de ralentissement économique est peu propice à une amélioration ? L'accéléra-

tion de la productivité américaine a correspondu à la période de diffusion intensive et rapide des TIC à travers l'économie, à un degré qui n'a jamais été atteint, à ce jour, dans les principaux pays européens. Le déparlement du commerce américain a estimé de 1,3 à 1,4 point par an, en moyenne, la contribution des TIC à la croissance et l'Insee l'a estimée de 0,4 à 0,5 point en France depuis 1998. On pourrait donc se trouver aujourd'hui à un moment où le potentiel de croissance de la productivité aux Etats-Unis semble, pour un temps indéterminé, épuisé, tandis qu'il serait plus présent en Europe, sous réserve que les investissements en TIC ne souffrent pas d'un effet de contagion du retournement de l'économie américaine.

Pour une économie, un supplément de capital, augmenté de la contribution du facteur gain de productivité des TIC, peut nettement contribuer à une croissance plus forte. En France, le capital est disponible, le pays exporte des capitaux et la capacité à générer des gains de productivité par les nouvelles TIC reste considérable. Celle-ci peut s'intensifier et se généraliser à la majorité des secteurs. Cependant, on n'observe pas encore en France un impact significatif des TIC sur la productivité au niveau global. La comparaison des données américaines et françaises montre que les TIC ont pénétré le capital productif américain beaucoup plus que le français. Les Etats-Unis peuvent donc apparaître comme temporairement saturés, ce qui n'est absolument pas le cas de la France. Les entreprises françaises doivent se garder de suivre le comportement des américaines. Ainsi, elles ne doivent pas ralentir les investissements en TIC.

L'évolution de la productivité dépend de la manière dont les entreprises ajustent les investissements et l'emploi durant la période difficile de ralentissement. Conscientes de l'enjeu, elles devraient se comporter différemment dans l'économie nouvelle et maintenir ces investissements. Mais ce n'est pas sûr : certaines firmes semblent déjà vouloir trop les réduire. Le cercle vertueux : investissements dans le secteur TIC/gains de productivité réalisés/diffusion par la baisse des coûts des équipements et les innovations dans les autres secteurs/développement des réseaux et

réorganisation/baisse des coûts dans de nombreuses entreprises/progrès techniques et développement de nouveaux produits/consommation et investissement, peut et doit se poursuivre. Ainsi, l'économie française pourrait maintenir un rythme de croissance relativement plus élevé.

Les TIC permettent des rendements croissants, alors que l'approche plus classique explique la croissance par l'accumulation des facteurs et le progrès technique à rendements constants. Elles modifient le fonctionnement de l'entreprise, et donc de l'économie, en amplifiant la concurrence par la multiplication de l'information et la faiblesse des coûts de transmission. L'utilisation des ordinateurs et des réseaux contribue à une meilleure productivité du travail et les technologies de l'information représentent la plus grande transformation économique depuis la révolution industrielle. Même si les télécommunications ressemblent à un secteur sinistré, si l'on en juge par l'évolution des capitalisations boursières des entreprises liées à ce secteur, les synergies qui se sont développées, entre les microprocesseurs, les fibres optiques et les communications satellitaires, augmenteront le potentiel de croissance dans ces secteurs. Les progrès en matière de management des connaissances permettant de mieux gérer l'ensemble de ces connaissances, contribueront également à ce nouveau potentiel de croissance.

Dans la période de difficultés à venir, si les principaux Etats européens, et particulièrement la France, veulent exploiter ces potentialités et opportunités, ils doivent réduire les dépenses publiques au profit des investissements et maintenir la consommation par la poursuite de la réduction des impôts et des charges, particulièrement pour les entreprises.

L'Europe et la France ne sont pas indépendantes du cycle américain et l'effet de diffusion est - et sera significatif. Mais leur retard en matière de technologies avancées leur ouvre, paradoxalement, des perspectives de croissance plus assurées grâce au rattrapage qui doit se poursuivre. Sans doute, celui-ci sera-t-il partiel, car ni la France ni l'Europe ne possèdent la base productive des Etats-Unis en matière de TIC. Mais il peut l'être suffisamment pour soutenir la croissance, d'autant que le taux d'épargne est élevé, que la consommation pourrait se maintenir et que les déséquilibres macroéconomiques sont plus faibles qu'aux Etats-Unis.

Richard Zisswiller est directeur général adjoint, chargé des études à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

LIVRES

par Serge Marti

Un match inégal

L'EURO AU DÉFI DU DOLLAR. ESSAI SUR LA MONNAIE UNIVERSELLE, d'Henri Bourguinat
Economica, 172 p., 15 €, 98,39 F

Le phénomène interpelle. Que ce soit au plan politique (Bill Clinton et « l'affaire Monica » ou la très contestée élection de George W. Bush), économique (la récession qui frappe l'Amérique), voire militaire et sécuritaire (la riposte antiterroriste de Washington et la peur de l'antrax), rien ne parvient à faire décrocher le dollar. Au lendemain de la décision prise le 8 novembre par la Banque centrale européenne (BCE) d'abaisser - enfin ! - ses taux d'intérêt, le billet vert affichait une étonnante vigueur face à l'euro. A un mois et demi du glissement effectif de la monnaie unique dans la poche des 305 millions d'Européens de la zone euro, ce rapport étrange entre les deux monnaies-phares du moment mériterait qu'on s'y attarde. C'est à cet exercice que s'est livré Henri Bourguinat dans un ouvrage qui est sans doute l'un des plus structurés et les plus complets parus à ce jour.

Sans passer sous silence les facteurs qui ont certainement joué dans la dépréciation de 25 % que subit l'euro depuis sa naissance (les sorties de capitaux, les difficultés du *policy mix* européen, mêlant le monétaire et le budgétaire, enfin, le manque de lisibilité de la politique conduite par la BCE), l'auteur, professeur à l'université Bordeaux-IV Montesquieu, où il a fondé le Laboratoire d'analyse et de recherche économique (LARE), assure cependant à la monnaie unique « une base potentielle d'internationalisation qui reste forte ». En effet, indépendamment des difficultés qui ont jalonné la mise en place de l'euro, le poids de l'économie des Douze s'est affirmé par le biais de la monnaie unique. Euroland représente aujourd'hui 22 % du produit intérieur brut (PIB) mondial, contre 29 % pour les Etats-Unis et 13 % pour le Japon. De plus, poursuit Henri Bourguinat, l'union économique et monétaire dispose toujours d'un certain nombre d'atouts, notamment celui d'un endettement extérieur net « voisin de zéro » alors qu'il atteint 25 % du PIB aux Etats-Unis.

L'intérêt de cet ouvrage réside aussi dans la place qu'il accorde à la réflexion sur le nombre de monnaies « dont le *Système monétaire international a réellement besoin* » et sur cette idée d'une « monnaie universelle », régulièrement évoquée par certains économistes - y compris John Maynard Keynes en son temps avec le fameux « *bancor* » - à laquelle s'est rallié Robert Mundell, l'un des récents Prix Nobel. L'hypothèse de ce dernier repose sur une monnaie émise par les « pays du cœur » (Amérique, Europe, Japon) selon une parité d'un dollar pour un euro et pour 100 yens. Evoquant les réflexions, en sens contraire, sur une nécessaire « *éco-diversité des monnaies* », l'auteur se garde de trancher. Il se contente d'évoquer trois scénarios possibles pour la future configuration monétaire mondiale : la confirmation du « *binôme inégal* » dollar-euro, l'accentuation de l'hégémonie du dollar américain, encouragée par la globalisation, enfin, l'émergence du « *un pour un* ».

Lequel choisir ? Finalement aucun d'entre eux, reconnaît Henri Bourguinat. « *Le "Village mondial" appelle "autre chose" pour choisir sa monnaie* », souligne-t-il. Cette « autre chose », ce pourrait être la « *Conférence monétaire d'un seul monde* » que préconise l'auteur, une étape indispensable pour s'attaquer d'abord aux dysfonctionnements du « cœur » de la finance internationale. Avant d'aborder la réforme de l'architecture institutionnelle, laquelle, de toute évidence, reste à inventer.

3 milliards de personnes pourraient manquer d'eau en 2025

Les catastrophes naturelles, la surexploitation des espaces ruraux, les pénuries d'eau ou d'énergies produisent aujourd'hui plus de réfugiés que les conflits militaires. Ces « réfugiés écologiques » étaient 25 millions en 1998 rappelle le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) dans son rapport sur l'état de la population mondiale, publié le 7 novembre. « *Ce phénomène n'est pas récent, précisent les auteurs, mais ce qui est nouveau, c'est le risque d'assister à de vastes mouvements de population résultant de la combinaison de plusieurs facteurs comme l'épuisement des ressources, la destruction irréversible de l'environnement et la croissance démographique.* »

A moins d'un an du sommet de Johannesburg (Afrique du Sud) que les Nations unies consacreront au développement durable, dix ans après le Sommet de la Terre de Rio (Brésil), le Fnuap a choisi, cette année, de concentrer son travail sur les liens entre population et environnement pour rappeler que la préservation des équilibres environnementaux est étroitement liée à la maîtrise de la croissance démographique. Et que sans préservation des milieux naturels, l'accroissement démographique s'accompagne aussi d'une plus grande pauvreté. Les dernières projections démographiques des Nations unies s'étaient montrées plutôt rassurantes. En moyenne, le taux de fécondité mondial diminue, ce qui permet de privilégier un scénario « médian » selon lequel la population atteindrait 9 milliards à l'horizon 2050 - et non pas 12 milliards comme dans le scénario « haut » - contre 6 milliards aujourd'hui. Cette tendance, pour être confirmée, suppose cependant que les efforts soient poursuivis en matière de politiques de population dont l'objectif, entre autres, est de favoriser une meilleure diffusion aux méthodes de contraception et d'améliorer l'accès des populations aux services de santé et d'éducation. Pour cela, les Etats, réunis

Rapport. Dans une étude publiée le 7 novembre, le Fonds des Nations unies pour la population rappelle que la préservation des équilibres environnementaux est étroitement liée à la maîtrise de la croissance démographique

au Caire, en 1994, à l'occasion de la Conférence internationale sur la population et le développement, s'étaient engagés à financer des programmes dans ce sens à hauteur de 17 milliards de dollars par an d'ici à 2000. Ce chiffre n'a en réalité jamais été atteint. Non du fait des pays en développement, qui devant en financer les deux tiers, ont pratique-

ment rempli leur engagement mais à cause des pays industrialisés qui n'ont à ce jour versé que 50 % de leur contribution.

Le travail du Fnuap - après d'ailleurs celui réalisé par le programme des Nations unies sur le développement en 1998 - met en garde contre les tensions à venir entre une population mondiale qui va continuer de croître au rythme de 77 millions par an et les ressources limitées de la planète. Plus des trois quarts de cette croissance concernera les pays en développement, si bien, souligne le rapport, que la pression démographique va s'aggraver dans des milieux déjà pauvres et écologiquement fragiles.

RESSOURCE VITALE

L'eau est, de ce point de vue, la ressource qui symbolise le mieux ces déséquilibres planétaires et qui définit aussi les limites d'un développement durable. « *Dans le monde entier, 54 % de l'eau douce disponible chaque année sont utilisés, souligne le rapport. Si la consommation par habitant demeure stable, nous pourrions en utiliser 70 % de la seule fait de la croissance démographique. Si la consommation atteignait partout le niveau des pays développés, nous pourrions utiliser 90 % de l'eau disponible en 2025.* » Mais cette évolution s'accompagnerait, selon le

Fnuap, d'une inflation dramatique du nombre de personnes touchées par des pénuries plus ou moins graves. Et sans doute d'un nombre aussi croissant de conflits pour s'accaparer cette ressource vitale. Environ 500 millions de personnes vivaient en situation de pénurie hydrique en 2000. Elles seraient 3 milliards en 2025.

Le Fnuap attire également l'attention sur la course en avant entre croissance démographique et surfaces cultivables. L'augmentation de la population pousse au morcellement des exploitations en même temps qu'à une surexploitation des terres. Au Kazakhstan, par exemple, l'Institut de gestion des sols a calculé que l'érosion et la dégradation feraient perdre au pays près de la moitié de ses terres de culture d'ici à 2025. Et au niveau mondial, la dégradation des sols menacerait l'existence d'au moins un milliard d'agriculteurs et d'éleveurs, la plupart d'entre eux dans les pays pauvres.

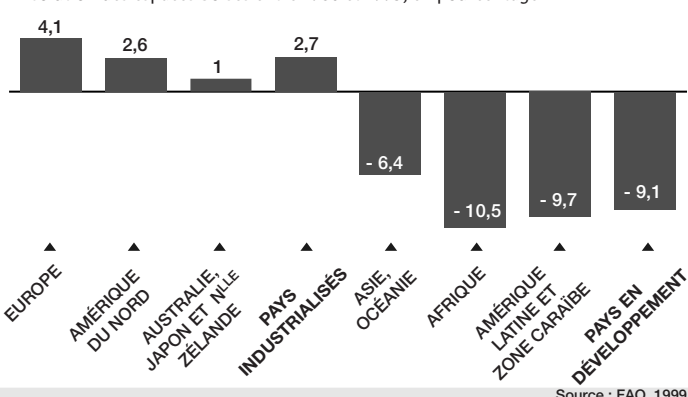
Largement développée est aussi la question de la pollution et du réchauffement climatique. En dépit de la désaffection des Etats-Unis - principal pollueur de la planète -, la communauté internationale a au moins sur ce sujet tenté d'apporter un début de réponse à travers le protocole de Kyoto visant à réduire les émissions de gaz à effets de serre. Cela est loin d'être le cas des autres problèmes passés en revue par le rapport. Si bien qu'au-delà de la sonnette d'alarme une nouvelle fois tirée par le Fnuap, il reste - pour l'heure - un constat accablant face à des prévisions que seules ni la démographie ni l'évolution naturelle des ressources de la planète ne pourront faire dévier de leur route.

« Population et changement environnemental ». Rapport 2001 du Fonds des Nations unies pour la population. Disponible sur le site : www.unfpa.org

Laurence Caramel

Les surfaces forestières diminuent

Évolution des espaces boisés entre 1980 et 1995, en pourcentage



PARUTIONS

● LA GRANDE TRAVERSÉE DES ATELIERS ET CHANTIERS DU HAVRE

d'Olivier Boudot
Dans un très beau livre, Olivier Boudot, consultant, raconte l'épopée de ces chantiers navals depuis la création de Duchesne & Bossière, petite entreprise havraise née en 1921, jusqu'à la fermeture définitive des chantiers à la fin de l'année 2000. Au-delà de la description de cette aventure, la vie sur le chantier et son insertion dans la région y sont décrites ainsi que les négociations entre politiques, industriels et syndicats. (éd. Anabole, coll. « Mémoires d'hommes histoires d'entreprises », 2001, 277 p., 36,59 €, 240 F.) A. K.

● DICTIONNAIRE DU WEB

sous la direction de Francis Balle et Laurent Cohen-Tanugi
Un titre bien restrictif pour cet ouvrage qui est plus une encyclopédie qu'un dictionnaire et s'intéresse non seulement à la Toile, mais aussi à Internet dans son ensemble, et à d'autres technologies numériques de transmission d'information (téléphonie mobile en particulier). Le contenu, destiné à un public de non-spécialistes, passe en revue les notions nécessaires à la compréhension du réseau des réseaux et de son développement (Daloz, 336 p., 34,8 €, 221,71 F.) A. K.

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM www.ism-mba.edu
Accredited Programs*

*Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais, avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-40 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.

Admissions : janvier, avril, octobre.

◆

ieMBA International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ "Part-time" sur 12 mois : 520 heures et thèse, 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York, ou 18 séminaires mensuels à Paris

◆

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent,
■ "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs à Paris. 320 heures et thèse

◆

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ "Part or full-time" sur 12 mois, 520 heures et thèse : Paris, New York, Tokyo

◆

On Line programs : ieMBA - MBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr
<http://www.ism-mba.edu>

ISM

Le Monde EMPLOI

LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES :

Le projet de loi de régularisation du travail « souterrain » fait partie des premières mesures de relance de l'économie proposées par le gouvernement de Silvio Berlusconi. Une initiative accueillie plus favorablement que celle qui concerne les capitaux exportés illégalement. Elle devrait rapporter au fisc près d'un milliards d'euros

Le gouvernement italien intensifie la lutte contre le travail au noir

ROME
correspondance
S'attaquer avec succès au travail au noir est le rêve de tous les gouvernements qui se sont succédés ces dernières décennies en Italie. Silvio Berlusconi l'a aussi placé à l'ordre du jour, avec une loi de régularisation en débat actuellement au parlement. Elle devrait permettre, à la fois de remettre les pendules à l'heure pour les entreprises - celles-ci auront jusqu'au 28 février 2002 pour entrer volontairement dans le dispositif - et les travailleurs en situation irrégulière, tout en renflouant les caisses de la sécurité sociale italienne, l'INPS. Les pertes liées à l'évasion des contributions sociales se chiffrent à environ 550 millions d'euros par an (1 100 milliards de lire). Dans les prévisions du gouvernement Berlusconi, la mesure devrait permettre d'améliorer les comptes de l'INPS d'au moins un tiers. Dès 2002, les contrôles devraient être renforcés.

Silvio Berlusconi hérite, en fait, d'un dossier ouvert par les précédents gouvernements et Parlement. Avec l'accord des partenaires sociaux, une loi avait été votée en 1996 créant les « contrats de réalignement ». Il s'agit d'accords paritaires territoriaux de branche, qui définissent les modalités selon

lesquelles les entreprises, recourant au travail au noir, pourront s'aligner sur les normes sociales et fiscales. Ces contrats ont permis de régulariser la situation de 213 000 travailleurs, à fin 2000, essentiellement dans l'agriculture et le textile, selon une étude du syndicat CGIL.

C'est l'énième tentative pour contrecarrer un phénomène qui, répandu en Europe, a connu de ce côté des Alpes un véritable boom au moment du « miracle italien » des années 1960 et 1970. Pour les petites et moyennes entreprises naissantes, le fisc et les contributions sociales n'étaient ni plus ni moins qu'un boulet au pied. On estime à 5 millions le nombre des travailleurs irréguliers, et leur contribution, entre 25 % et 30 % de la richesse nationale.

Plus prudemment, le Conseil national de l'économie et du travail ramène ces chiffres à 3,5 millions d'irréguliers officiellement recensés, soit 15,1 % de l'ensemble des travailleurs, une proportion en hausse de 1,7 % entre 1992 et 1999. Sur plus de 118 000 entreprises inspectées récemment par le ministère du travail, presque la moitié, soit 51 000, étaient en situation irrégulière.

Le « blanchiment » du travail au noir a été inscrit par le nouveau gouvernement de centre-

droit dans les premières mesures de relance de l'économie, avec le plan « des 100 premiers jours » présenté au moins de juillet.

Au départ, le gouvernement tablait sur 3 600 millions d'euros (7 000 milliards de lire) d'entrées supplémentaires. La somme a été ramenée à 1 000 millions d'euros (2 000 milliards de lire) au moment de la présentation du projet de loi en octobre.

POSITION AMBIGUË

Alors que des polémiques sans fin ont été provoquées ces dernières semaines par l'autre régularisation décidée par le gouvernement Berlusconi - celle qui concerne les capitaux exportés illégalement -, cette décision sur le travail au noir a été accueillie plutôt favorablement. La droite a cependant une position ambiguë, car « elle voudrait aussi défendre les entreprises qui décident de ne pas s'engager dans la régularisation », selon la CGIL.

Globalement, on considère que ce projet va dans la bonne direction en intervenant sur les coûts sociaux et fiscaux des entreprises et des travailleurs. Ces derniers peuvent, en effet, adhérer à la démarche de régularisation de leurs employeurs à peu de frais, en régularisant chaque année de travail au noir pour une somme d'environ 100 euros, et retrouver

ainsi tous leurs droits sociaux. Quant à l'impôt sur les revenus perçus irrégulièrement, ils devront en payer un substitut de façon rétroactive.

En ce qui concerne les employeurs, la régularisation donne droit à un régime fiscal et social spécial, via le paiement d'un impôt qui se substitue aux arriérés, et ce pendant trois ans. Les patrons bénéficieront d'un taux progressif d'augmentation de leurs charges, à hauteur de 10 % la première année, 15 % la deuxième et 20 % la troisième, le tout plafonné à trois fois le coût supplémentaire du travail « blanchi ». De même, le taux des contri-

butions sociales sera échelonné sur trois ans à 7 %, 8 % puis 9 %.

Cette période de transition devrait surtout bénéficier, selon les experts, aux entreprises capables d'augmenter leur volume d'affaires et de mener de pair développement et régularisation. Dans le Nord-Est, la terre du plein emploi, le « blanchiment » peut devenir la fin logique d'une concurrence déloyale. Dans le Mezzogiorno, ce sont surtout les petites entreprises des Pouilles, plus performantes que celles, à gestion plus familiale, de Campanie, qui en profiteront.

Salvatore Aloise

Les gondoliers ont tout à perdre...

Giuseppe Roma, directeur du Censis, un Centre d'études sociales, et auteur d'un ouvrage sur le travail au noir, *L'Economia sommersa*, aux éditions Laterza, est convaincu que la régularisation peut fonctionner, mais pas pour tous. L'exemple qu'il donne est celui des gondoliers vénitiens qui gagneraient en moyenne 20 000 euros net par mois (40 millions de lire). « Pratiquement un demi-milliard de lire par an alors qu'ils ne déclarent que quelques dizaines de millions. Pourquoi diable devraient-ils prendre la décision de régulariser leur situation ? », se demande-t-il. A la question, posée lors d'un séminaire en Vénétie, personne n'a répondu et ne peut répondre, ajoute le chercheur. Par contre, une occasion a été perdue en ne permettant pas la régularisation des « collaboratrices domestiques » (femmes de ménage). Elle aurait permis de faire d'une pierre deux coups : obtenir la régularisation de travailleurs au noir mais aussi de leur statut, qui est souvent celui de clandestin.

Cinq millions de personnes et un quart du PIB concernés

Sur 1 000 lire (0,51 euro) de richesse produite en Italie, un quart environ l'a été par le travail au noir en 1999. C'est le principal constat que dresse, dans un rapport, la centrale syndicale CGIL, désignant l'Italie comme le « maillot noir » du travail irrégulier en Europe. Le document, réalisé par son institut de recherches économiques et sociales, l'IRES, observe que ce phénomène concerne essentiellement

les petites entreprises et surtout les régions du Mezzogiorno. Le travail irrégulier touche particulièrement les femmes dans le Sud, les hommes dans le Nord. Son poids, équivalent au quart du produit intérieur brut italien, est comparable à celui qu'il représente en Grèce, en Espagne et au Portugal, souligne l'IRES.

Cette forme d'emploi est très développée dans le tertiaire (services, tourisme et commerce), l'agri-

culture, le bâtiment et l'industrie, et il est « même présent dans la nouvelle économie, où l'on commence à voir des profils de professionnels non déclarés dans les petites agences de publicité, par exemple, ou bien dans les cabinets dentaires », observe Agostino Megale, président de l'IRES, soulignant que l'étude a recensé « 2 000 employés odontologistes travaillant au noir dans les Pouilles ». Cette extension du phénomène à des

domaines non traditionnels existait auparavant mais « elle n'avait jusqu'à présent jamais été mise en évidence », dit-il.

Le Mezzogiorno concentrerait 42 % des postes de travail irréguliers, contre 22 % au nord-ouest de l'Italie, 17 % au nord-est et 8 % au centre. Parmi ces postes, il y a ceux qui relèvent du travail au noir au sens strict (travailleurs ou entreprises non déclarés) et ceux qui sont occupés par des retraités ou bien par des travailleurs ayant par ailleurs un ou plusieurs autres emplois, qui eux sont déclarés. Si l'on ne considère que ces deux dernières catégories, soit un million de personnes, la géographie du travail au noir s'inverse. Le Nord arrive en tête avec 73 % de ces « doubles emplois », contre 26 % pour le Sud.

Au total, l'IRES chiffre à trois millions le nombre de travailleurs non déclarés, mais cette évaluation ne représente qu'une partie du travail irrégulier. L'autre, « que l'on ne peut pas quantifier mais qu'il est possible d'estimer, est constituée d'emplois semi-irréguliers, le travail gris », comme le dit Agostino Megale. Celui-ci concerne des travailleurs payés au noir pour une partie de leur salaire ou bien pour les heures supplémentaires ; ceux qui ont le statut de tra-

Si le travail irrégulier se concentre dans le secteur tertiaire, l'agriculture et le bâtiment, les nouvelles technologies, les agences de publicité et les cabinets dentaires commencent à être touchés

vailleurs autonomes alors qu'ils devraient être salariés ; ou encore ceux qui reçoivent en fin de mois leur paie par chèque mais « qui doivent en reverser la moitié au patron sinon ils sont licenciés », précise Agostino Megale. Au total, il y aurait donc près de cinq millions de personnes concernées, dont environ 300 000 travailleurs immigrés en situation irrégulière. Mention spéciale à la Sicile, où

la part du travail au noir serait de 65 %. Il y est particulièrement présent dans l'agriculture, le textile, la construction, le tertiaire (commerce, tourisme et services). 16 millions et demi de journées de travail ont été réalisées au noir dans l'agriculture, soit 60 % du total des heures travaillées.

Ces résultats sont issus des données de l'Institut national de statistiques italien (Istat), qui depuis quelques années tente de mesurer le travail au noir. Cependant, les deux organismes divergent sur l'évolution du phénomène. « Les derniers relevés de l'Istat indiquent que la part du travail au noir a baissé », explique Agostino Megale. Pour nous, au contraire elle s'accroît, et nous avons voulu mettre en évidence qu'elle représente aujourd'hui le quart de l'ensemble du travail. Dans le Mezzogiorno, on peut considérer que pour chaque travailleur salarié régulier, il y a un irrégulier ».

ABSENCE DE CONTRÔLES

L'ampleur du phénomène est, selon l'étude de l'IRES, due en premier lieu à la faiblesse de la culture entrepreneuriale :

« Ces employeurs pensent, à tort, qu'ils seront plus compétitifs s'ils paient peu leur personnel et s'ils leur enlèvent des droits », explique Agostino Megale. Mais d'autres facteurs sont également pointés, comme l'attitude du système bancaire, qui refuse de prendre des risques avec les petites entreprises, contraignant celles-ci à se maintenir dans le travail au noir. L'étude souligne aussi l'influence du racket mafieux ainsi que le manque de formation des travailleurs.

Et les syndicats, se demande l'IRES ? Bien sûr, ils sont aussi en cause, reconnaît l'étude. Mais chacun doit assumer son rôle. En particulier, il faudrait aussi une intervention plus efficace des instruments de contrôle et de répression, qui jusqu'à présent ont joué « un rôle très faible, quand ils n'étaient pas carrément absents », estiment les auteurs de l'étude.

Francine Aizicovici



LE VIEILLISSEMENT DES POPULATIONS EUROPEENNES

JOURNÉE
DU LIVRE D'ECONOMIE

ATELIERS - DEBATS - ESPACE SIGNATURES

PRESIDENCE DU SENAT

15^{ter}, RUE DE VAUGIRARD - 75006 PARIS

M^o ODEON - RER LUXEMBOURG - BUS 58/84/89

SAMEDI 17 NOVEMBRE 2001 - DE 11H A 18H - ENTREE LIBRE

LIRE LA POLITIQUE

LCL

info

Observateur

L'EXPANSION

Le Monde

PUBLICIS

Memicycle

ADP

EDF

ACTRONIS

GIBERT JEUNE

SENAT

EURO RSCG C&O

Aux Etats-Unis, le congé sabbatique devient une alternative au licenciement

NEW YORK

correspondance

William Shipley, trente-six ans, senior manager du cabinet de conseil Accenture à Chicago, savoure chaque minute de sa vie. Cet ancien d'une école de commerce est retourné à l'université Northwestern pour passer un examen d'ingénierie. Le soir, il « fait l'acteur » en suivant les cours d'improvisation de Second City, l'école des célèbres comiques John Belushi, Dan Aykroyd, Eddy Murphy... Et lorsqu'il a un peu de temps libre, il vogue sur le lac Michigan à bord de son voilier de 10 mètres. Que demander de plus ? Un voyage autour du monde... Entre deux cours à la faculté, William Shipley potasse sa prochaine escapade de deux mois en Amérique du Sud, Russie, Chine, Australie, Afrique du Sud. Le consultant vient de faire toutes ses vaccinations, il lit beaucoup, suit des cours de découverte de la Chine et invite à déjeuner tous les amis capables de lui donner de bons tuyaux pour le voyage. William Shipley est un homme heureux... et ne cesse de remercier son employeur pour sa bonne fortune.

Il vient en effet de s'inscrire pour sept mois dans un programme pilote d'Accenture, baptisé FlexLeave. Ce programme offre aux employés de la maison qui le désirent la possibilité de prendre un congé sabbatique de six mois à un an, tout en conservant certains avantages. Le candidat au départ, qui a passé un minimum de six mois chez Accenture, garde 20 % de son salaire, son assurance santé, sa messagerie vocale, son ordinateur, son adresse électronique... et retrouve le même poste et la même rémunération à la fin de son congé. L'appel de FlexLeave est si fort que 2 200 candidats, sur un effectif total de 75 000 consultants concernés dans le monde, se sont précipités sur l'occasion. Et les heureux volontaires au départ, après

Cabinets de conseil et banques d'affaires incitent leurs employés à consacrer leur temps libre à un engagement social

avoir obtenu le feu vert de leur chef de service, ne cessent de vanter les qualités de ce très populaire... « *plan de réduction des coûts* » !

La formule du congé sabbatique avec maintien d'une partie du salaire fait de plus en plus d'adeptes ces derniers temps aux Etats-Unis. Les sociétés de conseil tel Accenture ont ouvert la voie en juin dernier. Et les grandes banques, JP Morgan, Citigroup, Merrill Lynch... ont suivi, sous les applaudissements de tous. Au moment où l'activité est en forte baisse, dans le secteur du conseil comme dans celui de la finance, ces plans « *permettent de réduire les charges tout en gérant au mieux les talents, apprécie Janet Spencer, responsable des opérations internationales de la société de conseil Mercer Delta. Cela évite de licencier, puis de réembaucher un peu plus tard* ». Grâce à FlexLeave, Accenture réduit temporairement les coûts de fonctionnement du groupe, tout en gardant le contact avec des employés appréciés, très qualifiés... dont on aura le plus grand besoin lorsque la conjoncture économique se redressera. Mais il faut faire attention, reprend Janet Spencer, à « *expliquer le plus clairement possible la proposition faite* », sous peine de voir surgir quelques ambiguïtés sur le salaire de retour ou la poursuite de la carrière...

Du côté des employés, FlexLeave donne l'occasion de se former, de passer plus de temps en famille, de réaliser quelques vieux rêves

inassouvis... « *Je suis heureuse que la direction ait imaginé une telle mesure* », s'exclame ainsi Stéphanie Braun, trente-deux ans, qui, en temps normal, aide ses clients de l'industrie chimique à mettre sur orbite leurs projets de e-business. Depuis le mois de septembre, Stéphanie Braun a abandonné ses entreprises chimiques pour l'hôpital, siège de l'association « Fairy Godmother ». La jeune femme coordonne une équipe de 500 volontaires, désireux de réaliser les derniers rêves de malades mourants. Ils ont planté un jardin dans la cour d'une femme de trente-huit ans atteinte d'un cancer. La malade veut laisser un jardin souvenir à sa petite fille. Ils ont aussi organisé un « Noël au mois d'août » pour une autre patiente qui n'avait pas le temps d'attendre le 25 décembre : elle voulait revoir la famille et ses amis.

PROPRE PLAISIR

Stéphanie, habituée à travailler de longues heures pour Accenture, ne se contente pas de ce rôle de « fée de la dernière heure ». Elle est aussi devenue guide de la « Chicago Architecture Foundation ». Et se fait un plaisir d'expliquer durant deux heures aux touristes de la basse ville les secrets de l'architecture des buildings, leur style, les désirs des artistes créateurs... Et quand il lui reste une minute, Stéphanie suit pour son propre plaisir des cours sur l'histoire des religions : la voici en plein bouddhisme, mais elle poursuivra bientôt sa quête spirituelle en creusant l'hindouisme.

Pour de nombreux participants à FlexLeave, le congé sabbatique permet de s'engager dans des activités socialement utiles, de réaliser ce que les Américains appellent son « *give back* », c'est-à-dire la restitution à la communauté, et non plus au seul employeur, des bénéfices des compétences accumulées. « *Autrefois, l'employé se sentait lié pour la vie à sa compa-*

gnie, remarque Janet Spencer. Mais, aujourd'hui, son contrat ne l'attache pas corps et âme à l'entreprise ; il se considère avant tout comme un professionnel louant par contrat son savoir-faire. Et il saisit d'autant plus facilement l'offre de congé temporaire qui lui est proposée. »

La direction des ressources humaines d'Accenture, ressentant cette tendance, propose même aux candidats au départ de les aider à découvrir le mode de « *give back* » qui leur conviendra le mieux ! Si Stéphanie a trouvé toute seule sa mission chez les Fairy Godmothers, Avery Klann, vingt-cinq ans, a bénéficié du soutien de son entreprise pour savoir comment utiliser au mieux son temps libre. Il a finalement décidé de rejoindre à Atlanta l'association United Way. Son travail : lever des fonds, très exactement 500 000 dollars (560 244 euros), auprès des sociétés high-tech d'Atlanta pour financer les activités de la Croix-Rouge, de l'Armée du salut et autres entreprises charitables.

Dans la foulée, le consultant enrichit son CV. Il découvre de l'intérieur le mode de fonctionnement des associations, et apprend à développer le réseau des entreprises amies. Des qualités qu'il espère recycler dans un an, avec ses clients du secteur de la finance, lorsqu'il sera de retour chez Accenture. A Chicago, William Shipley lui aussi se promet de faire bénéficier ses clients de son nouveau savoir-faire en matière d'ingénierie. Même ses cours d'improvisation lui paraissent utiles, pour réaliser avec aisance ses présentations et mieux comprendre le langage du corps de ses interlocuteurs. Le congé sabbatique offre aussi l'occasion à Accenture d'ajouter, à faible coût, de nouvelles compétences à la panoplie de ses consultants.

Caroline Talbot

HISTOIRE SOCIALE

par Jean-Louis Robert

Islam et socialisme en Iran

Après de difficiles négociations, le 31 août 1907, l'empire russe et le Royaume-Uni signaient une convention dont les points essentiels concernaient la Perse, ou l'Iran, comme on commençait de plus en plus souvent à l'appeler. Cet Etat était divisé en zones d'influence : le Sud était ouvert à la pénétration britannique, le Nord à la pénétration russe et la partie médiane aux deux. Si la signature de cette convention tenait aux nouvelles relations internationales qui configuraient les futures alliances du conflit mondial à venir et si elle réglait, à l'avantage des Britanniques, la répartition de la manne pétrolière attendue (c'est en 1908 qu'est fondée l'Anglo-Persian Oil Company, qui obtient une concession pétrolière de soixante ans, c'est en 1909 que s'ouvre à Abadan la première raffinerie pétrolière), l'accord venait aussi de la volonté commune des deux puissances impérialistes de répondre à la menace que constituait le développement de la révolution nationale et sociale en Iran depuis 1906.

Cette année-là avait en effet éclaté, en grande partie en résonance avec la révolution russe de 1905, une révolution qui avait contraint le chah à accorder une Constitution établissant un régime parlementaire dans le pays. Cette révolution « jeune-perse » associait de manière complexe un mouvement de réaction nationaliste, opposé à l'impérialisme occidental, et un mouvement modernisateur et libéral.

Mais l'apparition dans cette période d'un important Parti socialiste iranien est un fait beaucoup moins connu, et pourtant largement significatif des tensions entre tradition et modernité dans les pays du Moyen et du Proche-Orient. Le mouvement socialiste iranien est né dans de petits groupes d'immigrés iraniens en territoire russe, et plus précisément dans les colonies russes d'Asie et de Transcaucasie. Là s'étaient développés des mouvements nationalistes et populistes fortement influencés tant par le panislamisme que par le socialisme, en particulier à Bakou, la seule ville qui comptait une forte classe ouvrière et où coexistaient le Parti social-démocrate russe et un parti social-démocrate musulman, Hümmet, où se retrouvaient de nombreux iraniens immigrants.

Le Parti social-démocrate iranien, fondé pendant la révolution de 1906, a des traits qui relèvent de ces deux influences. Il a un nom officiel, Parti social-démocrate, qui le situe dans la mouvance de la II^e Internationale, il se dote de statuts sur le modèle du Parti russe : un comité central, des cartes d'adhérents, des cotisations. Mais il s'appelle aussi couramment Parti moudjahid (parti des soldats de la guerre sainte). Ses statuts commentent par un préambule qui rend grâce à la gloire de Dieu, Seigneur des moudjahidins. Ses orientations relèvent de la même apparente confusion. Le parti défend la libération des paysans dans un pays où les terres sont encore largement soumises à l'oppression féodale, il soutient la dimension libérale de la nouvelle Constitution, mais il défend également la religion musulmane et sa place comme religion officielle dans la Constitution (l'islam chiite avait été reconnu religion d'Etat, les ministres devaient être musulmans, des oulémas vérifiaient que les lois étaient conformes au Coran). Enfin, il accepte le principe du terrorisme individuel comme mode d'action sous le contrôle du Comité central. Soulignons d'emblée, pour éviter tout anachronisme grave, que ce dernier point renvoyait surtout à l'influence de la tradition socialiste révolutionnaire russe du XIX^e siècle, où le geste terroriste individuel ou de petits groupes était admis, tradition encore inégalement présente dans la social-démocratie russe au XX^e siècle. Dans sa pratique, on voit le parti diffuser la première traduction persane du *Manifeste du parti communiste* de Karl Marx et des textes religieux qui rappellent la tradition millénariste et égalitaire de l'islam.

Ce Parti socialiste iranien connut une brutale flambée d'adhésions avec plusieurs dizaines de milliers de membres dès 1907. Dans un pays où n'existait aucune – ou presque – classe ouvrière, se retrouvaient dans le Parti moudjahid à la fois des intellectuels – étudiants, enseignants, journalistes, médecins, écrivains –, mais aussi de très nombreux mollahs qui entraînaient avec eux une partie de la paysannerie pauvre et du petit peuple urbain de Téhéran, Ispahan ou Tabriz. Le Parti socialiste prit une part très active à l'insurrection de la ville de Tabriz, dans le nord de l'Iran, en 1908, en réponse à la dissolution par le chah du Parlement et à l'intervention des troupes russes et britanniques sur le sol iranien. C'est un socialiste d'origine arménienne, Ephrem Khan, qui anime la résistance de la ville avec ses « fedayin ».

Cette action du Parti social-démocrate iranien moudjahid attirera l'attention du Parti bolchevik, et en particulier de Lénine, qui y verra les prémices du possible développement d'un mouvement communiste anti-impérialiste dans les pays colonisés ou dominés par les puissances occidentales. C'est Lénine qui transmet au Bureau socialiste international de Bruxelles l'« *appel des sociaux-démocrates défenseurs de l'islam* », qui conduira la II^e Internationale à organiser une campagne de solidarité avec les Iraniens contre l'intervention britannique et russe. Dans les principaux pays de l'Europe occidentale, les Partis socialistes développent par la presse et par des meetings une propagande de soutien à la révolution iranienne.

Le Parti socialiste iranien sera gravement affecté par la répression à partir de 1910, mais il connaîtra, particulièrement après la seconde guerre mondiale, de nombreux héritiers où se retrouvera constamment cette tension entre modernité et tradition. Le modèle social du nationalisme iranien des années 1950 autour du gouvernement de Mossadegh en a été aussi profondément marqué. Dans une certaine mesure, le modèle social de l'Iran contemporain également.

Jean-Louis Robert est titulaire de la chaire d'histoire sociale du XX^e siècle à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

Les managers européens courent après le temps

La course contre le temps est la chose la mieux partagée par les managers européens. C'est ce que révèle l'enquête Qualité/Temps conduite entre mai et juin dernier par l'Ipsos pour le compte de Chronopost International.

Faut-il s'en étonner, quand l'étude montre que les managers européens travaillent en moyenne près de 50 heures par semaine et approchent souvent les 70 heures ? Ces stakhanovistes de la journée à rallonge sont surtout des hommes (39 %, contre 15 % de femmes), ayant passé la cinquantaine (37 % des plus de 50 ans, contre un quart des moins de 30 ans) et membres d'une direction générale.

Ce sont les managers britanniques qui travaillent le moins (46,8 heures de moyenne par semaine) et les Belges qui travaillent le plus, avec 54,2 heures travaillées par semaine, soit pratiquement une journée d'écart. Les Français se situent, eux, dans le peloton des chanceux avec des semaines de 47,4 heures, juste devant les Britanniques. « *Les managers européens sont encore une large majorité (64 %) à estimer consacrer trop de temps à leur travail... Y compris en France où, malgré la première vague de passage aux 35 heures, les cadres sont aussi nombreux qu'il y a deux ans à juger donner trop de leur temps à leur activité professionnelle* », relève l'étude.

Autre constat soulevé par les enquêteurs, le sentiment d'impuissance de la majorité des managers européens face à la gestion de leur charge de travail. Près de huit sur dix estiment ainsi être débordés en permanence, alors que, paradoxalement, 57 % d'entre eux pensent pourtant gérer parfaitement leur temps. Comme si le sentiment d'être un bon gestionnaire ne passait pas seulement par le contrôle de la charge de travail mais aussi par la faculté à prédire que l'on sera débordé et à s'y résoudre. A côté de cette forte majorité de managers « réalistes », 20 % se rangent dans la catégorie des « parfaits gestionnaires », capables d'éviter d'être débordés. Une fraction très margi-

Pour deux tiers des dirigeants de l'Union, la pression sur les délais s'est accrue parallèlement à la diffusion des nouvelles technologies

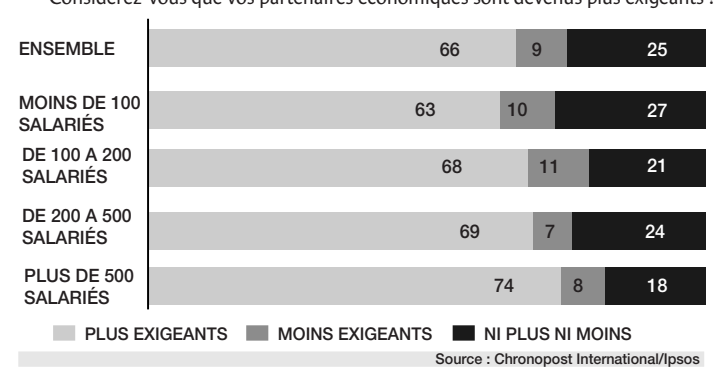
nale de ces gestionnaires (3 %) ont quant à eux trouvé la formule magique pour ne pas être débordés sans gérer leur temps !

Ces trois familles sont différemment représentées au sein de chaque pays européen. Les Français apparaissent les plus confiants – ou les moins modestes – quant à leur capacité à gérer leurs temps, puisque 31 % disent être des gestionnaires suffisamment efficaces pour ne pas être débordés. A l'inverse, c'est en Grande-Bretagne et en Allemagne que la proportion de managers « fatalistes » qui ont baissé les bras devant le trop-plein de travail est la plus importante (respectivement 31 % et 28 %), contre 20 % pour l'ensemble des managers européens.

Pressés, stressés, soumis à des horaires à rallonge et à des réunions à répétition, les managers essaient de gagner du temps en utilisant les nouvelles technologies et en faisant largement déborder leur travail du périmètre du bureau. L'étude Qualité/Temps révèle ainsi que plus du tiers des cadres supérieurs européens travaillent le soir chez eux (35 %), près d'un tiers (29 %) durant les week-ends et 7 % régulièrement durant leurs vacances. Dans ce contexte, les managers mettent tous leurs espoirs dans les nouveaux outils de communication, considérés comme de précieux alliés dans leur course contre le temps. Plus de la moitié des managers européens interrogés

▼ Selon les dirigeants, Les nouvelles technologies renforcent l'exigence sur les délais

Considérez-vous que vos partenaires économiques sont devenus plus exigeants ?



pensent ainsi qu'Internet et la messagerie électronique leur font plutôt gagner du temps. La palme de l'efficacité en la matière revient au téléphone portable, sollicité par 74 % des cadres supérieurs. Mais, comme le soulignent les auteurs de l'enquête, « *le temps gagné grâce à l'utilisation des nouvelles technologies ne l'est pas sans contrepartie. Si le manager est plus efficace, plus rapide, ses partenaires économiques le prennent au mot. Ils lui demandent d'assumer ce statut d'efficacité* ».

HIT-PARADE

Pour les deux tiers des managers européens interrogés, la pression sur les délais s'est ainsi accrue parallèlement à la diffusion des nouvelles technologies. C'est d'ailleurs, la tenue des délais qui arrive en tête dans le hit-parade des critères de choix d'un fournisseur pour l'ensemble des managers européens, avec 44 % des réponses. Seul le prix prend le dessus avec 53 % des réponses, contre 40 % seulement pour la compétence technique. C'est l'Allemagne qui accorde le plus d'importance à ce critère, suivie par la Belgique et le Portugal. En revanche les managers français, néerlandais et italiens rangent la tenue des délais en troisième position, privilégiant largement le prix et la compétence technique.

Autre conséquence de la diffusion des technologies de l'informa-

tion, le repositionnement du rôle des secrétaires, vers une fonction grandissante de filtrage et de gestion des appels téléphoniques. Si le courrier électronique a rendu plus accessible, d'un simple clic, l'accès aux managers, l'étude Qualité/Temps montre clairement qu'il ne signe pas pour autant la mort des assistantes, même si l'on note de fortes disparités nationales. Pour les managers italiens, allemands, belges et français, les nouvelles technologies renforcent largement la nécessité des secrétaires. En revanche, au Portugal et en Grande-Bretagne, les secrétaires doivent désormais convaincre leur patron de leur utilité.

Courrier électronique, Intranet, vidéoconférences n'ont d'ailleurs pas diminué le nombre d'appels téléphoniques ni celui des réunions. Selon l'étude Qualité/Temps, les managers européens assistent en moyenne à près de cinq réunions par semaine, voire six en Allemagne. Et « *plus les managers européens travaillent, plus ils se réunissent* », note l'enquête. Ou plutôt les subissent, car « *plus le manager européen assiste à des réunions, moins il les juge efficaces* ». Ainsi ceux qui assistent à moins de deux réunions par semaine sont 21 % à les juger très efficaces. Un pourcentage qui s'effondre à 4 % au-delà de cinq réunions hebdomadaires.

Catherine Rollot